RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider le lecteur à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 comparativement aux exercices précédents. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 qui ont été retraités pour tenir compte de ce qui suit :

- Changements apportés aux informations sectorielles pour tenir compte du réalignement des secteurs entré en vigueur le 1^{er} novembre 2013, comme il est décrit plus en détail à la section Analyse des secteurs d'exploitation du présent rapport de gestion, appliqués rétrospectivement à toutes les périodes présentées.
- Changements découlant de l'adoption de normes nouvelles et modifiées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) comme il est décrit à la rubrique «Modifications de méthodes comptables courantes» de la note 4 des états financiers consolidés de la Banque («normes nouvelles et modifiées selon les IFRS»), appliqués rétrospectivement à compter de l'exercice clos le 31 octobre 2012 ou 2013, le cas échéant.
- Effet du dividende en actions d'une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation déclaré par la Banque le 31 janvier 2014, ce qui correspond au fractionnement d'une action ordinaire en deux actions ordinaires décrit à la note 21 des états financiers consolidés de la Banque, comme s'il était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées.

Pour plus d'information, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés de la Banque. Les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS ont une incidence négligeable sur le calcul des actifs pondérés en fonction du risque réglementaires, le calcul des fonds propres réglementaires et les ratios de fonds propres réglementaires. Par conséquent, ces normes nouvelles et modifiées selon les IFRS n'ont pas été intégrées dans les informations présentées sur le capital réglementaire.

Le présent rapport de gestion est daté du 21 mai 2014 et a été retraité par rapport à la version déposée le 4 décembre 2013 afin de tenir compte des éléments décrits ci-dessus.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

APERCU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 8 Résultat net
- 9 Produits
- 13 Charges
- 15 Impôts et taxes
- 16 Information financière trimestrielle

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 18 Description des activités
- 22 Services de détail au Canada
- 26 Services de détail aux États-Unis
- 30 Services bancaires de gros
- 33 Siège social

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2012

- 34 Sommaire du rendement de 2012
- 36 Rendement financier de 2012 par secteur d'exploitation

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 38 Revue du bilan
- 39 Qualité du portefeuille de crédit
- 54 Situation des fonds propres
- 63 Titrisation et arrangements hors bilan
- 66 Transactions entre parties liées
- 67 Instruments financiers

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 68 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 72 Gestion des risques

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 109 Estimations comptables critiques
- 112 Modifications de méthodes comptables courantes et futures
- 114 Contrôles et procédures

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

115 Informations financières supplémentaires

Les renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse http://www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à l'adresse http://www.sec.gov (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2014», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2014 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique, financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes - dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir - peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de propriétés, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence des récentes modifications législatives et réglementaires; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. Nous avisons le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2013, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque,

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2013 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2014», telles qu'elles seront mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 22 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 8 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 octobre 2013, les actifs de la TD totalisaient 862,0 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les IFRS, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR désignées comme résultats «rajustés», pour évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

| (en millions de dollars canadiens) | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|
| , | 2013 | 2012 | 2011 |
| Produits d'intérêts nets | 16 074 \$ | 15 026 \$ | 13 661 \$ |
| Produits autres que d'intérêts ¹ | 11 185 | 10 520 | 10 179 |
| Total des produits ¹ | 27 259 | 25 546 | 23 840 |
| Provision pour pertes sur créances | 1 631 | 1 795 | 1 490 |
| Indemnisations d'assurance et charges connexes ¹ | 3 056 | 2 424 | 2 178 |
| Charges autres que d'intérêts | 15 069 | 14 016 | 13 047 |
| Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans | | | |
| une entreprise associée | 7 503 | 7 311 | 7 125 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 1 135 | 1 085 | 1 326 |
| Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat | 272 | 234 | 246 |
| Résultat net – comme présenté | 6 640 | 6 460 | 6 045 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 185 | 196 | 180 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas | | | |
| le contrôle dans des filiales | 6 455 \$ | 6 264 \$ | 5 865 \$ |
| Attribuable aux : | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 105 \$ | 104 \$ | 104 \$ |
| Actionnaires ordinaires | 6 350 | 6 160 | 5 761 |

Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à cette présentation.

TABLEAU 2 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET **COMME PRÉSENTÉ** (en millions de dollars canadiens) 2013 2012 2011 Résultats d'exploitation - rajustés Produits d'intérêts nets1 16 074 \$ 15 062 \$ 13 661 10 052 Produits autres que d'intérêts^{2, 3} 11 114 10 615 Total des produits 27 188 25 677 23 713 Provision pour pertes sur créances⁴ 1 490 1 606 1 903 Indemnisations d'assurance et charges connexes³ 3 056 2 424 2 178 Charges autres que d'intérêts⁵ 14 390 13 180 12 373 Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une 8 136 8 170 7 672 entreprise associée Charge d'impôt sur le résultat6 1 326 1 397 1 545 Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat⁷ 326 291 305 Résultat net - rajusté 7 136 7 064 6 432 Dividendes sur actions privilégiées 185 196 180 Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales - rajusté 6 951 6 868 6 252 Attribuable aux : Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat 105 104 104 Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires - rajusté 6 846 6 764 6 148 Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat Amortissement des immobilisations incorporelles8 (232)(238)(391)Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente 57 (89)128 Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services de détail aux États-Unis10 (9)(82)Juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances¹¹ 13 Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler¹² (17)(55)Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada¹ (92) (104)Charges/provision pour litiges et liées aux litiges 14 (100)(248)Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées¹⁵ 120 Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi 16 18 Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts¹⁷ (19)Incidence de la mégatempête Sandy¹⁸ (37)Frais de restructuration 19 (90)Frais de préparation en prévision de la relation déjà annoncée avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation Aéroplan pour les cartes de crédit Visa et de l'acquisition connexe des comptes²⁰ (20)

Les produits d'intérêts nets rajustés excluent les éléments à noter suivants : 2012 – certaines charges totalisant 36 millions de dollars (27 millions de dollars après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel, comme expliqué à la note 13 ci-dessous.

Total des rajustements pour les éléments à noter

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires - comme présenté

- Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : gain de 71 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; 2012 perte de 2 millions de dollars découlant de la juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; perte de 89 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; perte de 3 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; perte de 1 million de dollars attribuable à l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 18 ci-dessous; 2011 profit de 19 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; profit de 158 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; perte de 50 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler.
- 3 Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à cette présentation.
- La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : 2013 25 millions de dollars découlant de l'incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts, comme expliqué à la note 17 ci-dessous; 2012 ajustements de 162 millions de dollars de la provision pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le secteur Services de détail au Canada, comme expliqué à la note 15 ci-dessous; 54 millions de dollars découlant de l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 18 ci-dessous
- Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : 2013 amortissement d'immobilisations incorporelles de 272 millions de dollars, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 125 millions de dollars, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; charges de 127 millions de dollars relatives aux litiges, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; 129 millions de dollars liés aux initiatives visant à réduire les coûts, comme expliqué à la note 19 ci-dessous; frais de préparation en prévision de la relation déjà annoncée avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation Aéroplan pour les cartes de crédit de 27 millions de dollars, comme expliqué à la note 20 ci-dessous; 2012 amortissement d'immobilisations incorporelles de 277 millions de dollars; frais d'intégration liés aux acquisitions effectuées par les Services de détail aux États-Unis de 11 millions de dollars, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 24 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 104 millions de dollars; charges de 413 millions de dollars relatives aux litiges; 7 millions de dollars découlant de l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 18 ci-dessous; 2011 amortissement d'immobilisations incorporelles de 496 millions de dollars; frais d'intégration de 141 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services de détail aux États-Unis; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 37 millions de dollars.
- ⁶ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la section «Impôt set taxes» du présent document.
- La quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée rajustée exclut les éléments à noter suivants : 2013 amortissement d'immobilisations incorporelles de 54 millions de dollars, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; 2012 amortissement d'immobilisations incorporelles de 57 millions de dollars; 2011 amortissement d'immobilisations incorporelles de 59 millions de dollars.
- E'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis en 2013 et à l'acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc. en 2013. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des autres

(496)

6 350

(604)

6 160

(387)

5 761

immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des autres immobilisations incorporelles acquises par suite d'acquisitions d'actifs et de regroupements d'entreprises.

- ⁹ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes su les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.
- Par suite des acquisitions effectuées par les Services de détail aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Le premier trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs par les Services de détail aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- La Banque achète des swaps sur défaut de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaut de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité du résultat net périodique, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaut de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaut de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaut de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaut de crédit en moter.
- Par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. De plus, la Banque a connu une volatilité des résultats en raison des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. La contrepartie éventuelle est définie aux termes du contrat d'acquisition et établit que la Banque devra verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. La contrepartie éventuelle est comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de juste valeur postérieures à l'acquisition sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé. Le résultat rajusté exclut les profits et les pertes sur la contrepartie éventuelle, en sus de la juste valeur à la date d'acquisition. Bien que les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services de détail aux États-Unis. Le quatrième trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveau
- ¹³ Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque et certaines charges portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel), des frais de déplacement liée à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition sont engagés par les Services de détail au Canada. À ce jour, les frais d'intégration sont plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise.
- pour l'entreprise.

 A Par suite de certains jugements défavorables et de règlements aux États-Unis en 2012 et après une évaluation continue de cet ensemble de cas tout au long de l'exercice en question, la Banque a pris des mesures de prudence pour déterminer, d'après les normes comptables applicables, qu'une provision pour litiges de 413 millions de dollars (248 millions de dollars après impôt) était nécessaire. En 2013, la Banque a réévalué de façon plus détaillée ses provisions pour litiges et a déterminé que des charges pour litiges et liées aux litiges additionnelles de 97 millions de dollars (70 millions de dollars après impôt) et de 30 millions de dollars après impôt) étaient nécessaires par suite de nouvelles circonstances et de règlements conclus aux États-Unis.
- 15 Compte non tenu de l'incidence liée au portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à d'autres portefeuilles de prêts à la consommation (qui est comptabilisée dans le secteur Services de détail au Canada), la «Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées», connue auparavant comme «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services de détail au Canada et les Services bancaires de gros», a été de 162 millions de dollars (120 millions de dollars après impôt) pour l'exercice 2012, la réduction étant attribuable en entier au secteur des Services bancaires de gros et aux portefeuilles de prêts autres que ceux de MBNA liés aux Services de détail au Canada. À compter de 2013, la variation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le cadre normal des activités est incluse dans le résultat net du secteur Siège social et n'est plus comptabilisée comme un élément à noter.
- 16 Cet élément représente l'incidence des modifications du taux d'imposition prévu par la loi sur les soldes d'impôt sur le résultat différé nets.
- ¹⁷ Au cours du troisième trimestre de 2013, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 65 millions de dollars (48 millions de dollars après impôt) pour couvrir les pertes sur prêts résidentiels causées par les inondations survenues en Alberta. Au quatrième trimestre de 2013, une provision de 40 millions de dollars (29 millions de dollars après impôt) a été reprise. La réduction de la provision reflète une estimation mise à jour tenant compte de renseignements plus récents à l'égard de l'ampleur des dommages, des défauts de paiement réels dans les régions touchées et une plus grande certitude quant aux paiements à recevoir en vertu du programme de reprise après catastrophe de l'Alberta et de l'assurance habitation et de l'assurance-prêt.
- ¹⁸ La Banque a provisionné 62 millions de dollars (37 millions de dollars après impôt) au cours de l'exercice 2012 pour certaines pertes estimatives découlant de la mégatempête Sandy qui sont principalement liées à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, des dépréciations des immobilisations corporelles et des charges portées en diminution des produits liées à des reprises de frais.
- ¹⁹ La Banque a mis en place certaines mesures au quatrième trimestre de 2013, et qui devraient se poursuivre au cours de l'exercice 2014, dans le but de réduire les coûts à long terme et d'obtenir de meilleurs gains d'efficience opérationnels. Pour mettre en place ces mesures, la Banque a comptabilisé une provision de 129 millions de dollars (90 millions de dollars après impôt) pour les initiatives de restructuration dans le cadre principalement d'initiatives d'optimisation des investissements dans les succursales et les biens immobiliers de détail.
- Le 16 septembre 2013, la Banque i) a confirmé qu'elle avait conclu une entente en vertu de laquelle la TD deviendra le principal émetteur des cartes de crédit Visa Aéroplan à compter du 1er janvier 2014 («relation à l'égard du programme de fidélisation»); et ii) a annoncé qu'elle acquerra environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan existantes auprès de la CIBC. Au cours du quatrième trimestre de 2013, en prévision de la relation à l'égard du programme de fidélisation avec Aimia Inc. et de l'acquistion attendue d'une partie du portefeuille de cartes de crédit de la CIBC, la Banque a engagé des frais de préparation relatifs à l'entente qui se rapportent à la technologie informatique, à la consultation de professionnels externes, au marketing, à la formation et à la gestion du programme. Ces frais sont inclus dans un élément à noter dans le secteur Services de détail au Canada.

| TABLEAU 3 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ ¹ | | | | | | | | | |
|--|------|----|------|----|------|--|--|--|--|
| (en dollars canadiens) | | | | | | | | | |
| | 2013 | | 2012 | | 2011 | | | | |
| Résultat de base par action – comme présenté | 3,46 | \$ | 3,40 | \$ | 3,25 | | | | |
| Rajustements pour les éléments à noter ² | 0,26 | | 0,33 | | 0,22 | | | | |
| Résultat de base par action – rajusté | 3,72 | \$ | 3,73 | \$ | 3,47 | | | | |
| Résultat dilué par action – comme présenté | 3,44 | \$ | 3,38 | \$ | 3,21 | | | | |
| Rajustements pour les éléments à noter ² | 0,27 | | 0,33 | | 0,22 | | | | |
| Résultat dilué par action – rajusté | 3,71 | \$ | 3,71 | \$ | 3,43 | | | | |

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

| TABLEAU 4 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ¹ | | | | | | | | | |
|---|--------|--------|--------|--|--|--|--|--|--|
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | |
| | 2013 | 2012 | 2011 | | | | | | |
| Canada Trust | - \$ | - \$ | 168 \$ | | | | | | |
| TD Bank, N.A. | 117 | 122 | 134 | | | | | | |
| TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée) | 54 | 57 | 59 | | | | | | |
| MBNA | 36 | 33 | _ | | | | | | |
| Divers | 25 | 26 | 30 | | | | | | |
| | 232 \$ | 238 \$ | 391 \$ | | | | | | |
| Logiciels | 176 | 141 | 116 | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat | 408 \$ | 379 \$ | 507 \$ | | | | | | |

L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels, est inclus dans les éléments à noter. Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D'ACTIONS ORDINAIRES

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, soit un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 %. Les mesures du rendement des secteurs d'exploitation reflètent une méthode fondée sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le taux utilisé pour l'imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif.

Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

| TABLEAU 5 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FOR (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | ME D'ACTIONS OF | RDIN | AIRES | | | |
|--|---|------|---|----|------------------------------|----|
| (en millions de dollars canadiens, sadi indication contraire) | 2013 | | 2012 | | 2011 | |
| | Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires | | Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires | | Rendement du capital investi | |
| Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens Montant cumulatif moyen de l'amortissement du goodwill et des autres immobilisations | 44 791 | \$ | 41 102 | \$ | 35 568 \$ | \$ |
| incorporelles, après impôt sur le résultat | s. o. ¹ | | s. o. ¹ | | 5 309 | |
| Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens / Capital investi moyen | 44 791 | \$ | 41 102 | \$ | 40 877 \$ | \$ |
| Coût des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens / Capital investi moyen | 9,0 | % | 9,0 | % | 9,0 % | % |
| Imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens / Capital investi moyen | 4 031 | \$ | 3 699 | \$ | 3 679 \$ | \$ |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté | 6 350 | \$ | 6 160 | \$ | 5 761 5 | \$ |
| Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat ² | 496 | | 604 | | 387 | |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté | 6 846 | \$ | 6 764 | \$ | 6 148 \$ | \$ |
| Profit économique ³ | 2 815 | \$ | 3 065 | \$ | 2 469 \$ | \$ |
| Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté / Rendement du capital investi | 15,3 | % | 16,5 | % | 15,0 % | % |

¹ Sans obje

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

³ Le calcul du profit économique repose sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Avant 2012, le profit économique était calculé d'après le capital investi moyen. Si ce changement avait eu lieu rétrospectivement, le profit économique de la Banque, calculé selon les fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens, aurait été de 2 947 millions de dollars pour 2011.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2013

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis

Le 13 mars 2013, la Banque, par l'entremise de sa filiale TD Bank USA, N.A., a acquis la quasi-totalité des portefeuilles existants de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target Corporation (Target) aux États-Unis, dont l'encours brut était de 5,8 milliards de dollars. TD Bank USA, N.A. a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle deviendra l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target Corporation aux États-Unis.

Aux termes de cette entente, la Banque et Target Corporation ont droit à une quote-part du bénéfice généré par ces portefeuilles. Target Corporation est responsable de tous les aspects de l'exploitation et du service à la clientèle et assume la plus grande part des coûts d'exploitation des actifs en question. La Banque, pour sa part, supervise les politiques de gestion des risques, en plus de s'assurer du respect de la conformité réglementaire et d'assumer tous les coûts liés au financement des créances clients pour les comptes Visa Target existants et pour tous les comptes de cartes de crédit de marque privée existantes et nouvellement émises à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 octobre 2013 ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 5,7 milliards de dollars et des immobilisations incorporelles d'un montant total de 98 millions de dollars. Depuis cette date, le montant brut des produits et des pertes sur créances a été comptabilisé dans l'état du résultat consolidé. Un pourcentage fixe des produits et des pertes sur créances subies est attribué à Target Corporation. La quote-part nette des produits et des pertes sur créances de Target Corporation est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé et les montants connexes à recevoir de Target Corporation ou à payer à Target Corporation sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs ou dans les autres passifs au bilan consolidé.

Acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc.

Le 27 mars 2013, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation d'Epoch Holding Corporation, y compris sa filiale en propriété exclusive Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), cabinet de gestion d'actifs dont le siège social est situé à New York. Epoch a été acquise pour une contrepartie au comptant de 674 millions de dollars. Les actionnaires d'Epoch Holding Corporation ont reçu 28 \$ US au comptant par action.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de la société acquise à compter de la date d'acquisition ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Au 27 mars 2013, l'acquisition avait contribué à hauteur de 34 millions de dollars aux immobilisations corporelles et à hauteur de 9 millions de dollars aux passifs. L'excédent de la contrepartie sur la juste valeur des actifs nets acquis de 649 millions de dollars a été attribué aux immobilisations incorporelles liées aux relations avec les clients à hauteur de 149 millions de dollars et au goodwill, à hauteur de 500 millions de dollars. Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, l'acquisition a apporté une contribution de 96 millions de dollars aux produits d'exploitation et de 2 millions de dollars au résultat net.

Vente des Services institutionnels TD Waterhouse

Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente du secteur de services institutionnels de la Banque, connue sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Cette vente sera comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2014.

Entente avec Aimia Inc. et acquisition de certains comptes de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC

Le 12 août 2013, la Banque et Aimia Inc. (Aimia) ont annoncé que la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit Aéroplan, un programme de fidélisation détenu par Aimia, à compter du 1^{er} janvier 2014. Le 16 septembre 2013, la Banque, Aimia et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC) ont annoncé conjointement des ententes en vertu desquelles la Banque fera également l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC, lequel comprendra essentiellement les comptes détenus par les clients qui ne font pas affaire avec la CIBC. La Banque prévoit acquérir environ 550 000 comptes de titulaires de cartes, ce qui représente quelque 3 milliards de dollars de soldes de cartes de crédit et 20 milliards de dollars d'achats au détail annuels. La Banque paiera un prix d'acquisition égal à la valeur au pair majoré d'un montant de 50 millions de dollars pour les comptes Aéroplan de la CIBC. En outre, la Banque versera à la CIBC un montant supplémentaire de 112,5 millions de dollars plus TVH sur trois ans en vertu d'une entente de subvention commerciale. Selon la migration des comptes de cartes de crédit Aéroplan entre la CIBC et la TD au cours des cinq prochaines années, la TD, Aimia et la CIBC ont convenu d'effectuer possiblement des paiements supplémentaires pouvant atteindre 400 millions de dollars. La TD aura la responsabilité de verser, ou sera en droit de recevoir, jusqu'à 300 millions de dollars de ces paiements.

De plus, la TD effectuera un versement initial de 100 millions de dollars à Aimia, montant qui sera affecté à la mise en œuvre et au maintien du nouveau programme Distinction. L'engagement relatif au nombre minimal d'achats de milles a été remplacé par un engagement de volume sur une période de cinq ans, en fonction de l'achat de milles Aéroplan par la TD et la CIBC. Dans l'ensemble, ces versements effectués par la TD ne dépasseraient pas 95 millions de dollars. En outre, la TD et Aimia engageront des dépenses de marketing conjointes d'environ 140 millions de dollars au cours des quatre premières années de l'entente pour publiciser les nouvelles cartes de crédit Visa Aéroplan comarquées et les caractéristiques du programme de fidélisation.

L'acquisition du portefeuille de la CIBC devrait être conclue au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, sous réserve des modalités de clôture d'usage.

aperçu des résultats financiers Résultat net

APERCU

- Le résultat net comme présenté a atteint 6 640 millions de dollars, soit une hausse de 180 millions de dollars, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent.
- Le résultat net rajusté a atteint 7 136 millions de dollars, soit une hausse de 72 millions de dollars, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté pour l'exercice a été de 6 640 millions de dollars, une hausse de 180 millions de dollars, ou 3 %, en comparaison de 6 460 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour l'exercice a été de 7 136 millions de dollars, une hausse de 72 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 7 064 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse du résultat net rajusté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, contrebalancées en partie par des baisses des résultats dans les Services bancaires de gros. Le résultat net des Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout sous l'effet d'une croissance solide des volumes de prêts et de dépôts, des acquisitions de Target et d'Epoch et d'une hausse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts, en partie contrebalancées par une augmentation des charges engagées pour appuyer la croissance des activités et un rétrécissement des marges sur les activités de base. Le résultat net de Services de détail au Canada a augmenté principalement en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'augmentation des actifs du côté des activités de gestion de patrimoine, de la diminution des pertes sur crédit et de la gestion efficace des dépenses, le tout contrebalancé en partie par une hausse des indemnisations d'assurance. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué surtout sous l'effet de la baisse des produits liés aux activités de négociation et de la diminution des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements.

Le résultat dilué par action comme présenté pour l'exercice est de 3,44 \$, en hausse de 2 %, par rapport à 3,38 \$ il y a un an. Le résultat dilué par action rajusté pour l'exercice a été de 3,71 \$, soit le même qu'il y a un an.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services de détail aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat des Services de détail aux États-Unis a été touché par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comparativement à l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 6 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2013 par rapport à 2012 | 2012 par rapport à 2011 |
|---|----------------------------|-------------------------|
| Services de détail aux États-Unis | | |
| Augmentation du total des produits – comme présenté | 117 | \$ 114 \$ |
| Augmentation du total des produits – rajusté | 117 | 114 |
| Augmentation des charges autres que d'intérêts – comme présentées | 78 | 82 |
| Augmentation des charges autres que d'intérêts – rajustées | 79 | 71 |
| Augmentation du résultat net comme présenté, après impôt | 24 | 20 |
| Augmentation du résultat net rajusté, après impôt | 23 | 26 |
| TD Ameritrade | | |
| Augmentation de la quote-part du résultat, après impôt | 3 | \$ 5 \$ |
| Augmentation du résultat de base par action – comme présenté (en dollars) | 0,01 | \$ 0,01 \$ |
| Augmentation du résultat de base par action – rajusté (en dollars) | 0,01 | \$ 0,02 \$ |

aperçu des résultats financiers Produits

APERCU

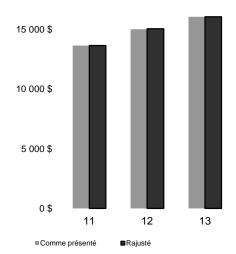
- Les produits comme présentés se sont établis¹ à 27 259 millions de dollars, une hausse de 1 713 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits rajustés¹ se sont établis à 27 188 millions de dollars, une augmentation de 1 511 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits d'intérêts nets comme présentés ont augmenté de 1 048 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits d'intérêts nets rajustés ont augmenté de 1 012 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits autres que d'intérêts comme présentés¹ ont augmenté de 665 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits autres que d'intérêts rajustés¹ ont augmenté de 499 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS

Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés pour l'exercice ont atteint 16 074 millions de dollars, soit une augmentation de 1 048 millions de dollars, ou 7 %, des produits d'intérêts nets comme présentés, et de 1 012 millions de dollars, ou 7 %, des produits d'intérêts nets rajustés. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont monté principalement du fait de l'inclusion des produits tirés de Target et de la solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, éléments en partie contrebalancés par le rétrécissement de la marge sur les activités de base et l'accroissement de valeur des prêts. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont progressé surtout grâce à la croissance appréciable des volumes de prêts et de dépôts et à la hausse

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS (en millions de dollars canadiens)

20 000 \$



des produits de refinancement hypothécaire, contrebalancée par le rétrécissement de la marge. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros se sont accrus essentiellement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation.

MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

La marge d'intérêts nette a baissé de 3 points de base (pdb) pour l'exercice pour s'établir à 2,20 % par rapport à 2,23 % à l'exercice précédent. Le rétrécissement de la marge des Services de détail au Canada a été contrebalancé en partie par une augmentation de la marge des Services de détail aux États-Unis. La marge des Services de détail aux États-Unis a augmenté en raison de l'incidence de Target, contrebalancée en partie par la compression de la marge sur les activités de base.

Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

| | | PRODUCTIFS MOYENS | |
|--|--|-------------------|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication cor | iliane) | | 2013 | | | 2012 | | | 2011 |
|---|---------------|-----------------------|---------|------------|-----------------------|---------|------------|-----------------------|--------|
| - | Solde | | Taux | Solde | | Taux | Solde | | Taux |
| | moyen | Intérêts ³ | moyen | moyen | Intérêts ³ | moyen | moyen | Intérêts ³ | moyen |
| Actifs productifs d'intérêts | | | | - , - | | -,- | -,- | | - , - |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | | | | | | | | | |
| Canada | 4 552 \$ | 23 \$ | 0,51 % | 8 950 \$ | \$ 41 \$ | 0.46 % | 5 580 \$ | 52 \$ | 0.93 % |
| États-Unis | 17 748 | 32 | 0,18 | 13 580 | 42 | 0,31 | 13 438 | 316 | 2,35 |
| Valeurs mobilières | | | • | | | -,- | | | , |
| Détenues à des fins de transaction | | | | | | | | | |
| Canada | 54 390 | 1 398 | 2,57 | 48 342 | 1 332 | 2,76 | 40 561 | 1 129 | 2,78 |
| États-Unis | 16 781 | 321 | 1,91 | 13 201 | 231 | 1,75 | 8 948 | 148 | 1,65 |
| Détenues à des fins autres que de transaction | | | • | | | ŕ | | | • |
| Canada | 20 554 | 336 | 1,63 | 18 855 | 288 | 1,53 | 16 157 | 212 | 1,31 |
| États-Unis | 66 675 | 1 384 | 2,08 | 66 089 | 1 671 | 2,53 | 61 497 | 1 299 | 2,11 |
| Valeurs mobilières prises en pension | | | _, | | | _, | | | _, |
| Canada | 24 207 | 230 | 0,95 | 25 944 | 249 | 0,96 | 22 145 | 193 | 0.87 |
| États-Unis | 31 422 | 94 | 0,30 | 27 025 | 90 | 0,33 | 24 016 | 77 | 0,32 |
| Prêts | V | • | 0,00 | 2. 020 | 00 | 0,00 | 2.0.0 | • • | 0,02 |
| Prêts hypothécaires⁴ | | | | | | | | | |
| Canada | 176 856 | 5 390 | 3.05 | 163 016 | 5 141 | 3,15 | 145 052 | 5 040 | 3,47 |
| États-Unis | 41 744 | 1 710 | 4,10 | 36 910 | 1 671 | 4,53 | 32 947 | 1 524 | 4,63 |
| Prêts à la consommation et autres prêts | 71.77 | | 4,10 | 00 010 | | 1,00 | 02 0 11 | 1 02 1 | 1,00 |
| aux particuliers | | | | | | | | | |
| Canada | 91 729 | 4 718 | 5,14 | 93 622 | 5 270 | 5,63 | 93 667 | 5 348 | 5,71 |
| États-Unis | 26 206 | 1 016 | 3,88 | 22 568 | 1 018 | 4,51 | 17 288 | 864 | 5,00 |
| Cartes de crédit | 20 200 | 1010 | 3,00 | 22 300 | 1010 | 4,01 | 17 200 | 004 | 3,00 |
| Canada | 14 582 | 1 828 | 12,54 | 14 128 | 1 699 | 12,03 | 8 139 | 965 | 11,86 |
| États-Unis | 4 697 | 834 | 17,76 | 1 043 | 124 | 11,89 | 855 | 109 | 12,75 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements ⁴ | 4 037 | 004 | 17,70 | 1 043 | 124 | 11,03 | 000 | 103 | 12,75 |
| Canada | 43 025 | 1 243 | 2,89 | 32 287 | 1 111 | 3,44 | 26 412 | 1 045 | 3,96 |
| États-Unis | 33 452 | 1 340 | 4,01 | 29 451 | 1 362 | 4,62 | 25 295 | 1 525 | 6.03 |
| Autres pays | 62 180 | 718 | 1,15 | 59 101 | 898 | 1,52 | 51 144 | 1 063 | 2,08 |
| Total des actifs productifs d'intérêts | 730 800 \$ | | 3,09 % | 674 112 \$ | | 3,30 % | 593 141 \$ | 20 909 \$ | 3,53 % |
| Total des actils productils d'interets | 750 000 4 | 22 013 ¥ | 3,03 /6 | 074 112 4 | β 22 230 φ | 3,30 /6 | J9J 141 Ø | 20 909 φ | 3,33 / |
| Passifs portant intérêt | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | | | |
| Canada | 168 369 | 1 660 \$ | 0,99 % | 160 947 \$ | 1819\$ | 1,13 % | 150 802 \$ | 1 886 \$ | 1,25 % |
| États-Unis | 130 378 | 211 | 0,16 | 119 605 | 264 | 0,22 | 102 345 | 254 | 0,25 |
| Banques | 130 37 0 | 211 | 0,10 | 119 003 | 204 | 0,22 | 102 343 | 254 | 0,23 |
| Canada | 6 134 | 11 | 0,18 | 4 984 | 28 | 0,56 | 3 983 | 27 | 0.68 |
| États-Unis | 6 565 | 14 | 0,21 | 5 278 | 10 | 0,30 | 5 622 | 12 | 0,00 |
| Dépôts des entreprises et des gouvernements ^{5, 6} | 0 000 | | 0,21 | 3210 | 10 | 0,13 | 3 022 | 12 | 0,21 |
| Canada | 120 426 | 1 270 | 1,05 | 113 066 | 1 303 | 1,15 | 89 675 | 1 046 | 1,17 |
| États-Unis | 111 787 | 1 248 | 1,12 | 88 962 | 1 226 | 1,13 | 78 879 | 1 150 | 1,17 |
| Billets et débentures subordonnés | 8 523 | 447 | 5,24 | | | , | | | , |
| | 0 323 | 447 | 3,24 | 11 509 | 612 | 5,32 | 12 403 | 663 | 5,35 |
| Obligations liées aux valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| vendues à découvert et mises en pension | 40 874 | 472 | 1,15 | 07.075 | 432 | 4.44 | 00.000 | 007 | 4.00 |
| Canada | | | , | 37 875 | | 1,14 | 26 333 | 367 | 1,39 |
| États-Unis | 37 534 | 102 | 0,27 | 30 161 | 96 | 0,32 | 23 797 | 71 | 0,30 |
| Passifs au titre des actions privilégiées et des | 434 | | 4 40 | 0.050 | 474 | 7 70 | 0.044 | 000 | 7.40 |
| titres de fiducie de capital | 134 50 591 | 6 | 4,48 | 2 253 | 174 | 7,72 | 2 811 | 208 | 7,40 |
| Passifs de titrisation | 50 59 I | 927 | 1,83 | 53 032 | 1 026 | 1,93 | 52 823 | 1 235 | 2,34 |
| Autres passifs ⁸ | | | | | | | | | |
| Canada | 5 563 | 79 | 1,42 | 5 523 | 78 | 1,41 | 6 185 | 89 | 1,44 |
| Autres pays | 19 766 | 94 | 0,48 | 17 964 | 144 | 0,80 | 17 848 | 240 | 1,34 |
| Total des passifs portant intérêt | 706 644 | 6 541 \$ | 0,93 % | 651 159 \$ | 7 212 \$ | 1,11 % | 573 506 \$ | 7 248 \$ | 1,26 % |
| Total des produits d'intérêts nets sur les actifs | | | | | | | | | |
| productifs moyens | 730 800 \$ | 16 074 \$ | 2,20 % | 674 112 \$ | 15 026 \$ | 2,23 % | 593 141 \$ | 13 661 \$ | 2,30 % |

¹ Les produits d'intérêts nets comprennent les dividendes sur les valeurs mobilières.

² Le classement géographique des actifs et des passifs est fondé sur le lieu d'inscription des actifs et des passifs.

³ Les produits d'intérêts comprennent les frais gagnés sur les prêts par la Banque, lesquels sont comptabilisés dans les produits d'intérêts nets sur la durée des prêts d'après la méthode du taux d'intérêt effectif.

⁴ Comprennent les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 24 millions de dollars (25 millions de dollars en 2012, 259 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de 24 millions de dollars (25 millions de dollars en 2012, 253 millions de dollars en 2011), ainsi que des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 9 millions de dollars (13 millions de dollars en 2012, 14 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de néant (néant en 2012, 5 millions de dollars en 2011).

⁵ Comprennent des dépôts détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 50 967 millions de dollars (38 774 millions de dollars en 2012, 29 613 millions de dollars en 2011).

⁶ Comprennent les frais de marketing engagés à l'égard des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade de 821 millions de dollars (834 millions de dollars en 2012, 762 millions de dollars en 2011).

⁷ Comprennent des passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 21 960 millions de dollars (25 324 millions de dollars en 2012, 27 725 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti connexe de 21 757 millions de dollars (24 600 millions de dollars en 2012, 26 578 millions de dollars en 2011). Comprennent aussi des passifs de titrisation au coût amorti de 25 144 millions de dollars (25 224 millions de dollars en 2012, 25 133 millions de dollars en 2011).

⁸ Les autres passifs comprennent du papier commercial adossé à des actifs et des billets à terme dont le coût amorti est de 5,1 milliards de dollars (4,6 milliards de dollars en 2012, 5,1 milliards de dollars en 2011).

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la variation des produits d'intérêts nets découlant de la variation des volumes et des taux d'intérêt. Dans cette analyse, les variations découlant des variations des volumes et des taux d'intérêt ont été affectées au taux d'intérêt moyen.

TABLEAU 8 : ANALYSE DE LA VARIATION DES PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

| (en millions de dollars canadiens) | | 2012 n | ar rannart à 2012 | | 2012 no | r ronnart à 2011 | |
|---|----------------|--------------------|--|---|------------|------------------|--|
| | Variation favo | rable (défavorable | ar rapport à 2012 e) attribuable à la variation du | 2012 par rapport à 2011 Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du | | | |
| | Volume moyen | Taux moyen | Variation nette | Volume moyen | Taux moyen | Variation nette | |
| Actifs productifs d'intérêts | | | | | • | | |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | | | | | | | |
| Canada | (20) | \$ 2 | | | (43) \$ | (11) 5 | |
| États-Unis | 13 | (23) | (10) | 3 | (277) | (274) | |
| Valeurs mobilières | | | | | | | |
| Détenues à des fins de transaction | | | | | | | |
| Canada | 166 | (100) | 66 | 216 | (13) | 203 | |
| États-Unis | 62 | 28 | 90 | 70 | 13 | 83 | |
| Détenues à des fins autres que de transaction | | | | | | | |
| Çanada | 26 | 22 | 48 | 36 | 40 | 76 | |
| États-Unis | 14 | (301) | (287) | 97 | 275 | 372 | |
| Valeurs mobilières prises en pension | | | | | | | |
| Canada | (16) | (3) | (19) | 33 | 23 | 56 | |
| États-Unis | 14 | (10) | 4 | 10 | 3 | 13 | |
| Prêts | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires ³ | | | | | | | |
| Canada | 436 | (187) | 249 | 624 | (523) | 101 | |
| États-Unis | 219 | (180) | 39 | 183 | (36) | 147 | |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | | | | |
| Canada | (106) | (446) | (552) | (2) | (76) | (78) | |
| États-Unis | 164 | (166) | (2) | 264 | (110) | 154 | |
| Cartes de crédit | | | | | | | |
| Canada | 55 | 74 | 129 | 710 | 24 | 734 | |
| États-Unis | 435 | 275 | 710 | 24 | (9) | 15 | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements ³ | | | | | | | |
| Canada | 370 | (238) | 132 | 233 | (167) | 66 | |
| États-Unis | 185 | (207) | (22) | 251 | (414) | (163) | |
| Autres pays | 65 | (245) | (180) | 91 | (256) | (165) | |
| Total des actifs productifs d'intérêts | 2 082 | \$ (1 705) | \$ 377 | \$ 2875 \$ | (1 546) \$ | 1 329 | |
| Passifs portant intérêt | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Canada | (85) | \$ 244 | \$ 159 | \$ (127) \$ | 194 \$ | 67 5 | |
| États-Unis | (24) | 77 | 53 | (43) | 33 | (10) | |
| Banques | | | | | | | |
| Canada | (6) | 23 | 17 | (6) | 5 | (1) | |
| États-Unis | (2) | (2) | (4) | 1 | 1 | 2 | |
| Dépôts d'entreprises et de gouvernements ^{4, 5} | | | | | | | |
| Çanada | (85) | 118 | 33 | (274) | 17 | (257) | |
| États-Unis | (315) | 293 | (22) | (147) | 71 | (76) | |
| Billets et débentures subordonnés Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à | 159 | 6 | 165 | 48 | 3 | 51 | |
| découvert et mises en pension | | | | | | | |
| Canada | (34) | (6) | (40) | (161) | 96 | (65) | |
| États-Unis | (24) | 18 | (6) | , , | (6) | (25) | |
| Passifs au titre des actions privilégiées et des titres de | ` , | | (-) | (- / | (-) | (- / | |
| fiducie de capital | 168 | _ | 168 | 41 | (7) | 34 | |
| Passifs de titrisation ⁶ | 32 | 67 | 99 | (5) | 214 | 209 | |
| Autres passifs ⁷ | - - | | | \-/ | | | |
| Canada | (1) | _ | (1) | 10 | 1 | 11 | |
| Autres pays | (23) | 73 | 50 | 4 | 92 | 96 | |
| Total des passifs portant intérêt | (240) | | \$ 671 | \$ (678) \$ | 714 \$ | 36 | |
| Total des produits d'intérêts nets sur les actifs | | | | , , , | | | |
| productifs moyens | 1 842 | \$ (794) | \$ 1 048 | \$ 2 197 \$ | (832) \$ | 1 365 | |

¹ Le classement géographique des actifs et des passifs est fondé sur le lieu d'inscription des actifs et des passifs.

² Les produits d'intérêts comprennent les frais gagnés sur les prêts par la Banque, lesquels sont comptabilisés dans les produits d'intérêts nets sur la durée des prêts d'après la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Comprennent les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 24 millions de dollars (25 millions de dollars en 2012, 259 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de 24 millions de dollars (25 millions de dollars en 2012, 253 millions de dollars en 2011), ainsi que des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 9 millions de dollars (13 millions de dollars en 2012, 14 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de néant (néant en 2012, 5 millions de dollars en 2011).

⁴ Comprennent des dépôts détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 50 967 millions de dollars (38 774 millions de dollars en 2012, 29 613 millions de dollars en 2011).

⁵ Comprennent les frais de marketing engagés à l'égard des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade de 821 millions de dollars (834 millions de dollars en 2012, 762 millions de dollars en 2011).

⁶ Comprennent des passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 21 960 millions de dollars (25 324 millions de dollars en 2012, 27 725 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti connexe de 21 757 millions de dollars (24 600 millions de dollars en 2012, 26 578 millions de dollars en 2011). Comprennent aussi des passifs de titrisation au coût amorti de 25 144 millions de dollars (25 224 millions de dollars en 2012, 25 133 millions de dollars en 2011).

Les autres passifs comprennent du papier commercial adossé à des actifs et des billets à terme dont le coût amorti est de 5,1 milliards de dollars (4,6 milliards de dollars en 2012, 5,1 milliards de dollars en 2011).

PRODUITS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS1

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice se sont élevés à 11 185 millions de dollars, une hausse de 665 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour l'exercice ont été de 11 114 millions de dollars, une hausse de 499 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés provient principalement des hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, contrebalancées en partie par des baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Siège social. Les produits autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait surtout de l'inclusion des produits tirés de Target et d'Epoch, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et de la hausse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté principalement en raison de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la croissance des honoraires liés aux volumes et de la solidité des volumes d'opérations des services de placement direct. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué essentiellement en raison de la baisse des profits sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placement et de la baisse des honoraires de fusions et acquisitions et des honoraires de services-conseils. Les produits autres que d'intérêts de social ont diminué surtout par suite de la baisse des profits tirés des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

| n millions de dollars canadiens) | | 2013 par rapport à 2012 | | |
|--|--------|----------------------------|-------|------------------|
| | 2013 | 2012 | 2011 | Variation en % |
| ervices de placement et de valeurs mobilières | | | | |
| onoraires et commissions de TD Waterhouse | 406 \$ | 384 \$ | 459 | \$ 6 % |
| ervice de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières | 596 | 562 | 631 | 6 |
| onoraires de prise ferme et de conseil | 365 | 437 | 378 | (16) |
| rais de gestion de placements | 326 | 241 | 215 | `35 [°] |
| estion de fonds communs | 1 141 | 997 | 941 | 14 |
| otal des services de placement et de valeurs mobilières | 2 834 | 2 621 | 2 624 | 8 |
| ommissions sur crédit | 785 | 745 | 671 | 5 |
| rofits nets sur valeurs mobilières | 304 | 373 | 393 | (18) |
| roduits (pertes) de négociation | (279) | (41) | (127) | (580) |
| rais de services | 1 863 | 1 775 [°] | 1 602 | ` 5 |
| ervices de cartes | 1 345 | 1 039 | 959 | 29 |
| roduits d'assurance ¹ | 3 734 | 3 537 | 3 345 | 6 |
| onoraires de fiducie | 148 | 149 | 154 | (1) |
| utres produits | 451 | 322 | 558 | 40′ |

Depuis l'exercice 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs, y compris certains ratios, ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

PRODUITS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, des produits (pertes) de négociation, et des produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation ont diminué de 73 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2012. La diminution est principalement attribuable aux portefeuilles d'actions et autres, en partie contrebalancée par une hausse dans les portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit en regard de l'exercice précédent. Les produits tirés des portefeuilles d'actions et autres ont diminué, étant donné que les produits de l'exercice précédent englobaient des profits sur des positions de négociation considérées auparavant comme douteuses. Les instruments à taux d'intérêt et de crédit ont amené une hausse due à l'activité accrue de la clientèle en 2013.

La proportion des produits liés aux activités de négociation qui est attribuable aux produits d'intérêts nets et celle qui est attribuable aux produits de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement des portefeuilles de négociation de la Banque. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt montent, les produits d'intérêts nets diminuent et les produits de négociation comme présentés dans les produits autres que d'intérêts augmentent. La direction estime que le total des produits liés aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

| (en millions de dollars canadiens) | | | |
|---|-------|-------------|-----------|
| | 2013 | 2012 | 2011 |
| Produits d'intérêts nets | 1 231 | \$ 1 050 | \$ 818 |
| Produits (pertes) de négociation | (279) | (41) | (127) |
| Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹ | (6) | 10 | 4 |
| Total des produits liés (des pertes liées) aux activités de négociation | 946 | \$ 1 019 | \$ 695 |
| Par produit | | | |
| Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit | 557 | \$ 534 | \$ 212 |
| Portefeuilles de monnaies étrangères | 368 | 374 | 428 |
| Portefeuilles d'actions et autres | 27 | 101 | 51 |
| Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹ | (6) | 10 | 4 |
| Total des produits liés (des pertes liées) aux activités de négociation | 946 | \$ 1 019 | \$ 695 |

Excluent les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques.

¹ Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS Charges

APERCU

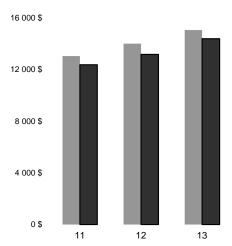
- · Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 15 069 millions de dollars, en hausse de 1 053 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.
- · Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 14 390 millions de dollars, en hausse de 1 210 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficience comme présenté¹ s'est détérioré pour s'établir à 55,3 % comparativement à 54,9 % à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficience rajusté 1 s'est détérioré, s'établissant à 52,9 %, en regard de 51,3 % à l'exercice précédent.

CHARGES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

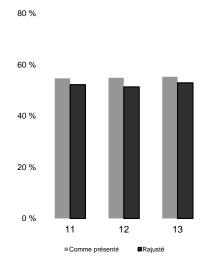
Les charges autres que d'intérêts comme

présentées pour l'exercice ont été de 15 069 millions de dollars, en hausse de





RATIO D'EFFICIENCE1 (en pourcentage)



1 053 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 14 390 millions de dollars, en hausse de 1 210 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Siège social. Les charges des Services de détail aux États-Unis ont monté principalement en raison de la hausse des charges liées à Target, des investissements dans de nouvelles succursales et d'autres initiatives planifiées, en partie compensés par des gains de productivité. Les charges du secteur Services de détail au Canada ont augmenté surtout sous l'effet de la hausse des frais relatifs au personnel, y compris l'augmentation des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, les investissements dans des initiatives concues pour faire croître le secteur et la croissance des volumes, contrebalancée en partie par des gains de productivité. Les charges du secteur Siège social ont augmenté principalement du fait de la hausse des charges liées aux régimes de retraite et aux initiatives stratégiques.

■Comme présenté

■Raiusté

RATIO D'EFFICIENCE1

Le ratio d'efficience mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience de nos activités.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 55,3 % comparativement à 54,9 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté s'est détérioré, s'établissant à 52,9 % en regard de 51,3 % à l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des produits des Services bancaires de gros.

¹ Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs, y compris certains ratios, ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

TABLEAU 11 : CHARGES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| (en millions de dollars canadiens, saur indication contraire) | | | | 2013 par ort à 2012 |
|---|-----------|-----------|------------------|------------------------|
| | 2013 | 2012 | 2011 Vari | ation en % |
| Salaires et avantages du personnel | | | | |
| Salaires | 4 751 \$ | 4 647 \$ | 4 319 \$ | 2 |
| Rémunération au rendement | 1 634 | 1 561 | 1 448 | 5 |
| Prestations de retraite et autres avantages du personnel | 1 266 | 1 051 | 962 | 20 |
| Total des salaires et des avantages du personnel | 7 651 | 7 259 | 6 729 | 5 |
| Charges liées à l'occupation des locaux | | | | |
| Loyers | 755 | 704 | 659 | 7 |
| Amortissement | 330 | 324 | 306 | 2 |
| Impôt foncier | 65 | 57 | 56 | 14 |
| Divers | 306 | 289 | 264 | 6 |
| Total des charges liées à l'occupation des locaux | 1 456 | 1 374 | 1 285 | 6 |
| Charges liées au matériel et au mobilier | | | | |
| Loyers | 216 | 210 | 218 | 3 |
| Amortissement | 188 | 184 | 161 | 2 |
| Divers | 443 | 431 | 422 | 3 |
| Total des charges liées au matériel et au mobilier | 847 | 825 | 801 | 3 |
| Amortissement d'autres immobilisations incorporelles | 521 | 477 | 657 | 9 |
| Marketing et développement des affaires | 685 | 668 | 593 | 3 |
| Frais de restructuration | 129 | _ | _ | 100 |
| Frais liés aux activités de courtage | 317 | 296 | 320 | 7 |
| Services professionnels et services-conseils | 1 009 | 925 | 944 | 9 |
| Communications | 281 | 282 | 271 | _ |
| Autres charges | | | | |
| Impôt sur le capital et taxes d'affaires | 147 | 149 | 154 | (1) |
| Affranchissement | 201 | 196 | 177 | 3 |
| Déplacements et déménagements | 186 | 175 | 172 | 6 |
| Divers | 1 639 | 1 390 | 944 | 18 |
| Total des autres charges | 2 173 | 1 910 | 1 447 | 14 |
| Total des charges | 15 069 \$ | 14 016 \$ | 13 047 \$ | 8 |
| Ratio d'efficience – comme présenté ¹ | 55,3 % | 54,9 % | 54,7 % | 40 pdb |
| Ratio d'efficience – rajusté ¹ | 52,9 | 51,3 | 52,2 | 160 |

Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs, y compris certains ratios, ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

aperçu des résultats financiers Impôts et taxes

Le total comme présenté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a augmenté de 111 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012. La charge d'impôt sur le résultat comme présentée a augmenté de 50 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012. Les autres impôts et taxes ont monté de 61 millions de dollars, ou 6 %, en regard de 2012. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a diminué de 10 millions de dollars par rapport à 2012. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat a baissé de 71 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012.

Le taux d'imposition effectif de la Banque comme présenté a été de 15,1 % pour 2013 par rapport 14,8 % pour 2012.

La Banque présente sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La charge d'impôt de TD Ameritrade, de 168 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 131 millions de dollars pour 2012, ne faisait pas partie du taux d'imposition de la Banque.

| TABLEAU 12 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT | | | | | | |
|---|----------|--------|----------|--------|----------|--------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | |
| | | 2013 | | 2012 | | 2011 |
| Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi | 1 970 \$ | 26,3 % | 1 933 \$ | 26,4 % | 2 005 \$ | 28,1 % |
| Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants : | | | | | | |
| Dividendes reçus | (253) | (3,4) | (262) | (3,6) | (214) | (3,0) |
| Écarts de taux liés aux activités internationales | (487) | (6,5) | (483) | (6,6) | (468) | (6,6) |
| Modifications des taux d'imposition | - | - | (18) | (0,2) | | · - |
| Divers | (95) | (1,3) | (85) | (1,2) | 3 | 0,1 |
| Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif | | - | • | - | | |
| - comme présentés | 1 135 \$ | 15,1 % | 1 085 \$ | 14,8 % | 1 326 \$ | 18,6 % |

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque s'est élevé à 16,3 % pour 2013, comparativement à 17,1 % en 2012. La baisse sur douze mois est essentiellement attribuable à la taille relative et à la nature des éléments à noter.

| TABLEAU 13 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE | CHARGE D'IMPÔ | T SUR LE RÉSULT | AT |
|--|---------------|------------------|----------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | |
| | 2013 | 2012 | 2011 |
| Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée | 1 135 \$ | 1 085 \$ | 1 326 \$ |
| Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat ^{1, 2} | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 94 | 96 | 164 |
| Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à | | | |
| la vente | (14) | _ | (30) |
| Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services | • • | | . , |
| de détail aux États-Unis | _ | 2 | 59 |
| Juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes | | _ | |
| entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | _ | 2 | (6) |
| Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie | | _ | (0) |
| éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler | _ | 10 | 32 |
| Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit | | | |
| de MBNA Canada | 33 | 36 | _ |
| Charges/provision pour litiges et liées aux litiges | 26 | 165 | _ |
| Réduction de la provision pour pertes sur créances subles mais non encore décelées | _ | (42) | _ |
| Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi | _ | `18 [′] | _ |
| Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts | 6 | _ | _ |
| Incidence de la mégatempête Sandy | _ | 25 | _ |
| Frais de restructuration | 39 | _ | _ |
| Frais de préparation en prévision de la relation déjà annoncée avec Aimia à l'égard du programme de | | | |
| fidélisation Aéroplan pour les cartes de crédit Visa et de l'acquisition connexe des comptes | 7 | _ | _ |
| Total des rajustements pour les éléments à noter | 191 | 312 | 219 |
| Charge d'impôt sur le résultat – rajustée | 1 326 | 1 397 | 1 545 |
| Autres impôts et taxes | | | |
| Charges sociales | 404 | 383 | 367 |
| Impôt sur le capital et sur les primes | 140 | 141 | 147 |
| TPS. TVH et taxes de vente provinciales | 380 | 352 | 339 |
| Taxes municipales et taxes d'affaires | 169 | 156 | 149 |
| Total des autres impôts et taxes | 1 093 | 1 032 | 1 002 |
| Total des impôts et taxes – rajusté | 2 419 \$ | 2 429 \$ | 2 547 \$ |
| Taux d'imposition effectif – rajusté ³ | 16,3 % | 17,1 % | 20,1 % |
| . aan a mipeemen eneem Tajaara | 10,0 /0 | 17,1 70 | 20,1 70 |

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2013

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a atteint 1 616 millions de dollars, soit une hausse de 22 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 815 millions de dollars, soit une hausse de 61 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 0,84 \$ pour le trimestre, par rapport à 0,83 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat dilué par action rajusté s'est élevé à 0,95 \$ pour le trimestre, par rapport à 0,91 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 7 000 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 423 millions de dollars, ou 6 %, comme présentés, et de 7 017 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 403 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits rajustés reflète les hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, contrebalancées en partie par des baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Siège social. Les produits des Services de détail aux États-Unis ont monté principalement du fait de l'inclusion des produits tirés de Target et d'Epoch et de la solide croissance interne des prêts et des dépôts, éléments en partie contrebalancés par le rétrécissement de la marge. La hausse des produits du secteur Services de détail au Canada s'explique essentiellement par la croissance des actifs des activités de gestion de patrimoine et la croissance des primes d'assurance. Les produits des Services bancaires de gros ont diminué du fait surtout de la baisse des profits sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements, contrebalancée en partie par la hausse des produits liés aux activités de négociation. La diminution des produits du secteur Siège social est principalement attribuable à la diminution des profits des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 352 millions de dollars, en baisse de 213 millions de dollars, ou 38 %, comme présentée, et à 392 millions de dollars sur une base rajustée, en baisse de 119 millions de dollars, ou 23 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La baisse reflète principalement les baisses dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances des Services de détail au Canada a diminué en raison surtout de la performance de crédit favorable, du faible nombre des faillites et du fait que la provision pour pertes sur créances avait été haussée au quatrième trimestre de l'exercice précédent compte tenu d'un ajustement pour des comptes en souffrance. La diminution de la provision pour pertes sur créances des Services de détail aux États-Unis s'explique principalement par l'incidence des nouvelles lignes directrices réglementaires comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice précédent et l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux, contrebalancées en partie par les provisions constituées pour les prêts sur cartes de crédit acquis de Target et une augmentation des provisions pour les prêts-auto.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 4 164 millions de dollars, en hausse de 553 millions de dollars, ou 15 %, comme présentées, et à 3 890 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 392 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées s'explique surtout par une augmentation dans les Services de détail aux États-Unis attribuable à la hausse des charges liées à Target, aux investissements dans de nouvelles succursales et à d'autres initiatives de croissance, le tout contrebalancé en partie par des gains de productivité.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 13,4 % pour le trimestre, contre 10,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation sur douze mois est due en grande partie à une diminution des résultats comme présentés par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 15,0 % pour le trimestre, contre 12,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation sur douze mois est due en grande partie à une diminution des résultats comme présentés par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés.

ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

La Banque a profité d'une croissance solide des résultats rajustés sous-jacents tout au long des huit trimestres précédents. Les résultats des Services de détail au Canada ont été soutenus, grâce à la croissance appréciable des volumes de prêts et de dépôts, à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires attribuable à la croissance des actifs du côté des activités de gestion de patrimoine, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à l'amélioration de la performance de crédit, toutefois contrebalancées en partie par une baisse de la marge, les répercussions des sinistres survenus au cours d'années antérieures dans le marché de l'assurance auto en Ontario et la hausse des indemnisations d'assurance attribuable aux événements météorologiques. Les résultats des Services de détail aux États-Unis ont tiré parti d'une solide croissance interne des volumes de prêts et de dépôts, des profits élevés tirés des valeurs mobilières et de l'inclusion de Target et d'Epoch, en partie neutralisés par une baisse de la marge sur les activités de base et une hausse des charges engagées pour appuyer la croissance du secteur. La contribution aux résultats de la participation comme présentée dans TD Ameritrade a augmenté au cours des deux derniers exercices en raison de la hausse des résultats de base de TD Ameritrade. Après un exercice 2012 relativement solide, les résultats des Services bancaires de gros ont suivi une tendance de baisse en 2013 qu'expliquent principalement une baisse des profits sur valeurs mobilières et un ralentissement de l'activité sur les marchés financiers.

Les résultats de la Banque sont touchés par certains facteurs saisonniers; en particulier, les résultats du deuxième trimestre sont désavantagés par le nombre moins élevé de jours ouvrables.

Les résultats de la Banque sont également touchés par les événements sur le marché et les variations des taux de change.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| - | | | | | | | 0040 | | | | | | 110 | ois mo | ois clos les | |
|--|--------------|----|--------------|----|--------------|----|--------------|----|---------|----|-----------|----|---------|--------|--------------|---|
| - | | | | | | | 2013 | | | | 04: " | | | | 2012 | |
| Dead the all of the same | 31 oct. | • | 31 juill. | • | 30 avr. | • | 31 janv. | • | 31 oct. | Φ. | 31 juill. | _ | 30 avr. | _ | 31 janv. | |
| Produits d'intérêts nets | 4 183 | \$ | 4 145 | \$ | 3 901 | \$ | 3 845 | \$ | 3 842 | \$ | 3 817 | \$ | 3 680 | \$ | 3 687 | 9 |
| Produits autres que d'intérêts | 2 817 | | 2 940 | | 2 706 | | 2 722 | | 2 735 | | 2 669 | | 2 582 | | 2 534 | |
| Total des produits | 7 000 | | 7 085 | | 6 607 | | 6 567 | | 6 577 | | 6 486 | | 6 262 | | 6 221 | |
| Provision pour pertes sur créances | 352 | | 477 | | 417 | | 385 | | 565 | | 438 | | 388 | | 404 | |
| Indemnisations d'assurance et charges connexes ¹ | 711 | | 1 140 | | 609 | | 596 | | 688 | | 645 | | 512 | | 579 | |
| Charges autres que d'intérêts | 4 164 | | 3 771 | | 3 632 | | 3 502 | | 3 611 | | 3 475 | | 3 376 | | 3 554 | |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 238 | | 249 | | 289 | | 359 | | 176 | | 289 | | 350 | | 270 | |
| Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, | | | | | | | | | | | | | | | | |
| après impôt sur le résultat | 81 | | 75 | | 57 | | 59 | | 57 | | 62 | | 54 | | 61 | |
| Résultat net – comme présenté | 1 616 | | 1 523 | | 1 717 | | 1 784 | | 1 594 | | 1 701 | | 1 690 | | 1 475 | |
| Rajustements pour les éléments à noter, | | | | | | | | | | | | | . 000 | | | |
| après impôt sur le résultat ² | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 59 | | 59 | | 58 | | 56 | | 60 | | 59 | | 59 | | 60 | |
| Juste valeur des dérivés couvrant le | 00 | | | | - | | | | 00 | | 00 | | 00 | | 00 | |
| portefeuille de valeurs mobilières reclassées | | | | | | | | | | | | | | | | |
| comme disponibles à la vente | 15 | | (70) | | 22 | | (24) | | 35 | | - | | 9 | | 45 | |
| Frais d'intégration et coûts de transaction | | | | | | | | | | | | | | | | |
| directs liés aux acquisitions effectuées par les | | | | | | | | | | | | | | | _ | |
| Services de détail aux États-Unis | - | | - | | - | | - | | - | | - | | - | | 9 | |
| Juste valeur des swaps sur défaut de | | | | | | | | | | | | | | | | |
| crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la | | | | | | | | | | | | | | | | |
| provision pour pertes sur créances | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | | (2) | | 1 | | 1 | |
| Frais d'intégration, coûts de transaction directs et | | | | | | | | | | | (-/ | | • | | | |
| variations de la juste valeur de la contrepartie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| éventuelle liés à l'acquisition de Services | | | | | | | | | _ | | _ | | _ | | _ | |
| financiers Chrysler | - | | - | | - | | - | | 3 | | 6 | | 3 | | 5 | |
| Frais d'intégration et coûts de transaction | | | | | | | | | | | | | | | | |
| directs liés à l'acquisition du portefeuille | | | 0.4 | | | | 0.4 | | 0.5 | | 0.5 | | 00 | | 0.4 | |
| de cartes de crédit de MBNA Canada | 14 | | 24 | | 30 | | 24 | | 25 | | 25 | | 30 | | 24 | |
| Charges/provision pour litiges et liées aux litiges | 30 | | _ | | - | | 70 | | _ | | 77 | | - | | 171 | |
| Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | | | | | | | | | | | (30) | | (59) | | (31) | |
| Incidence positive attribuable aux modifications | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | | (30) | | (59) | | (31) | |
| des taux d'imposition prévus par la loi | _ | | _ | | _ | | _ | | | | (18) | | _ | | _ | |
| Incidence des inondations en Alberta sur le | | | | | | | | | | | (10) | | | | | |
| portefeuille de prêts | (29) | | 48 | | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | |
| Incidence de la mégatempête Sandy | - | | - | | - | | - | | 37 | | _ | | - | | - | |
| Frais de restructuration | 90 | | - | | - | | - | | _ | | _ | | _ | | _ | |
| Frais de préparation en prévision de la relation | | | | | | | | | | | | | | | | |
| déjà annoncée avec Aimia à l'égard du | | | | | | | | | | | | | | | | |
| programme de fidélisation Aéroplan pour les cartes de crédit Visa et de l'acquisition connexe | | | | | | | | | | | | | | | | |
| des comptes | 20 | | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | | _ | |
| Total des rajustements pour les éléments | | | | | | | | | | | | | | | | _ |
| à noter | 199 | | 61 | | 110 | | 126 | | 160 | | 117 | | 43 | | 284 | |
| Résultat net – rajusté | 1 815 | | 1 584 | | 1 827 | | 1 910 | | 1 754 | | 1 818 | | 1 733 | | 1 759 | |
| Dividendes sur actions privilégiées | 49 | | 38 | | 49 | | 49 | | 49 | | 49 | | 49 | | 49 | |
| Résultat net attribuable aux actionnaires | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ordinaires et aux participations ne donnant | | | | | | | | | | | | | | | | |
| pas le contrôle dans des filiales – rajusté | 1 766 | | 1 546 | | 1 778 | | 1 861 | | 1 705 | | 1 769 | | 1 684 | | 1 710 | |
| Attribuable aux : | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle - | | | | | | | | | | | | | | | | |
| rajusté | 27 | _ | 26 | | 26 | | 26 | | 26 | | 26 | | 26 | | 26 | |
| Actionnaires ordinaires – rajusté | 1 739 | \$ | 1 520 | \$ | 1 752 | \$ | 1 835 | \$ | 1 679 | \$ | 1 743 | \$ | 1 658 | \$ | 1 684 | ٩ |
| (an dellare considere confindication contrains) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| (en dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Résultat de base par action | 0.04 | • | 0.70 | \$ | 0.00 | \$ | 0.02 | \$ | 0.02 | \$ | 0.00 | \$ | 0.00 | \$ | 0.70 | 4 |
| Comme présenté Raiusté | 0,84 0,95 | \$ | 0,79 0,82 | Ф | 0,89 0,95 | Ф | 0,93 1,00 | Ф | 0,83 | Ф | 0,89 | Ф | 0,89 | Ф | 0,78 | 9 |
| Résultat dilué par action | 0,95 | | 0,02 | | 0,93 | | 1,00 | | 0,92 | | 0,96 | | 0,92 | | 0,93 | |
| Comme présenté | 0,84 | | 0,79 | | 0,89 | | 0,93 | | 0,83 | | 0,89 | | 0,89 | | 0,77 | |
| Rajusté | 0,95 | | 0,73 | | 0,95 | | 1,00 | | 0,83 | | 0,03 | | 0,03 | | 0,77 | |
| Rendement des fonds propres sous forme | 0,33 | | 0,02 | | 0,33 | | 1,00 | | 0,51 | | 0,93 | | 0,51 | | 0,33 | |
| d'actions ordinaires – comme présenté | 13,4 | % | 12,8 | % | 15,1 | % | 15,6 | % | 14,2 | % | 15,5 | % | 16,3 | % | 14,0 | 9 |
| Rendement des fonds propres sous forme | • | | | | • | | • | | • | | ,- | | | | ,- | |
| d'actions ordinaires – rajusté | 15,1 | % | 13,3 | % | 16,1 | % | 16,7 | % | 15,7 | % | 16,6 | % | 16,8 | % | 16,8 | ç |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| (en milliards de dollars canadiens) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Actifs productifs moyens | 748 | \$ | 742 | \$ | 723 | \$ | 709 | \$ | 689 | \$ | 681 | \$ | 667 | \$ | 660 | 9 |
| Marge d'intérêts nette en pourcentage des | | | | | | | | | | | | | | | | |
| actifs productifs moyens | 2,22 | % | 2,22 | % | 2,21 | % | 2,15 | % | 2,22 | % | 2,23 | % | 2,25 | % | 2,22 | ç |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

¹ Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

2 Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme

présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

En date du 1^{er} novembre 2013, la Banque a révisé ses secteurs d'exploitation, et aux fins de la présentation de l'information de gestion, elle présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités de services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros.

Les **Services de détail au Canada** offrent un éventail complet de produits et services aux clients des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris des activités de cartes de crédit, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Sous la marque TD Canada Trust, les services bancaires personnels offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 14 millions de clients par l'intermédiaire d'un réseau de 1 179 succursales et de 2 845 guichets bancaires automatiques et des services bancaires par téléphone, en ligne et par application mobile. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins uniques des moyennes et grandes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers pour aider les propriétaires d'entreprise à trouver des solutions pour leurs besoins de financement, de placement, de gestion de trésorerie, de commerce international et de produits et services bancaires courants. Financement auto TD offre aux clients des options de financement souples aux points de vente pour l'achat de véhicules automobiles et récréatifs par l'entremise de notre réseau de concessionnaires automobiles. Les activités de cartes de crédit de la TD, qui comprennent Visa et le portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, offrent une gamme attrayante de cartes de crédit, y compris des cartes de crédit d'affinité et de promotion conjointe. Les activités de gestion de patrimoine offrent une vaste gamme de produits et services de gestion de patrimoine à un large éventail diversifié de clients de détail et institutionnels au Canada et en Europe par l'entremise de services de placement direct, de services-conseils et de services de gestion de placements. TD Assurance conçoit et distribue des produits d'assurances multirisques et d'assurance de personnes au Canada.

Les Services de détail aux États-Unis comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque qui sont menées par TD Bank, America's Most Convenient Bank et les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis. Les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de 1 317 succursales situées tout le long de la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, des solutions bancaires par téléphone, en ligne et par application mobile, et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès, de presque partout et en tout temps, à des services bancaires. Les Services de détail aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Les activités de gestion de patrimoine comprennent des services-conseils et des services de gestion de placements. Les services-conseils offrent des solutions et des conseils bancaires ainsi que des solutions et des conseils à l'égard des placements et des fiducies qui tiennent compte des différents niveaux d'actifs des clients et de la complexité des produits afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs en matière de protection, de croissance et de transition du patrimoine. Les activités de gestion de placements incluent les activités de gestion de placements aux États-Unis de Gestion de Placements TD et d'Epoch Investment Partners, Inc. qui gèrent des actifs pour des clients institutionnels et des clients nantis et offrent des services de sous-conseils à Gestion de Placements TD et à des conseillers tiers.

Les **Services bancaires de gros** offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions de titres d'emprunt et d'actions, conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement de nos clients. Les clients de notre marque Valeurs Mobilières TD comprennent des sociétés, des gouvernements et des institutions de première qualité, et sont présents sur les principaux marchés des capitaux du monde. Les Services bancaires de gros font partie intégrante de la stratégie de la TD, en offrant un accès au marché pour les activités de gestion de patrimoine et de détail de la TD et en offrant des solutions bancaires de gros à nos partenaires et à leurs clients.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs d'exploitation isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend l'incidence des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, de la provision générale pour pertes sur créances, des éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que des produits et des charges résiduels non répartis.

Les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, acquis le 1^{er} décembre 2011, ainsi que les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à l'acquisition, sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada. Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services de détail au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans les Services de détail aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui se rapportent à l'acquisition de Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social. Les résultats de Target, acquise le 13 mars 2013 et les résultats d'Epoch, acquise le 27 mars 2013 sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs d'exploitation est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent rapport de gestion. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires». De l'information sectorielle est également présentée à la note 31 des états financiers consolidés de 2013.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 332 millions de dollars, en regard de 327 millions de dollars à l'exercice précédent.

Comme il est mentionné à la note 8 des états financiers consolidés de 2013, la Banque continue de titriser des prêts de détail et des créances; toutefois, selon les IFRS, la quasi-totalité de ces prêts et créances demeure au bilan.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2014» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur les hypothèses décrites à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» et la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

TABLE 15 : RÉSULTATS SECTORIELS

| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------|------|-------|-------------|------|--------|----|---------|-----|----------|---------|-----|--------|--------|-------------|---------|
| | Service | | | Service | | | S | ervices | bar | ncaires | | | | | | |
| - | | au C | anada | | État | s-Unis | | | C | le gros | | ège | social | | | Total |
| | 2013 | | 2012 | 2013 | | 2012 | | 2013 | | 2012 | 2013 | | 2012 | 2013 | | 2012 |
| Produits (pertes) d'intérêts net(te)s | 8 922 | \$ | 8 606 | \$ 5 173 | \$ | 4 663 | \$ | 1 982 | \$ | 1 805 \$ | (3) | | | | | 026 \$ |
| Produits (pertes) autres que d'intérêts ¹ | 8 860 | | 8 387 | 2 149 | | 1 570 | | 428 | | 849 | (252) | | (286) | 11 185 | | 520 |
| Provision (reprise de provision) pour perte sur créances | 929 | | 1 151 | 779 | | 779 | | 26 | | 47 | (103) | | (182) | 1 631 | | 795 |
| Indemnisations d'assurance et charges connexes ¹ | 3 056 | | 2 424 | - | | - | | - | | _ | - | | - | 3 056 | | 424 |
| Charges autres que d'intérêts | 7 754 | | 7 485 | 4 768 | | 4 246 | | 1 542 | | 1 570 | 1 005 | | 715 | 15 069 | | 016 |
| Produits (pertes) avant charge d'impôt sur le résultat | 6 043 | | 5 933 | 1 775 | | 1 208 | | 842 | | 1 037 | (1 157) | | (867) | 7 503 | | 311 |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 1 474 | | 1 470 | 269 | | 92 | | 192 | | 157 | (800) | | (634) | 1 135 | 1 | 085 |
| Quote-part du résultat net d'une participation dans une | | | | | | | | | | | | | | | | |
| entreprise associée, après impôt sur le résultat | | | | 246 | | 209 | | | | | 26 | | 25 | 272 | | 234 |
| Résultat net – comme présenté | 4 569 | | 4 463 | 1 752 | | 1 325 | | 650 | | 880 | (331) | | (208) | 6 640 | 6 | 460 |
| Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite de l'impôt sur le résultat ² | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de | - | | - | - | | _ | | - | | - | 232 | | 238 | 232 | | 238 |
| titres reclassés comme disponibles à la vente | _ | | - | _ | | _ | | _ | | - | (57) | | 89 | (57) | | 89 |
| Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés | | | | | | | | | | | | | | | | |
| aux acquisitions effectuées par les Services de détail | | | | | | | | | | | | | | | | |
| aux États-Unis | _ | | - | - | | 9 | | - | | _ | - | | - | - | | 9 |
| Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services | | | | | | | | | | | | | | | | |
| financiers Chrysler | _ | | _ | - | | _ | | - | | _ | - | | 17 | - | | 17 |
| Frais d'intégration et coûts de transaction directs | | | | | | | | | | | | | | | | |
| liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de | | | | | | | | | | | | | | | | |
| crédit de MBNA Canada | 92 | | 104 | - | | | | _ | | - | - | | - | 92 | | 104 |
| Charges/provision pour litiges et relatives aux litiges | _ | | - | 100 | | 248 | | _ | | - | - | | - | 100 | | 248 |
| Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | _ | | _ | _ | | _ | | _ | | _ | _ | | (120) | _ | | (120) |
| Incidence positive attribuable aux modifications des | _ | | _ | _ | | _ | | _ | | _ | _ | | (120) | _ | | (120) |
| taux d'imposition prévus par la loi | _ | | _ | _ | | _ | | _ | | _ | _ | | (18) | _ | | (18) |
| Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille | | | | | | | | | | | | | (, | | | (.0) |
| de prêts | _ | | _ | _ | | _ | | _ | | _ | 19 | | _ | 19 | | _ |
| Incidence de la mégatempête Sandy | _ | | _ | _ | | 37 | | _ | | _ | _ | | _ | _ | | 37 |
| Frais de restructuration | _ | | _ | _ | | _ | | _ | | _ | 90 | | _ | 90 | | _ |
| Frais de préparation en prévision de la relation déjà | | | | | | | | | | | | | | | | |
| annoncée avec Aimia à l'égard du programme de | | | | | | | | | | | | | | | | |
| fidélisation Aéroplan pour les cartes de crédit Visa et | | | | | | | | | | | | | | | | |
| de l'acquisition connexe des comptes | 20 | | | _ | | _ | | | | - | _ | | | 20 | | |
| Total des rajustements pour les éléments à noter | 112 | | 104 | 100 | | 294 | | | | - | 284 | | 206 | 496 | | 604 |
| Résultat net – rajusté | 4 681 | \$ | 4 567 | \$ 1 852 | \$ | 1 619 | \$ | 650 | \$ | 880 \$ | (47) | \$ | (2) \$ | 7 136 | \$ 7 | 064 \$ |
| (en milliards de dollars canadiens) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Fonds propres ordinaires moyens | 10,8 | \$ | 10,8 | \$ 22,0 | \$ | 21,1 | \$ | 4,2 | \$ | 4,1 \$ | 7,8 | \$ | 5,1 \$ | 44,8 | \$ | 41,1 \$ |
| Actifs pondérés en fonction du risque | 93 | | 87 | 138 | | 111 | | 47 | | 43 | 8 | | 5 | 286 | | 246 |

Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie canadienne est actuellement en situation de croissance modérée et de faible inflation. Après une faible croissance de 1 % au deuxième semestre de 2012, l'économie canadienne s'est raffermie pendant le premier semestre de 2013, le PIB réel ayant progressé de 2,5 % de janvier à mars et de 1,7 % d'avril à juin. À terme, l'économie canadienne devrait s'améliorer, mais sa croissance sera modérée.

Plus précisément, la demande intérieure demeurera probablement modeste, les consommateurs comme les gouvernements s'efforçant de limiter leurs dépenses afin de rééquilibrer leurs finances. Les consommateurs ont déjà commencé à freiner leurs achats à crédit, l'endettement des ménages ayant ralenti pour atteindre sa plus faible croissance en plus de dix ans. Un secteur de l'habitation plus faible dans l'ensemble ne pourra contribuer que modestement à la croissance de l'économie canadienne. Le secteur canadien de l'habitation a repris de la vigueur en 2013, après un ralentissement en 2012 dû au resserrement des règles de crédit hypothécaire. Cependant, on prévoit qu'une détérioration de l'accessibilité au logement limitera la hausse des ventes et des prix dans un avenir prévisible. Dans l'ensemble, la construction a ralenti dans le secteur résidentiel par rapport à l'année précédente, et tout laisse croire que cette tendance se poursuivra au cours des deux prochaines années.

L'inflation au Canada a été faible, la croissance ayant été modérée en 2012 et le marché de détail ayant été tendu à cause de la vive concurrence. Étant donné que des capacités excédentaires devraient persister au cours des prochains trimestres, les tensions inflationnistes ne devraient augmenter que très progressivement. Dans ce

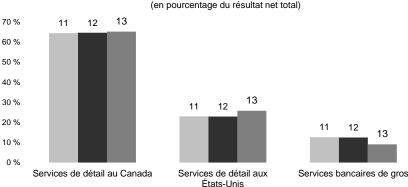
RÉSULTAT NET - COMME PRÉSENTÉ PAR SECTEUR D'EXPLOITATION (en pourcentage du résultat net total) 12 70 % 11 60 % 50 % 40 % 30 % 13 11 12 20 % 12 11 10 % 0 %

RÉSULTAT NET – RAJUSTÉ PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

Services de détail aux

États-Unis

Services bancaires de gros



contexte, il est à prévoir que la Banque du Canada maintiendra les taux d'intérêt à court terme aux niveaux actuels jusqu'à la moitié de 2015, après quoi une augmentation graduelle des taux est probable.

Services de détail au Canada

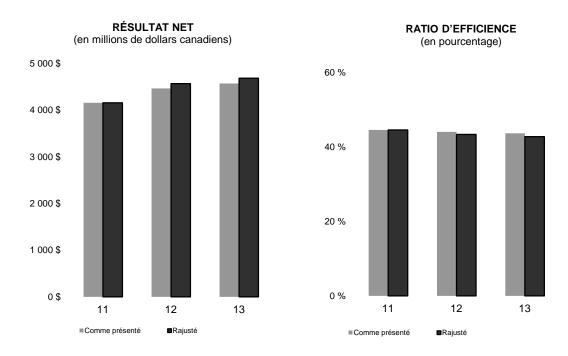
Après une année 2012 difficile, le secteur canadien des exportations s'est amélioré. Une hausse plus notable est prévue l'an prochain, stimulée par une croissance plus forte aux États-Unis et une dépréciation du dollar canadien. Une fois la tendance des exportations mieux établie, les entreprises canadiennes devraient également augmenter leurs investissements. Récemment, la baisse des bénéfices a freiné les dépenses en immobilisations, mais une reprise de la croissance des bénéfices est attendue dans un proche avenir.

L'économie américaine continue de s'améliorer, grâce au rebond du secteur privé et du secteur de l'habitation. Toutefois, les hausses d'impôt et les compressions des dépenses gouvernementales ont freiné la croissance économique générale des États-Unis. Malgré ces contraintes budgétaires, la croissance de l'emploi est demeurée relativement forte et le taux de chômage devrait reculer encore au cours des deux prochaines années. Dans ce contexte d'amélioration des facteurs économiques fondamentaux, la Réserve fédérale des États-Unis pourrait bien réduire son programme extraordinaire d'achats d'actifs dès le début de 2014. L'inflation a été faible et toute hausse devrait être progressive au cours des prochains trimestres. Par conséquent, on s'attend à ce que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (la Réserve fédérale des États-Unis) maintienne vraisemblablement les taux d'intérêt aux niveaux actuels jusqu'à la moitié de 2015. La croissance économique des États-Unis devrait continuer de dépasser celle du Canada au cours des prochaines années.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Services de détail au Canada

Les Services de détail au Canada offrent un éventail complet de produits et services aux clients des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada.



| TABLEAU 16 : PRODUITS | | | |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| (en millions de dollars canadiens) | | | |
| | 2013 | 2012 | 2011 |
| Crédit à la consommation | 3 686 \$ | 3 594 \$ | 2 627 \$ |
| Prêts immobiliers garantis | 2 006 | 1 901 | 1 946 |
| Dépôts des particuliers | 2 826 | 2 809 | 2 753 |
| Services bancaires aux entreprises | 2 232 | 2 170 | 2 060 |
| Gestion de patrimoine | 2 917 | 2 668 | 2 682 |
| Assurance | 3 825 | 3 673 | 3 439 |
| Divers ¹ | 290 | 178 | 146 |
| Total | 17 782 \$ | 16 933 \$ | 15 653 \$ |

Les produits divers comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance, et les produits tirés des autres services en succursale.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un résultat rajusté record de 4 681 millions de dollars en 2013, et d'un ratio d'efficience rajusté record de 42,7 % dans un contexte d'exploitation difficile.
- La TD deviendra le principal émetteur de cartes de crédit Visa Aéroplan le 1^{er} janvier 2014 et a accepté de faire l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC.
- Forte croissance du volume des dépôts dans les comptes-chèques et comptes d'épargne en raison des efforts déployés pour l'acquisition de comptes et la fidélisation de clients importants.
- Toujours au premier rang pour la part de marché des dépôts de particuliers et au deuxième rang pour la part de marché des prêts aux particuliers.
- Atteinte du premier rang pour la part de marché de cartes de crédit au Canada.
- Les services bancaires aux entreprises ont généré une forte croissance du volume de prêts de 13 % et sont toujours au deuxième rang pour la part de marché des dépôts et des prêts.
- Accent maintenu sur le service à la clientèle et la commodité en misant sur les services bancaires mobiles et en ligne, et ouverture de 19 nouvelles succursales en 2013.
- Le site de la TD est le site Web de services bancaires le plus visité au Canada. La TD est au premier rang pour le nombre de clients des services bancaires mobiles et en ligne.
- L'entreprise canadienne spécialisée dans le placement direct a conservé sa position de leader du marché, tant pour le volume des actifs que pour celui des opérations, et a continué d'investir dans l'avenir avec le lancement d'une plateforme de négociation active améliorée. Au quatrième trimestre de 2013, la TD a annoncé la vente des services institutionnels canadiens et a conclu la vente des services institutionnels au Royaume-Uni le 13 novembre 2013.
- Gestion de Placements TD (GPTD), gestionnaire des Fonds Mutuels TD, a enregistré des fonds gérés records. Plusieurs fonds TD ont remporté des prix Lipper dans leur catégorie respective, soit les rendements sur trois ans, cinq ans et dix ans.

- Les primes brutes d'assurance souscrites de TD Assurance ont augmenté de 6 %. Pour les produits d'assurances multirisques de la TD, le niveau des primes d'assurance attribuable aux groupes d'affinités a monté de 10 % et la TD a conservé le premier rang du marché de l'assurance directe pour l'assurance habitation et auto et le deuxième rang quant à l'assurance individuelle.
- Reconnue comme un leader de l'industrie en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
 - Premier rang parmi les cinq grandes banques canadiennes au classement de J.D. Power and Associates, entreprise mondiale de services de renseignements à caractère commercial, pour la satisfaction de la clientèle pour une huitième année d'affilée. L'étude 2013 sur la satisfaction de la clientèle des services bancaires de détail canadiens est fondée sur les réponses de plus de 20 000 clients.
 - Parmi les cinq grandes banques au pays, TD Canada Trust s'est classée au premier rang pour l'excellence du service à la clientèle pour une neuvième année d'affilée, selon l'entreprise mondiale d'études de marché Ipsos.

ENJEUX DE 2013

- Contexte de faibles taux d'intérêt entraînant une compression des marges.
- · Concurrence féroce pour l'acquisition de nouveaux clients entre les grandes banques canadiennes et les autres concurrents.
- Croissance ralentie des prêts de détail en raison de la faiblesse de la croissance économique et de la hausse du niveau d'endettement des consommateurs.
- Les volumes d'opérations des services de placement direct se sont améliorés, bien qu'ils soient demeurés inférieurs aux niveaux historiques, ce qui a eu une incidence sur le taux de croissance des produits tirés des services de placement direct.
- Les activités d'assurances multirisques ont connu une évolution défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, notamment dans le marché de l'assurance auto en Ontario, ainsi qu'une hausse des coûts d'indemnisation attribuable à des événements météorologiques violents, comme les inondations survenues dans le sud de l'Alberta et dans la région du Grand Toronto au troisième trimestre de 2013. Par conséquent, les produits d'assurance ont baissé de façon importante par rapport à un an plus tôt.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

Les grandes banques du pays ainsi que quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence accrue rend difficile de maintenir une croissance des parts de marché et de préserver les avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Un service à la clientèle et une commodité exceptionnels, et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion efficace des charges sont la clé de notre succès continu. La réussite dans le secteur fortement concurrentiel de la gestion de patrimoine repose sur la capacité à différencier l'expérience client en offrant les bons produits, services et outils et les bonnes solutions pour répondre aux besoins de notre clientèle. Au Canada, TD Assurance exerce ses activités tant dans l'industrie des assurances multirisques que celle de l'assurance de personnes. L'industrie canadienne des assurances multirisques est fragmentée et concurrentielle, et se compose de sociétés offrant de l'assurance aux particuliers et aux entreprises tandis que l'industrie canadienne de l'assurance de personnes est constituée de plusieurs grands concurrents.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services de détail au Canada se présente comme suit :

- Fournir constamment une expérience client légendaire dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnus comme un employeur de choix.
- Tirer parti du dynamisme de nos secteurs à forte croissance.
- Rendre l'expérience client et employé simple, rapide et facile afin de favoriser l'efficience.
- Investir dans l'avenir pour dégager un rendement supérieur des résultats de façon constante.

| TABLEAU 17 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA | | | | | | |
|--|--------|----|--------|----|--------|----|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | |
| | 2013 | | 2012 | | 2011 | |
| Produits d'intérêts nets | 8 922 | \$ | 8 606 | \$ | 7 734 | \$ |
| Produits autres que d'intérêts | 8 860 | | 8 387 | | 7 919 | |
| Total des produits – comme présenté | 17 782 | | 16 993 | | 15 653 | |
| Total des produits – rajusté | 17 782 | | 17 029 | | 15 653 | |
| Provision pour pertes sur créances | 929 | | 1 151 | | 824 | |
| Indemnisations d'assurance et charges connexes | 3 056 | | 2 424 | | 2 178 | |
| Charges autres que d'intérêts – comme présentées | 7 754 | | 7 485 | | 6 958 | |
| Charges autres que d'intérêts – rajustées | 7 602 | | 7 381 | | 6 958 | |
| Résultat net – comme présenté | 4 569 | \$ | 4 463 | \$ | 4 154 | \$ |
| Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹ | | | | | | |
| Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille | | | | | | |
| de cartes de crédit de MBNA Canada | 92 | | 104 | | _ | |
| Frais de préparation en prévision de la relation déjà annoncée avec Aimia à l'égard du programme | | | | | | |
| de fidélisation Aéroplan pour les cartes de crédit Visa et de l'acquisition connexe des comptes | 20 | | _ | | _ | |
| Résultat net – rajusté | 4 681 | \$ | 4 567 | \$ | 4 154 | \$ |
| Principaux volumes et ratios | | | | | | |
| Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté ² | 42,3 | % | 41,3 | % | 38,1 | % |
| Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ² | 43,3 | % | 42,3 | % | 38,1 | % |
| Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – comme présentée | 2,92 | % | 2,95 | % | 2,89 | % |
| Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – rajustée | 2,92 | % | 2,96 | % | 2,89 | % |
| Ratio d'efficience – comme présenté | 43,6 | | 44,0 | | 44,5 | |
| Ratio d'efficience – rajusté | 42,7 | % | 43,3 | % | 44,5 | % |
| Nombre de succursales de détail au Canada | 1 179 | | 1 168 | | 1 150 | |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein | 39 535 | | 41 971 | | 41 464 | |

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² À compter de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs d'exploitation pour s'aligner sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, soit à un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 %. Les mesures du rendement des secteurs d'exploitation reposeront dorénavant sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement dans les périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services de détail au Canada ont affiché un résultat net record pour l'exercice de 4 569 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour l'exercice a atteint un montant record de 4 681 millions de dollars, une hausse de 114 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté s'explique surtout par une croissance des volumes de prêts et de dépôts, une augmentation des actifs du côté des activités de gestion de patrimoine, une baisse des pertes sur créances et une gestion efficace des dépenses, le tout en partie contrebalancé par la diminution des bénéfices des activités d'assurance. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté pour l'exercice a été de 42,3 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 43,3 % pour l'exercice, contre respectivement 41,3 % et 42,3 % pour l'exercice précédent.

Les produits comme présentés pour l'exercice ont atteint 17 782 millions de dollars, soit une augmentation de 789 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits rajustés pour l'exercice se sont élevés à 17 782 millions de dollars, en hausse de 753 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés de 280 millions de dollars, ou de 3 %, est surtout attribuable à la croissance appréciable des volumes de prêts et de dépôts et à la hausse des produits de refinancement hypothécaire, le tout en partie contrebalancé par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 473 millions de dollars, ou 6 %, surtout en raison de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, d'une croissance plus élevée des honoraires liés aux volumes, de la solidité des volumes d'opérations des services de placement direct, de la remontée du marché des actions et de la hausse des produits d'assurance. La marge sur les actifs productifs moyens comme présentée a diminué de 3 points de base (pdb), tandis que la marge sur les actifs productifs moyens rajustée a diminué de 4 pdb essentiellement en raison de la réduction des marges sur les dépôts due à la faiblesse des taux.

La croissance du volume des prêts des services bancaires aux particuliers a été freinée pendant tout l'exercice par la faible croissance du marché de l'habitation, une baisse des emprunts des ménages et les changements réglementaires sur le marché canadien qui ont resserré les critères d'admissibilité pour les prêts hypothécaires. En regard de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 8,9 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,3 milliard de dollars, ou 2 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation sont restés relativement stables. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5,2 milliards de dollars, ou 13 %, ce qui représente une augmentation de la part de marché. Le volume moyen des dépôts de particuliers a augmenté de 6,3 milliards de dollars, ou 4 %, en raison de la forte croissance des dépôts de base dans les comptes-chèques et les comptes d'épargne, en partie contrebalancée par une diminution du volume des dépôts à terme. Le volume moyen des dépôts d'entreprises a augmenté de 5,2 milliards de dollars, ou 8 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 35 milliards de dollars, ou 14 %, alors que les actifs gérés ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout du fait de la croissance des nouveaux actifs de clients au cours de la période et de l'appréciation de ces actifs.

La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 929 millions de dollars, soit une baisse de 222 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 882 millions de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 206 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par une amélioration de la performance de crédit, de meilleures stratégies de recouvrement et un nombre plus faible de faillites. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 47 millions de dollars, soit une baisse de 16 millions de dollars en raison de l'augmentation des recouvrements. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,30 %, en baisse de 9 pdb par rapport à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 882 millions de dollars, en baisse de 118 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour l'exercice ont été de 3 056 millions de dollars, en hausse de 632 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une évolution défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, notamment dans le marché de l'assurance auto en Ontario, ainsi que d'une hausse des coûts d'indemnisation associée à la croissance des volumes et à des événements météorologiques.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont été de 7 754 millions de dollars, en hausse de 269 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour l'exercice se sont élevées à 7 602 millions de dollars, en hausse de 221 millions de dollars, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'accroissement des frais relatifs au personnel, y compris la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, des investissements dans les initiatives conçues pour faire croître le secteur et de la croissance des volumes, en partie contrebalancé par les initiatives visant à augmenter la productivité.

L'effectif moyen a été diminué de 2 436 équivalents temps plein (ETP), ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'un transfert d'ETP au secteur Siège social. Le ratio d'efficience comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 43,6 %, tandis que le ratio d'efficience rajusté s'est détérioré pour atteindre 42,7 %, comparativement à respectivement 44,0 % et 43,3 % pour l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers La TD a connu une forte croissance des volumes de dépôts et a maintenu sa part du marché en déployant des efforts pour l'acquisition de comptes et la fidélisation de clients importants. La part de marché des dépôts à terme a diminué, la croissance des activités ayant été freinée par l'accroissement des coûts, la présence de réseaux non exclusifs et l'achat par les clients pour d'autres produits de placement. Le secteur a compensé en grande partie l'incidence du contexte de faibles taux d'intérêt par des stratégies de fixation de prix et d'investissement.
- Prêts à la consommation Les volumes de prêts à la consommation ont continué de croître, mais à un rythme plus lent que les dernières années. La TD a
 maintenu sa part dominante du marché des prêts immobiliers garantis, en déployant des efforts de fidélisation de sa clientèle.
- Cartes de crédit et Services commerciaux La croissance des bénéfices s'est poursuivie en 2013, soutenue par l'amélioration de la qualité du crédit et la croissance des volumes. La direction a priorisé la croissance continue, l'intégration de MBNA et l'entente conclue avec Aéroplan qui a été récemment annoncée.
- Financement auto TD au Canada Le secteur a accru son portefeuille dans un marché concurrentiel en offrant des solutions de financement aux concessionnaires, en proposant des options de financement souples pour l'achat de véhicules et en continuant de soigner le service à la clientèle.

Services bancaires aux entreprises

- Services bancaires commerciaux Les investissements continus dans les ressources en contact direct avec les clients dans les marchés stratégiques ont
 amené l'acquisition de nouveaux clients et, du même coup, une croissance des volumes et des gains de part de marché. La croissance des volumes de prêts et
 de dépôts a été en partie contrebalancée par une diminution des marges. Les pertes sur créances ont diminué et se situent au seuil minimal des niveaux
 normalisés.
- Services bancaires aux petites entreprises De nouveaux investissements ont été faits dans les infrastructures de dépôt et de crédit pour accélérer la mise en marché des produits et services et pour améliorer le service à la clientèle. La croissance des volumes pour l'exercice a été en grande partie effacée par la baisse des marges. Les pertes sur créances sont restées relativement stables.

Placement direct

TD Waterhouse Direct Investing offre une gamme complète de produits et de services aux investisseurs de détail autonomes et est le principal service de
placement direct sur le plan des actifs administrés et du volume d'opérations. En Europe, TD Direct Investing propose une vaste gamme de produits
disponibles à des fins de négociation et d'investissement, y compris la négociation d'actions du Royaume-Uni et internationales, avec un accès direct à
17 marchés.

Activités de conseil de gestion de patrimoine

• Les activités de conseils comprennent la planification financière, le service de courtage traditionnel et les services à la clientèle privée, et sont intégrées à nos activités de services bancaires de détail et commerciales au Canada. Elles fournissent des solutions de placement et des conseils qui tiennent compte des différents niveaux d'actifs des clients et de la complexité des produits afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs en matière de protection, de croissance et de transition du patrimoine.

Gestion de placement

• GPTD est un gestionnaire de placements de premier plan qui possède de solides compétences en gestion de placements auprès des clients institutionnels et de détail. Fonds Mutuels TD, chef de file dans le secteur des fonds communs de placement au Canada, offre une gamme très diversifiée de fonds communs de placement et de portefeuilles gérés de façon professionnelle. Les activités de placements institutionnels de GPTD dominent le marché au Canada et comptent parmi leurs clients des caisses de retraite, des fonds de dotation et des sociétés de premier plan au Canada. Toutes les unités de gestion d'actifs travaillent en étroite collaboration avec d'autres entreprises de la TD, y compris les secteurs des activités de conseils de gestion de patrimoine et des activités bancaires de détail, afin d'harmoniser les produits et services dans le but d'offrir à la clientèle une expérience client unique.

Assurance

- En assurances multirisques, la TD domine la distribution directe de produits d'assurance et est le deuxième assureur de personnes en importance au Canada, et le chef de file national dans le marché des groupes d'affinités, offrant des produits d'assurance habitation et auto aux membres de groupes d'affinités comme les associations professionnelles, les universités et les groupes d'employeurs, et d'autres clients, par l'entremise des canaux directs.
- En assurance de personnes, la TD offre des produits de protection du crédit et d'assurance voyage distribués essentiellement par les succursales de TD Canada Trust. D'autres produits d'assurance de personnes simples, comme l'assurance temporaire, l'assurance pour les maladies graves, les accidents et la maladie, et des produits de protection du solde de carte de crédit sont distribués par les canaux de distribution directe.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2014

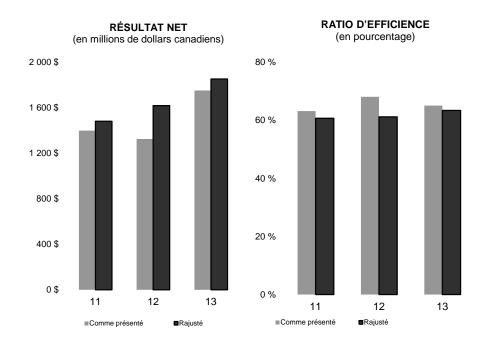
Nous continuerons de mettre l'accent sur notre position de leader en matière de service à la clientèle et de commodité légendaires dans tous les canaux. Notre engagement à investir dans toutes nos activités nous positionne favorablement pour une croissance à long terme. Nous nous attendons à une croissance modérée du résultat en 2014, étant donné que les taux de pertes sur créances se stabilisent. Nous prévoyons que le taux de croissance des prêts de détail se maintiendra généralement aux niveaux atteints pour l'exercice considéré. La croissance des prêts aux entreprises devrait demeurer forte, pendant que nous continuons de prioriser l'acquisition de parts de marché. La croissance des nouveaux actifs du côté des activités de gestion de patrimoine devrait se poursuivre; toutefois, les avantages créés par l'appréciation des actifs au cours du prochain exercice dépendront du rendement des marchés financiers. En ce qui a trait aux demandes d'indemnisation et aux charges du côté des activités d'assurance, les perspectives dépendent de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques. Au cours du prochain exercice, nous nous attendons à ce que la pression à la baisse sur les marges soit modeste, faisant sursauter nos marges trimestrielles en fonction de la combinaison des produits, des facteurs saisonniers et des fluctuations des taux. Les taux de pertes sur créances devraient demeurer relativement stables; toutefois, après une baisse récemment, les faillites personnelles devraient revenir à un niveau plus normal au cours du prochain exercice. Nous prévoyons atténuer l'incidence de ces pressions par l'amélioration de la productivité et une gestion serrée de la croissance des charges. L'essor de nos affaires de cartes de crédit se poursuivra, en particulier par la concrétisation de notre entente récente avec Aéroplan.

Nos principales priorités pour 2014 sont les suivantes :

- Offrir un service à la clientèle légendaire dans tous les canaux de distribution.
- Poursuivre la croissance de nos secteurs en misant sur les plateformes dans lesquelles nous avons fait des investissements stratégiques.
- Offrir un service et des conseils intégrés sur les marchés locaux, dans toutes les sphères de nos activités et dans tous nos canaux.
- Continuer à rehausser la productivité pour améliorer l'expérience client, la satisfaction du personnel et la valeur pour les actionnaires.
- Continuer de renforcer l'engagement des employés et d'être reconnus comme un employeur de choix.
- Mettre à profit l'excellence de nos capacités de gestion de placements pour assurer la croissance de nos activités de fonds communs de placements et de gestion de placements institutionnels.
- Miser sur notre leadership dans le secteur des activités de placement direct en proposant de nouvelles solutions clients et en améliorant l'expérience client.
- Examiner et peaufiner les produits d'assurance pour s'assurer qu'ils sont concurrentiels, qu'ils procurent à nos clients la protection dont ils ont besoin et qu'ils sont faciles à comprendre.
- Travailler en collaboration avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les organismes du secteur pour faire en sorte que les Canadiens aient accès à des produits d'assurance habitation et auto à coûts abordables.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION Services de détail aux États-Unis

Le secteur Services de détail aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, America's Most Convenient Bank, une gamme complète de services bancaires à près de 8 millions de clients, dont des particuliers, des entreprises et des gouvernements.



| (en millions de dollars) | | | | | | | | | | | | |
|--|------------|-------------------|---------|----|------------|----|------------|----|------------|--------------------|------------|--|
| | | Dollars canadiens | | | | | | | Dolla | Dollars américains | | |
| | 31 octobre | 31 | octobre | | 31 octobre | | 31 octobre | | 31 octobre | | 31 octobre | |
| | 2013 | | 2012 | | 2011 | | 2013 | | 2012 | | 2011 | |
| Prêts à la consommation | 56 238 | \$ | 43 721 | \$ | 35 004 | \$ | 53 935 | \$ | 43 765 | \$ | 35 120 | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 53 996 | | 47 546 | | 43 057 | | 51 785 | | 47 594 | | 43 200 | |
| Titres de créance classés comme prêts | 2 459 | | 2 898 | | 3 804 | | 2 359 | | 2 901 | | 3 817 | |
| Titres de placement | 33 065 | | 37 354 | | 43 562 | | 31 711 | | 37 391 | | 43 706 | |
| Autres actifs | 4 662 | | 2 242 | | 2 695 | | 4 471 | | 2 244 | | 2 703 | |
| Total Total | 150 420 | \$ | 133 761 | \$ | 128 122 | \$ | 144 261 | \$ | 133 895 | \$ | 128 546 | |

¹ Exclusion faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un résultat rajusté record de 1 815 millions de dollars US, soit une hausse de 13 %, dans un contexte d'exploitation difficile.
- Gain de part de marché rentable tant pour les prêts que pour les dépôts, tout en maintenant une excellente qualité du crédit.
- Croissance interne des prêts de 9 milliards de dollars US, ou 10 %, et des dépôts de 17 milliards de dollars US, ou 10 %, durant une période de lente reprise économique.
- Maintien du leadership pour le service à la clientèle et la commodité grâce à nos heures d'ouverture plus étendues que celles de nos concurrents dans nos marchés du Maine jusqu'à la Floride.
- Investissement soutenu dans la croissance de l'entreprise.
- Amélioration de la qualité des actifs dans l'ensemble du portefeuille.
- Reconnaissance comme la meilleure grande banque («Best Big Bank») en Amérique de 2013 par le magazine Money.
- Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis en mars 2013.

ENJEUX DE 2013

- Modifications de lois et de règlements qui ont eu une incidence sur le contexte d'exploitation, les produits et le résultat de TD Bank.
- Faiblesse des taux d'intérêt et concurrence accrue qui ont exercé une pression constante sur les marges.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

L'industrie bancaire américaine a été marquée par un nombre important de regroupements ces dernières années. Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans toutes les industries. Les banques américaines subissent une concurrence féroce de la part d'autres banques et d'institutions financières comme les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients au moyen d'initiatives novatrices pour la commodité et le service à la clientèle dans les régions où nous menons nos activités, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'emploi de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'optimisation des activités rémunérées à la commission et le contrôle

efficace des charges d'exploitation. Aux États-Unis, l'industrie de la gestion de patrimoine est vaste mais la concurrence est plus fragmentée et englobe les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés de fonds communs de placement indépendantes, les courtiers à escompte, les courtiers traditionnels et les sociétés de gestion d'actifs indépendantes. Du Maine à la Floride, la Banque rivalise avec des banques tant nationales que régionales, et avec des organisations de gestion de patrimoine non bancaires.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services de détail aux États-Unis se présente comme suit :

- Nous concentrer sur les activités bancaires de détail et commerciales dans les marchés à croissance élevée ainsi que le long du littoral est des États-Unis.
- Surpasser nos concurrents grâce à un service et une commodité incomparables et en offrant à un client des services bancaires intégrés.
- Rendre les clients fiers d'être associés à la Banque TD.
- Être un milieu de travail formidable et inclusif attirer, former et retenir les gens les plus talentueux.
- · Exercer nos activités avec excellence.
- Prendre uniquement les risques que nous comprenons et pouvons gérer, et faire preuve de prudence dans le déploiement de capitaux sans dépasser le cadre bien défini d'appétit pour le risque.

| TABLEAU 21 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS ¹ | | | | | | | | | |
|---|--------|----------|--------|-------|----------|----------|--------|----------|-----------|
| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | | | 5.11 | | | | | | , |
| <u>-</u> | 2012 | | | ars c | anadiens | 2012 | | ars a | méricains |
| | 2013 | | 2012 | | 2011 | 2013 | 2012 | | 2011 |
| Produits d'intérêts nets | 5 173 | \$ | 4 663 | \$ | 4 390 \$ | 5 070 \$ | 4 643 | \$ | 4 453 \$ |
| Produits autres que d'intérêts | 2 149 | | 1 570 | | 1 441 | 2 103 | 1 565 | | 1 463 |
| Total des produits – comme présenté | 7 322 | | 6 233 | | 5 831 | 7 173 | 6 208 | | 5 916 |
| Total des produits – rajusté | 7 322 | | 6 233 | | 5 831 | 7 173 | 6 208 | | 5 916 |
| Provision pour pertes sur créances – prêts | 762 | | 652 | | 534 | 746 | 651 | | 541 |
| Provision pour pertes sur créances – titres de créance | | | | | | | | | |
| classés comme prêts | (32) | | 12 | | 75 | (31) | 12 | | 75 |
| Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi | | | | | | | | | |
| une perte de valeur ² | 49 | | 115 | | 78 | 49 | 115 | | 82 |
| Provision pour pertes sur créances – comme présentée | 779 | | 779 | | 687 | 764 | 778 | | 698 |
| Provision pour pertes sur créances – rajustée | 779 | | 725 | | 687 | 764 | 723 | | 698 |
| Charges autres que d'intérêts – comme présentées | 4 768 | | 4 246 | | 3 684 | 4 671 | 4 228 | | 3 735 |
| Charges autres que d'intérêts – rajustées | 4 642 | | 3 815 | | 3 542 | 4 545 | 3 799 | | 3 589 |
| Résultat net des Services de détail aux États-Unis – | | | | | | | | | |
| comme présenté ³ | 1 506 | \$ | 1 116 | \$ | 1 192 \$ | 1 474 \$ | 1 111 | \$ | 1 209 \$ |
| Rajustements pour les éléments à noter ⁴ | | | | | | | | - | |
| Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés | | | | | | | | | |
| aux acquisitions effectuées par les Services de détail | | | | | | | | | |
| aux États-Unis | _ | | 9 | | 82 | _ | 9 | | 84 |
| Charges/provision pour litiges et liées aux litiges | 100 | | 248 | | _ | 100 | 247 | | _ |
| Incidence de la mégatempête Sandy | _ | | 37 | | _ | _ | 37 | | _ |
| Résultat net des Services de détail aux États-Unis | | | | | | | | | |
| – rajusté ³ | 1 606 | \$ | 1 410 | \$ | 1 274 \$ | 1 574 \$ | 1 404 | \$ | 1 293 \$ |
| Quote-part du résultat net d'une participation dans une | | | | | | | | | |
| entreprise associée, après impôt sur le résultat | 246 | | 209 | | 207 | 241 | 207 | | 210 |
| Résultat net – rajusté | 1 852 | \$ | 1 619 | \$ | 1 481 \$ | 1 815 \$ | 1 611 | \$ | 1 503 \$ |
| Résultat net – comme présenté | 1 752 | | 1 325 | | 1 399 \$ | 1 715 \$ | 1 318 | | 1 419 \$ |
| Principaux volumes et ratios | | <u> </u> | . 020 | Ψ | . σσσ φ | | | <u> </u> | 4 |
| Rendement des fonds propres sous forme d'actions | | | | | | | | | |
| ordinaires – comme présenté ⁵ | 8,0 | % | 6.3 | % | 7,4 % | 8,0 % | 6,3 | % | 7,4 % |
| Rendement des fonds propres sous forme d'actions | 0,0 | 70 | 0,0 | 70 | 7,4 70 | 0,0 70 | 0,0 | 70 | 7,4 / |
| ordinaires – rajusté ⁵ | 8,4 | % | 7.7 | % | 7,9 % | 8,4 % | 7,7 | % | 7,9 % |
| Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ⁶ | 3.66 | | 3,60 | | 3,73 % | 3,66 % | . , . | | 3,73 % |
| Ratio d'efficience – comme présenté | 65,1 | % | | % | 63,2 % | 65,1 % | | % | 63,2 % |
| Ratio d'efficience – confine presente | 63,4 | | 61,2 | | 60,7 % | 63,4 % | | | 60,7 % |
| Nombre de succursales de détail aux États-Unis | 1 317 | /0 | 1 315 | /0 | 1 281 | 1 317 | 1 315 | /0 | 1 281 |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein | 25 247 | | 25 340 | | 24 528 | 25 247 | 25 340 | | 24 528 |
| Nombre moyen a equivalents temps pient | 23 247 | | 20 040 | | 24 320 | 23 241 | 25 540 | | 24 326 |

¹ Les produits et les charges se rapportant à Target sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé et les charges autres que d'intérêts comprennent nos charges liées à l'entreprise et les sommes dues à Target Corporation en vertu de l'entente visant le programme de cartes de crédit.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis, en dollars canadiens, pour l'exercice s'est établi à 1 752 millions de dollars, soit une hausse de 427 millions de dollars, ou 32 %, comparativement à l'exercice précédent. La hausse du résultat net comme présenté est principalement attribuable à la solide croissance des prêts et des dépôts, aux acquisitions de Target et d'Epoch, aux profits tirés de la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts et à la diminution des charges pour litiges, le tout en partie contrebalancé par la hausse des dépenses pour soutenir la croissance et la diminution des marges. TD Ameritrade a contribué un résultat net à hauteur de 246 millions de dollars, soit 18 % de plus, résultat de la hausse des produits tirés des transactions et des actifs.

² Comprend tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

³ Les résultats excluent l'incidence liée à TD Ameritrade.

⁴ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

⁵ À compter de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs d'exploitation pour s'aligner sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, soit à un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 %. Les mesures du rendement des secteurs d'exploitation reposeront dorénavant sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

⁶ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

Le résultat net rajusté a été de 1 815 millions de dollars US, une augmentation de 204 millions de dollars US, ou 13 %. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, à une hausse des produits tirés des comptes à honoraires et à la hausse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts, en partie contrebalancées par la hausse des dépenses pour soutenir la croissance et la diminution des marges.

Les produits du secteur Services de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto, des cartes de crédit et des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour l'exercice ont été de 7 173 millions de dollars US, une augmentation de 965 millions de dollars US, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'inclusion de produits tirés de Target, l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et les profits sur les ventes de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts, en partie contrebalancés par la diminution des marges et la désactualisation des prêts. Compte non tenu de Target, les prêts moyens ont augmenté de 11 milliards de dollars US, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, les prêts aux particuliers moyens ayant enregistré une hausse de 7 milliards de dollars US, ou 19 %, et les prêts aux entreprises moyens, une hausse de 4 milliards de dollars US, ou 8 %. Au cours de l'exercice considéré, en raison de Target, un encours de 6 milliards de dollars US sur les cartes de crédit a été ajouté. Les dépôts moyens ont progressé de 17 milliards de dollars US, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, y compris une hausse de 9 milliards de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. La marge sur les actifs productifs moyens pour l'exercice s'est établie à 3,66 %, une augmentation de 6 pdb en regard de l'exercice précédent qui découle surtout de l'incidence de Target, contrebalancée en partie par la compression de la marge sur les activités de base.

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour l'exercice s'est élevée à 764 millions de dollars US, soit une diminution de 14 millions de dollars US, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour l'exercice a atteint 764 millions de dollars US, en hausse de 41 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 638 millions de dollars US, soit une hausse de 247 millions de dollars US, ou 63 %, par rapport à l'exercice précédent, attribuable surtout à Target et à une augmentation des provisions pour les prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 155 millions de dollars US, une diminution de 165 millions de dollars US, ou 52 %, en regard de l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,75 %, soit 3 pdb de moins qu'à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, atteignaient 1,3 % au 31 octobre 2013, contre 1,2 % au 31 octobre 2012. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 0,9 milliard de dollars US au 31 octobre 2013 contre 1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont atteint 4 671 millions de dollars US, une augmentation de 443 millions de dollars US, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont atteint 4 545 millions de dollars US, en hausse de 746 millions de dollars US, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des charges liées à Target, des investissements dans de nouvelles succursales et d'autres initiatives planifiées, le tout en partie neutralisé par des gains de productivité.

Le nombre moyen d'ETP pour l'exercice a baissé de 93, atteignant une moyenne stable en comparaison de celle de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience comme présenté pour l'exercice s'est amélioré pour atteindre 65,1 %, en regard de 68,1 % pour l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficience rajusté pour l'exercice s'est détérioré, s'établissant à 63,4 %, en regard de 61,2 % pour l'exercice précédent principalement en raison de la forte croissance interne.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers Nos produits comprennent une grande variété de produits de comptes-chèques et de comptes d'épargne, ainsi que des produits du marché monétaire et des certificats de dépôt. Nous avons continué de miser sur notre réputation de «banque américaine la plus pratique» en ouvrant 24 nouvelles succursales à l'exercice 2013. Nous affichons une forte croissance sur douze mois induite par les succursales existantes et une offre de produits concurrentiels.
- Prêts à la consommation Les principaux produits que nous offrons, qui sont les prêts sur valeur domiciliaire et les lignes de crédit, les prêts sur cartes de crédit et les prêts-auto offerts par l'entremise d'un réseau de concessionnaires automobiles, ont poursuivi leur croissance interne et au moyen d'acquisitions stratégiques. Les taux de pertes sur prêts se sont améliorés en regard de l'exercice précédent et sont restés semblables aux taux de pertes de l'industrie.
- Crédit immobilier garanti Nous offrons différents produits hypothécaires, y compris des prêts à taux fixe et à taux variable, par l'entremise de notre groupe de prêts résidentiels. Nous avons gagné une part de marché rentable et accru la clientèle de l'entreprise, grâce à une augmentation des montages et à une excellente qualité de crédit, pendant une période économique difficile. Les montages hypothécaires sur place représentent un élément central clé de la promotion des ventes croisées.
- Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants Nous offrons des produits spécialisés conçus pour les petites entreprises, y compris
 une gamme de produits de dépôts et de prêts, dont des prêts hypothécaires à long terme aux entreprises, des lignes de crédit, des prêts sur cartes de crédit et
 des prêts aux petites entreprises. Le groupe des services bancaires aux petites entreprises demeure au premier rang des prêteurs aux petites entreprises sur la
 plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit
 et de crédit, et ce, dans plus de 17 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

Services bancaires commerciaux

Services bancaires commerciaux – Les Services bancaires commerciaux offrent aux clients commerciaux une gamme complète de produits de crédit et de services connexes. Nous répondons aux besoins financiers de nombreux clients commerciaux, notamment ceux qui cherchent une solution d'emprunt particulière par l'intermédiaire de nos groupes de crédit spécialisés dans des secteurs comme les soins de santé, l'immobilier d'affaires, le crédit garanti par des actifs, le financement d'équipement et les services commerciaux aux concessionnaires. La demande de prêts commerciaux et industriels a augmenté considérablement tandis que la demande de biens immobiliers commerciaux est demeurée relativement faible, ce qui a donné lieu à une solide croissance générale des prêts avec des écarts de taux concurrentiels. La croissance des volumes des prêts commerciaux a été nettement supérieure à celle de nos concurrents. Les pertes sur prêts ont continué de baisser dans le portefeuille et la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle de l'industrie.

Gestion de patrimoine

- Les activités de conseils offrent des services à la clientèle privée et sont intégrées à nos activités de services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Elles fournissent des solutions de placement et des conseils qui tiennent compte des différents niveaux d'actifs des clients et de la complexité des produits afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs en matière de protection, de croissance et de transition du patrimoine.
- Les activités de gestion de placements aux États-Unis comprennent les activités américaines de placements institutionnels de GPTD et d'Epoch Investment Partners, Inc., acquis en 2013. Epoch gérait des actifs de 38 milliards de dollars au 31 octobre 2013 pour des clients institutionnels et des clients nantis surtout aux États-Unis et au Canada. Ces deux unités de gestion d'actifs travaillent en étroite collaboration avec d'autres entreprises de la TD, y compris les secteurs des activités de conseils et des activités bancaires de détail, afin d'harmoniser les produits et services dans le but d'offrir à la clientèle une expérience client unique.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2014

Selon nos hypothèses pour 2014, la croissance économique devrait rester modeste quoique variable, et les taux d'intérêt à court terme devraient rester bas, alors que les taux à long terme devraient se maintenir à des taux historiquement bas, tout en affichant une certaine volatilité. Nous prévoyons que la concurrence en ce qui a trait aux prêts restera intense, le crédit devrait se maintenir, alors que les nouveautés en matière de règlements continueront de poser des défis. Les résultats devraient être caractérisés par une hausse de la marge d'intérêts nette en raison de l'incidence de l'inclusion de Target pendant un exercice complet et du réinvestissement des actifs à des taux supérieurs, le tout contrebalancé par la diminution des profits tirés des valeurs mobilières et la hausse des provisions pour pertes sur créances. Nous devrions continuer de surpasser nos concurrents, mais la croissance des prêts devrait ralentir, en grande partie à cause de la diminution des niveaux de refinancement des prêts hypothécaires. Nous continuerons de nous concentrer sur l'atténuation de la croissance des dépenses, tout en investissant dans la croissance et dans la conformité aux règlements. En raison de ces hypothèses, nous nous attendons à ce que 2014 représente des défis et que les résultats rajustés affichent une croissance modeste.

Nos principales priorités pour 2014 sont les suivantes:

- Poursuivre la croissance interne générale des prêts et des dépôts tout en demeurant prudents en matière d'appétit pour le risque.
- Continuer d'offrir des solutions et des services bancaires commodes qui dépassent les attentes des clients.
- Poursuivre l'expansion de nos affaires en ouvrant de nouvelles succursales dans des marchés plus importants, comme à New York, en Floride et à Boston.
- Améliorer l'efficience et la productivité afin de contrer le contexte d'exploitation difficile et d'assurer notre compétitivité à long terme.
- Élargir et approfondir nos relations avec les clients par des initiatives de ventes croisées.
- Poursuivre l'optimisation du bilan, y compris l'acquisition possible d'actifs.

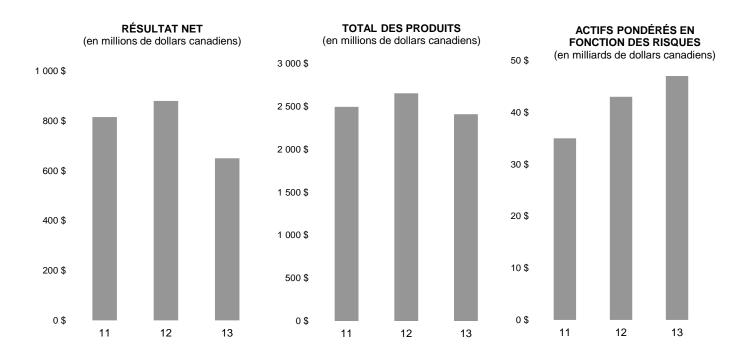
TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de détails sur TD Ameritrade, voir la note 11 des états financiers consolidés.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels des principaux marchés des capitaux du monde.



| TABLEAU 22 : PRODUITS | | | |
|---|----------|----------|----------|
| (en millions de dollars canadiens) | | | |
| | 2013 | 2012 | 2011 |
| Services bancaires de placement et marchés financiers | 1 857 \$ | 1 987 \$ | 1 724 \$ |
| Services bancaires aux grandes entreprises | 479 | 448 | 453 |
| Placements en actions | 74 | 219 | 319 |
| Total | 2 410 \$ | 2 654 \$ | 2 496 \$ |

POINTS SAILLANTS

- $\bullet~$ Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de 15,6 %.
- Rendement ferme pour l'ensemble de nos activités principales malgré le contexte difficile sur les marchés financiers.
- Hausse des prises fermes d'instruments à revenu fixe de gouvernements et de sociétés attribuable à l'augmentation des volumes de nouvelles émissions.
- Simplification de l'infrastructure afin d'accroître notre efficacité et notre souplesse.
- Position maintenue parmi les trois plus grands courtiers du Canada (pour les neuf mois clos le 30 septembre 2013):
- nº 1 pour la négociation de blocs d'actions
- n° 1 pour la prise ferme de titres d'emprunt de sociétés
- nº 3 pour la prise ferme d'obligations de gouvernements
- nº 3 pour les syndications (période continue de douze mois)
- nº 3 pour la prise ferme d'actions (crédit accordé au syndicataire chef de file)

ENJEUX DE 2013

- La faiblesse des taux d'intérêt et la fragilité des marchés ont rendu les occasions de négociation plus rares.
- · Les difficultés budgétaires mondiales ont semé de l'incertitude parmi les investisseurs et ont fait baisser les volumes.
- La réforme de la réglementation a continué d'exercer une pression sur les activités commerciales.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

Le secteur canadien des services bancaires de gros est un marché mature où rivalisent surtout les banques canadiennes, les grandes sociétés de placements mondiales et les maisons de courtage indépendantes très spécialisées. Malgré les signes annonciateurs d'une reprise graduelle des marchés au premier semestre de l'exercice, entraînée par des données économiques positives et le soutien des banques centrales, le contexte de négociation est demeuré difficile en 2013. Les entraves à la reprise, telles que l'incertitude quant à la réduction des achats d'actifs par la Réserve fédérale des États-Unis, le resserrement des politiques budgétaires et l'incertitude politique, ont toutes eu une incidence négative sur la confiance des investisseurs et se sont répercutées sur l'industrie. La faiblesse et la volatilité des taux attribuables à l'incertitude sur les marchés et aux problèmes de liquidité ont augmenté la pression à la baisse sur les prix des actifs, les volumes de négociation et les activités des investisseurs, de sorte que les entreprises de services bancaires de gros ont continué de prioriser les activités pour le compte de clients et la gestion des risques. Toutefois, les émissions de titres à revenu fixe de gouvernements et de sociétés sont demeurées fortes tout au long de l'exercice. À plus long terme, les entreprises de services de gros qui ont un modèle d'affaires diversifié axé sur le service à la clientèle, une vaste gamme de produits et services et une gestion des coûts efficace, seront bien positionnées lorsque les investisseurs reprendront confiance et que les marchés remonteront la pente.

STRATÉGIE GLOBALE

- Nous visons à améliorer notre modèle sectoriel axé sur le service à la clientèle et à conserver un profil de risque prudent en offrant à des clients et des contreparties de première qualité des produits et services bancaires de gros dans des marchés des capitaux liquides et transparents.
- Nous avons pour mission de répondre aux besoins de nos clients et mettons l'accent sur des services-conseils et une exécution supérieurs des transactions montées pour les clients.
- Au Canada, l'objectif stratégique est de renforcer notre position parmi les plus grands courtiers.
- Aux États-Unis, nous visons à étendre les objectifs de l'entreprise canadienne et à tirer parti de notre réseau d'activités aux États-Unis. Nous maintiendrons aussi la croissance des activités de négociation d'instruments gouvernementaux à revenu fixe, de monnaies étrangères et de marchandises, et des activités de montage.
- À l'échelle mondiale, nous entendons étendre les objectifs de notre entreprise nord-américaine, qui comprend les activités de négociation de monnaies fortes ainsi que les activités de prise ferme, de distribution et de négociation de produits à revenu fixe de grande qualité d'émetteurs de première qualité.
- Nous soutenons et rehaussons la marque de la TD en collaboration avec d'autres secteurs d'exploitation de la TD pour offrir des produits et services de qualité
 à l'ensemble de notre clientèle.

| TABLEAU 23 : SERVICES BANCAIRES DE GROS | | | | | | |
|---|-------|----|-------|----|-------|----|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | |
| | 2013 | | 2012 | | 2011 | |
| Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) | 1 982 | \$ | 1 805 | \$ | 1 659 | \$ |
| Produits autres que d'intérêts | 428 | | 849 | | 837 | |
| Total des produits | 2 410 | | 2 654 | | 2 496 | |
| Provision pour pertes sur créances | 26 | | 47 | | 22 | |
| Charges autres que d'intérêts | 1 542 | | 1 570 | | 1 468 | |
| Résultat net | 650 | \$ | 880 | \$ | 815 | \$ |
| Principaux volumes et ratios | | | | | | |
| Produits de négociation | 1 273 | \$ | 1 334 | \$ | 1 069 | \$ |
| Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens) ^{1, 2} | 47 | | 43 | | 35 | |
| Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires ³ | 15,6 | % | 21,2 | % | 24,3 | % |
| Ratio d'efficience | 64,0 | % | 59,2 | % | 58,8 | % |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein | 3 536 | | 3 553 | | 3 517 | |

¹ Avant 2012, le calcul des montants était fondé sur les PCGR du Canada.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour l'exercice a été de 650 millions de dollars, en baisse de 230 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse du résultat découle surtout de la diminution des produits et de la hausse du taux d'imposition effectif, en partie contrebalancées par le recul des charges autres que d'intérêts. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour l'exercice a été de 15,6 %, comparativement à 21,2 % pour l'exercice précédent.

Les produits pour l'exercice ont atteint 2 410 millions de dollars, soit une baisse de 244 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. La baisse des produits est le fait principalement de la diminution marquée des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements, de la baisse des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de fusions et acquisitions et des honoraires de conseillers. Le tout a été en partie compensé par la hausse des honoraires de prise ferme de titres d'emprunt et des commissions gagnées sur les prêts. La diminution des produits liés aux activités de négociation est attribuable à l'inclusion à l'exercice précédent de profits sur des activités de négociation considérées auparavant comme douteuses et à la baisse des honoraires de fusions et acquisitions compte tenu des faibles volumes au sein de l'industrie. Elle a été en partie compensée par une augmentation des honoraires de prise ferme de titres d'emprunt en raison de l'activité accrue de la clientèle, ce qui a permis de faire croître notre part de marché. Les commissions gagnées sur les prêts ont augmenté sous l'effet de l'accroissement des activités de montage de crédit et de la croissance des volumes.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions individuelles pour prêts douteux et les coûts engagés pour la protection du crédit. La variation de la valeur de marché de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a été de 26 millions de dollars, soit une baisse de 21 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à l'exercice précédent. La baisse de la provision pour pertes sur créances est surtout attribuable à une perte liée à une contrepartie particulière dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances de l'exercice considéré tient compte des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 542 millions de dollars, soit 28 millions de dollars, ou 2 %, de moins qu'à l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des revenus.

Les actifs pondérés en fonction des risques atteignaient 47 milliards de dollars au 31 octobre 2013, en hausse de 4 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport au 31 octobre 2012. Cette hausse tient à la mise en œuvre du dispositif réglementaire de Bâle III.

L'effectif moyen a été diminué de 17 ETP par rapport à l'exercice précédent.

² À compter de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exclusion des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) conformément à la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant 2012, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II, y compris les modifications relatives au risque de marché. Avant 2012, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

³ À compter de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs d'exploitation pour s'aligner sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires compte tenu des fonds propres touchés par le RVC, soit à un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 %. Avant 2012, le rendement du capital investi était utilisé comme mesure du rendement.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires de placement et marchés financiers

• Les produits tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services-conseils, la prise ferme, la négociation, la facilitation et l'exécution, ont diminué par rapport à l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la réduction des honoraires tirés des fusions et acquisitions compte tenu des faibles volumes au sein de l'industrie et à la baisse des produits liés aux activités de négociation due à l'inclusion à l'exercice précédent de profits sur des activités de négociation considérés auparavant comme douteux.

Services bancaires aux grandes entreprises

 Les produits tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux grandes entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont augmenté par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la hausse des produits d'honoraires et des volumes de prêts solides.

Placements en actions

• Le portefeuille de placements en actions, dont nous sommes en train de nous départir, comprend principalement des placements dans des actions de sociétés fermées. Les profits des placements en actions ont connu une baisse marquée par rapport à l'exercice précédent.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2014

Nous sommes encouragés par le rétablissement graduel des marchés financiers et de l'économie, mais mis ensemble, les difficultés budgétaires en Europe et aux États-Unis, le ralentissement du marché des marchandises et l'incidence de la réforme de la réglementation influeront sur les conditions de négociation à moyen terme. L'incertitude quant à la réduction des achats d'actifs par la Réserve fédérale a créé de la volatilité sur les marchés mondiaux. L'instabilité de l'environnement macroéconomique a une incidence généralisée sur l'optimisme des sociétés et des investisseurs; toutefois, nous nous attendons à ce que nos solides entreprises continuent de dégager de très bons résultats. Nous maintenons notre attention sur nos priorités qui sont de servir nos clients, d'être une contrepartie estimée, de faire croître notre entreprise, de gérer nos risques et de réduire les charges.

Nos principales priorités pour 2014 sont les suivantes :

- Continuer de faire croître l'entreprise en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients.
- Être au premier rang des grands courtiers au Canada en faisant croître nos activités de montage et en accentuant notre avantage concurrentiel auprès de nos clients canadiens.
- Étendre les objectifs de l'entreprise canadienne aux États-Unis.
- Nous aligner parfaitement avec nos partenaires commerciaux et leurs clients.
- Continuer d'investir dans une infrastructure efficiente, efficace et robuste afin de nous adapter aux changements de l'industrie et de la réglementation.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Siège social

Le secteur Siège social fournit des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation et comprend l'incidence de la gestion de trésorerie et du bilan, les provisions générales pour pertes sur créances, les éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

| millions de dollars canadiens) ultat net – comme présenté | 2013 (331) \$ | 2012 | 0011 |
|--|------------------|----------|----------|
| ultat net – comme présenté | | 2012 | 0011 |
| ultat net – comme présenté | (331) \$ | | 2011 |
| | (σσ.) ψ | (208) \$ | (323) \$ |
| stements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net ¹ | | | |
| rtissement des immobilisations incorporelles | 232 | 238 | 391 |
| e valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à | | | |
| vente | (57) | 89 | (128) |
| e valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, | | | |
| rès provision pour pertes sur créances | _ | _ | (13) |
| s d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle | | | |
| s à l'acquisition de Services financiers Chrysler | _ | 17 | 55 |
| uction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ² | _ | (120) | _ |
| lence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi | _ | (18) | _ |
| lence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts | 19 | _ | _ |
| s de restructuration | 90 | - | |
| Il des rajustements pour les éléments à noter | 284 | 206 | 305 |
| ultat net – rajusté | (47) \$ | (2) \$ | (18) \$ |
| tilation des éléments inclus dans le profit net (perte nette) – rajusté(e) | | | |
| rges nettes du Siège social | (497) | (433) | (367) |
| es es | 345 | 327 | 245 |
| icipations ne donnant pas le contrôle | 105 | 104 | 104 |
| ultat net – rajusté | (47) \$ | (2) \$ | (18) \$ |

Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Apercu des résultats financiers» du présent document.

Le secteur Siège social a dégagé une perte nette comme présentée de 331 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 208 millions de dollars à l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour l'exercice a été de 47 millions de dollars, par rapport à 2 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée s'explique essentiellement par l'augmentation des charges nettes du Siège social, la diminution des profits des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture, en partie contrebalancées par l'incidence favorable d'éléments fiscaux et la réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées relatives au portefeuille de prêts canadien.

DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

Le secteur Siège social a pour mission de fournir des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation ainsi qu'aux gens qui servent directement nos clients à l'échelle internationale. Cela comprend le soutien d'une grande variété de groupes fonctionnels, ainsi que la conception, le développement et la mise en œuvre de processus, de systèmes et de technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les exigences réglementaires applicables.

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend l'Audit, les Services juridiques, le groupe de lutte contre le blanchiment d'argent, le Service de la Conformité, les Affaires internes et publiques, les Relations avec les organismes de réglementation et les affaires gouvernementales, les Services économiques, les Solutions en technologie de l'information pour l'entreprise, les Finances, les Activités de gestion de la trésorerie et du bilan, les Stratégies de gestion des ressources humaines, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, la Gestion de l'immobilier de l'entreprise, la Gestion du risque, la Sécurité physique mondiale, les Services d'approvisionnement stratégique, la Stratégie mondiale, la Gestion des projets de l'entreprise, les Initiatives liées à l'environnement d'affaires, et le Développement interne.

Un groupe appelé Canaux directs et stratégie de distribution fait partie des activités de la Société. Le groupe est responsable des canaux de services en ligne et par téléphone et des guichets automatiques, avec le mandat d'instaurer un standard d'expérience pour les activités de la TD en Amérique du Nord. La vision du groupe est de créer, dans tous les canaux, une expérience encore plus intégrée, transparente, commode et légendaire pour les clients de TD Bank, America's Most Convenient Bank, TD Canada Trust, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance de la TD.

La Banque doit se tenir au courant des nouvelles tendances et des faits nouveaux afin de maintenir la confiance de ses parties intéressées et pour faire face aux complexités et aux défis dynamiques découlant des exigences et attentes changeantes de ses clients, de ses actionnaires et employés, des gouvernements, des organismes de réglementation et de la collectivité dans son ensemble.

² À compter de 2013, la variation de la «réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées» dans le cadre normal des activités relatives aux Services de détail au Canada et aux Services bancaires de gros est incluse dans le résultat net rajusté du secteur Siège social et n'est plus comptabilisée comme un élément à noter.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2012 Sommaire du rendement de 2012

TABLEAU 25 : REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2012

(en millions de dollars canadiens)

| | Services de détail au Canada | Services de détail aux États-Unis | Services bancaires de gros | Siège social | Total |
|---|------------------------------------|---|----------------------------------|-----------------|-----------|
| Produits (pertes) d'intérêts net(te)s | 8 606 \$ | 4 663 \$ | 1 805 \$ | (48) \$ | 15 026 \$ |
| Produits (pertes) autres que d'intérêts ¹ | 8 387 | 1 570 | 849 | (286) | 10 520 |
| Total des produits ¹ | 16 993 | 6 233 | 2 654 | (334) | 25 546 |
| Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances | 1 151 | 779 | 47 | (182) | 1 795 |
| Indemnisations d'assurance et charges connexes ¹ | 2 424 | _ | _ | _ | 2 424 |
| Charges autres que d'intérêts | 7 485 | 4 246 | 1 570 | 715 | 14 016 |
| Produits (pertes) avant charge d'impôt sur le résultat, montant net | 5 933 | 1 208 | 1 037 | (867) | 7 311 |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 1 470 | 92 | 157 | (634) | 1 085 |
| Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat | _ | 209 | _ | 25 | 234 |
| Résultat net – comme présenté | 4 463 \$ | 1 325 \$ | 880 \$ | (208) \$ | 6 460 \$ |
| Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat | 104 | 294 | _ | 206 | 604 |
| Résultat net – rajusté | 4 567 \$ | 1 619 \$ | 880 \$ | (2) \$ | 7 064 \$ |

Avec prise d'effet en 2013, les produits d'assurance et les indemnisations d'assurance et charges connexes sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé. Les montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à cette présentation.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour l'exercice se sont élevés à 15 026 millions de dollars, une hausse de 1 365 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés se sont établis à 15 062 millions de dollars, une hausse de 1 401 millions de dollars, ou 10 %, en regard de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont augmenté surtout sous l'effet de l'inclusion de MBNA, de la croissance des volumes internes et de un jour civil additionnel, en partie contrebalancés par un rétrécissement de la marge. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont monté principalement du fait de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par un rétrécissement de la marge. L'augmentation des produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros est grandement tributaire de la hausse des produits liés aux activités de transaction.

PRODUITS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice se sont élevés à 10 520 millions de dollars, une hausse de 341 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour l'exercice ont été de 10 615 millions de dollars, une hausse de 563 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés provient principalement des hausses dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté surtout en raison de la hausse des volumes de transaction, de l'apport de MBNA, de la forte croissance des primes d'assurance et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs des clients de gestion de patrimoine. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et des profits sur la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par l'incidence du *Durbin Amendment* et l'attrition prévue des produits tirés des activités acquises de Services financiers Chrysler.

CHARGES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont été de 14 016 millions de dollars, une hausse de 969 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 13 180 millions de dollars, en hausse de 807 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté principalement en raison de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de la hausse des frais relatifs au personnel, des initiatives d'affaires et de la croissance des volumes. L'augmentation des charges autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis est attribuable aux montants investis dans les nouvelles succursales et l'infrastructure, et à l'acquisition de Services financiers Chrysler. La hausse des charges autres que d'intérêts des Services bancaires de gros découle essentiellement de la constitution de provisions pour litiges au cours de l'exercice considéré et de l'accroissement proportionnel de la rémunération variable en fonction de l'augmentation des produits.

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le total comme présenté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a diminué de 211 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2011. La charge d'impôt sur le résultat comme présentée a baissé de 241 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2011. Les autres impôts et taxes se sont accrus de 30 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2011. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a diminué de 118 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2011. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat a baissé de 148 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à 2011.

Le taux d'imposition effectif de la Banque comme présenté a été de 14,8 % pour 2012, comparativement à 18,6 % pour 2011. La baisse par rapport à un an plus tôt est due en grande partie à une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables.

La Banque présente sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La charge d'impôt de TD Ameritrade, de 131 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 148 millions de dollars pour 2011, ne faisait pas partie du rapprochement du taux d'imposition de la Banque.

BILAN

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Le <u>total des actifs</u> s'établissait à 811 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 76 milliards de dollars, ou 10 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette découle essentiellement d'une hausse de 32 milliards de dollars des prêts (après la provision pour pertes sur prêts), d'une hausse de 29 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur et d'une hausse de 12 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension.

Les actifs financiers à la juste valeur ont augmenté de 29 milliards de dollars surtout du fait de la hausse des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les valeurs mobilières prises en pension se sont accrues de 12 milliards de dollars, sous l'effet surtout d'une augmentation des volumes de négociation dans le secteur des Services bancaires de gros.

Les prêts (après la provision pour pertes sur prêts) ont monté de 32 milliards de dollars, sous l'effet surtout de hausses dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. La hausse dans les Services de détail au Canada est attribuable à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté principalement du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements ainsi que des prêts-auto indirects.

Le <u>total des passifs</u> s'établissait à 763 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 71 milliards de dollars, ou 10 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une hausse des dépôts de 38 milliards de dollars, une hausse de 23 milliards de dollars des autres passifs et une hausse de 10 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur.

Les passifs financiers à la juste valeur ont augmenté de 10 milliards de dollars surtout du fait de la croissance des dépôts détenus à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 38 milliards de dollars surtout étant donné l'augmentation des dépôts sans terme de particuliers dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et une croissance des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans plusieurs secteurs.

Les **autres passifs** ont augmenté de 23 milliards de dollars principalement en raison d'une hausse des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert dans le secteur Services bancaires de gros.

Les <u>capitaux propres</u> s'établissaient à 48 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 4 milliards de dollars, ou 9 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. Cette augmentation tient surtout à la croissance des résultats non distribués et du capital social ordinaire, attribuable principalement aux nouvelles émissions d'actions ordinaires réalisées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et de l'exercice d'options sur actions.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2012

Rendement financier de 2012 par secteur d'exploitation

Les **Services de détail au Canada** ont affiché un résultat net pour l'exercice de 4 463 millions de dollars, en hausse de 309 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour l'exercice a été de 4 567 millions de dollars, une hausse de 413 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté est surtout attribuable à la croissance des volumes du portefeuille, des produits d'honoraires plus élevés et des actifs des clients de gestion de patrimoine, ainsi qu'à l'acquisition de MBNA, contrebalancées en partie par une augmentation des indemnisations d'assurance et une diminution des volumes d'opérations. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté pour l'exercice a été de 41,3 %, tandis que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 42,3 %, par rapport à 38,1 % pour le rendement comme présenté et le rendement rajusté à l'exercice précédent.

Les produits comme présentés pour l'exercice ont atteint 16 993 millions de dollars, soit une augmentation de 1 340 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits rajustés pour l'exercice se sont élevés à 17 029 millions de dollars, en hausse de 1 376 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. La croissance des produits d'intérêts nets s'explique par l'inclusion de MBNA, une solide croissance interne des volumes et un jour civil additionnel. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté en raison de l'ajout de MBNA, de la révision des prix, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs de clients de gestion de patrimoine et de l'augmentation des produits d'assurance. La marge sur les actifs productifs moyens comme présentée a progressé de 6 points de base (pdb), tandis que la marge sur les actifs productifs moyens rajustée a augmenté de 7 pdb surtout en raison de l'ajout de MBNA.

La croissance du volume de prêts à la consommation des services bancaires aux particuliers a été freinée au cours de l'exercice par un marché de l'habitation au ralenti et une baisse de la demande de prêts à la consommation. En regard de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 12,5 milliards de dollars, ou 6 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 1,2 milliard de dollars, ou 10 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 6,1 milliards de dollars, ou 25 %. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 14 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 9,4 milliards de dollars, ou 7 %, grâce à un solide apport du nouveau compte d'épargne-placement. Le volume moyen des dépôts d'entreprises a monté de 6,3 milliards de dollars, ou 10 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 22 milliards de dollars, ou 10 %, tandis que les actifs gérés ont monté de 19 milliards de dollars, ou 11 %, en regard de l'exercice précédent. Ces augmentations sont principalement attribuables aux nouveaux actifs nets de clients.

La provision pour pertes sur créances pour 2012 a atteint 1 151 millions de dollars, soit une augmentation de 327 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 1 088 millions de dollars pour l'exercice, soit une augmentation de 302 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'ajout de MBNA. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 63 millions de dollars, en hausse de 25 millions de dollars, soit un retour à un niveau plus normalisé, les recouvrements ayant été plus élevés à l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,39 %, en hausse de 9 pdb en regard de l'exercice précédent.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour l'exercice se sont élevées à 2 424 millions de dollars, soit une hausse de 246 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une évolution défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, notamment dans le marché de l'assurance auto en Ontario, ainsi qu'à des événements météorologiques.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont été de 7 485 millions de dollars, en hausse de 527 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour l'exercice ont été de 7 381 millions de dollars, en hausse de 423 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'ajout de MBNA, la hausse des charges relatives à l'effectif, aux investissements dans des initiatives conçues pour faire croître le secteur, y compris l'augmentation des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine et la croissance des volumes.

L'effectif moyen a été augmenté de 507 ETP, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent, surtout en raison de l'ajout de MBNA. Le ratio d'efficience comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 44,0 %, alors que le ratio d'efficience rajusté s'est amélioré et a atteint 43,3 %, par rapport à 44,5 % pour le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté en regard de l'exercice précédent.

Les **Services de détail aux États-Unis** ont présenté un résultat net, en dollars canadiens, pour l'exercice de 1 325 millions de dollars, en baisse de 74 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. La baisse du résultat net comme présenté est principalement attribuable aux provisions pour litiges et à la mégatempête Sandy, en partie contrebalancés par de forts volumes de prêts et de dépôts et une hausse des produits tirés des comptes à honoraires. TD Ameritrade a contribué un résultat net à hauteur de 209 millions de dollars, soit stable en regard de l'exercice précédent.

Le résultat net rajusté a été de 1 611 millions de dollars US, une hausse de 108 millions de dollars US, ou 7 %. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et à une hausse des produits tirés des comptes à honoraires, compensées en partie par les dépenses accrues pour soutenir la croissance, et à l'incidence du *Durbin Amendment*.

Les produits du secteur Services au détail des États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto, des cartes de crédit et des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour l'exercice ont été de 6 208 millions de dollars US, une augmentation de 292 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et les profits sur les ventes de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par l'incidence du *Durbin Amendment* et l'attrition prévue des produits tirés des activités acquises de Services financiers Chrysler. Les prêts moyens se sont accrus de 12 milliards de dollars US, ou 17 %, en regard de l'exercice précédent, avec une augmentation de 9 milliards de dollars US, ou 30 %, des prêts moyens aux particuliers et de 3 milliards de dollars US, ou 8 %, des prêts moyens aux entreprises. Les dépôts moyens ont progressé de 17 milliards de dollars US, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, y compris une hausse de 10 milliards de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. La marge sur les actifs productifs moyens pour l'exercice a perdu 13 pdb pour s'établir à 3,60 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout du contexte de faibles taux d'intérêt et du calendrier des flux de trésorerie sur les portefeuilles de prêts acquis.

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour l'exercice a été de 778 millions de dollars US, soit une augmentation de 80 millions de dollars US, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour l'exercice a atteint 723 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance interne des prêts, des portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur et de l'incidence des nouvelles lignes directrices réglementaires au sujet des prêts acquittés dans le cadre de faillites, compensés en partie par l'amélioration de la qualité des actifs. La provision pour pertes sur créances des services aux particuliers, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a atteint 391 millions de dollars US, soit une hausse de 131 millions de dollars US, ou 50 %, en regard de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services aux entreprises, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a atteint 320 millions de dollars US, soit une baisse de 43 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,84 %, soit 2 pdb de moins qu'à l'exercice précédent.

Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1 059 millions de dollars US, soit une baisse de 84 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amélioration continue de la qualité du crédit. Au 31 octobre 2012, les prêts acquis ayant subi une perte de valeur s'établissaient à 3,8 milliards de dollars US comparativement à 5,6 milliards de dollars US au 31 octobre 2011, tandis que les titres de créance douteux nets classés comme prêts étaient de 1,3 milliard de dollars US contre 1,4 milliard de dollars US au 31 octobre 2011.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont atteint 4 228 millions de dollars US, une augmentation de 493 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 799 millions de dollars US, soit une augmentation de 210 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent attribuable aux investissements dans de nouvelles succursales et dans l'infrastructure et à l'acquisition de Services financiers Chrysler.

Le nombre moyen de postes ETP pour l'exercice a monté de 812, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'ouverture de nouvelles succursales, en partie neutralisées par des fermetures et regroupements de succursales. Le ratio d'efficience comme présenté pour l'exercice s'est détérioré pour s'établir à 68,1 %, par rapport à 63,2 % à l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficience rajusté pour l'exercice est demeuré stable à 61,2 % en regard de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur **Services bancaires de gros** pour l'exercice a été de 880 millions de dollars, une hausse de 65 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice tient aux meilleurs résultats de nos activités principales, en partie contrebalancés par une baisse des profits sur valeurs mobilières du portefeuille de placements. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour l'exercice a été de 21,2 %.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les produits pour 2012 ont atteint 2 654 millions de dollars, soit une augmentation de 158 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits tirés des marchés financiers s'explique surtout par la hausse des produits de négociation d'instruments à revenu fixe et de titres d'emprunt, le nombre élevé de prises fermes de titres d'emprunt et les produits robustes tirés des activités de fusions et acquisitions. Les produits tirés des négociations de titres à revenu fixe et de titres d'emprunt ont augmenté compte tenu de la liquidité accrue, du resserrement des écarts de crédit et des périodes de grande volatilité sur le marché. Les honoraires de prise ferme de titres d'emprunt sont demeurés élevés tout au long de l'exercice. Les produits tirés des activités de fusions et acquisitions ont augmenté grâce aux faibles taux d'intérêt, à la robustesse des marchés bancaires et aux possibilités de consolidation qui restent présentes. Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières du portefeuille de placements et le recul des activités de négociation d'actions et de prise ferme d'actions compte tenu des faibles volumes et de la volatilité au sein de l'industrie.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions individuelles pour prêts douteux et les coûts engagés pour la protection du crédit. La variation de la valeur de marché de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 47 millions de dollars, soit une augmentation de 25 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique surtout par une perte subie par une contrepartie particulière dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La provision pour pertes sur créances de l'exercice précédent tenait compte surtout des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour l'exercice se sont établies à 1 570 millions de dollars, soit une augmentation de 102 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison des provisions pour litiges comptabilisées au cours de l'exercice et d'une rémunération variable plus élevée proportionnelle à la hausse des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques atteignaient 43 milliards de dollars au 31 octobre 2012, en hausse de 8 milliards de dollars, ou 23 %, par rapport au 31 octobre 2011. Cette hausse tient essentiellement à la mise en œuvre du dispositif révisé de mesure du risque de marché de Bâle II.

L'effectif moyen a été augmenté de 36 postes ETP, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent.

Le secteur Siège social a dégagé une perte nette comme présentée de 208 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 323 millions de dollars pour l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour 2012 a été de 2 millions de dollars, par rapport à 18 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée s'explique par la hausse des charges nettes du Siège social, en partie contrebalancée par l'incidence d'éléments fiscaux favorables, des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture et d'autres éléments.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE Revue du bilan

APERCU

 Le total des actifs s'établissait à 862 milliards de dollars au 31 octobre 2013, ce qui représente une augmentation de 51 milliards de dollars, ou 6 %, en regard du 31 octobre 2012.

| TABLEAU 26 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS | | |
|---|------------|------------|
| (en millions de dollars canadiens) | | |
| | | Aux |
| | 31 octobre | 31 octobre |
| | 2013 | 2012 |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 28 583 \$ | 21 692 \$ |
| Valeurs mobilières disponibles à la vente | 79 544 | 98 576 |
| Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance | 29 961 | _ |
| Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) | 444 922 | 408 848 |
| Dépôts détenus à des fins de transaction | 50 967 | 38 774 |
| Dépôts | 541 605 | 487 754 |

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Le <u>total de l'actif</u> s'établissait à 862 milliards de dollars au 31 octobre 2013, soit 51 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette est principalement attribuable à une hausse de 36 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), à une hausse de 30 milliards de dollars des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance et à une augmentation de 7 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, en partie contrebalancées par une baisse de 23 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont augmenté de 7 milliards de dollars, surtout en raison d'une augmentation dans les Services bancaires de gros du fait des dépôts plus élevés auprès de la Réserve fédérale des États-Unis.

Les actifs financiers à la juste valeur ont diminué de 23 milliards de dollars, largement sous l'effet d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente à la catégorie des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance et d'une baisse des actifs dérivés des Services bancaires de gros.

Les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance ont augmenté de 30 milliards de dollars en raison d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente et d'une hausse des valeurs mobilières dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Les prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) ont augmenté de 36 milliards de dollars, par suite principalement de hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. L'augmentation dans le secteur Services de détail aux États-Unis est attribuable à la croissance des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Target a ajouté 6 milliards de dollars au total des prêts. Les prêts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté surtout du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements.

Le <u>total du passif</u> s'établissait à 811 milliards de dollars au 31 octobre 2013, soit 48 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette découle principalement d'une hausse de 54 milliards de dollars des dépôts, en partie annulée par une baisse de 7 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur.

Les passifs financiers à la juste valeur ont diminué de 7 milliards de dollars surtout du fait d'une diminution des passifs dérivés, contrebalancée en partie par une augmentation des dépôts détenus à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 54 milliards de dollars principalement en raison d'augmentations des dépôts sans terme de particuliers et des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, et des dépôts bancaires dans le secteur Services bancaires de gros, en partie annulée par une diminution des dépôts à terme de particuliers dans le secteur Services de détail au Canada.

Les <u>capitaux propres</u> s'établissaient à 51 milliards de dollars au 31 octobre 2013, soit une augmentation de 3 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2012 attribuable surtout à la croissance des résultats non distribués.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Qualité du portefeuille de crédit

APERCU

- Le portefeuille de prêts et d'acceptations s'est établi à 451 milliards de dollars, après la provision pour pertes sur prêts, soit une hausse de 35 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Les prêts douteux, après les provisions pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, ont été de 2 243 millions de dollars, une hausse de 143 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 631 millions de dollars, en regard de 1 795 millions de dollars à l'exercice précédent.
- Le total de la provision pour pertes sur prêts a augmenté de 211 millions de dollars pour atteindre 2 855 millions de dollars en 2013.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable en 2013, résistant à une économie incertaine. En 2013, le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 35 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et de Target.

L'exposition au risque de crédit est principalement liée aux prêts et aux acceptations, bien que la Banque ait aussi entrepris des activités qui l'exposent à un risque de crédit hors bilan. Parmi ces activités, mentionnons les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés, comme expliqué à la note 33 des états financiers consolidés.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le portefeuille de prêts de la Banque continue d'être dominé par les prêts hypothécaires résidentiels au Canada et aux États-Unis, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, et les cartes de crédit au Canada et aux États-Unis, lesquels ont représenté 72 % du total des prêts après les provisions pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, en baisse par rapport à 73 % en 2012. Au cours de l'exercice, ces portefeuilles ont augmenté de 22 milliards de dollars, ou 7 %, et totalisaient 326 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Les prêts hypothécaires résidentiels ont représenté 41 % du portefeuille en 2013, tout comme en 2012. En 2013, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont représenté 31 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, en baisse par rapport à 32 % en 2012.

Pour ce qui est du risque de crédit, les prêts consentis par la Banque aux entreprises et aux gouvernements ont représenté 27 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, en hausse par rapport à 25 % en 2012. Au Canada, ces prêts sont principalement concentrés dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers, soit respectivement 5 % et 2 % du total des prêts et des acceptations. Aux États-Unis, ces prêts sont surtout concentrés dans le secteur de l'immobilier, soit 3 % des prêts nets, sensiblement comme en 2012.

Sur le plan géographique, le portefeuille de crédit est resté plutôt concentré au Canada. En 2013, le pourcentage des prêts détenus au Canada a été de 74 %, en baisse par rapport à 76 % en 2012. La principale concentration de risque au Canada est en Ontario, soit 42 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs pour 2013, en baisse par rapport à 43 % en 2012.

Le reste du portefeuille de crédit est essentiellement aux États-Unis, soit 24 % du portefeuille, en hausse par rapport à 22 % en 2012, du fait surtout de la croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts à la consommation, de prêts-auto indirects, de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et de Target. L'exposition aux titres de créance classés comme prêts et aux prêts acquis ayant subi une perte de valeur, et l'exposition dans les autres régions géographiques ont été faibles. Le risque par État aux États-Unis a principalement été concentré dans les États de la Nouvelle-Angleterre et de New York, représentant respectivement 7 % et 5 % du total des prêts, après les provisions pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, en hausse par rapport à 6 % et 4 % en 2012.

TABLEAU 27 : PRÊTS ET ACCEPTATIONS, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR INDUSTRIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | 24 = 4 - 4 - | 24 | Aux | 24 | | age du total |
|--|--------------------|--|------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | | | 31 octobre 2013 | 31 octobre 2012 | 31 octobre 2011 | 31 octobre 2013 | 31 octobre 2012 | 31 octobre 2011 |
| | | Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas | 20.0 | 2012 | 20 | 2010 | 20.2 | 2011 |
| | Prêts bruts | individuellement significatifs | Prêts nets | Prêts nets | Prêts nets | | | |
| anada | | - | | | | 20.2 % | 20.0 % | 20.0 |
| êts hypothécaires résidentiels êts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 164 389 | | | 154 233 \$ | 142 282 \$ | 36,3 % | | 36,8 |
| Lignes de crédit domiciliaires Prêts-auto indirects | 61 581 14 666 | 20 25 | 61 561 14 641 | 64 732 13 942 | 65 518 13 581 | 13,6 3,2 | 15,5 3,3 | 16,9 3,5 |
| Autres | 15 193 | 52 | 15 141 | 14 525 | 15 333 | 3,3 | 3,5 | 4,0 |
| artes de crédit otal des prêts aux particuliers | 15 288 271 117 | 115 226 | 15 173 270 891 | 14 165 261 597 | 8 042 244 756 | 3,3 59,7 | 3,4 62,6 | 2,1 63,3 |
| nmobilier | 2/11/1/ | 220 | 270 031 | 201 597 | 244 756 | 39,1 | 62,6 | 63,3 |
| Résidentiel | 13 685 | 12 | 13 673 | 12 462 | 10 730 | 3,0 | 3,0 | 2,8 |
| Non résidentiel otal des prêts immobiliers | 8 153 21 838 | 2 14 | 8 151 21 824 | 7 250 19 712 | 5 898 16 628 | 1,8 4,8 | 1,7 4,7 | 1,5 4,3 |
| griculture | 3 914 | | 3 914 | 3 237 | 2 749 | 0,9 | 0,8 | 0,7 |
| utomobile ervices financiers | 2 326 8 812 | 1 | 2 325 8 811 | 1 444 6 416 | 1 249 8 232 | 0,5 1,9 | 0,3 1,5 | 0,3 2,1 |
| limentation, boissons et tabac | 1 250 | 2 | 1 248 | 1 073 | 1 043 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| presterie | 423 4 471 | _ 2 | 423 4 469 | 378 4 784 | 388 4 210 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| ouvernements, entités du secteur public et éducation ervices de santé et services sociaux | 3 686 | 1 | 3 685 | 3 327 | 2 960 | 1,0 0,8 | 1,1 0,8 | 1,1 0,8 |
| onstruction industrielle et entrepreneurs spécialisés | 1 600 | 6 | 1 594 | 1 489 | 1 332 | 0,4 | 0,4 | 0,3 |
| étaux et mines pelines, pétrole et gaz | 871 2 194 | 5 7 | 866 2 187 | 770 2 235 | 634 1 849 | 0,2 0,5 | 0,2 0,5 | 0,2 0,5 |
| nergie et services publics | 1 506 | _ | 1 506 | 1 184 | 1 082 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| ervices professionnels et autres ommerce de détail | 2 674 2 144 | 5 26 | 2 669 2 118 | 2 403 1 959 | 1 824 2 024 | 0,6 0,5 | 0,5 0,5 | 0,5 0,5 |
| abrication – divers et vente de gros | 1 821 | 5 | 1 816 | 1 644 | 1 491 | 0,4 | 0,4 | 0,4 |
| élécommunications, câblodistribution et médias ransports | 1 029 771 | 1 | 1 028 770 | 1 004 715 | 908 537 | 0,2 0,2 | 0,2 0,2 | 0,2 0,1 |
| ivers | 2 942 | 4 | 2 938 | 1 934 | 2 511 | 0,6 | 0,5 | 0,1 |
| otal des prêts aux entreprises et aux gouvernements | 64 272 | 81 | 64 191 | 55 708 | 51 651 | 14,2 | 13,3 | 13,4 |
| otal – Canada Pats-Unis | 335 389 | 307 | 335 082 | 317 305 | 296 407 | 73,9 | 75,9 | 76,7 |
| êts hypothécaires résidentiels êts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 20 945 | 8 | 20 937 | 17 349 | 12 478 | 4,6 | 4,2 | 3,3 |
| Lignes de crédit domiciliaires | 10 607 | 16 | 10 591 | 10 101 | 9 630 | 2,3 | 2,4 | 2,5 |
| Prêts-auto indirects Divers | 16 323 533 | 4 | 16 319 532 | 13 463 489 | 9 739 447 | 3,6 0,2 | 3, <u>2</u> 0,1 | 2,5 0,1 |
| artes de crédit | 6 900 | 13 | 6 887 | 1 085 | 880 | 1,5 | 0,3 | 0,2 |
| otal des prêts aux particuliers Inmobilier | 55 308 | 42 | 55 266 | 42 487 | 33 174 | 12,2 | 10,2 | 8,6 |
| Résidentiel | 3 470 | 12 | 3 458 | 2 997 | 3 064 | 0,8 | 0,7 | 0,8 |
| Non résidentiel | 12 084 15 554 | 20 | 12 064 | 10 797 13 794 | 9 404 12 468 | 2,7 | 2,6 | 2,4 |
| otal des prêts immobiliers griculture | 289 | 32 | 15 522 289 | 275 | 229 | 3,5 0,1 | 3,3 0,1 | 3,2 0,1 |
| utomobile | 1 850 | 2 | 1 848 | 1 538 | 1 271 | 0,4 | 0,4 | 0,3 |
| ervices financiers limentation, boissons et tabac | 2 006 1 654 | 1 | 2 005 1 653 | 1 953 1 321 | 2 725 1 227 | 0,4 0,4 | 0,5 0,3 | 0,7 0,3 |
| presterie | 531 | 1 | 530 | 410 | 316 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| ouvernements, entités du secteur public et éducation ervices de santé et services sociaux | 4 466 5 785 | 3 12 | 4 463 5 773 | 3 276 4 941 | 2 389 4 269 | 0,9 1,3 | 0,8 1,2 | 0,6 1,1 |
| onstruction industrielle et entrepreneurs spécialisés | 1 222 | 8 | 1 214 | 1 086 | 1 097 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| étaux et mines | 1 056 521 | 1 - | 1 055 521 | 999 | 893 | 0,2 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| pelines, pétrole et gaz nergie et services publics | 1 155 | _ | 1 155 | 829 1 116 | 801 968 | 0,3 | 0,2 0,3 | 0,2 0,3 |
| ervices professionnels et autres | 5 353 | 14 | 5 339 | 4 379 | 2 868 | 1,1 | 1,0 | 0,7 |
| ommerce de détail abrication – divers et vente de gros | 2 578 3 717 | 11 3 | 2 567 3 714 | 2 294 3 055 | 2 311 2 626 | 0,6 0,8 | 0,5 0,7 | 0,6 0,7 |
| élécommunications, câblodistribution et médias | 1 663 | 7 | 1 656 | 1 175 | 1 049 | 0,4 | 0,3 | 0,3 |
| ransports ivers | 4 886 714 | 4 | 4 882 714 | 3 559 1 080 | 2 838 1 357 | 1,0 0,2 | 0,8 0,3 | 0,7 0,4 |
| otal des prêts aux entreprises et aux gouvernements | 55 000 | 100 | 54 900 | 47 080 | 41 702 | 12,1 | 11,3 | 10,8 |
| otal – États-Unis | 110 308 | 142 | 110 166 | 89 567 | 74 876 | 24,3 | 21,5 | 19,4 |
| utres pays articuliers | 10 | _ | 10 | 11 | 12 | _ | _ | _ |
| êts aux entreprises et aux gouvernements | 2 240 | | 2 240 | 2 653 | 3 520 | 0,5 | 0,6 | 0,9 |
| otal – Autres pays | 2 250 | - 440 | 2 250 | 2 664 | 3 532 | 0,5 | 0,6 | 0,9 |
| otal, compte non tenu des autres prêts outres prêts | 447 947 | 449 | 447 498 | 409 536 | 374 815 | 98,7 | 98,0 | 97,0 |
| res de créance classés comme prêts | 3 744 | 173 | 3 571 | 4 809 | 6 332 | 0,8 | 1,1 | 1,6 |
| êts acquis ayant subi une perte de valeur ³ | 2 485 | 117 | 2 368 | 3 669 | 5 500 | 0,5 | 0,9 | 1,4 |
| tal – Autres prêts | 6 229 | 290 | 5 939 \$ 452 427 \$ | 8 478 | 11 832 | 1,3 | 2,0 | 3,0 |
| ovision pour pertes sur prêts subies mais non encore | 454 176 | \$ 739 | \$ 453 437 \$ | 418 014 \$ | 386 647 \$ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 |
| décelées | | | | | | | | |
| rêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements | | | 2 018 | 1 788 | 1 496 | | | |
| tres de créance classés comme prêts otal de la provision pour pertes sur prêts subies mais non | | | 98 | 155 | 149 | - | | |
| encore décelées | | | 2 116 | 1 943 | 1 645 | _ | | |
| otal, après la provision | | | 451 321 \$ | 416 071 \$ | 385 002 \$ | _ | | |
| riation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts e pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières e | | es la provision pour | | | | | | |
| individuellement significatifs | r dai no ann has | | 8,5 % | 8,1 % | 10,4 % | | | |
| ariation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts e | t acceptations apr | ès la nrovision | 8,5 % | 8,1 % | 10,4 % | | | |

8,5 % 8,5 %

Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts et acceptations, après la provision

D'après surtout la région géographique de l'adresse du client.
 Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
 Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 28 : PRÊTS ET ACCEPTATIONS, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | | Aux | (| | Pourcer | tage du total |
|---|----------------|--|---------------|--------------|---------------|---------------|----------|------------|------------|---------------|
| | | | 31 octobre | 31 o | ctobre | 31 octobre |) | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre |
| | | | 2013 | | 2012 | 2011 | | 2013 | 2012 | 2011 |
| | | Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties | | | | | | | | |
| | | particulières et | | | | | | | | |
| | Prêts bruts | qui ne sont pas individuellement significatifs | Prêts nets | | Prêts nets | Prêts nets | | | | |
| Canada | | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 9 702 | \$ 7 | \$ 9 695 | \$ | 9 179 | \$ 8 542 | \$ | 2,1 % | 2,2 % | 2,2 9 |
| Colombie-Britannique ³ | 48 894 | 23 | 48 871 | 4 | 17 564 | 46 197 | | 10,9 | 11,4 | 12,0 |
| Ontario ³ | 188 601 | 235 | 188 366 | 17 | 77 947 | 164 732 | | 41,5 | 42,6 | 42,6 |
| Prairies ³ | 60 394 | 24 | 60 370 | 5 | 6 453 | 53 687 | | 13,3 | 13,5 | 13,9 |
| Québec | 27 798 | 18 | 27 780 | 2 | 26 162 | 23 249 | | 6,1 | 6,2 | 6,0 |
| Total – Canada | 335 389 | 307 | 335 082 | 31 | 17 305 | 296 407 | | 73,9 | 75,9 | 76,7 |
| États-Unis | | | | | | | | | • | • |
| Caroline du Nord et Caroline du Sud | 5 318 | 4 | 5 314 | | 3 259 | 1 686 | | 1,2 | 0,8 | 0,4 |
| Floride | 6 809 | 7 | 6 802 | | 4 567 | 2 635 | | 1,5 | 1,1 | 0,7 |
| Nouvelle-Angleterre ⁴ | 29 526 | 49 | 29 477 | 2 | 25 891 | 23 201 | | 6,5 | 6,2 | 6,0 |
| New Jersey | 20 290 | 37 | 20 253 | 1 | 15 026 | 12 034 | | 4,4 | 3,6 | 3,1 |
| New York | 20 777 | 16 | 20 761 | 1 | 15 646 | 12 119 | | 4,6 | 3,8 | 3,1 |
| Pennsylvanie | 8 222 | 15 | 8 207 | | 6 740 | 5 776 | | 1,8 | 1,6 | 1,5 |
| Autres | 19 366 | 14 | 19 352 | 1 | 18 438 | 17 425 | ; | 4,3 | 4,4 | 4,6 |
| Total – États-Unis | 110 308 | 142 | 110 166 | 8 | 39 567 | 74 876 | i | 24,3 | 21,5 | 19,4 |
| Autres pays | | | | | | | | | | |
| Europe | 752 | - | 752 | | 1 239 | 1 582 | | 0,2 | 0,3 | 0,4 |
| Autres | 1 498 | - | 1 498 | | 1 425 | 1 950 |) | 0,3 | 0,3 | 0,5 |
| Total – Autres pays | 2 250 | - | 2 250 | | 2 664 | 3 532 | ! | 0,5 | 0,6 | 0,9 |
| Total, compte non tenu des autres prêts | 447 947 | 449 | 447 498 | 40 | 9 536 | 374 815 | i | 98,7 | 98,0 | 97,0 |
| Autres prêts | 6 229 | 290 | 5 939 | | 8 478 | 11 832 | | 1,3 | 2,0 | 3,0 |
| Total | 454 176 | \$ 739 | \$ 453 437 | \$ 41 | 18 014 | \$ 386 647 | \$ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision pour pertes sur prêts subies mais | _ | | - | | | | | | | |
| non encore décelées | | | 2 116 | | 1 943 | 1 645 | <u> </u> | | | |
| Total, après la provision | | | 451 321 | \$ 41 | 16 071 | \$ 385 002 | \$ | | | |
| Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts et acceptations, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont | | | 2042 | | | | | | | |
| pas individuellement significatifs | | | 2013 | 0/ | 2012 | 2011 | | | | |
| Canada États-Unis | | | | % | 7,1 | | % | | | |
| Autres pays | | | 23,0 | | 19,6 | 22,2 | | | | |
| | | | (15,5) |) | (24,6) | 7,9 | | | | |
| Autres prêts | | | (29,9) | | (28,3) | (18,3) | ١ | | | |

¹ D'après surtout la région géographique de l'adresse du client.

Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises au Canada et aux États-Unis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| TABLEAU 29 : PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTRE | PRISES | | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | |
| | | Prêts | autorisés | | | Encours |
| Montant des prêts (en dollars) | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| 0 \$ - 24 999 \$ | 956 \$ | 995 \$ | 1 095 \$ | 365 \$ | 387 \$ | 425 \$ |
| 25 000 \$ - 49 999 \$ | 990 | 1 104 | 1 359 | 493 | 539 | 624 |
| 50 000 \$ - 99 999 \$ | 1 952 | 2 129 | 2 340 | 1 035 | 1 140 | 1 258 |
| 100 000 \$ - 249 999 \$ | 5 537 | 5 723 | 5 980 | 3 596 | 3 738 | 3 951 |
| 250 000 \$ - 499 999 \$ | 7 167 | 7 145 | 7 092 | 5 109 | 5 070 | 5 046 |
| 500 000 \$ - 999 999 \$ | 9 355 | 8 810 | 8 455 | 6 377 | 5 982 | 5 792 |
| 1 000 000 \$ - 4 999 999 \$ | 31 212 | 28 138 | 26 584 | 19 434 | 17 409 | 16 074 |
| Total ¹ | 57 169 \$ | 54 044 \$ | 52 905 \$ | 36 409 \$ | 34 265 \$ | 33 170 \$ |

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

² Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

³ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

⁴ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers liés notamment à l'achat d'une résidence ou à un refinancement. Les politiques et stratégies en matière de crédit sont alignées sur l'appétit pour le risque de la Banque et répondent à l'ensemble des exigences réglementaires. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non garanties à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme d'évaluation des facteurs de stress global. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon nos plus récentes analyses, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 30 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| • | | | • | | | | | | | | | Aux |
|-----------------------------------|------------|------------|--------------|--------|-----------|------------|-------------|---------|------------|-------------------|------------|--------|
| | Prêts | s hypothéc | aires réside | ntiels | Li | gnes de cr | édit domici | liaires | | | | Total |
| | Ass | urés³ | Non as | surés | Assu | ırées³ | Non ass | urées | As | suré ³ | Non a | ssuré |
| | | | | | | | | | | | 31 octobre | 2013 |
| Canada | | | | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 4 077 \$ | 2,5 % | 1 076 \$ | 0,7 % | 698 \$ | 1,1 % | 774 \$ | 1,3 % | 4 775 \$ | 2,1 % | 1 850 \$ | 0,8 % |
| Colombie-Britannique ⁴ | 21 166 | 12,9 | 9 896 | 6,0 | 4 209 | 6,8 | 7 454 | 12,1 | 25 375 | 11,2 | 17 350 | 7,7 |
| Ontario⁴ | 57 942 | 35,3 | 20 940 | 12,7 | 13 697 | 22,2 | 17 635 | 28,7 | 71 639 | 31,7 | 38 575 | 17,1 |
| Prairies ⁴ | 26 645 | 16,2 | 6 628 | 4,0 | 5 821 | 9,5 | 6 768 | 11,0 | 32 466 | 14,4 | 13 396 | 5,9 |
| Québec | 12 066 | 7,3 | 3 953 | 2,4 | 2 300 | 3,7 | 2 225 | 3,6 | 14 366 | 6,4 | 6 178 | 2,7 |
| Total – Canada | 121 896 \$ | 74,2 % | 42 493 \$ | 25,8 % | 26 725 \$ | 43,3 % | 34 856 \$ | 56,7 % | 148 621 \$ | 65,8 % | 77 349 \$ | 34,2 % |
| États-Unis | 603 | | 20 828 | | 9 | | 10 757 | | 612 | | 31 585 | |
| Total | 122 499 \$ | | 63 321 \$ | | 26 734 \$ | | 45 613 \$ | | 149 233 \$ | | 108 934 \$ | |
| | | | | | | | | | | | 31 octobre | 2012 |
| Canada | | | | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 3 515 \$ | 2,3 % | 682 \$ | 0,4 % | 780 \$ | 1,2 % | 771 \$ | 1,2 % | 4 295 \$ | 2,0 % | 1 453 \$ | 0,7 % |
| Colombie-Britannique ⁴ | 19 946 | 12,9 | 6 833 | 4,4 | 4 912 | 7,6 | 7 420 | 11,5 | 24 858 | 11,4 | 14 253 | 6,5 |
| Ontario ⁴ | 62 977 | 40,9 | 20 008 | 13,0 | 15 085 | 23,3 | 17 278 | 26,7 | 78 062 | 35,5 | 37 286 | 17,0 |
| Prairies⁴ | 23 144 | 15,0 | 4 030 | 2,6 | 6 985 | 10,8 | 6 828 | 10,5 | 30 129 | 13,8 | 10 858 | 5,0 |
| Québec | 10 490 | 6,8 | 2 622 | 1,7 | 2 479 | 3,8 | 2 215 | 3,4 | 12 969 | 5,9 | 4 837 | 2,2 |
| Total – Canada | 120 072 \$ | 77,9 % | 34 175 \$ | 22,1 % | 30 241 \$ | 46,7 % | 34 512 \$ | 53,3 % | 150 313 \$ | 68,6 % | 68 687 \$ | 31,4 % |
| États-Unis | 497 | | 17 428 | | 10 | | 10 302 | | 507 | | 27 730 | |
| Total | 120 569 \$ | | 51 603 \$ | | 30 251 \$ | | 44 814 \$ | | 150 820 \$ | | 96 417 \$ | |

Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée contractuelle restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 31 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

| | | | | | | | | | | | | | | | | Aux | |
|------------|-------------------|---|----------------------------|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|---|-----------------------------------|---|-----------------------------------|---|-----------------------------------|---|-------------------|-----------|---|
| | Moins de 5 ans | | De 5 ans à moins de 10 ans | | De 10 ans à moins de 15 ans | D | e 15 ans à moins de 20 ans | | De 20 ans à moins de 25 ans | | De 25 ans à moins de 30 ans | | De 30 ans à moins de 35 ans | | 35 ans et plus | Total | |
| | | | | | | | | | | | | | | | 31 octo | obre 2013 | _ |
| Canada | 10,8 | % | 4,3 | % | 8,2 | % | 11,7 | % | 24,6 | % | 26,0 | % | 14,3 9 | % | 0,1 % | 100,0 % | 6 |
| États-Unis | 2,6 | | 1,3 | | 21,6 | | 2,0 | | 8,3 | | 63,1 | | 1,1 | | _ | 100,0 | |
| Total | 9,9 | % | 4,0 | % | 9,8 | % | 10,6 | % | 22,6 | % | 30,2 | % | 12,8 9 | % | 0,1 % | 100,0 % | 6 |
| | | | | | | | | | | | | | | | 31 oct | obre 2012 | |
| Çanada | 9,8 | % | 4,6 | % | 8,9 | % | 13,1 | % | 18,5 | % | 25,9 | % | 17,7 9 | % | 1,5 % | 100,0 % | 6 |
| États-Unis | 1,6 | | 1,9 | | 25,9 | | 2,2 | | 9,9 | | 56,2 | | 2,3 | | _ | 100,0 | |
| Total | 9,0 | % | 4,3 | % | 10,7 | % | 11,9 | % | 17,6 | % | 29,0 | % | 16,1 9 | % | 1,4 % | 100,0 % | 6 |

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 32 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ : NOUVEAUX PRÊTS MONTÉS ET NOUVEAUX PRÊTS ACQUIS^{1, 2, 3}

| | Prets | | | |
|-----------------------------------|---------------------|---|----------------------------|-----------------|
| | hypothécaires | L | ignes de crédit | |
| | <u>résidentiels</u> | | domiciliaires ⁴ | Total |
| | | | | 31 octobre 2013 |
| Canada | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 72 | % | 62 % | 70 % |
| Colombie-Britannique ⁵ | 67 | | 58 | 65 |
| Ontario ⁵ | 68 | | 61 | 66 |
| Prairies ⁵ | 71 | | 63 | 69 |
| Québec | 71 | | 63 | 70 |
| Total – Canada | 69 | % | 61 % | 67 % |
| États-Unis | 67 | % | 66 % | 67 % |
| Total | 69 | % | 62 % | 67 % |
| | | | | 31 octobre 2012 |
| Canada | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 72 | % | 69 % | 71 % |
| Colombie-Britannique ⁵ | 66 | | 63 | 65 |
| Ontario ⁵ | 68 | | 67 | 68 |
| Prairies ⁵ | 70 | | 69 | 70 |
| Québec | 70 | | 69 | 69 |
| Total – Canada | 68 | % | 67 % | 68 % |
| États-Unis | 65 | % | 65 % | 65 % |
| Total | 67 | % | 66 % | 67 % |

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont augmenté de 174 millions de dollars, ou 7 %, en regard de 2012. Les prêts douteux bruts ont augmenté de 283 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de Target.

Au Canada, les prêts douteux nets ont baissé de 127 millions de dollars, ou 12 %, en 2013 en raison de l'amélioration continue de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts dans les services bancaires de détail. Les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont généré des prêts douteux, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, de 815 millions de dollars, soit une baisse de 95 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à 2012. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 100 millions de dollars, une diminution de 32 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à 2012. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont touché toutes les industries.

Aux États-Unis, les prêts douteux nets ont augmenté de 270 millions de dollars, ou 26 %, en 2013. Les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont généré des prêts douteux nets de 629 millions de dollars, une hausse de 234 millions de dollars, ou 59 %, par rapport à 2012, du fait principalement de la croissance des volumes des prêts immobiliers garantis, des prêts-auto indirects et de Target. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 699 millions de dollars, une augmentation de 36 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012 du fait surtout de la croissance des volumes. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont été concentrés dans le secteur immobilier puisque l'immobilier est le principal secteur pour les prêts aux entreprises aux États-Unis. Sur le plan géographique, 41 % du total des prêts douteux, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, ont été générés au Canada et 59 %, aux États-Unis. Les prêts douteux nets au Canada étaient concentrés en Ontario, avec 18 % du total des prêts douteux nets, en baisse par rapport à 24 % en 2012. Les prêts douteux nets aux États-Unis étaient concentrés dans les États de la Nouvelle-Angleterre et du New Jersey, avec, dans l'ordre, 19 % et 13 % des prêts douteux nets, comparativement à 18 % et 12 % en 2012.

| (en millions de dollars canadiens) | | | |
|--|----------|----------|----------|
| · · | 2013 | 2012 | 2011 |
| Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements ^{1, 2} | | | |
| Solde au début de l'exercice | 2 518 \$ | 2 493 \$ | 2 535 \$ |
| Ajouts | 4 539 | 4 256 | 3 610 |
| Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus | (2 509) | (2 261) | (2 015) |
| Sorties du bilan | (1 914) | (1 969) | (1 629) |
| Écart de conversion et autres ajustements | 58 | ` (1) | (8) |
| Solde à la fin de l'exercice | 2 692 \$ | 2 518 \$ | 2 493 \$ |

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés de 2013.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 7 des états financiers consolidés de 2013.

TABLEAU 34 : PRÊTS DOUTEUX, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR INDUSTRIE^{1, 2, 3, 4}

| - | | | 24 aatab | 04 ant-1 | Aux | 24 | Pourcenta | |
|--|-----------|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| | | | 31 octobre 2013 | 31 octobre 2012 | 31 octobre 2011 | 31 octobre 2013 | 31 octobre 3 2012 | 31 octobre 2011 |
| - | | Provision pour | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| | | pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et | | | | | | |
| | | qui ne sont pas ndividuellement | Prêts douteux | Prêts douteux | Prêts douteux | | | |
| | bruts | significatifs | nets | nets | nets | | | |
| Canada Prêts hypothécaires résidentiels ⁵ | 448 \$ | 44.6 | 424 6 | 465 \$ | 596 \$ | 19.3 % | 22,1 % | 20.0 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 440 ф | 14 \$ | 434 \$ | 400 p | 290 A | 19,3 % | 22,1 70 | 28,9 |
| Lignes de crédit domiciliaires | 321 | 20 | 301 | 306 | 180 | 13,4 | 14,6 | 8,6 |
| Prêts-auto indirects | 41 | 25 | 16 | 14 | 16 | 0,7 | 0,7 | 0,8 |
| Divers Cartes de crédit | 73 158 | 52 115 | 21 43 | 30 95 | 26 18 | 0,9 2,0 | 1,4 4,5 | 1,3 0,9 |
| Total des prêts aux particuliers | 1 041 | 226 | 815 | 910 | 836 | 36,3 | 43,3 | 40,5 |
| mmobilier | 1041 | | 0.0 | 310 | 030 | 00,0 | 40,0 | 40,5 |
| Résidentiel | 25 | 12 | 13 | 15 | 13 | 0,6 | 0,7 | 0,6 |
| Non résidentiel | 7 | 2 | 5 | 1 | 6 | 0,2 | 0,1 | 0,3 |
| Total des prêts immobiliers | 32 | 14 | 18 | 16 | 19 | 0,8 | 0,8 | 0,9 |
| Agriculture | 5 | - | 5 | 4 | 5 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Automobile | 1 2 | 1 | _ 1 | 2 21 | 1 | 0,1 | 0,1 1,0 | 0,1 0,1 |
| ervices financiers Jimentation, boissons et tabac | 5 | 2 | 3 | 2 | 1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| oresterie | 1 | _ | 1 | 4 | - | 0,1 | 0,1 | - 0,1 |
| Souvernements, entités du secteur public et éducation | 6 | 2 | 4 | 2 | 3 | 0,2 | 0,1 | 0,1 |
| Services de santé et services sociaux | 3 | 1 | 2 | 17 | 1 | 0,1 | 0,8 | 0,1 |
| Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés | 12 | 6 | 6 | 6 | 7 | 0,2 | 0,3 | 0,3 |
| Métaux et mines | 14 27 | 5 7 | 9 20 | 1 1 | 3 2 | 0,4 | 0,1 | 0,1 |
| Pipelines, pétrole et gaz Energie et services publics | 21 | <i>'</i> | 20 | | 2 | 0,9 | 0,1 | 0,1 |
| Services professionnels et autres | 8 | 5 | 3 | 4 | 3 | 0.1 | 0,2 | 0,1 |
| Commerce de détail | 44 | 26 | 18 | 22 | 21 | 0,8 | 1,0 | 1,0 |
| abrication – divers et vente de gros | 12 | 5 | 7 | 8 | 14 | 0,3 | 0,3 | 0,7 |
| élécommunications, câblodistribution et médias | 1 | 1 | - | 19 | 1 | - | 0,9 | 0,1 |
| ransports | 2 6 | 1 | 1 2 | - 3 | 1 5 | 0,1 | - | 0,1 |
| Divers Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements | 181 | 4 81 | 100 | 132 | 88 | 0,1 4,5 | 0,1 6,3 | 0,2 4,3 |
| otal des prets aux entreprises et aux gouvernements otal – Canada | 1 222 | 307 | 915 | 1 042 | 924 | 40,8 | 49,6 | 44,8 |
| tats-Unis | 1 222 | | 010 | 1 0 12 | 0 2 -i | 40,0 | 40,0 | 77,0 |
| rêts hypothécaires résidentiels | 258 | 8 | 250 | 187 | 161 | 11,1 | 8,9 | 7,8 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | - | | | | ,- | 0,0 | .,0 |
| Lignes de crédit domiciliaires | 220 | 16 | 204 | 179 | 73 | 9,1 | 8,5 | 3,6 |
| Prêts-auto indirects | 80 | 4 | 76 | 24 | 6 | 3,4 | 1,2 | 0,3 |
| Divers | 2 111 | 1 13 | 1 98 | 2 3 | 3 | 0,1 | 0,1 0,1 | 0,1 |
| Cartes de crédit Fotal des prêts aux particuliers | 671 | 42 | 629 | 395 | 243 | 4,3 28,0 | 18,8 | 11,8 |
| mmobilier | 0/1 | 42 | 023 | 393 | 243 | 20,0 | 10,0 | 11,0 |
| Résidentiel | 110 | 12 | 98 | 133 | 250 | 4,4 | 6,3 | 12,1 |
| Non résidentiel | 225 | 20 | 205 | 191 | 282 | 9,1 | 9,1 | 13,7 |
| Total des prêts immobiliers | 335 | 32 | 303 | 324 | 532 | 13,5 | 15,4 | 25,8 |
| Agriculture | 1 | - | 1 | 2 | 4 | 0,1 | 0,1 | 0,2 |
| Automobile | 14 | 2 | 12 | 15 | 20 | 0,5 | 0,7 | 1,0 |
| Services financiers | 9 | 1 | 8 | 6 | 16 | 0,4 | 0,3 | 0,8 |
| Alimentation, boissons et tabac Foresterie | 11 2 | 1 | 10 1 | 7 1 | 6 1 | 0,4 0,1 | 0,3 0,1 | 0,3 0,1 |
| Gouvernements, entités du secteur public et éducation | 22 | 3 | 19 | 7 | 7 | 0,8 | 0,3 | 0,1 |
| Services de santé et services sociaux | 35 | 12 | 23 | 18 | 50 | 1,0 | 0,8 | 2,4 |
| Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés | 54 | 8 | 46 | 40 | 34 | 2,1 | 1,9 | 1,6 |
| Métaux et mines | 19 | 1 | 18 | 26 | 10 | 0,8 | 1,2 | 0,5 |
| ripelines, pétrole et gaz Energie et services publics | _ | - | - | 4 | _ | - | 0,2 | - 0.2 |
| riergie et services publics ervices professionnels et autres | 82 | 14 | 68 | 41 | 6 39 | 3,0 | 2,0 | 0,3 1,9 |
| Commerce de détail | 110 | 11 | 99 | 70 | 90 | 4,4 | 3,4 | 4,3 |
| abrication – divers et vente de gros | 31 | 3 | 28 | 46 | 22 | 1,3 | 2,2 | 1,1 |
| élécommunications, câblodistribution et médias | 19 | 7 | 12 | 10 | 6 | 0,5 | 0,5 | 0,3 |
| ransports | 43 | 4 | 39 | 32 | 46 | 1,8 | 1,5 | 2,2 |
| Divers | 12 | - 400 | 12 | 14 | 7 | 0,5 | 0,7 | 0,3 |
| otal des prêts aux entreprises et aux gouvernements | 799 | 100 | 699 | 663 | 896 | 31,2 | 31,6 | 43,4 |
| otal – États-Unis | 1 470 | 142 | 1 328 | 1 058 | 1 139 | 59,2 | 50,4 | 55,2 |
| Autres pays | | | | | | | | |
| | | | | _ | _ | _ | _ | _ |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | | | | | | | | |
| rêts aux entreprises et aux gouvernements otal – Autres pays | | | - | - | - | | - | - |
| | 2 692 \$ | | 2 243 \$ | 2 100 \$ | 2 063 \$ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 |

¹ D'après surtout la région géographique de l'adresse du client.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés de 2013.

³ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 7 des états financiers consolidés de 2013.

⁴ Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

⁵ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 10 219 millions de dollars au 31 octobre 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de 9 891 millions de dollars au 31 octobre 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 9 millions de dollars au 31 octobre 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

TABLEAU 35 : PRÊTS DOUTEUX, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| (en millions de dollars canadiens, saul malcation contraire) | | | | | Aux | | Pourcen | tage du total |
|--|------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|------------|---------------|---------------|
| _ | | | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre |
| | | | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| | | Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et | | | | | | |
| | Prêts | qui ne sont pas | Prêts | Prêts | Prêts | | | |
| | douteux bruts | individuellement significatifs | douteux nets | douteux nets | douteux nets | | | |
| Canada | Diuis | Signification | nets | Hets | neis | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 41 | \$ 7 | \$ 34 \$ | 26 \$ | 23 \$ | 1,5 % | 1,3 % | 1,1 % |
| Colombie-Britannique ⁴ | 233 | 23 | Ψ 34 Ψ 210 | 202 | 159 | 9,4 | 9,6 | 7,7 |
| Ontario ⁴ | 641 | 235 | 406 | 509 | 412 | 18,1 | 24,2 | 20,0 |
| Prairies ⁴ | 193 | 24 | 169 | 185 | 219 | 7,5 | 8,8 | 10,6 |
| Québec | 114 | 18 | 96 | 120 | 111 | 4,3 | 5,7 | 5,4 |
| Total – Canada ⁵ | 1 222 | 307 | 915 | 1 042 | 924 | 40,8 | 49,6 | 44,8 |
| États-Unis | | | | | | | | |
| Caroline du Nord et Caroline du Sud | 53 | 4 | 49 | 23 | 8 | 2,2 | 1,1 | 0,4 |
| Floride | 82 | 7 | 75 | 38 | 45 | 3,4 | 1,8 | 2,2 |
| Nouvelle-Angleterre ⁶ | 479 | 49 | 430 | 369 | 386 | 19,2 | 17,6 | 18,7 |
| New Jersey | 338 | 37 | 301 | 252 | 250 | 13,4 | 12,0 | 12,1 |
| New York | 200 | 16 | 184 | 137 | 134 | 8,2 | 6,5 | 6,5 |
| Pennsylvanie | 155 | 15 | 140 | 91 | 167 | 6,2 | 4,4 | 8,1 |
| Autres | 163 | 14 | 149 | 148 | 149 | 6,6 | 7,0 | 7,2 |
| Total – États-Unis ⁵ | 1 470 | 142 | 1 328 | 1 058 | 1 139 | 59,2 | 50,4 | 55,2 |
| Total ² | 2 692 | \$ 449 | \$ 2 243 \$ | 2 100 \$ | 2 063 \$ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Prêts douteux nets en % des prêts nets ⁷ | - | | 0,50 % | 6 0,52 % | 0,56 % | | - | |

¹ D'après surtout la région géographique de l'adresse du client.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) consiste en une provision relative à des contreparties particulières et une provision évaluée collectivement inscrites au bilan consolidé. La provision au bilan consolidé est augmentée de la provision pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé et diminuée des radiations nettes des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances subies dans le portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale, les pertes passées ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provision relative à des contreparties particulières

La Banque constitue une provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières lorsque la valeur de réalisation estimative d'un prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable du prêt. Une provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières est constituée afin de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative.

Au cours de 2013, la provision relative à des contreparties particulières a diminué de 38 millions de dollars, ou 10 %, portant ainsi le total de la provision relative à des contreparties particulières à 348 millions de dollars. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, la provision relative à des contreparties particulières a diminué de 19 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent.

Provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs

Les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs, comme les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit, sont soumis collectivement à un test de dépréciation. Les provisions sont calculées à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes, des taux de défaut passés et du type d'actif tenant lieu de sûreté.

Au cours de 2013, la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 74 millions de dollars, ou 23 %, totalisant ainsi 391 millions de dollars. Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 48 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'incidence pour un exercice complet de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012.

Provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées

La provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées tient compte des risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. La provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées fait l'objet d'un examen trimestriel fondé sur des modèles de risque

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés de 2013.

³ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 7 des états financiers consolidés de 2013.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

⁵ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 10 219 millions de dollars au 31 octobre 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de 9 891 millions de dollars au 31 octobre 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 9 millions de dollars au 31 octobre 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁶ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁷ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations

de crédit et le jugement de la direction. Le niveau de la provision est calculé au moyen de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) des portefeuilles connexes. La PD est la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus. La PCD est la perte que subirait la Banque en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD. L'ECD est le montant total auquel la Banque est exposée au moment du défaut.

Dans le cas du portefeuille autre que de détail, les provisions sont estimées à partir de renseignements sur l'emprunteur. La PCD dépend de la garantie obtenue pour la facilité et de la structure de la facilité; l'ECD est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti de la facilité. Dans le cas du portefeuille de prêts de détail, la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est calculée par ensemble de portefeuilles, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Par exemple, les ensembles pourraient être divisés par type de produits et par estimation de PD. Les modèles de recouvrement servent à déterminer la PCD pour chaque ensemble. L'ECD est fonction de l'utilisation courante et de l'exposition historique en cas de défaut.

Au 31 octobre 2013, la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées totalisait 2 328 millions de dollars, en hausse par rapport à 2 152 millions de dollars au 31 octobre 2012. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 233 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de Target.

La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, lesquelles pourraient inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants de la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Les provisions pour pertes sur créances (au bilan) sont décrites plus en détail à la note 7 des états financiers consolidés.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) est le montant imputé au résultat pour porter le total de la provision pour pertes sur créances, y compris la provision relative aux contreparties particulières et la provision évaluée collectivement, à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances subies dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tous les recouvrements sont soustraits des provisions de l'exercice.

La Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances totale de 1 631 millions de dollars en 2013, contre une provision totale de 1 795 millions de dollars en 2012. Ce montant comprenait 1 481 millions de dollars au titre de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives et 150 millions de dollars au titre de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. La provision pour pertes sur créances totale en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations a diminué, passant de 0,45 % en 2012 à 0,38 %, en raison surtout de l'amélioration de la qualité de crédit des portefeuilles des secteurs Services bancaires commerciaux au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts personnels et les cartes de crédit ont nécessité 865 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, soit une hausse de 134 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2012, en raison surtout de l'incidence pour un exercice complet de MBNA en 2012. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité 74 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, soit une baisse de 31 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à 2012, surtout en raison de l'amélioration de la qualité du crédit. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a touché toutes les industries.

Aux États-Unis, les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont nécessité 336 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, une hausse de 17 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2012. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité 144 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, une baisse de 156 millions de dollars, ou 52 %, par rapport à 2012, en raison surtout de l'amélioration de la performance de crédit dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers. Tout comme pour les prêts douteux, la provision la plus élevée pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a été dans le secteur immobilier.

Sur le plan géographique, 63 % de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives se rapportent au Canada et 32 %, aux États-Unis en 2013. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives se rapportant au Canada était concentrée en Ontario, soit 50 % du total de la provision relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, en hausse par rapport à 39 % en 2012. La provision relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, se rapportant aux États-Unis était concentrée dans les États de la Nouvelle-Angleterre et du New Jersey, soit respectivement 8 % et 5 % du total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, soit une baisse par rapport à respectivement 13 % et 6 % en 2012.

Le tableau 36 est un sommaire des provisions présentées à l'état du résultat consolidé.

| TABLEAU 36 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES | | | |
|---|----------|----------|----------|
| (en millions de dollars canadiens) | | | |
| | 2013 | 2012 | 2011 |
| Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives | | | |
| Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières | 231 \$ | 447 \$ | 421 \$ |
| Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives | 1 644 | 1 415 | 1 298 |
| Recouvrements | (394) | (287) | (264) |
| Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas | | | |
| individuellement significatives | 1 481 | 1 575 | 1 455 |
| Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | | | |
| Services de détail au Canada et Services bancaires de gros | (53) | 183 | _ |
| Services de détail aux États-Unis | 203 | 37 | 32 |
| Divers | _ | _ | 3 |
| Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | 150 | 220 | 35 |
| Provision pour pertes sur créances | 1 631 \$ | 1 795 \$ | 1 490 \$ |

TABLEAU 37 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT) PAR INDUSTRIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| en millions de dollais canadiens, saul muication contraire) | | | | | Pourcei | ntage du total |
|---|--------------------|------------|--------------------|--------------------|-------------|--------------------|
| | 31 octobre 2013 | 31 octobre | 31 octobre 2011 | 31 octobre 2013 | 31 octobre | 31 octobre 2011 |
| Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui | 2013 | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| ne sont pas individuellement significatives | | | | | | |
| Canada | 40.0 | 4.0 | | 4.4.0/ | 2.2.4 | |
| Prêts hypothécaires résidentiels ³ Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 16 \$ | 10 | \$ 11 \$ | 1,1 % | 0,6 % | 0,8 % |
| Lignes de crédit domiciliaires | 15 | 21 | 13 | 1,0 | 1,3 | 0,9 |
| Prêts-auto indirects | 128 | 131 | 136 | 8,6 | 8,3 | 9,3 |
| Divers | 221 | 261 | 283 | 14,9 | 16,6 | 19,5 |
| Cartes de crédit | 485 | 308 | 322 | 32,8 | 19,6 | 22,1 |
| Total des prêts aux particuliers | 865 | 731 | 765 | 58,4 | 46,4 | 52,6 |
| Immobilier Résidentiel | (4) | 12 | (6) | (0,3) | 8,0 | (0,4) |
| Non résidentiel | 1 | 2 | 2 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Total des prêts immobiliers | (3) | 14 | (4) | (0,2) | 0,9 | (0,3) |
| Agriculture | 3 | 2 | - | 0,2 | 0,1 | - |
| Automobile | 2 | 4 | 2 | 0,1 | 0,2 | 0,1 |
| Services financiers Alimentation, boissons et tabac | - | 6 1 | 1 5 | 0,3 | 0,4 0,1 | 0,1 0,4 |
| Foresterie | - | 1 | - | 0,3 - | 0,1 | 0,4 |
| Gouvernements, entités du secteur public et éducation | 1 | <u>.</u> | 2 | 0,1 | - | 0,1 |
| Services de santé et services sociaux | (1) | 1 | _ | (0,1) | 0,1 | _ |
| Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés | 14 | 13 | 13 | 1,0 | 0,8 | 0,9 |
| Métaux et mines | - | 6 | (1) | _ | 0,4 | (0,1) |
| Pipelines, pétrole et gaz Services professionnels et autres | 10 3 | 9 | (3) 12 | 0,7 0,2 | 0,6 | (0,2) 0,9 |
| commerce de détail | 33 | 16 | 24 | 0,2 2,2 | 1,0 | 1,6 |
| abrication – divers et vente de gros | 5 | 8 | _ | 0,3 | 0,5 | - |
| Télécommunications, câblodistribution et médias | (4) | 19 | (2) | (0,3) | 1,2 | (0,1) |
| Transports | 4 | 3 | 7 | 0,3 | 0,2 | 0,5 |
| Divers | 3 | 2 | 2 | 0,2 | 0,1 | 0,1 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements Total – Canada | 74 939 | 105 836 | 58 823 | 5,0 63,4 | 6,7 53,1 | 4,0 56,6 |
| tats-Unis | 939 | 030 | 023 | 63,4 | 33,1 | 30,0 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 11 | 22 | 17 | 0,7 | 1,4 | 1,2 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | -,- | .,. | -,- |
| Lignes de crédit domiciliaires | 54 | 93 | 59 | 3,7 | 5,9 | 4,0 |
| Prêts-auto indirects | 166 | 111 | 41 | 11,2 | 7,1 | 2,8 |
| Divers Cartes de crédit | 54 51 | 48 45 | 49 48 | 3,7 3,4 | 3,0 2,9 | 3,4 3,3 |
| otal des prêts aux particuliers | 336 | 319 | 214 | 22,7 | 20,3 | 14,7 |
| mmobilier | | 0.0 | | , | 20,0 | ,. |
| Résidentiel | _ | 72 | 70 | _ | 4,6 | 4,8 |
| Non résidentiel | 35 | 66 | 60 | 2,4 | 4,2 | 4,1 |
| Total des prêts immobiliers | 35 | 138 | 130 | 2,4 | 8,8 | 8,9 |
| Agriculture Automobile | (1) 2 | 1 3 | _ 1 | (0,1) 0,1 | 0,1 0,2 | - 0,1 |
| Services financiers | 1 | 22 | 8 | 0,1 | 1,4 | 0,1 |
| Alimentation, boissons et tabac | 1 | 5 | 1 | 0,1 | 0,3 | 0,1 |
| Foresterie | 1 | _ | _ | 0,1 | _ | _ |
| Souvernements, entités du secteur public et éducation | 12 | 7 | 1 | 0,7 | 0,4 | 0,1 |
| Services de santé et services sociaux | 10 6 | 7 | 4 22 | 0,7 | 0,4 | 0,3 |
| Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés Métaux et mines | 6 | 19 3 | 9 | 0,4 0,4 | 1,2 0,2 | 1,5 0,6 |
| Pipelines, pétrole et gaz | (2) | 1 | (18) | (0,1) | 0,1 | (1,3) |
| Energie et services publics | (1) | 2 | 3 | (0,1) | 0,1 | 0,2 |
| Services professionnels et autres | 24 | 7 | 25 | 1,6 | 0,4 | 1,7 |
| Commerce de détail | 24 | 26 | 20 | 1,6 | 1,7 | 1,4 |
| fabrication – divers et vente de gros | 13 3 | 21 | 7 4 | 0,9 0,2 | 1,3 0,5 | 0,5 |
| Télécommunications, câblodistribution et médias Fransports | (5) | 8 18 | 9 | (0,3) | 0,5 1,1 | 0,3 0.6 |
| Divers | 15 | 12 | 26 | 1,0 | 0,8 | 1,8 |
| otal des prêts aux entreprises et aux gouvernements ³ | 144 | 300 | 252 | 9,7 | 19,0 | 17,3 |
| otal – États-Unis | 480 | 619 | 466 | 32,4 | 39,3 | 32,0 |
| otal, compte non tenu des autres prêts | 1 419 | 1 455 | 1 289 | 95,8 | 92,4 | 88,6 |
| Autres prêts | | _ | | | 2.4 | |
| Fitres de créance classés comme prêts Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ⁴ | 13 49 | 6 114 | 85 81 | 0,9 3,3 | 0,4 7,2 | 5,8 5,6 |
| otal – Autres prêts | 62 | 120 | 166 | 4,2 | 7,6 | 11,4 |
| Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties | V- | 120 | 100 | ~;∸ | 7,0 | 11,7 |
| particulières et qui ne sont pas individuellement significatives | 1 481 \$ | 1 575 | \$ 1 455 \$ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | | | | | | |
| Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements | 195 | 214 | 45 | | | |
| îtres de créance classés comme prêts | (45) | 6 | (10) | | | |
| Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | 150 | 220 | 35 | | | |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 1 631 \$ | 1 795 | \$ 1490 \$ | | | |
| D'annes surtout la région géographique de l'adresse du client | | | | | | |

¹ D'après surtout la région géographique de l'adresse du client.

² Certains montants correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

³ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 10 219 millions de dollars au 31 octobre 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012); et d'un coût amorti de 9 891 millions de dollars au 31 octobre 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012); ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 9 millions de dollars au 31 octobre 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁴ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 38 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT) PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | | Pourcen | tage du total |
|--|------------|----|------------|------------|------------|------------|---------------|
| | 31 octobre | | 31 octobre |
| | 2013 | | 2012 | 2011 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Canada | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 24 | \$ | 23 \$ | 23 \$ | 1,5 % | 1,3 % | 1,5 % |
| Colombie-Britannique ² | 56 | | 55 | 53 | 3,4 | 3,0 | 3,6 |
| Ontario ² | 739 | | 616 | 631 | 45,3 | 34,3 | 42,3 |
| Prairies ² | 72 | | 72 | 66 | 4,4 | 4,0 | 4,4 |
| Québec | 48 | | 70 | 50 | 3,0 | 3,9 | 3,4 |
| Total – Canada ³ | 939 | | 836 | 823 | 57,6 | 46,5 | 55,2 |
| États-Unis | | | | | | | |
| Caroline du Nord et Caroline du Sud | 17 | | 12 | 11 | 1,0 | 0,7 | 0,7 |
| Floride | 28 | | 17 | 31 | 1,7 | 0,9 | 2,1 |
| Nouvelle-Angleterre ⁴ | 120 | | 208 | 147 | 7,4 | 11,6 | 9,9 |
| New Jersey | 74 | | 92 | 111 | 4,5 | 5,1 | 7,4 |
| New York | 61 | | 75 | 65 | 3,7 | 4,2 | 4,4 |
| Pennsylvanie | 22 | | 73 | 52 | 1,4 | 4,1 | 3,5 |
| Divers | 158 | | 142 | 49 | 9,7 | 7,9 | 3,3 |
| Total – États-Unis ³ | 480 | | 619 | 466 | 29,4 | 34,5 | 31,3 |
| Autres pays | | | | | | | |
| Autres | - | | _ | - | - | - | _ |
| Total – Autres pays | - | | _ | _ | _ | _ | _ |
| Total, compte non tenu des autres prêts | 1 419 | | 1 455 | 1 289 | 87,0 | 81,0 | 86,5 |
| Autres prêts | 62 | | 120 | 166 | 3,8 | 6,7 | 11,2 |
| Total – provision pour pertes sur créances relatives à des | | | | | | | |
| contreparties particulières et qui ne sont pas | | | | | | | |
| individuellement significatives | 1 481 | | 1 575 | 1 455 | 90,8 | 87,7 | 97,7 |
| Provision pour pertes sur créances subies mais non | | | | | | | |
| encore décelées | 150 | | 220 | 35 | 9,2 | 12,3 | 2,3 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 1 631 | \$ | 1 795 \$ | 1 490 \$ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens | 31 octobre | | 31 octobre | 31 octobre | | | |
| nets et des acceptations ⁵ | 2013 | | 2012 | 2011 | | | |
| Canada | | | 20.2 | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,01 | % | 0,01 % | 0.01 % | | | |
| Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts | - , | | -, 70 | 2,2. 70 | | | |
| aux particuliers | 0,80 | | 0,67 | 0,74 | | | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 0,12 | | 0,21 | 0,13 | | | |
| Total – Canada | 0.29 | | 0.27 | 0.30 | | | |

| Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre |
|---|------------|------------|------------|
| nets et des acceptations⁵ | 2013 | 2012 | 2011 |
| Canada | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,01 % | 0,01 % | 0,01 % |
| Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts | | | |
| aux particuliers | 0,80 | 0,67 | 0,74 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 0,12 | 0,21 | 0,13 |
| Total – Canada | 0,29 | 0,27 | 0,30 |
| États-Unis | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,06 | 0,15 | 0,16 |
| Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts | | | |
| aux particuliers | 1,07 | 1,30 | 1,16 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 0,28 | 0,67 | 0,66 |
| Total – États-Unis | 0,48 | 0,75 | 0,71 |
| Autres pays | _ | _ | _ |
| Total, compte non tenu des autres prêts | 0,33 | 0,37 | 0,37 |
| Autres prêts | 0,85 | 1,18 | 1,34 |
| Total des provisions pour pertes sur créances relatives à des | | | |
| contreparties particulières et qui ne sont pas | | | |
| individuellement significatives | 0,34 | 0,39 | 0,41 |
| Provision pour pertes sur créances subies mais | | | |
| non encore décelées | 0,03 | 0,06 | 0,01 |
| Total de la provision pour pertes sur créances en % des | | · | |
| prêts moyens nets et des acceptations | 0,38 % | 0,45 % | 0,42 % |

¹ D'après surtout la région géographique de l'adresse du client.

PRÊTS À RISQUE

Au 31 octobre 2013, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,4 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2012), principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision pour pertes sur créances annuelle divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,38 % sur une année (3,57 % au 31 octobre 2012). Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

² Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

³ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 10 219 millions de dollars au 31 octobre 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de 9 891 millions de dollars au 31 octobre 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012); ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 9 millions de dollars au 31 octobre 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁴ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁵ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIIPE).

TABLEAU 39 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

| (orrinmono de donare | , | | | | | | | | | | | | Aux |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|----------------------|-------------|---------------|---------------|--------------------------|---------------|-----------------------------|--------------|-----------------------|---------------------------------|
| | | Pré | ets et engag | gements ¹ | Dérivés, mi | ses en pensi | on et prêts o | le titres ² P | ortefeuille (| de négociatio | n et de plac | ement ^{3, 4} | |
| | E | mprun- | | | | Emprun- | | | | Emprun- | | | |
| Pays | Entreprises sou | teurs Inst | | Total En | reprises so | teurs Inst | | Total Entr | onrices co | teurs Inst uverains fina | | Ex Total | position totale ⁵ |
| rays | Entreprises sot | iverallis Illia | licieres | TOTAL EI | reprises so | uveranis inic | ancieres | TOTAL ETITLE | eprises so | uveranis inic | incieres | | bre 2013 |
| GIIPE | | | | | | | | | | | | 01 0010 | DIC 2010 |
| Grèce | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Italie | _ | 121 | 2 | 123 | _ | _ | 3 | 3 | 11 | 1 | 12 | 24 | 150 |
| Irlande | _ | - | - | - | _ | - | 12 | 12 | - | - | 1 | 1 | 13 |
| Portugal | _ | _ | - | _ | _ | - | 3 | 3 | - | _ | - | _ | 3 |
| Espagne | 116 | _ | 47 | 163 | 5 | - | 13 | 18 | 8 | _ | 213 | 221 | 402 |
| Total GIIPE | 116 \$ | 121 \$ | 49 \$ | 286 \$ | 5 \$ | - \$ | 31 \$ | 36 \$ | 19 \$ | 1 \$ | 226 \$ | 246 \$ | 568 \$ |
| Reste de l'Europe | | | | | | | | | | | | | |
| France | 435 | - | 49 | 484 | 60 | 137 | 1 141 | 1 338 | 82 | 1 878 | 152 | 2 112 | 3 934 |
| Allemagne | 923 | 327 | 50 | 1 300 | 250 | 1 931 | 722 | 2 903 | 188 | 4 895 | 65 | 5 148 | 9 351 |
| Pays-Bas | 417 | 158 | 404 | 979 | 291 | 148 | 257 | 696 | 56 | 5 041 | 846 | 5 943 | 7 618 |
| Suède | _ | 44 | 80 | 124 | _ | 23 | 22 | 45 | 3 | 707 | 474 | 1 184 | 1 353 |
| Suisse | 787 | - | 86 | 873 | _ | - | 707 | 707 | 27 | - | 237 | 264 | 1 844 |
| Royaume-Uni | 1 240 | 7 590 | 238 | 9 068 | 453 | 107 | 2 784 | 3 344 | 144 | 490 | 4 748 | 5 382 | 17 794 |
| Autres ⁶ | 110 | 155 | 40 | 305 | 94 | 150 | 322 | 566 | 79 | 1 579 | 151 | 1 809 | 2 680 |
| Reste de l'Europe | 3 912 \$ | 8 274 \$ | 947 \$ | 13 133 \$ | 1 148 \$ | 2 496 \$ | 5 955 \$ | 9 599 \$ | 579 \$ | 14 590 \$ | 6 673 \$ | 21 842 \$ | 44 574 \$ |
| Total – Europe | 4 028 \$ | 8 395 \$ | 996 \$ | 13 419 \$ | 1 153 \$ | 2 496 \$ | 5 986 \$ | 9 635 \$ | 598 \$ | 14 591 \$ | 6 899 \$ | 22 088 \$ | 45 142 \$ |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | 31 octo | bre 2012 |
| GIIPE | | | | • | | | | | | | | | |
| Grèce | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 4 \$ | 4 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 4 \$ |
| Italie | _ | 97 | _ | 97 | _ | _ | 3 | 3 | 17 | 2 | 19 | 38 | 138 |
| Irlande | - | _ | - | _ | _ | _ | 66 | 66 | - | _ | 1 | 1 | 67 |
| Portugal | - | _ | - | - | _ | _ | 3 | 3 | - | _ | - | - | 3 |
| Espagne Total GIIPE | 70 70 \$ | 97 \$ | 48 48 \$ | 118 215 \$ | 14 14 \$ | | 19 95 \$ | 33 109 \$ | 11 28 \$ | 3 \$ | 203 | 215 254 \$ | 366 578 \$ |
| Reste de l'Europe | 70 \$ | 97 \$ | 48 \$ | 215 \$ | 14 \$ | - \$ | 95 \$ | 109 \$ | 28 \$ | 3 \$ | 223 \$ | 254 \$ | 5/8 \$ |
| | 393 | _ | 24 | 417 | 115 | 366 | 779 | 1 260 | 54 | 1 690 | 163 | 1.007 | 3 584 |
| France Allemagne | 593 659 | 185 | 24 80 | 417 924 | 115 262 | 1 167 | 779 816 | 2 245 | 54 124 | 3 929 | 50 | 1 907 4 103 | 3 564 7 272 |
| Pays-Bas | 369 | 100 | 260 | 629 | 283 | 25 | 460 | 768 | 53 | 3 929 4 721 | 1 294 | 6 068 | 7 465 |
| | | _ | 200 | 023 | 203 | | 80 | 80 | 1 | 380 | 401 | 782 | 866 |
| • | 000 | | 1 | 1 | | | | | | | | | 000 |
| Suède | - | - | 4 | 4 605 | _ | _ | | | | | | | 1 002 |
| Suède Suisse | _ 529 | - | 76 | 605 | _ | - | 969 | 969 | 31 | - | 297 | 328 | 1 902 |
| Suède Suisse Royaume-Uni | 529 1 439 | - 483 | 76 216 | 605 2 138 | - 476 | - 73 | 969 2 466 | 969 3 015 | 31 101 | - 64 | 297 4 726 | 328 4 891 | 10 044 |
| Suède Suisse | _ 529 | - | 76 | 605 | _ | - | 969 | 969 | 31 | - | 297 | 328 | |

Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 octobre 2013 ni au 31 octobre 2012.

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,3 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 1,4 milliard de dollars pour le GIIPE (0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2012) et de 28,2 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (31,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'ISDA.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 octobre 2013, ni au 31 octobre 2012.

⁵ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,3 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

⁶ L'exposition «Autres» de l'Europe est répartie entre 13 pays (11 pays au 31 octobre 2012), dont l'exposition individuelle nette était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012.

TABLEAU 40 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Espagne Total GIIPE

Reste de l'Europe

| | | | AUX |
|-------------------|----------------------|------------------------|-----------------|
| | | Prêts | et engagements |
| | Prêts | Prêts | |
| | directs ¹ | indirects ² | Total |
| Pays | | | 31 octobre 2013 |
| GIIPE | | | |
| Grèce | = ! | \$ - | \$ -\$ |
| Italie | 122 | 1 | 123 |
| Irlande | _ | - | _ |
| Portugal | _ | _ | - |
| Espagne | 63 | 100 | 163 |
| Total GIIPE | 185 | \$ 101 | \$ 286 \$ |
| Reste de l'Europe | | | |
| France | 23 | 461 | 484 |
| Allemagne | 405 | 895 | 1 300 |
| Pays-Bas | 395 | 584 | 979 |
| Suède | 120 | 4 | 124 |
| Suisse | 270 | 603 | |
| Royaume-Uni | 7 703 | 1 365 | |
| Autres | 189 | 116 | 305 |
| Reste de l'Europe | 9 105 | \$ 4 028 | \$ 13 133 \$ |
| Total de l'Europe | 9 290 | \$ 4 129 | \$ 13 419 \$ |
| | | | 31 octobre 2012 |
| GIIPE | | | 31 0010010 2012 |
| Grèce | - : | \$ - | \$ -\$ |
| Italie | 97 | _ | 97 |
| Irlande | _ | _ | _ |
| Portugal | _ | _ | _ |
| _ | | | |

| France | 42 | 375 | 417 |
|-------------------|----------|----------|----------|
| Allemagne | 346 | 578 | 924 |
| Pays-Bas | 32 | 597 | 629 |
| Suède | _ | 4 | 4 |
| Suisse | 119 | 486 | 605 |
| Royaume-Uni | 641 | 1 497 | 2 138 |
| Autres | 72 | 27 | 99 |
| Reste de l'Europe | 1 252 \$ | 3 564 \$ | 4 816 \$ |
| Total de l'Europe | 1 375 \$ | 3 656 \$ | 5 031 \$ |

¹ Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.

Environ 98 % (97 % au 31 octobre 2012) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA/AA+ par Moody's Investors Services («Moody's») ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 4,9 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 791 millions de dollars (493 millions de dollars au 31 octobre 2012) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds et 7 millions de dollars (20 millions de dollars au 31 octobre 2012) investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

26

123 \$

1,10

118

215 \$

92 \$

² Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de capital et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit inscrite lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, de l'acquisition de South Financial et de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada et de Target. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012.

TABLEAU 41 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| Solde de principal non remboursé ¹ | Valeur comptable | | Provision relative à des contreparties particulières | i | Provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas ndividuellement | | Valeur comptable | | Pourcentage du | |
|--|--|---|--|-------|--|---|---|---|---|---|
| | | | particulieres | | significatifs | | après les provisions | 5 | solde de principal non remboursé | |
| | | | | | | | | | 31 octobre 2013 | |
| 836 | \$ 787 | \$ | 5 | \$ | 55 | \$ | 727 | \$ | 87,0 | % |
| 1 700 | 1 619 | | 19 | | 38 | | 1 562 | | 91,9 | |
| 105 | 79 | | _ | | _ | | 79 | | 75,2 | |
| 2 641 | \$ 2 485 | \$ | 24 | \$ | 93 | \$ | 2 368 | \$ | 89,7 | % |
| | | | | | | | | | 31 octobre 2012 | |
| 1 070 | \$ 1 002 | \$ | 5 | \$ | 54 | \$ | 943 | \$ | 88,1 | % |
| 2 719 | 2 519 | | 26 | | 12 | | 2 481 | | 91,2 | |
| 283 | 246 | | _ | | 1 | | 245 | | 86,6 | |
| 4.072 | ¢ 2.767 | ¢. | 24 | ¢ | 67 | ď | 2,660 | ď | 00.1 | 0/ |
| | 1 700 105 2 641 1 070 2 719 283 | 1 700 1 619 105 79 2 641 \$ 2 485 1 070 \$ 1 002 2 719 2 519 283 246 | 1 700 | 1 700 | 1 700 | 1 700 1 619 19 38 105 79 - - 2 641 \$ 2 485 \$ 24 \$ 93 1 070 \$ 1 002 \$ 5 \$ 54 2 719 2 519 26 12 283 246 - 1 | 1 700 1 619 19 38 105 79 - - 2 641 \$ 2 485 \$ 24 \$ 93 \$ 1 070 \$ 1 002 \$ 5 \$ 54 \$ 2 719 2 519 26 12 283 246 - 1 | 1700 1619 19 38 1562 105 79 - - 79 2641 \$ 2485 \$ 24 \$ 93 \$ 2368 1070 \$ 1002 \$ 5 \$ 54 \$ 943 2719 2519 26 12 2481 283 246 - 1 245 | 1700 1619 19 38 1562 105 79 - - 79 2641 \$ 2485 \$ 24 \$ 93 \$ 2368 \$ 1070 \$ 1002 \$ 5 \$ 54 \$ 943 \$ 2719 2519 26 12 2481 283 246 - 1 245 | 1 700 1 619 19 38 1 562 91,9 105 79 - - 79 75,2 2 641 \$ 2 485 \$ 24 \$ 93 \$ 2 368 \$ 89,7 31 octobre 2012 1 070 \$ 1 002 \$ 5 \$ 54 \$ 943 \$ 88,1 2 719 2 519 26 12 2 481 91,2 283 246 - 1 245 86,6 |

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 49 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur (114 millions de dollars en 2012, 81 millions de dollars en 2011). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 42 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| (, | | | | | | Aux |
|--|-------|-------------------------------------|---|-------|-------|------------|
| | | 31 oct | obre 2013 | | 31 oc | tobre 2012 |
| | Solde | ncipal non emboursé ¹ | Solde de principal non remboursé ¹ | | | |
| En souffrance aux termes du contrat | | | | | | |
| Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours | 2 239 | \$ | 84,8 % | 3 346 | \$ | 82,2 % |
| En souffrance depuis 30 à 89 jours | 78 | | 2,9 | 182 | | 4,5 |
| En souffrance depuis 90 jours ou plus | 324 | | 12,3 | 544 | | 13,3 |
| Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur | 2 641 | \$ | 100,0 % | 4 072 | \$ | 100,0 % |
| Région géographique | | | | | | |
| Floride | 1 505 | \$ | 57,0 % | 2 079 | \$ | 51,0 % |
| Caroline du Sud | 772 | | 29,2 | 1 278 | | 31,4 |
| Caroline du Nord | 241 | | 9,1 | 427 | | 10,5 |
| États-Unis – autres / Canada | 123 | | 4,7 | 288 | | 7,1 |
| Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur | 2 641 | \$ | 100,0 % | 4 072 | \$ | 100,0 % |

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

² Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et les portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada et de Target.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces titres de créance sont classés comme prêts et comptabilisés au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évalués chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 94 millions de dollars US au 31 octobre 2013 (156 millions de dollars US au 31 octobre 2012). Le total de la provision pour pertes sur créances comptabilisée en 2013 a été une baisse de (30) millions de dollars US (12 millions de dollars US en 2011, 51 millions de dollars US en 2011).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012. Au 31 octobre 2013, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 226 millions de dollars US (315 millions de dollars US en 2012). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 43 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

| | Valeur nominale | Valeur comptable | Provision pour pertes sur prêts | Valeur comptable déduction faite de la provision | Aux En pourcentage de la valeur nominale |
|--|--------------------|---------------------|---------------------------------|--|--|
| | | | | | 31 octobre 2013 |
| Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes | 2 075 \$ | 1 770 \$ | 260 | \$ 1 510 | \$ 72,8 % |
| | | | | | 31 octobre 2012 |
| Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes | 3 357 \$ | 2 830 \$ | 340 | \$ 2 490 | \$ 74,2 % |

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, la Banque a vendu pour 520 millions de dollars US d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, ce qui a donné lieu à un profit net à la vente de 106 millions de dollars US présenté dans les autres produits dans l'état du résultat consolidé. Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 13 % (14 % au 31 octobre 2012) du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 44 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

| | | | | | | | | Aux |
|--|--------|-------------|-----------|------|----------|-------------|--------|-----------|
| | | Alt-A | | Prin | ne Jumbo | | | Total |
| | | | | | | 31 | 1 octo | obre 2013 |
| | Coût | Juste | Coût | | Juste | Coût | | Juste |
| | amorti | valeur | amorti | | valeur | amorti | | valeur |
| 2003 | 81 | \$ 90 | \$ 85 | \$ | 93 | \$ 166 | \$ | 183 |
| 2004 | 96 | 107 | 30 | | 33 | 126 | | 140 |
| 2005 | 358 | 415 | 30 | | 33 | 388 | | 448 |
| 2006 | 255 | 285 | 134 | | 150 | 389 | | 435 |
| 2007 | 364 | 416 | 171 | | 184 | 535 | | 600 |
| Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties | | | | | | | | |
| particulières et non individuellement significatives | 1 154 | \$ 1 313 | \$ 450 | \$ | 493 | \$ 1 604 | \$ | 1 806 9 |
| Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | | | | | | 94 | | |
| Total | | | | | | 1 510 | \$ | |
| | | | | | | 3 | 1 oct | obre 2012 |
| 2003 | 142 | \$ 160 | \$ 148 | \$ | 152 | \$ 290 | \$ | 312 \$ |
| 2004 | 295 | 324 | 99 | | 111 | 394 | | 435 |
| 2005 | 538 | 582 | 170 | | 178 | 708 | | 760 |
| 2006 | 313 | 321 | 233 | | 232 | 546 | | 553 |
| 2007 | 478 | 515 | 230 | | 242 | 708 | | 757 |
| Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et | | | | | | | | |
| non individuellement significatives | 1 766 | \$ 1 902 | \$ 880 | \$ | 915 | \$ 2 646 | \$ | 2 817 3 |
| Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées | | | | | | 156 | | |
| Total | | | | | | 2 490 | \$ | |

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE Situation des fonds propres

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | |
|---|------------------|
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | 2013 Bâle III |
| onds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | |
| octions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe | 19 341 |
| Résultats non distribués | 24 565 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 3 166 |
| onds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires | 47 072 |
| ujustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | |
| Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant) | (13 280) |
| nmobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant) | (2 097) |
| ctifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires | (519) |
| léserve de couverture de flux de trésorerie | (1 005) |
| nsuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues | (116) |
| Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre | (89) |
| ctifs nets au titre des régimes à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant) | (389) |
| Actions autodétenues | (183) |
| Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui | |
| sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil | (0.550) |
| de 10 %) | (3 572) |
| Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | (21 250) |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 25 822 |
| Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 | |
| nstruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments des fonds propres de | |
| catégorie 1 | 5 524 |
| Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers qui seront progressivement éliminés | 552 |
| Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires | 6 076 |
| Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 | |
| Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du | |
| périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles | (352) |
| Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1 | (352) |
| Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 | 5 724 |
| Fonds propres de catégorie 1 | 31 546 |
| Fonds propres de catégorie 2 et provisions | 7.504 |
| nstruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2 | 7 564 297 |
| nstruments de fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tiers qui seront progressivement éliminés Provisions collectives | 1 472 |
| Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires | 9 333 |
| | |
| Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 | (40) |
| nstruments de fonds propres de catégorie 2 autodétenus Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du | (19) |
| périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles | (170) |
| Formette de consolidation regiementaire, deduction faite des positions courtes admissibles Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 | (170) |
| | 9 144 |
| Fonds propres de catégorie 2 | |
| Total des fonds propres | 40 690 |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques | 286 355 |
| Ratios des fonds propres ² | • • |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) | 9,0 |
| Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) | 11,0 |
| Fotal des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) | 14,2 |

<sup>Situation des fonds propres calculée selon la méthode «tout compris».

La méthode de la présentation réglementaire «tout compris» inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019.</sup>

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | |
|--|-----------|----------|
| | 2012 | 2011 |
| | Bâle II | Bâle II |
| Fonds propres de catégorie 1 | 40.505 | 10.001 |
| Actions ordinaires | 18 525 \$ | 18 301 |
| Surplus d'apport | 196 | 281 |
| Résultats non distribués | 21 763 | 24 339 |
| Profit) perte de juste valeur découlant de changements au risque de crédit de l'institution | (2) | _ |
| Profits latents nets (pertes latentes nettes) de change sur des participations dans | | |
| des filiales, compte tenu des activités de couverture | (426) | (3 199) |
| Actions privilégiées ² | 3 394 | 3 395 |
| nstruments innovateurs ² | 3 700 | 3 705 |
| Ajustements au titre de la transition à la comptabilisation selon les IFRS | 387 | _ |
| ncidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la présentation de l'information financière | | |
| d'entités américaines ³ | _ | (266) |
| onds propres de catégorie 1 bruts | 47 537 | 46 556 |
| Goodwill et immobilisations incorporelles excédant la limite de 5 % | (12 311) | (14 376) |
| Fonds propres de catégorie 1 nets | 35 226 | 32 180 |
| ïtrisation – profit sur les ventes de prêts hypothécaires | _ | (86) |
| – divers | (650) | (735) |
| 50 % du déficit de provisionnement⁴ | (103) | (180) |
| 50 % des participations importantes | (2 731) | (2 805) |
| Participation dans des filiales d'assurances ⁵ | (753) | (4) |
| ncidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la présentation de l'information financière | | |
| d'entités américaines ³ | | 133 |
| onds propres de catégorie 1 nets rajustés | 30 989 | 28 503 |
| Fonds propres de catégorie 2 | | |
| nstruments innovateurs | 26 | 26 |
| Billets et débentures subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles) | 11 198 | 11 253 |
| Provision collective admissible (selon l'approche restandardisée) | 1 142 | 940 |
| Profit latent net cumulé après impôt sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments | | |
| du résultat global | 99 | 35 |
| Fitrisation – divers | (1 272) | (1 484) |
| 0 % du déficit de provisionnement ⁴ | (103) | (180) |
| 50 % des participations importantes | (2 731) | (2 805) |
| Participation dans des filiales d'assurances ⁵ | (753) | (1 443) |
| ncidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la présentation de l'information financière | | |
| d'entités américaines ³ | | 133 |
| Total des fonds propres de catégorie 2 | 7 606 | 6 475 |
| otal des fonds propres réglementaires | 38 595 \$ | 34 978 |
| Ratios des fonds propres réglementaires ³ | | |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 ⁶ | 12,6 % | 13,0 |
| Ratio du total des fonds propres ⁶ | 15,7 % | 16,0 |
| Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres | 18,0 | 17,2 |

¹ Avant 2012, le calcul des montants était fondé sur les PCGR du Canada.

OBJECTIFS DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES FONDS PROPRES

Les objectifs de la Banque en matière de gestion des fonds propres sont :

- Posséder une structure de fonds propres appropriée, comme déterminée par :
 - la prise de position de la Banque en matière d'appétit pour le risque;
 - les exigences en matière de fonds propres définies par les organismes de réglementation pertinents; et,
 - l'évaluation interne des besoins de fonds propres effectuée par la Banque, selon le profil de risque et les niveaux de tolérance au risque de la Banque.
- Obtenir le coût moyen pondéré le plus économiquement réalisable pour les fonds propres (après impôt), tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- S'assurer d'avoir facilement accès à des sources de fonds propres appropriés, à un coût raisonnable, afin de :
 - protéger la Banque contre des événements inattendus;
 - soutenir et faciliter la croissance des affaires ou les acquisitions en respectant la stratégie de la Banque et son appétit pour le risque.
- Conserver de solides notations externes afin de gérer le coût global de financement de la Banque et de maintenir l'accessibilité au financement requis.

² À compter de 2012, selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, la Banque doit classer dans le bilan certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs de fonds propres de catégorie 1 à titre de passifs. Avant 2012, selon le chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, la Banque devait classer certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs de fonds propres de catégorie 1 à titre de passifs dans le bilan. Aux fins des fonds propres réglementaires, ces instruments de fonds propres ont été exclus de ce traitement par le BSIF et continuent de faire partie des fonds propres de catégorie 1.

³ Depuis novembre 2011, le décalage de un mois de la présentation de l'information financière a été éliminé. Au cours des mois précédents, aux fins comptables, la participation de la Banque dans TD Ameritrade était convertie au moyen du taux de fin du mois de la période de présentation de l'information financière de TD Ameritrade, créant ainsi un décalage de un mois. Aux fins réglementaires seulement, la participation de la Banque dans TD Ameritrade était convertie à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

⁴ Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche fondée sur des notations internes (NI) excèdent la provision pour pertes sur créances totale, la différence est déduite de la façon suivante : à 50 % des fonds propres de catégorie 1 et à 50 % des fonds propres de catégorie 2. Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI sont inférieures à la provision pour pertes sur créances totale, la différence est ajoutée aux fonds propres de catégorie 2.

⁵ D'après le préavis du BSIF en date du 20 février 2007, 100 % des participations dans les filiales d'assurances détenues avant le 1^{er} janvier 2007 sont déduites des fonds propres de catégorie 2. La déduction à 50 % des fonds propres de catégorie 1 et à 50 % des fonds propres de catégorie 2 a été reportée jusqu'en 2012.

⁶ Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %.

Ces objectifs doivent cadrer avec l'objectif global de la Banque, qui est de fournir un rendement des capitaux propres satisfaisant pour les actionnaires.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des résultats non distribués. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments de fonds propres innovateurs et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Le service Gestion des fonds propres de l'entreprise gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille l'adéquation et la gestion des fonds propres.

La Banque détient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios de fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou d'exploitation et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéfices.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques opérationnels et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrites à la section «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil de risque global et l'environnement dans lequel la Banque œuvre.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques de pilier 2 importants, notamment le risque de marché pour les activités autres que de négociation pour le portefeuille de détail (risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), le risque de crédit additionnel imputable à la concentration (portefeuilles commerciaux et de gros) et les risques classés dans la catégorie «Autres», notamment le risque d'affaires, le risque d'assurance et la participation de la Banque dans TD Ameritrade.

Se reporter à la rubrique «Actifs pondérés en fonction des risques» ci-dessous qui présente une ventilation du capital économique de la Banque par secteur d'exploitation et les risques de pilier 1 et de pilier 2.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Dispositif sur les fonds propres de Bâle III

Des changements ont été apportés aux exigences en matière de fonds propres qui sont mieux connues sous le nom de Bâle III, et approuvés par le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). L'objectif de ces changements est de raffermir la réglementation mondiale en matière de fonds propres dans le but de conférer plus de résilience au secteur bancaire international.

Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. La somme des deux premières composantes représente les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent principalement les actions ordinaires, les résultats non distribués et les autres éléments du cumul du résultat global, représentent les fonds propres de la plus haute qualité ainsi que la forme prédominante des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent des ajustements réglementaires ainsi que des déductions pour des éléments tels que le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et l'excédent des éléments de fonds propres (soit les investissements importants dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières, les droits de gestion de prêts hypothécaires et les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires) par rapport aux seuils autorisés. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement des titres de créance subordonnés, de certaines provisions pour pertes sur prêts douteux et des participations ne donnant pas le contrôle dans les instruments de fonds propres de catégorie 2 des filiales.

Selon Bâle III, les actifs pondérés en fonction des risques sont plus élevés, surtout du fait que le seuil de pondération en fonction des risques est de 250 % pour les éléments qui ne sont pas déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, que les expositions de titrisation sont pondérées en fonction des risques (auparavant déduites des fonds propres) et qu'une nouvelle exigence de fonds propres s'applique pour le risque de crédit lié à la corrélation de la valeur des actifs pour les institutions financières. Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Exigences de Bâle III en matière de fonds propres du BSIF

En décembre 2012, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres. La ligne directrice décrit en détail la façon dont les règles de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reporte au 1^{er} janvier 2014 l'entrée en vigueur de l'exigence de fonds propres pour RVC. Le BSIF a indiqué savoir que les États-Unis et les pays de l'Union européenne ont décidé de reporter l'adoption des normes de Bâle III. Puisque le marché bilatéral des dérivés négociés hors cote est un marché mondial et, puisque l'exigence de fonds propres pour RVC fera considérablement augmenter le coût du capital, le BSIF a jugé utile d'adopter les nouvelles normes en même temps que les deux plus grands territoires du marché mondial des instruments dérivés. Par conséquent, dans sa lettre datée du 21 août 2013, le BSIF a indiqué que l'exigence de fonds propres pour RVC prendra effet progressivement sur cinq ans à compter de 2014 avec la possibilité de choisir entre deux options. Selon l'option 1, le calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 2014 tiendra compte de 57 % de l'exigence de fonds propres pour RVC. Ce pourcentage grimpera à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi progressivement compte de l'exigence de fonds propres pour RVC, bien que la progression soit différente. Selon l'option 2, le calcul de tous les ratios de fonds propres sera fondé sur la prise en compte progressive de l'exigence de fonds propres pour RVC propre au calcul du ratio du total des fonds propres. Le BSIF a également souligné que, bien que la couverture du risque de marché n'entre pas dans le calcul de l'exigence de fonds propres pour risque de marché n'entre pas dans le calcul de l'exigence de fonds propres pour risque de marché.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul du ratio des fonds propres, soit i) la méthode «transitoire» et ii) la méthode «tout compris». Selon la méthode transitoire, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon la méthode «tout compris», les fonds propres comprennent l'ensemble des ajustements réglementaires qui devront être apportés d'ici 2019 ainsi que les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du

ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres selon la méthode «tout compris» sont respectivement de 4,5 %, 6,0 % et 8,0 %. Le BSIF prévoyait que les banques canadiennes incluraient des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 % au cours du premier trimestre de 2013, élevant le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires à 7,0 %. Compte tenu des réserves de conservation de fonds propres, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 8,5 % et un ratio du total des fonds propres de 10,5 %, et ce, à compter du premier trimestre de 2014.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticycliques variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticycliques.

En novembre 2011, le CBCB a publié la version définitive des mesures applicables aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Aucune banque canadienne n'a été désignée BISM. En mars 2013, le BSIF a désigné six des plus importantes banques canadiennes comme banques d'importance systémique nationale (BISN), et celles-ci seront assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires à compter du 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISN, y compris la TD, seront tenues de respecter une cible de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du pilier 1 «tout compris» de 8 % dès le 1^{er} janvier 2016.

| Cibles réglementaires tout | Cibles réglementaires tout compris du BSIF selon Bâle III | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--|--|------------------------------|-----------------------------|--|------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Ratios de fonds propres de Bâle III | Ratio minimal du CBCB | Ratio de conservation des fonds propres | Ratio cible réglementaire du BSIF sans le supplément pour les BISN | Date d'entrée en vigueur | Supplément pour les BISN | Ratio cible réglementaire du BSIF avec le supplément pour les BISN | Date d'entrée en vigueur | | | | | | |
| Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme | 4.5.0/ | 25.0/ | 70.0/ | 1 ^{er} ianvier 2013 | 4.0.00 | 0.0.0 | 4 ^{er} ionular 2010 | | | | | | |
| d'actions ordinaires | 4,5 % | 2,5 % | 7,0 % | i janvier 2013 | 1,0 % | 8,0 % | 1 ^{er} janvier 2016 | | | | | | |
| Ratio de fonds propres de catégorie 1 | 6,0 % | 2,5 % | 8,5 % | 1 ^{er} janvier 2014 | 1,0 % | 9,5 % | 1 ^{er} janvier 2016 | | | | | | |
| Ratio du total des fonds propres | 8,0 % | 2,5 % | 10,5 % | 1 ^{er} janvier 2014 | 1,0 % | 11,5 % | 1 ^{er} janvier 2016 | | | | | | |

En attendant l'adoption par le CBCB du nouveau ratio de levier financier au pilier 1 le 1^{er} janvier 2018, le BSIF continue d'exiger des banques canadiennes qu'elles respectent son multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, et ce, de façon continue. Ce multiple est calculé de façon transitoire selon Bâle III en divisant le total de l'actif, y compris certains éléments hors bilan précisés, par le total des fonds propres.

Situation des fonds propres et ratios de fonds propres

Le dispositif de Bâle permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode interne d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. Il établit les méthodes d'évaluation pour les risques de crédit, de marché et opérationnels. La Banque utilise des approches avancées pour la majorité de ses portefeuilles, ce qui lui permet d'aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique avec encore plus de précision que conformément à Bâle I. Étant donné que, à l'origine, les principales autorités de réglementation n'avaient pas obligé les filiales bancaires américaines (TD Bank, N.A., y compris South Financial et Services financiers Chrysler) à se convertir à Bâle II avant d'être acquises par la Banque, les approches avancées ne sont pas encore utilisées pour la majorité des actifs de TD Bank, N.A.

Aux fins comptables, la Banque suit les IFRS pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurances sont déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres. Les filiales d'assurances sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent, et le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites des fonds propres, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation du BSIF ou celle d'autres autorités de réglementation. Un grand nombre de ces filiales ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter la capacité de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres fins.

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Au 31 octobre 2013, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevaient à 25 822 millions de dollars. De solides résultats ont contribué en grande partie à la croissance des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au cours de l'exercice. Parmi les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice, notons l'émission d'actions ordinaires de 0,8 milliard de dollars en vertu du plan de réinvestissement des dividendes et pour l'exercice d'options sur actions. La croissance des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été contrebalancée en partie par les rachats d'actions au cours de l'exercice.

Fonds propres de catégories 1 et 2

Aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres de catégories 1 et 2 de la TD qui sont en circulation sont non admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront visés par des mesures de retrait progressif sur une période de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévue dans les clauses d'événements réglementaires, la TD ne prévoit exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 qui seront alors en circulation. Au 31 octobre 2013, le montant en capital des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars.

En novembre 2012 et en juin 2013, la Banque a racheté des débentures subordonnées totalisant respectivement 2,5 milliards de dollars et 900 millions de dollars, qui étaient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de catégorie 2. Pour en savoir davantage, se reporter à la note 34 des états financiers consolidés de la Banque.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES INTERNES

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est un processus intégré à l'échelle de l'entreprise qui englobe les fonctions de gouvernance, de gestion et de contrôle des risques et des fonds propres au sein de la Banque. Il prescrit un cadre permettant d'établir un lien entre les risques et les exigences en matière de fonds propres, par l'intermédiaire des pratiques connexes pour la modélisation du capital économique et les pratiques de simulation de crise de la Banque, qui aident à établir les normes d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est piloté par le service Gestion des risques avec l'appui de nombreux secteurs fonctionnels qui aident à évaluer l'adéquation des fonds propres internes de la Banque. En fin de compte, cette évaluation représente la capacité de supporter le risque, conformément au profil de risque et à l'appétit établi de la Banque pour le risque. Le service Gestion des risques dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et évalue si la vision interne des fonds propres requis de la Banque est appropriée pour les risques auxquels elle est exposée. Le service Gestion des fonds propres de l'entreprise surveille l'adéquation globale des fonds propres disponibles de la Banque tant en fonction des normes internes en matière de fonds propres que des exigences réglementaires.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,43 \$ l'action au 31 octobre 2013, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 40 % à 50 % du résultat rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2013 ont totalisé 1,62 \$ l'action (1,45 \$ en 2012). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 19, 21 et 37 des états financiers consolidés. Au 31 octobre 2013, il y avait 1 835,0 millions d'actions ordinaires en circulation (1 832,3 millions en 2012). La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* (Canada) et aux exigences du BSIF. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés pour en savoir davantage sur les restrictions concernant les dividendes.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle III. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle III s'applique est La Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan.

Le BSIF définit trois principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est défini comme les fonds propres de catégorie 1 réglementaires sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio pour leurs fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 %.
- Le ratio de fonds propres de catégorie 1 est défini comme les fonds propres de catégorie 1 réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio pour leurs fonds propres de catégorie 1 de 8,5 %.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio pour le total de leurs fonds propres de 10,5 %.

Au 31 octobre 2013, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient de respectivement 9,0 %, 11,0 % et 14,2 %. Comparativement au ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pro forma de la Banque de 8,2 % au 30 octobre 2012, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 octobre 2013 a augmenté surtout du fait de la solide croissance des résultats non distribués, de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et de l'exercice d'options sur actions, ainsi que de la réduction des actifs pondérés en fonction des risques attribuable à l'exclusion de la nouvelle exigence de fonds propres pour RVC (voir la section qui traite des exigences de Bâle III en matière de fonds propres du BSIF). L'exigence de fonds propres pour RVC représente environ 31 pdb, dont 57 % (ou 18 pdb) seraient inclus dans le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 2014, selon la prise en compte progressive déterminée par le BSIF. Au cours de l'exercice, la Banque a généré environ 4,2 milliards de dollars de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires excédentaires grâce à la croissance interne et à des activités d'optimisation du bilan. En 2013, la Banque a été en mesure de financer des acquisitions, de soutenir la croissance des affaires et d'améliorer la situation des fonds propres de la Banque, souvent sans mobiliser de capitaux additionnels. Au 31 octobre 2013, la Banque avait des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires excédentaires d'environ 5,0 milliards de dollars, compte tenu du ratio minimum réglementaire exigé par le BSIF.

RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES AFFAIRES

Le 19 juin 2013, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque visant à racheter pour annulation jusqu'à 24 millions de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a commencé le 21 juin 2013 et se terminera le 20 juin 2014, ou à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle elle aura terminé ses rachats en vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. En date du 31 octobre 2013, la Banque a racheté, dans le cadre de cette offre, 18 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 43,25 \$ l'action pour une contrepartie totale de 780,2 millions de dollars. Aucun programme de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque n'avait cours pendant l'exercice 2012.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle III, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes: le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Le risque opérationnel représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit:

| TABLEAU 46 : ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ¹ (en millions de dollars canadiens) | | | |
|--|----------|----|---------|
| (en millions de dollars carradiens) | Bâle III | | Bâle II |
| | 2013 | | 2012 |
| Risque de crédit | 2013 | | 2012 |
| Risque de crédit de détail | | | |
| Expositions garanties par l'immobilier résidentiel | 23 895 | \$ | 22 220 |
| Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles | 12 588 | Ψ | 12 816 |
| Autres expositions aux produits de détail | 47 504 | | 38 175 |
| Risque de crédit autre que de détail | | | |
| Entreprises | 99 608 | | 89 222 |
| Emprunteurs souverains | 3 340 | | 2 827 |
| Banques | 12 198 | | 9 969 |
| Expositions de titrisation | 10 894 | | 7 302 |
| Expositions sur actions | 885 | | 1 148 |
| Expositions assujetties à l'approche standard et à l'approche NI | 210 912 | | 183 679 |
| Rajustement des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche NI – facteur scalaire | 5 453 | | 5 012 |
| Autres actifs exclus de l'approche standard ou de l'approche NI | 23 177 | | 12 589 |
| Total du risque de crédit | 239 552 | | 201 280 |
| Risque de marché | | | |
| Portefeuille de négociation | 11 734 | | 12 033 |
| Risque opérationnel | | | |
| Approche standard | 35 069 | | 32 562 |
| Total | 286 355 | \$ | 245 875 |

A compter de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

Au cours de l'exercice, les actifs pondérés en fonction des risques ont augmenté de 40,5 milliards de dollars, surtout en raison des nouvelles règles selon Bâle III qui exigent que les actifs pondérés en fonction des risques soient plus élevés et de la croissance interne dans les activités de détail et commerciales tant au Canada qu'aux États-Unis. Les nouvelles règles exigent que les expositions de titrisation soient pondérées en fonction des risques plutôt qu'elles soient déduites des fonds propres, que le seuil de pondération en fonction des risques d'une partie des éléments soumis à des seuils (p. ex., les investissements dans les assurances, la participation dans TD Ameritrade et les actifs d'impôts reportés relatifs aux écarts temporaires) soit de 250 % et qu'une nouvelle exigence de fonds propres pour le risque de crédit lié à la corrélation de la valeur des actifs pour les institutions financières soit ajoutée. Ces nouvelles mesures visent à accroître les actifs pondérés en fonction des risques par rapport à Bâle II.

TABLEAU 47 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

| (en milliards de dollars canadiens) | Risque de crédit non lié à une contrepartie | Risque de crédit de contrepartie |
|---|---|----------------------------------|
| Actifs pondérés en fonction des risques, solde au 31 juillet 2013 | 229,7 | \$ 8,2 \$ |
| Taille du portefeuille | 1,4 | 0,7 |
| Qualité du portefeuille | (2,1) | (0,4) |
| Mises à jour des modèles | (0,1) | |
| Méthode et politique | | _ |
| Acquisitions et cessions | _ | _ |
| Variations des taux de change | 1,9 | 0,1 |
| Autres | 0,2 | · - |
| Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques | 1,3 | 0,4 |
| Actifs pondérés en fonction des risques, solde au 31 octobre 2013 | 231.0 | \$ 8,6 \$ |

Le risque de crédit de contrepartie comprend les expositions découlant de dérivés négociés hors Bourse. Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux clients de détail (particuliers et petites entreprises), aux entreprises (clients de gros et commerciaux), aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs (y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé et l'impôt exigible, les terrains, les constructions, le matériel et mobilier et les autres actifs amortissables).

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, au quatrième trimestre de 2013, est attribuable principalement à la croissance des dérivés et des prêts aux entreprises et prêts commerciaux dans nos secteurs Services bancaires de gros et Services de détail au Canada (Services bancaires aux entreprises).

La catégorie Qualité du portefeuille concerne la qualité des changements apportés au portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles et, pour le quatrième trimestre de 2013, est principalement attribuable à la révision des paramètres de risques autres que de détail et aux améliorations de la qualité du portefeuille de détail.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique sont les changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans notre secteur Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Autres comprend des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (y compris les charges payées d'avance, l'impôt exigible et différé, les terrains, constructions et matériel et les autres immobilisations incorporelles amortissables et autres actifs).

TABLEAU 48 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché

Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)

| Actifs pondérés en fonction des risques, solde au 31 juillet 2013 | 11,1 \$ |
|---|---------|
| Variation dans les niveaux de risque | 0,6 |
| Mises à jour des modèles | _ |
| Méthode et politique | _ |
| Acquisitions et cessions | _ |
| Variations des taux de change et autres | négl.¹ |
| Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques | 0,6 |
| Actifs pondérés en fonction des risques, solde au 31 octobre 2013 | 11,7 \$ |

¹ Négligeable.

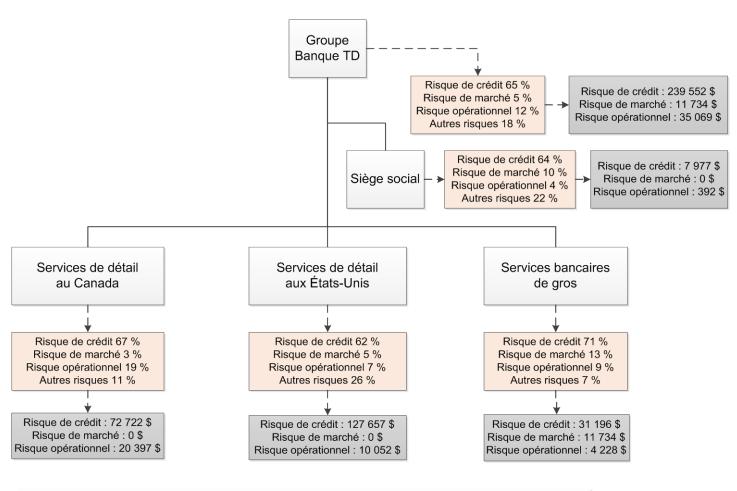
La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Une contribution accrue aux actifs pondérés en fonction des risques a été observée au cours de la période et est attribuable surtout à l'augmentation des positions en bons du Trésor et obligations d'organismes publics dans notre portefeuille américain, et à l'augmentation des obligations dans le secteur de l'énergie et des obligations industrielles dans notre portefeuille canadien.

La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées au modèle afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application du modèle.

La catégorie Méthode et politique porte sur les changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

La catégorie Variations des taux de change et autres concerne les variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

L'organigramme qui suit présente une ventilation des fonds propres réglementaires et du capital économique de la Banque. Les fonds propres réglementaires reflètent les actifs pondérés en fonction des risques requis pour les risques couverts par le pilier 1 seulement, soit le risque de crédit, le risque de marché lié aux transactions et le risque opérationnel. Le capital économique reflète la vision interne des fonds propres requis de la Banque à l'égard des risques inclus dans le dispositif réglementaire et comprend les risques relevés comme les risques couverts par le pilier 2 de Bâle II qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des actifs pondérés en fonction des risques. Les risques couverts par le pilier 2 de Bâle II comprennent le risque de marché pour les activités autres que de négociation pour le portefeuille de détail (risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), un risque de crédit additionnel imputable à la concentration (portefeuilles commerciaux et de gros), et les risques classés dans la catégorie «Autres», notamment le risque d'affaires, le risque d'assurance et la participation dans TD Ameritrade. Le capital économique est également évalué à un niveau de confiance plus élevé, ce qui est en accord avec la notation de la dette cible globale de la Banque. Dans l'organigramme ci-dessous, les différences entre le capital économique et le capital réglementaire sont principalement attribuables aux risques additionnels couverts par le pilier 2 inclus dans le capital économique et à la variation du niveau de confiance. Pour en savoir plus sur les risques présentés ci-dessous, voir la section «Gestion des risques» du présent document.



Note: 1) Dans le secteur Gestion de patrimoine, TD Ameritrade est inclus dans les autres risques.

2) Les chiffres se rapportant aux actifs pondérés en fonction des risques sont en millions de dollars canadiens.

Capital économique (%)

Actifs pondérés en fonction des risques (M \$ CA)

TABLEAU 49 : ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS1

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

| | | Aux |
|---|----------------------|----------------------|
| | 31 octobre 2013 | 31 octobre 2012 |
| | Nombre | Nombre |
| | d'actions / de parts | d'actions / de parts |
| Actions ordinaires en circulation | 1 838,9 | 1 836,5 |
| Actions autodétenues – ordinaires | (3,9) | (4,2) |
| Total des actions ordinaires | 1 835,0 | 1 832,3 |
| Options sur actions | | |
| Droits acquis | 8,8 | 15,7 |
| Droits non acquis | 13,2 | 11,8 |
| Série O | 17,0 | 17,0 |
| Série P | 10,0 | 10,0 |
| Série Q | 8,0 | 8,0 |
| Série R | 10,0 | 10,0 |
| Série S ² | 5,4 | 10,0 |
| Série T ² | 4,6 | _ |
| Série Y ³ | 5,5 | 10,0 |
| Série Z ³ | 4,5 | _ |
| Série AA | 10,0 | 10,0 |
| Série AC | 8,8 | 8,8 |
| Série AE | 12,0 | 12,0 |
| Série AG | 15,0 | 15,0 |
| Série Al | 11,0 | 11,0 |
| Série AK | 14,0 | 14,0 |
| Total des actions privilégiées – capitaux propres | 135,8 | 135,8 |
| Actions autodétenues – privilégiées | (0,1) | - |
| Total des actions privilégiées | 135,7 | 135,8 |
| Fitres de fiducie de capital (en milliers d'actions) | | |
| Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD II : | | |
| Titres de Fiducie de capital TD II – Série 2012-14 | _ | 350,0 |
| Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III : | | |
| Titres de Fiducie de capital TD III – Série 2008 | 1 000,0 | 1 000,0 |
| Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV : | | |
| Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 | 550,0 | 550,0 |
| Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 | 450,0 | 450,0 |
| Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3 | 750,0 | 750,0 |

¹ Pour plus de détails, y compris le montant du principal, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 19, 20 et 21 des états financiers consolidés de la Banque.

MODIFICATIONS FUTURES DE L'ACCORD DE BÂLE

Évolution future de Bâle III

En décembre 2012, le CBCB a publié un document consultatif dans lequel il propose un cadre de titrisation révisé. Le CBCB propose d'améliorer les méthodes actuelles de calcul des actifs pondérés en fonction des risques liés à la titrisation en les rendant plus sensibles aux risques et en limitant la dépendance excessive envers les agences de notation. Cette proposition ferait en général augmenter les coefficients de pondération en fonction des risques des placements en ce qui concerne les expositions de titrisation.

En juin 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles de Bâle III sur le ratio de levier financier et les exigences en matière de communication de renseignements. Le ratio de levier financier a d'abord été annoncé dans le dispositif de Bâle III en décembre 2010. Le ratio de levier financier sert de mesure supplémentaire pour les exigences de fonds propres fondées sur le risque, dans le but de prévenir l'endettement excessif dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de l'exigence relative au ratio de levier financier de Bâle III a commencé par la production de rapports par les banques pour le BSIF et ses composantes à compter du 1^{er} janvier 2013, et se poursuivra avec la communication publique à compter du 1^{er} janvier 2015. Tout rajustement final de la définition et du calibrage du ratio de levier financier selon Bâle III sera effectué d'ici 2017, dans l'optique d'une migration au traitement du pilier 1 le 1^{er} janvier 2018 selon un examen et un calibrage appropriés.

En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM, initialement publiées en novembre 2011. La version révisée apporte des éclaircissements sur les exigences de communication publique des 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation. Comme mentionné plus haut, les six banques canadiennes qui ont été désignées BISN doivent publier au moins les 12 indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM d'ici le 28 février 2014, comme l'exige le BSIF.

En juillet 2013, la Réserve fédérale, la FDIC et le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis ont approuvé l'adoption de la décision finale relative au dispositif sur les fonds propres de Bâle III, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2014 pour les institutions bancaires américaines tenues de suivre les approches avancées, y compris les filiales bancaires américaines de la Banque.

² Le 31 juillet 2013, la Banque a converti 4,6 millions de ses 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série S en un nombre égal d'actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série T de la Banque.

³ Le 31 octobre 2013, la Banque a converti 4,5 millions de ses 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série Y en un nombre égal d'actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série Z de la Banque.

⁴ Le 31 décembre 2012, Fiducie de capital TD II a racheté la totalité de ses titres en circulation pour un prix de rachat de 1 000 \$.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cadre normal des activités, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas comptabilisées au bilan consolidé ou qui le sont, mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et de liquidité qui sont traités dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

ENTITÉS STRUCTURÉES

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités structurées, notamment des entités ad hoc. Nous utilisons des entités ad hoc pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers, et pour créer pour eux des produits de placement. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des entités ad hoc, voir la note 2 des états financiers consolidés.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts aux particuliers, des prêts-auto et des prêts sur cartes de crédit pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La titrisation des prêts hypothécaires résidentiels avec la SCHL n'est pas admissible à la décomptabilisation et les prêts demeurent donc inscrits au bilan consolidé de la Banque. En outre, la Banque titrise des prêts aux particuliers, des prêts-auto et des prêts sur cartes de crédit en les vendant à des entités ad hoc soutenues et consolidées par la Banque. La Banque titrise aussi des prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis par l'entremise d'organismes gouvernementaux des États-Unis. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation et sont sortis du bilan consolidé de la Banque. Certains prêts-auto acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition de Services financiers Chrysler avaient été créés aux États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 8 et 9 des états financiers consolidés.

| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | |
|--|-----------------|------|------------------------------|----------------------------|-----------------|------|-----------------------|
| | | | | — | | | Aux |
| | | | Intités ad hoc | Entités ad hoc | | | Tiers autres |
| | | noi | importantes n consolidées | importantes consolidées | | que | des entités ad hoc |
| | | 1101 | Valeur | Consonuees | | | Valeur |
| | | | comptable | | | | comptable |
| | | | des droits | | | | des droits |
| | Actifs titrisés | | conservés | Actifs titrisés | Actifs titrisés | | conservés |
| | | | | | 3 | 31 o | ctobre 2013 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 23 157 | \$ | - | \$ - | \$ 16 229 | \$ | - \$ |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3} | _ | | _ | 6 141 | _ | | _ |
| Prêts sur cartes de crédit ³ | _ | | _ | 300 | - | | _ |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 35 | | | | 2 322 | | 52 |
| Total des créances | 23 192 | \$ | | \$ 6 441 | \$ 18 551 | \$ | 52 \$ |
| | | | | | | 31 c | ctobre 2012 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 21 176 | \$ | _ | \$ _ | \$ 23 446 | \$ | - \$ |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3} | _ | | _ | 5 461 | _ | | _ ` |
| Prêts sur cartes de crédit 3 | _ | | _ | 1 251 | _ | | _ |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 79 | | _ | _ | 2 387 | | 53 |
| Total des créances | 21 255 | \$ | _ | \$ 6 712 | \$ 25 833 | \$ | 53 \$ |

¹ Incluent tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux critères de décomptabilisation, exception faite des titrisations effectuées par l'entremise des entités soutenues par le gouvernement américain pour lesquelles nous ne détenons pas de titres adossés à des créances hypothécaires en résultant.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ou en partie les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 31 octobre 2013, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé découlant de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 31 octobre 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 1,0 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 octobre 2013,

² Au 31 octobre 2013, les prêts aux particuliers ne comprenaient aucun prêt-auto acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque de Services financiers Chrysler (361 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 6,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a fait l'acquisition de la quasitotalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Par suite de l'acquisition, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 octobre 2013, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 0,6 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 octobre 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 0,6 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers Entités ad hoc importantes consolidées

La Banque est exposée au risque de titrisation provenant de certains actifs initiés par des tiers par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle est financée en totalité par la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques de cette entité. Au 31 octobre 2013, l'entité ad hoc consolidée avait 312 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012) d'actifs garantis par des créances clients sous-jacentes. Les actifs provenaient des États-Unis. La durée moyenne pondérée de ces actifs est de 3,4 ans. Au 31 octobre 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque à des pertes en raison de son financement de l'entité ad hoc s'établissait à 312 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012). Au 31 octobre 2013, le financement était fourni principalement par une facilité de premier rang dont la notation attribuée par l'agence de notation était AAA. De plus, au 31 octobre 2013, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 53 millions de dollars à l'entité ad hoc.

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 9,6 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). De plus, au 31 octobre 2013, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,0 milliards de dollars à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque :

TABLEAU 51 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| (or remove de demare carracters, each mareaters contraine) | | | | |
|--|--------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|
| | | | | Aux |
| | | 31 octobre 2013 | | 31 octobre 2012 |
| | Exposition | | Exposition | |
| | et notations des | | et notations des | |
| | entités ad hoc non | Durée moyenne | entités ad hoc | Durée moyenne |
| | consolidées | pondérée prévue | non consolidées | pondérée prévue |
| | AAA¹ | (en années) ² | AAA ¹ | (en années) ² |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 5 590 | \$ 2,9 | 4 613 | \$ 2,8 |
| Prêts sur cartes de crédit | _ | _ | _ | _ |
| Prêts et crédit-bail – auto | 2 164 | 1,3 | 1 657 | 1,3 |
| Prêts et crédit-bail – matériel | _ | _ | 19 | 0,4 |
| Créances clients | 1 850 | 2,3 | 1 221 | 1,7 |
| Total des créances | 9 604 | \$ 2,4 | 7 510 | \$ 2,3 |

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

Au 31 octobre 2013, la Banque détenait 1 717 millions de dollars de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans les catégories des valeurs mobilières disponibles à la vente, des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé (128 millions de dollars au 31 octobre 2012).

EXPOSITION À DES CONDUITS SOUTENUS PAR DES TIERS

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties qui s'établissaient à 521 millions de dollars au 31 octobre 2013 (500 millions de dollars au 31 octobre 2012). Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto. Au 31 octobre 2013, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

La Banque n'était plus exposée à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 octobre 2013 (négligeable au 31 octobre 2012).

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles de créances renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles amortissables.

ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de produits d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques de liquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 29 des états financiers consolidés contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 29 des états financiers consolidés comprennent les ententes de crédit de financement adossé. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2013 ni au 31 octobre 2012.

GARANTIES

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit, des options vendues et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 29 des états financiers consolidés.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Transactions entre parties liées

TRANSACTIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES AVEC QUI ILS ONT DES LIENS

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont accordés aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

| ABLEAU 52 : PRÊTS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS, AUX MEMBRES DE LEUR FAMILLE PROCHE ET À LEURS ENTITÉS LIÉES | | | | | | |
|--|------------|-----|------------|----|--|--|
| (en millions de dollars canadiens) | | Aux | | | | |
| | 31 octobre | | 31 octobre | | | |
| | 2013 | | 2012 | | | |
| Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires | 3 | \$ | 6 | \$ | | |
| Prêts aux entreprises | 181 | | 201 | | | |
| Total | 184 | \$ | 207 | \$ | | |

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir la note 25 des états financiers consolidés.

Dans le cadre normal des activités, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE TO AMERITRADE

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le président du Groupe et chef de la direction de la Banque, la vice-présidente à la direction, Produits et services, Services bancaires de détail de la Banque, deux administrateurs indépendants de la TD et un ancien administrateur externe de la TD. Une description des transactions importantes de la Banque et de ses sociétés liées avec TD Ameritrade est présentée ci-après.

Convention sur les comptes de dépôt assurés (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire)

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt assurés à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien relativement aux comptes de dépôt assurés. La Banque a payé des frais s'élevant à 821 millions de dollars en 2013 (834 millions de dollars en 2012; 762 millions de dollars en 2011) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les frais payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts assurés, qui s'est établi à 70,4 milliards de dollars en 2012 (60,3 milliards de dollars en 2012; 49,3 milliards de dollars en 2011), et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, moins les intérêts réels versés aux clients de TD Ameritrade, et le reste est fonction d'un taux de rendement convenu. La Banque gagne des honoraires d'administration équivalant à 25 points de base sur le solde quotidien global moyen des comptes de passage (sous réserve d'un ajustement fondé sur une formule désignée).

Au 31 octobre 2013, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 54 millions de dollars (129 millions de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 octobre 2013, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 103 millions de dollars (87 millions de dollars au 31 octobre 2012).

TRANSACTIONS AVEC SYMCOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), fournisseur canadien de services d'impartition offrant une gamme diversifiée de solutions intégrées de services de traitement d'effets, de traitement et de production de relevés et de gestion de trésorerie. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice 2013, la Banque a versé 128 millions de dollars (128 millions de dollars en 2012; 139 millions de dollars en 2011) pour ces services. Au 31 octobre 2013, le montant à payer à Symcor était de 10 millions de dollars (10 millions de dollars au 31 octobre 2012).

La Banque et deux autres banques actionnaires ont consenti une facilité de prêt non garantie de 100 millions de dollars à Symcor, sur laquelle aucun montant n'était tiré aux 31 octobre 2013 et 2012.

situation financière du groupe Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des dépôts productifs d'intérêts, des valeurs mobilières, des prêts et des instruments dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des passifs de titrisation, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de transaction par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent, notamment, les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les dépôts détenus à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. Selon les nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, les actifs financiers ou passifs financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, les prêts et les valeurs mobilières désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente et tous les dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, sauf certaines valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente comptabilisées au coût. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la rubrique «Établissement de la juste valeur» de la section «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de produits de négociation, d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité, de marché et de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section «Gestion des risques», beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion.

PRINCIPAUX RISQUES ET RISQUES ÉMERGENTS QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA BANQUE ET LES RÉSULTATS FUTURS

La TD juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence. Nombre de ces risques échappent au contrôle de la Banque et leur incidence, qui peut être difficile à prévoir, pourrait faire en sorte que nos résultats diffèrent de façon importante de nos plans, objectifs et estimations, ce qui pourrait nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

Conjoncture économique et commerciale générale

La Banque et ses clients exercent leurs activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans ces régions influe considérablement sur les résultats de la Banque. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés des capitaux d'emprunt et de capitaux propres, les valeurs immobilières, les niveaux d'emploi, les dépenses de consommation et le niveau d'endettement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses gouvernementales, les taux de change, les risques liés à la dette souveraine, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes, les troubles civils, les effets des situations d'urgence en matière de santé publique, les effets des perturbations touchant les infrastructures publiques, les désastres naturels et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, une période de ralentissement économique pourrait avoir un effet néfaste sur les bénéfices et les investissements des sociétés, les dépenses de consommation, la demande de prêts et d'autres produits de la Banque, et la provision pour pertes sur créances de la Banque pourrait miner les résultats de la Banque. En procédant régulièrement à des évaluations des facteurs de stress à l'égard de ses portefeuilles, la Banque est mieux en mesure de comprendre l'incidence probable d'un grand nombre de ces scénarios négatifs et de mieux gérer ces risques.

Risque lié à la technologie et la sécurité de l'information

Depuis quelques années, la technologie et la sécurité informatique posent de plus en plus de risques pour les grandes institutions financières. Cette situation s'explique en partie par la multiplication, le perfectionnement et l'évolution constante des technologies nouvelles et des stratégies d'attaque employées par des groupes socio-politiques, des États-nations et des organisations criminelles, des pirates informatiques et autres parties externes. L'accroissement de ces risques tient aussi à la taille, la portée et l'étendue géographique de nos activités et aux technologies innovatrices que nous utilisons, notamment la création continue d'applications mobiles et de services en ligne. Nos technologies, nos systèmes et nos réseaux ainsi que ceux de nos clients et de nos prestataires de services indépendants peuvent être la cible d'attaques, d'intrusions ou autres méfaits. Il peut s'agir, entre autres, de cyberattaques, de virus informatiques, de logiciels malveillants, d'hameçonnages, ou d'effractions de la sécurité informatique. Parmi les conséquences de ces atteintes figurent des pertes financières, la perte de clients ou d'occasions d'affaires, la perturbation des activités, l'appropriation illicite ou la divulgation non autorisée de renseignements confidentiels ou personnels, des litiges, des pénalités ou des interventions réglementaires, des coûts de mesures correctives ou de rétablissement, et des atteintes à la réputation. La Banque surveille et gère activement les risques liés à la technologie et à la sécurité de l'information et continue à accroître sa capacité à les atténuer par des programmes à l'échelle de l'entreprise, par des pratiques exemplaires et par de solides évaluations des menaces et des faiblesses et des mesures prises à leur égard.

Nouveaux moyens de fraude

La Banque est constamment la cible de différents types de fraude. Le caractère sophistiqué, la complexité et l'importance de ces crimes évoluent rapidement. Afin d'établir s'il convient de faire crédit ou de conclure d'autres transactions avec des clients ou des contreparties, la Banque peut s'en remettre à des renseignements obtenus de ces parties ou pour leur compte, y compris des états financiers et des informations financières. La Banque peut aussi se fier aux déclarations des clients et des contreparties quant à l'exactitude et à l'intégralité de ces renseignements. Outre le risque de perte importante que peut entraîner un crime financier, ce dernier pourrait miner la confiance de la clientèle et des marchés. La TD a investi dans une approche coordonnée de renforcement de ses défenses contre les fraudes et de perfectionnement des pratiques existantes au Canada et aux États-Unis. La Banque continue de déployer de nouveaux moyens et de nouvelles défenses qui l'aideront encore davantage à contrecarrer les stratagèmes de fraude plus complexes.

Infrastructure commerciale et prestataires de services indépendants

Des tiers fournissent des services et des composantes essentiels pour l'infrastructure commerciale et les activités de la Banque. Ils fournissent notamment des services de communications de données, d'accès à des réseaux, de traitement de paiements et de règlement d'instruments financiers. Étant donné le grand nombre de transactions que la Banque traite chaque jour, elle recourt aux services de ces tiers ainsi qu'à ses propres systèmes informatiques pour la fourniture de ses produits et services. Les technologies de l'information, les services en ligne, les services d'accès aux réseaux ou les autres systèmes et services de communication de la Banque pourraient faire l'objet de défaillances ou d'interruptions en raison de catastrophes ou phénomènes naturels, de pannes d'électricité ou de service de télécommunications, d'actes de terrorisme ou de guerre, d'infiltrations physiques ou électroniques, ou d'événements ou d'interruptions semblables. De plus, chaque prestataire de ces services et composantes d'infrastructure peut être exposé à certains risques qui pourraient entraîner les défaillances et interruptions susmentionnées, et, par voie de conséquence, se répercuter sur les activités de la Banque. Une pareille défaillance ou interruption des activités d'un prestataire de services important de la TD pourrait susciter des inquiétudes temporaires à l'égard des activités et des liquidités. De telles pannes, interruptions ou violations pourraient aussi nuire à la capacité de la Banque d'offrir des produits et des services aux clients, ternir la réputation de la

Banque et nuire autrement à la capacité de la Banque à exercer ses activités. La Banque a des politiques et procédures qui encadrent ses relations avec des tiers, notamment une évaluation systématique des relations importantes avec des tiers au début de la relation, suivie par des réévaluations périodiques. En outre, la Banque gère les risques de perturbation des activités de ses prestataires de services et de leur infrastructure, à l'aide d'un solide plan de Gestion de la poursuite des activités (GPA), son programme de gestion des risques technologiques et d'autres plans d'urgence et de résilience.

Promulgation de nouvelles lois ou de nouveaux règlements et modification des lois et règlements actuels

La promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et la modification des lois et des règlements actuels, de même que des politiques budgétaire, économique et monétaire de différents organismes de réglementation du Canada et des États-Unis ainsi que d'autres pays, y compris les changements touchant leur interprétation, pourraient nuire aux activités et à la rentabilité de la Banque. La promulgation de nouvelles lois ou de nouveaux règlements ou la modification de lois, politiques ou règlements actuels et l'évolution des attentes pourraient faire en sorte de limiter la gamme de produits ou de services que la Banque peut offrir, toucher la tarification et le service ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits et services (y compris ailleurs qu'au Canada, en favorisant certaines institutions du pays étranger). Plus particulièrement, la plus récente crise financière a donné lieu, et pourrait encore donner lieu à l'avenir, à des modifications sans précédent et considérables aux lois et règlements applicables aux institutions financières et au secteur des services financiers. Tout manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant miner ses résultats et ses activités, et nuire à sa réputation.

Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

Le 21 juillet 2010, la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (la loi Dodd-Frank) a été ratifiée. Il s'agit d'une loi fédérale des États-Unis qui change profondément le secteur des services financiers. La loi Dodd-Frank aura une incidence sur presque toutes les institutions financières exerçant leurs activités aux États-Unis, dont la Banque, et touchera, du fait de certains aspects extraterritoriaux de cette loi, les activités de la Banque à l'extérieur des États-Unis, y compris au Canada. La loi Dodd-Frank exige des changements législatifs et enjoint les agences de réglementation des banques de régime fédéral des États-Unis et d'autres organismes de réglementation à élaborer des règles. Certaines règles actuellement proposées, y compris la règle Volcker, pourraient nuire à certaines activités de la Banque une fois finalisées. La règle Volcker pourrait notamment entraîner une hausse des coûts de conformité aux exigences d'exploitation et du marché ainsi qu'une baisse des produits d'exploitation. La règle Volcker pourrait en outre mettre fin à des exemptions en faveur des fonds enregistrés étrangers et réduire leur avantage concurrentiel par rapport aux fonds affiliés non bancaires qui ne seraient pas visés par des règles similaires en vertu de la loi Dodd-Frank.

Le *Durbin Amendment* est une disposition de la loi Dodd-Frank qui autorise la Réserve fédérale à adopter des règlements fixant des frais d'interchange qui sont «raisonnables et proportionnels» aux coûts de traitement des transactions. En juin 2011, le conseil de la Réserve fédérale a adopté des règles définitives limitant les frais d'interchange sur les cartes de débit et fixant la date de mise en œuvre au 1^{er} octobre 2011, et a plafonné les frais à 21 cents US par transaction, montant légèrement majoré pour couvrir les frais relatifs aux fraudes. Le 31 juillet 2013, la U.S. District Court du District of Columbia a statué, entre autres choses, que la méthode employée par la Réserve fédérale pour établir la limite des frais d'interchange permis comprenait erronément des coûts qui étaient expressément exclus par le *Durbin Amendment*. La décision a été suspendue en attendant l'issue d'un appel et les dispositions actuelles du *Durbin Amendment* restent en vigueur. Des plaidoyers oraux devraient être entendus par les tribunaux en janvier 2014.

Dans la mesure du possible, la Banque a élaboré des plans de conformité, mais, du fait de la taille, de la portée et de la complexité de la mise en œuvre et du manque de certitude réglementaire entourant un certain nombre d'articles importants de la loi Dodd-Frank, l'incidence globale sur la Banque et sur ses entreprises, y compris leur rentabilité financière et leurs activités, demeure incertaine et ne sera pas connue tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas tous été rendus publics et finalisés. La Banque continue de surveiller de près l'incidence possible de la loi Dodd-Frank.

FATC/

La loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) est une loi fiscale des États-Unis qui exige que toutes les institutions financières non américaines répertorient tous les comptes appartenant à des clients américains et qu'elles communiquent des informations sur ces clients à l'Internal Revenue Service. L'exploitation de presque toutes les entreprises de la TD et ses clients seront touchés. Certaines politiques et procédures pourraient devoir être modifiées, ce qui pourrait avoir un effet sur notre mode d'affaires dans certains secteurs et avoir une incidence défavorable sur nos coûts d'exploitation. Le gouvernement du Canada négocie actuellement un accord intergouvernemental avec le gouvernement des États-Unis visant l'application de la FATCA au Canada. Étant donné l'incertitude actuelle quant à cet accord et à la version définitive de la FATCA et sa date de mise en œuvre, l'incidence globale pour la Banque demeure incertaine. La Banque a déployé des équipes qui s'affairent à mettre en œuvre des plans de conformité fondés sur les règles de la FATCA publiées en 2013 aux États-Unis de même que sur les attentes actuelles à l'égard de l'accord intergouvernemental entre le Canada et les États-Unis.

Bâle III

Les normes en matière de liquidité de Bâle III exigent que les banques respectent le ratio de liquidité à court terme à compter de janvier 2015 et le ratio de liquidité à long terme à compter de janvier 2018. La Banque gère son risque de liquidité selon un cadre de prudence et prévoit y apporter des ajustements mineurs afin de se conformer aux exigences en matière de ratio de liquidité à court terme en 2015. Certains coûts additionnels pourraient devoir être engagés pour se conformer aux réformes en matière de liquidité, ce qui pourrait toucher les coûts de financement de la Banque. La Banque continue de surveiller l'évolution des exigences en matière de liquidité imposées par les autorités de réglementation nationales dans le monde et veille à ce que ses pratiques de gestion et de contrôle de la liquidité suivent cette évolution. En outre, le ratio de levier selon Bâle III est un ratio non fondé sur le risque qui sert de mesure complémentaire aux exigences de fonds propres fondées sur le risque, dans le but de limiter l'endettement excessif dans le secteur bancaire. L'exigence en matière de ratio de levier prend effet en janvier 2018, alors que celle touchant la publication d'information s'appliquera en janvier 2015. Tout rajustement final de la définition et du calibrage du ratio de levier sera effectué d'ici 2017. La Banque continue de surveiller et de maintenir ses niveaux de capitaux et d'actifs afin d'atteindre la conformité.

Principes d'agrégation efficace des données sur les risques

En janvier 2013, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version définitive de son document intitulé «Principles for effective risk data aggregation and risk reporting». Les principes d'agrégation tracent des lignes directrices pour, notamment, la gouvernance des données sur les risques, l'architecture et l'infrastructure, l'exactitude, l'exhaustivité, la fréquence et l'adaptabilité des rapports de données. Ainsi, la Banque fait face à une complexité accrue pour se conformer sur le plan de l'exploitation et pourrait devoir engager des coûts additionnels de conformité et d'exploitation. La Banque s'est mesurée à chacun de ces principes à l'échelle de l'entreprise et sur la base de risques précis. La Banque s'est dotée de programmes pour gérer les améliorations en matière d'agrégation des données sur les risques.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont de temps à autre nommées à titre de défenderesses ou sont autrement impliquées dans divers recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers, notamment des mesures d'exécution en matière de réglementation, liés à ses secteurs et ses activités. La Banque gère et atténue les

risques liés à ces mesures au moyen d'une solide fonction de gestion des litiges. Les litiges importants et les mesures d'exécution en matière de réglementation auxquels la Banque est partie sont présentés dans les états financiers consolidés. Rien ne garantit que le volume des poursuites ou les montants des dommages et intérêts et les pénalités demandés dans le cadre de procédures judiciaires ou mesures réglementaires et d'arbitrages n'augmenteront pas dans l'avenir. Les actions actuellement en instance contre la Banque pourraient se conclure par des jugements, des règlements, des amendes, des pénalités, des restitutions, des injonctions, des ordonnances exigeant des mesures d'amélioration d'entreprise ou d'autres issues défavorables pour la Banque, lesquels pourraient grandement nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats d'exploitation ou aux flux de trésorerie et aux capitaux de la Banque, exiger des changements importants à ses activités ou porter gravement atteinte à sa réputation. De plus, certaines poursuites intentées contre la Banque peuvent être très complexes et porter sur des théories juridiques nouvelles ou n'ayant jamais été vérifiées. L'issue de telles poursuites peut être difficile à prédire ou à estimer avant que les procédures atteignent un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années. Par ailleurs, tout règlement ainsi que toute autre forme de résolution de litige sont assujettis à une approbation externe, laquelle pourrait ou non être accordée. Bien que la Banque établisse des provisions pour les mesures dont elle fait l'objet en fonction de ses exigences comptables, les montants des pertes réellement subies découlant de ces litiges pourraient être sensiblement différents des montants comptabilisés. En tant que participant du secteur des services financiers, il est probable que la Banque continuera de faire l'objet de procédures judiciaires et de mesures d'exécution en matière de réglementation importantes possibles en rapport avec ses entreprises et ses activités. P

AUTRES FACTEURS DE RISQUE QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques, ainsi qu'un cadre d'appétit pour le risque de l'entreprise. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, du change et des taux d'intérêt) et de liquidité, le risque opérationnel (y compris la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie, de réglementation, le risque juridique, le risque de conformité ainsi que le risque d'adéquation des capitaux. Bien que rien ne garantisse que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances, la Banque s'est dotée de procédés de gouvernance à l'intention de l'équipe de la haute direction (EHD) et du comité du risque du conseil d'administration afin de revoir et de mettre à jour le cadre annuellement.

Acquisitions et plans stratégiques

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés, ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement, au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Rien ne garantit que la Banque atteindra ses objectifs financiers ou stratégiques, notamment les économies de coûts prévues, ou des synergies des produits, par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque, ou de l'une de ses filiales, de conclure une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation ou autre approbation, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où les approbations seront accordées ni des conditions en vertu desquelles elles le seront, le cas échéant. Le rendement financier de la Banque dépend également de sa capacité à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si ces plans stratégiques ne se réalisaient pas ou s'ils étaient modifiés, le rendement financier de la Banque serait touché et les bénéfices de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître. La Banque effectue un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition et surveille étroitement l'intégration des activités et le rendement post-acquisition.

Capacité de recruter des dirigeants clés, de les former et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur la disponibilité de candidats chevronnés et sur la capacité de la Banque à recruter et à former des dirigeants clés, et à les maintenir en poste. Les entreprises de services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des dirigeants clés, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque y parviendra. La Banque se soumet annuellement à un exercice de planification des ressources humaines qui permet d'évaluer les capacités de leadership interne et les besoins de talents futurs. La Banque investit activement dans la formation de son personnel afin de mieux pourvoir à ses besoins de talents futurs.

Modifications de nos notations de crédit

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's, S&P ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Pareilles modifications pourraient entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cours normal des activités, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et se répercuter sur les coûts liés à ces transactions. La Banque s'entretient régulièrement avec chacune de ces agences de notation cotées.

Taux de change et d'intérêt

Les variations des taux de change et d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de change) et sur ses résultats futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis pourraient diminuer et vice versa. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi influer sur les résultats des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada. Une fluctuation des taux d'intérêt, ou une longue période de faibles taux d'intérêt, touche l'écart entre les intérêts payés par la Banque sur les dépôts et les intérêts gagnés par la Banque sur les prêts, ce qui se répercute sur des produits d'intérêts nets de la Banque. La Banque gère ses risques liés aux taux de change et d'intérêt selon des politiques établies par le comité du risque du conseil d'administration au moyen de son cadre de gestion de l'actif et du passif, dont il est plus amplement question dans la section Gestion des risques du présent rapport.

Méthodes comptables utilisées par la Banque

Les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent nécessiter des révisions, lesquelles pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés. La Banque se tient au fait des nouveautés en matière de comptabilité et adopte les nouvelles normes comptables pertinentes selon les interprétations et indications publiées par les normalisateurs, selon ce qui convient.

Concurrence

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans un secteur où la concurrence est très vive et le niveau de concurrence influe sur son rendement. De nombreux facteurs peuvent influer sur la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients, comme la qualité et les prix des produits ou des services. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats de la Banque. La Banque évolue dans un contexte mondial et les lois et règlements qui s'appliquent à elle pourraient ne pas s'appliquer à ses concurrents dans divers pays, ce qui pourrait avantager certaines institutions de ces pays. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers proposent de plus en plus des produits et services traditionnellement offerts par les banques et par d'autres canaux de distribution comme les services en ligne et les applications mobiles. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les résultats de la Banque si elle entraîne une baisse des produits d'honoraires et des produits d'intérêts nets. Chaque secteur d'affaires de la Banque surveille le contexte concurrentiel dans lequel il évolue, notamment en remettant en question et en modifiant ses stratégies de recrutement et de gestion de la clientèle. La Banque a investi dans des capacités accrues afin que nos clients puissent faire des transactions dans tous nos canaux naturellement, en particulier dans des capacités de services bancaires par application mobile pour une commodité en tout temps et en tout lieu.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES Gestion des risques

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. Notre objectif est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Le cadre de gestion des risques de la TD renforce la culture de gestion des risques de la Banque, qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation, et permet aux parties intéressées de bien comprendre la façon dont nous gérons les risques. Le cadre de gestion des risques tient compte des aspects suivants :

1) la nature des risques pour la stratégie et les activités de la TD; 2) la manière dont la TD définit les types de risques auxquels elle est exposée; 3) la gouvernance et l'organisation en matière de gestion des risques; et 4) la manière dont la TD gère les risques au moyen de processus lui permettant de recenser, de mesurer, d'évaluer, de contrôler et de surveiller les risques. Les ressources et les processus de gestion des risques de la TD sont conçus pour permettre à toutes nos entreprises à la fois de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de les gérer en fonction de l'appétit de la TD pour le risque.

RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

L'inventaire des risques de la TD décrit les principales catégories de risques et sous-catégories de risques connexes de la TD, auxquelles peuvent être exposées nos entreprises et nos activités d'exploitation. L'inventaire des risques facilite un recensement uniforme des risques et est le point de départ pour l'élaboration de stratégies et de processus de gestion des risques. Les principales catégories de risques de la TD sont le risque de stratégie, le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque de liquidité, le risque d'adéquation des fonds propres, le risque de conformité à la réglementation et risque juridique, et le risque de réputation.

| Principales catégories de risques | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|--|--|----------------------|--|
| Risque stratégique | Risque de crédit | Risque de marché | Risque opérationnel | Risque d'assurance | Risque de liquidité | Risque d'adéquation des fonds propres | Risque de conformité à la réglemen- tation et risque juridique | Risque de réputation | |

APPÉTIT POUR LE RISQUE

La Prise de position en matière d'appétit pour le risque est le principal moyen employé par la TD pour définir le risque et pour déterminer les risques qu'elle est prête à prendre. La TD tient compte de ses objectifs de gouvernance ainsi que de sa philosophie face au risque et de sa capacité à supporter le risque en définissant son appétit pour le risque. La Prise de position de la TD en matière d'appétit pour le risque se résume comme suit :

Nous prenons les risques nécessaires pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques :

- 1. s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires, et peuvent être compris et gérés;
- 2. n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément;
- 3. ne mettent pas la marque TD en péril.

Dans l'application de sa politique en matière d'appétit pour le risque, la TD tient compte à la fois des conditions dans lesquelles elle exerce ses activités et de l'incidence que des risques émergents auront sur sa stratégie et son profil de risque. Le respect de l'appétit pour le risque de l'entreprise est géré et surveillé à l'échelle de la TD et se fonde sur un vaste ensemble de principes, de politiques, de processus et d'outils, y compris des prises de position en matière d'appétit pour le risque et des mesures connexes pour les principales catégories de risques et pour les secteurs d'exploitation.

Le groupe Gestion du risque est responsable de l'établissement des pratiques et processus visant à formuler, à présenter, à surveiller et à examiner l'application de la politique de la TD en matière d'appétit pour le risque et des mesures qui s'y rattachent. Il a également pour tâche de surveiller et d'évaluer l'efficacité de ces pratiques et mesures. Ces mesures clés sont communiquées régulièrement à la haute direction, au conseil d'administration et au comité du risque du conseil d'administration (le comité du risque). La direction fait un suivi régulier de diverses autres mesures et les signale au besoin à la haute direction et au conseil d'administration. La TD mesure la performance de la direction par rapport à son appétit pour le risque et s'en sert comme données clés pour prendre les décisions sur la rémunération.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques de la TD suit l'esprit de la Prise de position en matière d'appétit pour le risque de la Banque, qui est au diapason avec le ton exemplaire établi par le chef de la direction et l'EHD et informe sur notre mission, notre vision, nos principes directeurs et notre profil de leadership. Ces objectifs généraux décrivent les comportements que la TD cherche à instiller dans sa culture de gestion des risques, qui n'amènent à prendre que les risques qui peuvent être compris et contrôlés. La Prise de position en matière d'appétit pour le risque de la Banque nous aide à être des preneurs de risque éclairés et guide nos décisions, afin de ne prendre que des risques appropriés. La culture de gestion des risques de la TD encourage la communication franche et la transparence pour tous les aspects de la Prise de position en matière d'appétit pour le risque de la Banque. Nos employés ont toute liberté pour exprimer un désaccord ou s'adresser à un échelon supérieur s'il leur semble que nous dévions de notre prise de position en matière d'appétit pour le risque.

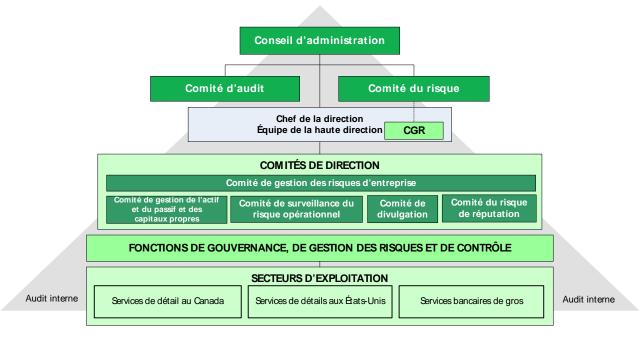
La culture de gestion des risques figure au centre du cadre de gestion des risques de la TD du fait que sa mise en œuvre fait partie intégrante de la mise en œuvre d'un environnement de risque et de contrôle qui encourage des comportements de prise de risques qui respectent l'appétit pour le risque de la Banque. Le cadre de gestion des risques de la TD permet aux parties intéressées de bien comprendre la façon dont nous gérons les risques en tenant compte des quatre piliers suivants : 1) la définition des risques; 2) l'appétit pour le risque; 3) la gouvernance en matière de risques; et 4) les processus de gestion des risques. Ces piliers sont des gages du succès de la gestion des risques.

La culture de gestion des risques voulue par la TD est renforcée par une rémunération qui récompense la performance de l'équipe de direction à respecter la Prise de position en matière d'appétit pour le risque de la TD. En outre, l'indépendance du groupe Gestion du risque par rapport aux unités d'affaires lui permet de surveiller et de questionner objectivement afin d'instiller et d'appuyer les comportements recherchés pour bâtir la solide culture de gestion des risques de la TD. Enfin, la TD communique sa Prise de position en matière d'appétit pour le risque et son cadre de gestion des risques qui font aussi l'objet de formation au moyen de programmes de communication des risques, de séminaires et formations pour les employés à l'échelle de l'organisation, et par la participation à des conférences internes sur la gestion des risques. Ces activités d'ancrage de la culture de gestion des risques permettent de mieux diffuser les attentes de la TD quant à la prise de risques.

RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Selon l'approche de la TD en matière de gouvernance pour la gestion des risques, le secteur d'exploitation assume la responsabilité du risque qu'il génère et est responsable de l'évaluation du risque ainsi que de la conception et de la mise en place de contrôles d'atténuation. De plus, le secteur d'exploitation surveille l'efficacité continue de ses contrôles et en rend compte, afin de protéger la TD contre tout dépassement de son appétit pour le risque.

Le modèle de gouvernance de la TD pour la gestion des risques comprend un comité composé de membres de la haute direction au sein duquel il est discuté des risques et qui vise la communication transparente de l'information sur les risques, la surveillance globale des risques et des contrôles étant assurée par le conseil d'administration et ses comités (principalement les comités d'audit et du risque). Le chef de la direction et l'EHD établissent l'orientation à long terme de la TD en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque et l'appliquent aux entreprises. Le groupe Gestion du risque, dirigé par le chef de groupe et chef de la gestion des risques (CGR), établit la stratégie et la politique en matière de risques pour l'entreprise, et assure une surveillance indépendante à l'appui d'une approche exhaustive et proactive de gestion des risques pour la TD. Le CGR, qui est aussi membre de l'EHD, a un accès direct au comité du risque. La TD utilise également un modèle selon «trois lignes de défense» pour décrire le rôle des secteurs d'exploitation (première ligne), des fonctions de gouvernance, de contrôle des risques et de surveillance comme de Gestion du risque, Lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et Conformité (deuxième ligne), et Audit interne (troisième ligne), pour la gestion des risques à l'échelle de la TD. La section qui suit donne un aperçu des principaux rôles et responsabilités en gestion des risques, lesquels sont présentés dans l'organigramme ci-dessous.



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration surveille l'orientation stratégique de la TD et la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques et d'un cadre de contrôle interne efficace à l'échelle de l'entreprise. Il accomplit son mandat à ce chapitre à la fois directement et par l'entremise de ses comités, y compris le comité du risque du conseil d'administration et le comité d'audit. Chaque année, le conseil d'administration examine et approuve la Prise de position de la TD en matière d'appétit pour le risque, et les mesures qui s'y rattachent, afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et conformes à la stratégie de la TD.

Le comité du risque

Le comité du risque est chargé de revoir, en faisant preuve d'esprit critique, la prise de position de la TD en matière d'appétit pour le risque avant de la soumettre à l'approbation annuelle du conseil d'administration. Le comité du risque surveille la gestion du profil de risque et la performance de la TD en regard de son appétit pour le risque. De plus, il passe en revue, scrute et approuve les politiques de gestion des risques d'entreprise qui assurent le respect de l'appétit de la TD pour le risque, et surveille la gestion des risques et les tendances en la matière.

Le comité d'audit

Le comité d'audit, en plus de surveiller la présentation de l'information financière, évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, y compris les contrôles sur les processus pertinents de gestion des risques d'entreprise et les activités des groupes LCBA et Conformité mondiaux de la Banque.

Chef de la direction et membres de l'équipe de la haute direction

Le chef de la direction et les membres de l'EHD tracent le plan et l'orientation stratégiques à long terme de la TD et définissent également l'appétit de la TD pour le risque avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'EHD gèrent le risque d'entreprise selon l'appétit de la TD pour le

risque et examinent l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Dans le cadre de cette fonction, ils doivent relever les risques importants et les signaler au comité du risque.

Comités de direction

Le chef de la direction, en consultation avec le CGR, désigne les comités de direction de la TD, qui sont présidés par les membres de l'EHD. Les comités se réunissent régulièrement pour superviser les activités de gouvernance, de gestion des risques et de surveillance, et passer en revue et surveiller les stratégies de gestion des risques ainsi que les activités et pratiques connexes liées aux risques.

Le CGRE, présidé par le chef de la direction, surveille la gestion des principales activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle à la TD, et fait la promotion d'une culture de gestion des risques intégrée et efficace. Les comités de direction suivants ont été mis en place pour gérer des risques importants précis, selon la nature du risque et l'activité commerciale connexe :

- Comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres présidé par le Chef de groupe, Assurances, Cartes de crédit et Stratégie d'entreprise, surveille directement et par l'entremise de ses sous-comités permanents le comité de gestion du capital de risque, le Forum général sur les liquidités et le comité de placement à l'échelle de l'entreprise, la gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction de la TD, ainsi que du risque lié à la situation de trésorerie, de financement, de placements et de capitaux propres consolidés.
- Comité de surveillance du risque opérationnel présidé par le CGR, surveille l'évaluation stratégique de la structure de gouvernance, de contrôle et de gestion du risque opérationnel de la TD.
- Comité de divulgation présidé par le chef de groupe, Finances, Approvisionnement et Communications, et chef des finances, s'assure que des contrôles et des procédures adéquats sont en place et fonctionnels pour présenter, en temps opportun et en bonne et due forme, de l'information juste, conforme et objective aux organismes de réglementation, aux actionnaires et au marché.
- Comité du risque de réputation (CRR) présidé par le CGR, veille à ce que les projets mis de l'avant à l'échelle de la Banque ou des unités d'exploitation qui
 présentent un profil de risque de réputation important aient reçu toute l'attention voulue pour ce qui est des répercussions liées au risque de réputation avant
 leur mise en œuvre, tout comme les questions qui ont été signalées au CRR en vertu de la politique sur le risque de réputation.

Gestion des risques

Le groupe Gestion du risque, dirigé par le CGR, assure une surveillance indépendante de la gestion des risques d'entreprise, de la gouvernance et du contrôle des risques, et est responsable de l'établissement de la stratégie, des politiques et des pratiques de gestion des risques. L'objectif principal de la gestion des risques est de soutenir une approche exhaustive et proactive de la gestion des risques qui encourage une culture bien implantée de la gestion des risques. Ce groupe travaille en collaboration avec les secteurs d'exploitation et d'autres groupes de surveillance du Siège social afin d'établir des politiques, des normes et des limites qui soient conformes à l'appétit de la TD pour le risque, et surveille les risques existants et émergents ainsi que le respect de l'appétit de la TD pour le risque, et en fait rapport. Un cadre établi pour l'identification et l'évaluation des risques principaux et émergents est en place, et des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les questions et événements porteurs de risques doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque.

Secteurs d'exploitation

Chaque secteur d'exploitation a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à un haut dirigeant responsable des risques qui en rend lui-même compte au CGR. Cette structure assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par le secteur d'exploitation et la responsabilité qui en découle. La direction de chaque secteur d'exploitation a la responsabilité de recommander pour son secteur un appétit pour le risque et les mesures qui s'y rattachent, lesquels sont revus et scrutés au besoin par le groupe Gestion du risque, avalisés par le CGRE et approuvés par le chef de la direction, afin qu'ils soient conformes à l'appétit de la TD pour le risque, et de gérer le risque selon les limites de risque approuvées établies dans les politiques de la TD.

Audit interne

Le groupe d'audit interne de la TD fournit au conseil d'administration une assurance indépendante de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance employés pour assurer la conformité avec l'appétit de la TD pour le risque. L'audit interne fait rapport sur son évaluation à la direction et au conseil d'administration.

Conformité

Le mandat du Service de la conformité de la TD consiste à gérer les risques de conformité à l'échelle de la TD afin de s'assurer qu'ils respectent les politiques établies et approuvées par le comité d'audit et le comité du risque. Le Service de la conformité est responsable de l'établissement de programmes et normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque de conformité connu et émergent à l'échelle de la TD, en assurant une surveillance indépendante et en mettant en place des processus de contrôle opérationnel afin de se conformer aux lois et aux exigences réglementaires pertinentes.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le groupe LCBA établit un programme et des normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque connu et émergent de conformité à ce chapitre à l'échelle de la Banque. Le groupe Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent assure une surveillance indépendante et met en place des processus de contrôle opérationnel afin d'assurer le respect des lois et des exigences réglementaires pertinentes. Le secteur d'exploitation est responsable du risque lié à la lutte contre le blanchiment d'argent et responsable de l'évaluation du risque, de même que de la conception et de la mise en place des contrôles d'atténuation des risques.

Gestion de la trésorerie et du bilan

Le groupe Gestion de la trésorerie et du bilan gère les risques liés à la situation de fonds propres et de placements, le risque de taux d'intérêt, les risques liés aux liquidités et au financement, et les risques de marché des activités autres que de transaction de la TD et en fait rapport. Le groupe Gestion du risque surveille les activités touchant la situation de fonds propres et de placements du groupe Gestion de la trésorerie et du bilan.

Trois lignes de défense

Afin d'améliorer la compréhension des responsabilités en matière de gestion des risques, la TD utilise un modèle selon «trois lignes de défense» qui décrit le rôle des secteurs d'exploitation, du groupe de gouvernance, de gestion des risques et de surveillance, et du groupe d'audit interne pour la gestion des risques à l'échelle de la TD. Le tableau qui suit décrit les responsabilités respectives de chaque ligne de défense à la TD.

| TROIS LIGNES DE D | ÉFENSE |
|-------------------|---|
| PREMIÈRE LIGNE | RESPONSABILITÉS DES SECTEURS D'EXPLOITATION |
| RECENSEMENT | Gère et recense les risques au quotidien qui relèvent du secteur d'exploitation. |
| ET CONTRÔLE | Veille à ce que les activités respectent l'appétit pour le risque et les politiques de gestion des risques de la TD. |
| | Conçoit, met en place et maintient des contrôles internes efficaces au sein du secteur d'exploitation. |
| | Met en place des processus d'approbation fondés sur le risque pour tous les nouveaux produits, processus et systèmes et toutes les |
| | nouvelles activités. |
| | Dispense de la formation et fournit des outils et des conseils afin de s'acquitter de ses responsabilités. |
| | Surveille le profil de risque et en fait rapport. |
| DEUXIÈME LIGNE | RESPONSABILITÉS DES FONCTIONS DE GOUVERNANCE, DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE |
| ÉTABLISSEMENT | Établit les stratégies et les pratiques de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'entreprise. |
| DES NORMES ET | Assure une surveillance et un examen critique indépendant de la première ligne en effectuant des analyses, en recueillant des |
| EXAMEN CRITIQUE | renseignements et en tenant des discussions. |
| | Élabore des politiques en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle, et en assure la diffusion. |
| | Dispense de la formation et fournit des outils et des conseils pour appuyer la première ligne de défense dans l'exercice de |
| | ses responsabilités. |
| | Surveille le respect de l'appétit pour le risque et des politiques et en fait rapport. |
| TROISIÈME LIGNE | RESPONSABILITÉS DU GROUPE D'AUDIT INTERNE |
| ASSURANCE | Fournit une assurance indépendante du fonctionnement efficace du cadre de gestion des risques de la TD. |
| INDÉPENDANTE | S'assure que les première et deuxième lignes de défense ont rempli leur mandat et géré les risques de manière efficace. |

Dans l'esprit d'une culture de gestion des risques solide, la TD applique les principes suivants dans sa façon de gérer les risques :

- Champ d'action illimité Le groupe Gestion du risque vise tous les secteurs de la TD, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, et traverse toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- Communication transparente et efficace Les questions liées aux risques sont communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- Responsabilité accrue La responsabilisation à l'égard des risques incombe expressément à la direction de l'entreprise et à tous les employés, qui doivent s'assurer de bien les comprendre et en assumer la gestion active, individuellement et collectivement.
- Surveillance indépendante Les politiques de gestion des risques, la surveillance et la communication des risques sont établies de façon indépendante et objective.
- Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle Les règles de gestion des risques sont intégrées dans les tâches quotidiennes, le processus décisionnel et la stratégie de la TD.
- Équilibre stratégique Les risques sont gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger et d'accroître la valeur pour les actionnaires

APPROCHE À L'ÉGARD DES PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

L'approche de la TD en matière de gestion des risques comprend quatre grands volets : recensement et évaluation, quantification, contrôle, et surveillance et production de rapports.

Recensement et évaluation des risques

Le volet recensement et évaluation des risques consiste à reconnaître et à comprendre les risques existants, les risques qui pourraient découler de projets nouveaux ou en cours et les risques émergents associés au contexte en constante évolution. L'objectif de la TD est d'établir et de maintenir des processus de recensement et d'évaluation des risques intégrés qui permettent de mieux comprendre les interdépendances des risques, d'examiner la manière dont ils se recoupent et de relever les risques émergents. Pour atteindre cet objectif, le programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de la TD permet à la haute direction, au conseil d'administration et à ses comités de recenser et d'évaluer les risques qui sont présents à l'échelle de l'entreprise et de comprendre les vulnérabilités possibles de la Banque.

Quantification des risques

La capacité de quantifier les risques est un élément clé du processus de gestion des risques de la TD. Le processus de quantification des risques de la TD est aligné sur les exigences réglementaires comme les lignes directrices sur l'adéquation des fonds propres, les ratios de levier financier, les mesures de la liquidité, l'évaluation des facteurs de stress et les directives sur l'exposition au risque de crédit maximum établies par les organismes de réglementation. De plus, la TD a mis en place un processus lui permettant de quantifier les risques pour fournir des mesures précises et en temps opportun des risques qu'elle assume.

Pour quantifier les risques, la TD utilise diverses méthodes d'évaluation des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque (VaR), des analyses de scénario, des évaluations des facteurs de stress et des limites d'évaluation des facteurs de stress. L'exposition aux risques de crédit, la provision pour pertes sur créances, la comparaison avec ses pairs, l'analyse des tendances, la couverture des liquidités et l'adéquation des fonds propres sont d'autres exemples de quantification des risques. La TD exige également que les fonctions de surveillance de ses principaux secteurs d'exploitation et du Siège social évaluent annuellement leurs propres risques les plus importants de même que leurs contrôles internes au moyen d'un programme stratégique d'auto-évaluation des risques et des contrôles structuré ainsi qu'un programme continu d'auto-évaluation des risques et des contrôles dans les processus. Nous surveillons les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité des contrôles internes de la TD. La TD peut ainsi cerner les problèmes de risque importants, les signaler aux échelons supérieurs et les surveiller, au besoin.

Contrôle des risques

Les processus de contrôle des risques de la TD sont établis et communiqués par la voie de politiques approuvées par le comité du risque et la direction, ainsi que de procédures connexes, limites de contrôle et pouvoirs délégués approuvés par la direction qui reflètent l'appétit pour le risque et la tolérance au risque de la TD. L'approche de la TD en matière de contrôle des risques comprend également les évaluations des risques et des fonds propres pour prendre en compte de façon appropriée les principaux risques dans l'évaluation et la gestion de l'adéquation des fonds propres de la TD. Pour cela, les comités de la haute direction doivent questionner et avaliser le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les pratiques connexes touchant le capital économique. À la TD, le rendement est mesuré d'après la répartition du capital à risque entre les unités opérationnelles et des coûts correspondants imputés.

Surveillance des risques et production de rapports

La TD surveille régulièrement les niveaux de risque en regard de son appétit pour le risque et fait rapport de ses activités de surveillance à la haute direction, au conseil d'administration et à ses comités, et aux comités de direction et de gestion concernés. Le CGRE, le comité du risque et le conseil d'administration

reçoivent également des rapports annuels et périodiques sur l'évaluation des facteurs de stress de l'entreprise et un compte rendu annuel sur le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la TD. En complément des activités régulières de surveillance des risques et de production de rapports, des rapports spéciaux portant sur les risques nouveaux et émergents ou sur tout changement important du profil de risque de la Banque sont présentés à la haute direction, au comité du risque et au conseil d'administration.

Évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise

L'évaluation des facteurs de stress à la TD fait partie de l'exercice de planification stratégique, de planification financière et de planification des fonds propres à long terme qui aident à valider l'appétit pour le risque. Le programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de la TD comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats, les fonds propres et les liquidités. La direction peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels pertinents compte tenu du profil de risque de la TD. L'évaluation des facteurs de stress incombe à la haute direction de chaque secteur d'exploitation, des fonctions Finances, Gestion de la trésorerie et du bilan, Services économiques et Gestion du risque.

Dans le cadre de son programme pour 2013, la TD a évalué deux scénarios de simulation de crise macroéconomique conçus en interne, qui couvrent une fourchette de degrés de sévérité et de durées (les détails sont présentés ci-dessous.) Les scénarios ont été modelés afin de couvrir une grande variété de facteurs de risque qui sont significatifs pour le profil de risque de la TD et qui couvrent les économies nord-américaine et mondiale. Les variables des stress macroéconomiques comme le chômage, le PIB, le prix de revente des maisons et les taux d'intérêt ont fait l'objet de prévisions sur l'horizon de l'évaluation de stress, qui délimite l'évaluation des incidences. Les entreprises de la TD ont toléré les deux scénarios évalués dans le cadre du programme de 2013 de façon acceptable, et la situation de capitalisation de la Banque est demeurée adéquate selon les mesures prises par la direction. Les résultats des scénarios appliqués sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de la TD et présentés au comité du risque et au conseil d'administration.

Outre son programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, la Banque procède à des simulations de crise inversées dans le cadre d'un programme de planification de sortie de crise afin d'évaluer des mesures possibles d'atténuation des risques et des stratégies de planification d'urgence. Le scénario simule des événements dommageables importants qui menaceraient la viabilité de la Banque, afin de prévoir des solutions rationnelles permettant de renflouer les fonds propres et les liquidités de la Banque.

Scénarios de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise

Scénario extrême

- Le scénario est fondé sur une crise bancaire en Europe qui amène un retrait massif des dépôts et l'instauration d'un contrôle sur les capitaux dans certains pays d'Europe. Les marchés mondiaux de financement de gros subissent des perturbations massives, et la confiance envers le système bancaire chute rapidement.
- Les chocs extrêmes sur l'économie canadienne se répercuteraient sur les ménages puisque les prix des maisons baisseraient par rapport aux niveaux actuels.

Scénario grave

- Le scénario grave est modélisé sur des récessions déjà survenues aux États-Unis et au Canada. Les récessions durent quatre trimestres consécutifs, et sont suivies d'une période de reprise modeste.
- L'affaiblissement des principaux indices macroéconomiques, tels le prix des maisons et le taux de chômage, est symptomatique de récession selon l'expérience.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie est la possibilité qu'une perte financière ou une atteinte à la réputation découle de stratégies d'affaires inefficaces, de la mise en œuvre inadéquate de stratégies d'affaires ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements de l'environnement d'affaires. Les stratégies d'affaires comprennent les activités de fusion et d'acquisition.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction gère le risque de stratégie avec l'aide des membres de l'EHD et du CGRE. Le chef de la direction, en collaboration avec l'EHD, définit la stratégie globale, en consultation avec le conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Le groupe Stratégie de l'entreprise, sous la direction du chef de groupe, Assurances, Cartes de crédit et Stratégie d'entreprise, est chargé d'élaborer la stratégie globale à long terme et à court terme de la TD avec la collaboration et le soutien de hauts dirigeants à l'échelle de la TD. De plus, chaque membre de l'EHD est responsable d'établir et de gérer les stratégies à long terme et à court terme pour son secteur d'affaires (en interne et par des acquisitions) et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de l'entreprise et sur son appétit pour le risque. Chacun des membres de l'EHD est également responsable, devant le chef de la direction, de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques liés à leurs stratégies d'affaires, en plus de rendre compte de l'efficacité de ces dernières. Le CGRE assure un suivi du recensement et de la surveillance des risques principaux et émergents découlant des stratégies de la TD, et s'assure que les mesures d'atténuation requises sont prises, au besoin. Le chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la TD, sur le recensement des risques inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction et les membres concernés de l'EHD examinent régulièrement les stratégies et le rendement des unités d'exploitation importantes et des fonctions du Siège social en recourant au processus de planification stratégique et financière intégré, en tenant des réunions de gestion, en rédigeant des rapports financiers ou d'exploitation et en procédant à des examens fonctionnels stratégiques. Notre processus de planification annuel permet d'examiner les stratégies à long terme et à court terme et les grandes initiatives connexes des différents secteurs d'exploitation, et de veiller à ce que ces stratégies sectorielles soient alignées sur celles de l'entreprise et son appétit pour le risque. Une fois la stratégie établie, des examens fonctionnels stratégiques menés tout au long de l'exercice assurent que la stratégie demeure alignée pendant sa mise en œuvre. Les examens comprennent une évaluation de la stratégie de chaque unité opérationnelle, de l'environnement opérationnel global, notamment la position concurrentielle, l'évaluation du rendement, les initiatives d'exécution de la stratégie et les principaux risques d'affaires. La fréquence des examens fonctionnels stratégiques dépend du profil de risque et de la taille de l'unité ou de la fonction en cause. Le CGRE examine la situation globale du risque de stratégie et le respect de l'appétit de la TD pour le risque dans le cadre normal des activités. De plus, chaque acquisition importante est évaluée afin de déterminer si elle s'inscrit dans notre stratégie et notre appétit pour le risque conformément à notre politique en matière de contrôle préalable. Cette évaluation est revue par l'EHD et le conseil d'administration dans le cadre du processus décisionnel.

Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité conformément à la norme IFRS 7, qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, qui portent sur le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 octobre 2013 et 2012.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose la Banque à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos résultats.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque secteur d'exploitation, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque secteur d'exploitation, mais sont sous la responsabilité du groupe Gestion du risque afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque secteur d'exploitation est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation du groupe Gestion du risque pour les décisions importantes en matière de crédit.

Le groupe Gestion du risque assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion et de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque est chargé de la surveillance de la gestion du risque de crédit et approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le cadre de gestion du risque de crédit décrit la structure interne de contrôle et de gestion des risques visant à gérer le risque de crédit et tient compte de l'appétit pour le risque, des politiques, des processus ainsi que des limites et de la gouvernance. Le cadre de gestion du risque de crédit est maintenu par le groupe Gestion du risque et est aligné sur l'appétit de la Banque pour le risque de crédit.

L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit et des stratégies de décision en matière de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions aux limites de crédit, ainsi que les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des dirigeants à l'échelle de la Banque, est centralisée au groupe Gestion du risque. Toutes les décisions de crédit qui sont importantes sont acheminées au groupe Gestion du risque pour approbation ou recommandation au Comité du risque du conseil d'administration.

Des limites sont fixées pour surveiller et contrôler le risque-pays, le risque lié à chaque industrie, le risque lié aux produits, le risque géographique et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques à l'échelle de l'entreprise.

Dans nos entreprises de détail, nous utilisons des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard. Nous utilisons des notations de crédit et des stratégies de décision dès le départ et pour la gestion continue des expositions au risque de crédit de détail nouvelles et existantes. Les modèles de pointage et les stratégies de décision font appel à une combinaison d'attributs de l'emprunteur, comme la situation d'emploi, le risque et le dossier de crédit existant, la taille de la relation bancaire, ainsi que des données externes comme les pointages accordés par les bureaux de crédit, que nous utilisons pour établir le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à un client de détail et estimer le dossier de crédit futur. Des politiques et des procédures établies régissent la bonne utilisation, la surveillance continue et l'évaluation des modèles de pointage et des stratégies de décision afin d'assurer l'atteinte des résultats de performance prévus. Le groupe Gestion du risque de détail assure une surveillance continue des risques de crédit de détail approuvés au sein des centres de crédit régionaux aux fins d'évaluer l'efficacité des décisions et des contrôles des risques de crédit et de relever les tendances et les problèmes émergents ou systémiques. Les exceptions importantes d'application des politiques font l'objet d'un suivi et de rapports à des fins de surveillance des tendances dans le portefeuille de détection des faiblesses potentielles dans les lignes directrices et les stratégies de crédit. Lorsque des tendances défavorables sont relevées, les mesures nécessaires sont prises pour corriger la situation.

Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent à établir des pointages de risque pour les emprunteurs et les facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier. Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives au risque-pays, au risque sectoriel et au risque-emprunteur ou risque de contrepartie, et ils comprennent des exigences d'examens quotidiens, mensuels, trimestriels et annuels des risques de crédit. Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de crédit dans plusieurs pays, cette exposition étant majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risque-pays sont gérées de façon continue et sont soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans un secteur industriel en particulier. Nous surveillons notre concentration par secteur industriel afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous gérons notre risque au moyen de limites établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque lié à chaque secteur industriel et une analyse exhaustive du secteur, et nous passons régulièrement en revue les notations de risque par secteur industriel pour nous assurer que ces notations reflètent bien le risque lié à chaque secteur industriel. Nous attribuons une limite d'exposition au risque ou de concentration maximale pour chaque secteur industriel important, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux.

Nous fixons également des limites sur le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à une entité ou à un groupe d'entités donné (également appelé «risque-entité»). Le risque-entité doit être approuvé par l'autorité décisionnaire appropriée, qui prend les décisions à l'aide de limites fondées sur la notation de risque-emprunteur de l'entité et pour certains portefeuilles, la notation de risque du secteur industriel dans lequel l'entité mène ses activités. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continue.

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur industriel et le risque-emprunteur.

Le dispositif Bâle

L'objectif du dispositif Bâle est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel, de même que les actifs pondérés en fonction des risques.

Risque de crédit et dispositif Bâle

Nous avons reçu du BSIF l'autorisation d'utiliser à compter du 1^{er} novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit selon Bâle. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de l'approche standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. Le groupe Gestion du risque confirme annuellement si cette approche demeure adéquate.
- Nous avons obtenu des renonciations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour certains petits portefeuilles de crédit et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Nous procédons actuellement à la transition de ces portefeuilles à l'approche NI avancée.

Pour pouvoir continuer à utiliser l'approche NI avancée, la Banque doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et le dispositif Bâle. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

L'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit est utilisée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas cités à la rubrique «Risque de crédit et dispositif Bâle». Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Ces types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation des états financiers consolidés de la Banque. Les expositions au risque de crédit de la TD sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail.

Paramètres de risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements sur un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte que la TD subirait probablement en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces paramètres de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

Expositions de détail

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Il y a trois sous-types d'expositions de détail : les créances adossées à l'immobilier résidentiel (hypothèques individuelles et lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (p. ex., cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de détail (p. ex., les prêts personnels, y compris les prêts-auto garantis, les lignes de crédit pour étudiants et les produits de crédit bancaires pour petites entreprises).

La Banque calcule les actifs pondérés en fonction des risques de ses expositions de détail au Canada à l'aide de l'approche NI. Les actifs pondérés en fonction des risques des expositions aux États-Unis sont actuellement présentés selon l'approche standard. Tous les modèles canadiens fondés sur des paramètres de détail (PD, ECD et PCD) ne tiennent compte que de l'historique de défauts internes et de pertes subies pour chacun des trois sous-types d'expositions de détail. Pour chaque portefeuille d'expositions de détail au Canada, la Banque retient l'historique mensuel au niveau des comptes individuels depuis 2000; tout l'historique disponible, qui comprend les récessions de 2001 et de 2008-2009 au Canada, sert à s'assurer que les résultats des modèles reflètent un cycle économique complet.

Des modèles fondés sur les paramètres de PD, d'ECD et de PCD sont réalisés pour chaque portefeuille de produits et ils sont calibrés d'après les statistiques de défauts et de pertes observés pour les comptes individuels dans le portefeuille.

Conformément au dispositif Bâle, la Banque définit, pour les expositions au Canada, comme un défaut un retard de 90 jours et plus ou une radiation pour tous les portefeuilles de crédit de détail. Les estimations de la PCD qui entrent dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques reflètent les pertes économiques, de telle sorte qu'elles comprennent les coûts directs et indirects de même que les escomptes appropriés, afin de tenir compte des délais entre le défaut et le recouvrement ultime. Les estimations d'ECD reflètent l'utilisation observée historique des limites de crédit inutilisé avant le défaut. Les modèles fondés sur la PD, l'ECD et la PCD sont calibrés à l'aide de techniques logistiques et de régression linéaire. Les caractéristiques prédictives des modèles peuvent comprendre des caractéristiques propres aux comptes (taille des prêts, taux d'intérêt, sûreté, le cas échéant); l'historique et la situation courante des comptes; l'âge des comptes; la notation de crédit du client; et les autres relations du client avec la Banque. Pour ce qui est des produits garantis, comme les prêts hypothécaires résidentiels, les caractéristiques de la propriété, les ratios prêt-valeur et la valeur nette du client dans la propriété jouent un rôle important dans les modèles de PD et de PCD

Toutes les estimations des paramètres de risque sont mises à jour chaque trimestre, selon les nouvelles données de modèles. Le processus d'estimation des paramètres est automatisé, se fait à partir des formules approuvées qui ne peuvent être contournées.

Les expositions sont ensuite distribuées à l'un des neuf segments de PD prédéfinis, inférées de la moyenne sur longue durée de la PD à 1 an. Les tableaux ci-dessous montrent la distribution de la PD entre les niveaux de risque pour toutes les expositions de détail selon l'approche NI avancée.

TABLEAU 53 : EXPOSITIONS DE DÉTAIL SELON L'APPROCHE NI AVANCÉE – PAR CATÉGORIE DE CLIENTS – Expositions garanties par l'immobilier résidentiel¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | | | Aux |
|---------------|------------|---------------|-------------|------------|-------------|--------------|-----------------|
| | · <u> </u> | | | | | Actifs | Pondération |
| | | | Expositions | | | pondérés en | moyenne en |
| | | Fourchette | en cas de | | | fonction des | fonction des |
| | | de PD | défaut | PD moyenne | PCD moyenne | risques | risques |
| | | | | | | | 31 octobre 2013 |
| Faible risque | 1 | 0,00 à 0,15 % | 61 021 \$ | 0,05 % | 22,89 % | 1 894 | \$ 3,10 % |
| Risque normal | 2 | 0,16 à 0,41 | 21 733 | 0,26 | 24,43 | 2 544 | 11,71 |
| | 3 | 0,42 à 1,10 | 14 937 | 0,65 | 24,62 | 3 407 | 22,81 |
| Risque moyen | 4 | 1,11 à 2,93 | 5 643 | 1,72 | 24,73 | 2 463 | 43,65 |
| | 5 | 2,94 à 4,74 | 1 271 | 3,70 | 24,57 | 876 | 68,92 |
| Risque élevé | 6 | 4,75 à 7,99 | 825 | 6,00 | 24,15 | 719 | 87,15 |
| | 7 | 8,00 à 18,20 | 945 | 11,66 | 21,44 | 960 | 101,59 |
| | 8 | 18,21 à 99,99 | 551 | 35,14 | 18,28 | 544 | 98,73 |
| Défaut | 9 | 100,00 | 267 | 100,00 | 20,73 | 533 | 199,63 |
| Total | - | | 107 193 \$ | 0,88 % | 23,53 % | 13 940 | \$ 13,00 % |
| | | | | | | | 31 octobre 2012 |
| Faible risque | 1 | 0,00 à 0,15 % | 33 263 \$ | 0,06 % | 17,13 % | 860 | \$ 2,59 % |
| Risque normal | 2 | 0,16 à 0,41 | 19 419 | 0,25 | 15,93 | 1 477 | 7,61 |
| - | 3 | 0,42 à 1,10 | 14 679 | 0,68 | 16,47 | 2 311 | 15,74 |
| Risque moyen | 4 | 1,11 à 2,93 | 14 385 | 1,80 | 15,31 | 4 000 | 27,81 |
| | 5 | 2,94 à 4,74 | 2 315 | 3,74 | 16,62 | 1 083 | 46,78 |
| Risque élevé | 6 | 4,75 à 7,99 | 1 710 | 5,94 | 17,59 | 1 082 | 63,27 |
| • | 7 | 8,00 à 18,20 | 1 582 | 11,42 | 17,52 | 1 311 | 82,87 |
| | 8 | 18,21 à 99,99 | 1 007 | 39,62 | 16,93 | 854 | 84,81 |
| Défaut | 9 | 100,00 | 292 | 100,00 | 16,35 | 350 | 119,86 |
| Total | | | 88 652 \$ | 1,68 % | 16,46 % | 13 328 | \$ 15,03 % |

Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

TABLEAU 54 : EXPOSITIONS DE DÉTAIL SELON L'APPROCHE NI AVANCÉE – PAR CATÉGORIE DE CLIENTS – Expositions renouvelables aux produits de détail admissibles¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| (en millions de dollars cariadiei | no, oddi iridicat | ion contraire) | | | | | Aux |
|-----------------------------------|-------------------|----------------|-------------|------------|-------------|--------------|-----------------|
| | - | | | | | Actifs | Pondération |
| | | | Expositions | | | pondérés en | moyenne en |
| | | Fourchette | en cas de | | | fonction des | fonction des |
| | | de PD | défaut | PD moyenne | PCD moyenne | risques | risques |
| | - | | | , | | | 31 octobre 2013 |
| Faible risque | 1 | 0,00 à 0,15 % | 18 119 \$ | 0,05 % | 83,82 % | 525 | \$ 2,90 % |
| Risque normal | 2 | 0,16 à 0,41 | 7 471 | 0,26 | 84,20 | 820 | 10,98 |
| • | 3 | 0,42 à 1,10 | 7 023 | 0,69 | 85,41 | 1 714 | 24,41 |
| Risque moyen | 4 | 1,11 à 2,93 | 5 568 | 1,84 | 85,89 | 2 865 | 51,45 |
| | 5 | 2,94 à 4,74 | 2 366 | 3,70 | 86,04 | 2 025 | 85,59 |
| Risque élevé | 6 | 4,75 à 7,99 | 1 561 | 5,92 | 85,30 | 1 809 | 115,89 |
| • | 7 | 8,00 à 18,20 | 1 241 | 11,09 | 82,68 | 2 002 | 161,32 |
| | 8 | 18,21 à 99,99 | 388 | 28,72 | 74,29 | 820 | 211,34 |
| Défaut | 9 | 100,00 | 125 | 100,00 | 74,23 | 8 | 6,40 |
| Total | _ | | 43 862 \$ | 1,67 % | 84,43 % | 12 588 | \$ 28,70 % |
| | | | | | | | 31 octobre 2012 |
| Faible risque | 1 | 0,00 à 0,15 % | 17 566 \$ | 0,05 % | 84,00 % | 511 | \$ 2,91 % |
| Risque normal | 2 | 0,16 à 0,41 | 7 322 | 0,26 | 84,17 | 803 | 10,97 |
| • | 3 | 0,42 à 1,10 | 6 863 | 0,69 | 85,35 | 1 676 | 24,42 |
| Risque moyen | 4 | 1,11 à 2,93 | 5 500 | 1,84 | 85,78 | 2 831 | 51,47 |
| • | 5 | 2,94 à 4,74 | 2 413 | 3,71 | 86,02 | 2 065 | 85,58 |
| Risque élevé | 6 | 4,75 à 7,99 | 1 626 | 5,92 | 85,39 | 1 883 | 115,81 |
| - | 7 | 8,00 à 18,20 | 1 315 | 11,10 | 82,95 | 2 130 | 161,98 |
| | 8 | 18,21 à 99,99 | 427 | 28,80 | 74,64 | 908 | 212,65 |
| Défaut | 9 | 100,00 | 141 | 100,00 | 74,17 | 9 | 6,38 |
| Total | | | 43 173 \$ | 1,79 % | 84,48 % | 12 816 | \$ 29,69 % |

Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

TABLEAU 55 : EXPOSITIONS DE DÉTAIL SELON L'APPROCHE NI AVANCÉE - PAR CATÉGORIE DE CLIENTS - Autres expositions de détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| • | | • | | | | | | Aux | |
|---------------|----------|---------------|-------------|------------|----------------|--------------|---------|----------|----------|
| | | | | | | Actifs | Pon | dération | _ |
| | | | Expositions | | | pondérés en | moy | enne en | |
| | | Fourchette | en cas de | | | fonction des | fond | tion des | |
| | | de PD | défaut | PD moyenne | PCD moyenne | risques | | risques | _ |
| | | | | | | | | bre 2013 | _ |
| Faible risque | 1 | 0,00 à 0,15 % | 7 174 | \$ 0,07 | % 53,58 | % 715 | \$ | 9,97 % | ò |
| Risque normal | 2 | 0,16 à 0,41 | 5 470 | 0,26 | 53,64 | 1 399 | | 25,58 | |
| | 3 | 0,42 à 1,10 | 10 527 | 0,81 | 60,19 | 5 836 | | 55,44 | |
| Risque moyen | 4 | 1,11 à 2,93 | 5 379 | 1,87 | 52,80 | 3 552 | | 66,03 | |
| | 5 | 2,94 à 4,74 | 2 212 | 3,74 | 53,14 | 1 686 | | 76,22 | |
| Risque élevé | 6 | 4,75 à 7,99 | 1 728 | 5,95 | 51,78 | 1 345 | | 77,84 | |
| | 7 | 8,00 à 18,20 | 1 487 | 10,88 | 53,50 | 1 387 | | 93,28 | |
| | 8 | 18,21 à 99,99 | 320 | 28,98 | 54,95 | 417 | | 130,31 | |
| Défaut | 9 | 100,00 | 168 | 100,00 | 50,11 | 156 | | 92,86 | |
| Total | <u>-</u> | | 34 465 | \$ 2,36 | <u>%</u> 55,36 | % 16 493 | \$ | 47,85 % | 0 |
| | | | | | | | 31 octo | bre 2012 | |
| Faible risque | 1 | 0,00 à 0,15 % | 7 247 | \$ 0,07 | % 53,82 | % 722 | \$ | 9,96 % | <u>-</u> |
| Risque normal | 2 | 0,16 à 0,41 | 5 364 | 0,26 | 53,86 | 1 376 | | 25,65 | _ |
| - | 3 | 0,42 à 1,10 | 7 059 | 0,72 | 53,80 | 3 271 | | 46,34 | |
| Risque moyen | 4 | 1,11 à 2,93 | 5 235 | 1,86 | 52,28 | 3 417 | | 65,27 | _ |
| | 5 | 2,94 à 4,74 | 2 209 | 3,74 | 52,90 | 1 677 | | 75,92 | |
| Risque élevé | 6 | 4,75 à 7,99 | 1 668 | 5,97 | 52,66 | 1 322 | | 79,26 | _ |
| · | 7 | 8,00 à 18,20 | 1 464 | 10,82 | 52,17 | 1 331 | | 90,92 | |
| | 8 | 18,21 à 99,99 | 315 | 28,27 | 54,85 | 408 | | 129,52 | |
| Défaut | 9 | 100,00 | 146 | 100,00 | 48,93 | 145 | | 99,32 | _ |
| Total | | · | 30 707 | \$ 2,42 | % 53,34 | % 13 669 | \$ | 44,51 % | 6 |

Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

La capacité des modèles de crédit de détail de la Banque pour l'évaluation des risques de façon discriminative et prédictive est évaluée par rapport à l'historique trimestriel le plus récent disponible sur les défauts et les pertes sur un an. Tous les modèles sont également soumis à une validation indépendante globale avant la mise en œuvre et annuellement comme décrit dans la rubrique «Gestion du risque de modèle» de la présente section.

Les estimations de la PD sur longue durée sont générées en incluant des indicateurs économiques clés comme les taux d'intérêt et de chômage et en utilisant leur moyenne sur longue durée sur le cycle de crédit pour estimer la PD.

Les estimations de la PCD sont nécessaires pour refléter un scénario de ralentissement. Les estimations de PCD dans un scénario de ralentissement sont générées à l'aide de données macroéconomiques comme les variations des prix de revente des maisons et le taux de chômage attendus dans un scénario de ralentissement d'une sévérité appropriée.

Pour les produits non garantis, les estimations de PCD dans un scénario de ralentissement reflètent les recouvrements moins élevés observés pour des expositions en défaut au cours de la récente récession de 2008-2009. Pour les produits garantis par un bien immobilier résidentiel (comme les prêts hypothécaires et les lignes domiciliaires), la PCD en cas de ralentissement reflète l'incidence possible d'un ralentissement sévère du secteur de l'immobilier. Les estimations de l'ECD reflètent aussi un scénario de ralentissement.

Expositions au risque de crédit autre que de détail

Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons les expositions par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux industries et d'après le jugement d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contreparties de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains et banques. Selon l'approche NI avancée, les prêts hypothécaires assurés par la SCHL sont considérés comme des expositions à des emprunteurs souverains et sont, par conséquent, classés dans les expositions au risque de crédit autre que de détail.

La Banque évalue le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail à la fois en attribuant une notation de risque par emprunteur (NRE) et une notation de risque par facilité (NRF). Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers de grandes entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux industries qui sont fondés sur les données historiques internes pour les années 1994-2012 couvrant l'historique de prêts du secteur Prêts de gros et prêts commerciaux. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année. Des données externes comme les taux de défaut rapportés par les agences de notation ou des données tirées des bases de données sur les pertes servent à valider les paramètres.

Les notations de risque internes (NRE et FRR) font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille et servent à établir les limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations de risque internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions pour pertes sur créances subies mais non recensées. Comme selon l'approche NI employée pour mesurer l'adéquation des fonds propres sur un horizon de risque de un an, les paramètres sont estimés sur un horizon temporel futur de 12 mois.

Notation de risque-emprunteur et PD

Une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son rendement financier, des tendances de l'économie et de l'industrie, de la qualité de sa gestion et de son accès aux capitaux. Selon l'approche NI, les emprunteurs sont groupés par catégories de NRE qui ont des PD similaires. L'utilisation de projections pour les notations de risque implicites du modèle est interdite et les NRE ne peuvent pas intégrer un renversement projeté, la stabilisation des tendances négatives, ni l'accélération des tendances positives existantes. Toutefois, les résultats financiers historiques peuvent être sensibilisés pour qu'ils tiennent compte d'événements survenus ou qui sont sur le point de survenir comme une nouvelle émission de titres de créance par un emprunteur depuis la date de ses plus récents états financiers. Pour l'évaluation des NRE, il faut tenir compte de tous les renseignements importants et pertinents et les renseignements utilisés doivent être à jour. Les modèles de notations quantitatives servent à classer par ordre la PD prévue pour tout le cycle, et ces modèles sont segmentés en catégories fondées sur l'industrie et la taille des emprunteurs. Les résultats des modèles quantitatifs peuvent être modifiés dans certains cas, selon un jugement d'expert, comme prescrit par les directives de la Banque en matière de crédit.

Afin de calibrer la PD de chaque fourchette de NRE, la Banque calcule des matrices de transition annuelles d'après des cohortes annuelles, puis estime la PD annuelle moyenne pour chaque NRE. La PD est établie à un niveau d'estimation moyen plus un ajustement approprié pour couvrir l'incertitude statistique et inhérente au modèle.

Le processus de calibration de la PD est une approche qui s'étale sur un cycle.

Notation de risque par facilité et PCD

La NRF établit une concordance avec la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt.

Différents modèles de NRF sont utilisés selon l'industrie et la taille des débiteurs. Si le niveau approprié de défauts historiques est disponible par modèle, ces données sont entrées dans le processus d'estimation de la PCD. Les données prises en considération dans la calibration du modèle de PCD comprennent des variables comme la couverture de la sûreté, la structure de la dette et la valeur d'entreprise de l'emprunteur. La PCD moyenne et l'incertitude statistique de la PCD sont estimées pour chaque catégorie de NRF. Pour certains modèles de NRF, le manque de données historiques exige que le modèle génère un classement ordonné qui est ensuite mis en concordance, selon un jugement d'expert, avec l'échelle de PCD quantitatives.

L'approche NI requiert l'utilisation d'une PCD en cas de ralentissement où la période de ralentissement, selon l'expérience interne et/ou externe, suppose des taux de pertes moyens plus élevés que la normale ou des recouvrements moyens moins élevés que la normale, comme pendant une récession économique. Pour refléter ces paramètres, les PCD moyennes calibrées tiennent compte à la fois de l'incertitude statistique qui entache les estimations et les PCD moyennes plus élevées que la normale subies pendant les périodes de ralentissement.

Exposition en cas de défaut

La Banque calcule l'ECD sur la clientèle autre que de détail d'abord en mesurant le montant emprunté sur une facilité, puis en ajoutant à la tranche utilisée, le cas échéant, l'utilisation additionnelle potentielle en cas de défaut. L'utilisation en cas de défaut (UCD) correspond au pourcentage du crédit disponible engagé qui devrait être utilisé par l'emprunteur qui deviendrait en défaut au cours de l'année suivante, en sus du montant déjà emprunté. Faute de facteurs d'atténuation du risque de crédit ou d'autres détails, l'ECD est établie au montant utilisé plus (UCD x montant inutilisé), l'UCD étant un pourcentage situé entre 0 % et 100 %.

Puisque l'UCD est largement tributaire de la PD, les données sur l'ECD sont groupées par NRE jusqu'à un an avant le défaut. Une UCD moyenne est alors calculée pour chaque NRE compte tenu de l'incertitude statistique qui entache les estimations.

L'historique des UCD est étudié afin de repérer les impacts de ralentissement, comme pour l'analyse des PCD en cas de ralentissement. La Banque n'a pas découvert d'UCD significativement différentes de la moyenne des UCD, de sorte que les UCD sont établies au niveau moyen calibré, par catégorie de NRE, plus un rajustement approprié pour tenir compte de l'incertitude statistique et de l'incertitude liée au modèle.

Les expositions selon l'approche NI avancée sont présentées dans les tableaux ci-dessous qui montrent leur distribution selon le système de notation sur 20 points de la Banque aligné sur les systèmes de notation externes.

TABLEAU 56 : EXPOSITIONS AUTRES QUE DE DÉTAIL SELON L'APPROCHE NI AVANCÉE - PAR CATÉGORIE DE CLIENTS - ENTREPRISES¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| De première qualité | | | | | | | Aux |
|---|---------------|-------------|----------------|---------|-------------|-------------|-----------------|
| Internes (NRE) Gar | | | | | Actifs | Pondération | |
| Internes (NRE) Gar | | Expositions | | | pondérés | moyenne | Notations |
| De première qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 5C 2A 2B 5C 4A 2B 5C 4A 3B 3C 5D 2C 3A 3B 3C 5D 2C 3A 3B 3C 5D 2C 3C | | en cas de | PD | PCD | en fonction | en fonction | externes |
| qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 surveillance et 7 22 classés 8 50 Douteux / en défaut 9 Total 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C De qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 2D 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 5C 2 Actifs sous 6 11 | mme de PD | défaut | moyenne | moyenne | des risques | des risques | équivalentes |
| qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 surveillance et 7 22 classés 8 50 Douteux / en défaut 9 Total 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C De qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 2D 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 5C 2 Actifs sous 6 11 | | | | | | | 31 octobre 2013 |
| 1B | 0,00 à 0,01 % | | 0,00 % | 64,36 % | | . , | |
| 1C | 0,02 à 0,03 | 7 563 | 0,03 | 1,90 | 66 | 0,87 | AA+/Aa1 |
| 2A 2B 2C 3A 3A 3B 3C De qualité inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, surveillance et 7 22; classés 8 50, Douteux / en défaut 9 Total De première 0 qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 2B 2C 3A 3B 3C De qualité inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, surveillance et 7 22; classés 8 50, Douteux / en défaut 9 Total | 0,04 à 0,04 | 4 296 | 0,04 | 13,17 | 213 | 4,96 | AA/Aa2 |
| 2B 2C 3A 3B 3C 6 11 15 15 15 15 15 15 | 0,05 à 0,05 | 14 798 | 0,05 | 9,65 | 662 | 4,47 | AA-/Aa3 |
| 2C 3A 3B 3C 6 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 | 0,06 à 0,06 | 6 885 | 0,06 | 16,90 | 668 | 9,70 | A+/A1 |
| 3A 3B 3C De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, surveillance et 7 22, classés 8 50, Douteux / en défaut 9 Total De première 0 0 0 qualité 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, | 0,07 à 0,08 | 8 052 | 0,07 | 26,43 | 1 370 | 17,01 | A/A2 |
| 3B 3C 3C 3C 3C 3C 3C 3C | 0,09 à 0,12 | 11 591 | 0,09 | 29,33 | 2 573 | 22,20 | A-/A3 |
| 3C 10 10 10 10 10 10 10 1 | 0,13 à 0,17 | 7 466 | 0,13 | 34,80 | 2 136 | 28,61 | BBB+/Baa1 |
| De qualité inférieure | 0,18 à 0,22 | 8 585 | 0,18 | 31,07 | 2 768 | 32,24 | BBB/Baa2 |
| inférieure 4B 4C 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, surveillance et 7 22, classés 8 50, Douteux / en défaut 9 Total De première 0 4A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 2C 3A 3B 3C 5C 5A 5B 5C 5C 2 Actifs sous 6 11, surveillance et 7 22, classés 8 50, Douteux / en défaut 9 Total | 0,23 à 0,29 | 10 866 | 0,23 | 32,66 | 4 198 | 38,63 | BBB-/Baa3 |
| 4C 5A 5B 5C 2 2 2 2 2 2 2 2 2 | 0,30 à 0,38 | 9 730 | 0,30 | 20,19 | 2 458 | 25,26 | BB+/Ba1 |
| SA SB SC Z | 0,39 à 0,58 | 9 991 | 0,39 | 21,97 | 3 060 | 30,63 | BB/Ba2 |
| SB SC 2 | 0,59 à 0,90 | 8 465 | 0,59 | 21,59 | 3 029 | 35,78 | BB-/Ba3 |
| SC 2 Actifs sous 6 | 0,91 à 1,38 | 5 636 | 0,91 | 19,77 | 2 128 | 37,76 | B+/B1 |
| Actifs sous 6 11, surveillance et 7 22, classés 8 50, Douteux / en défaut 9 Total De première 0 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 2C 3A 3B 3C 5C 5A 5B 5C 2, Actifs sous 6 11, | 1,39 à 2,81 | 3 915 | 1,39 | 28,54 | 2 515 | 64,24 | B/B2 |
| surveillance et classés 7 22 classés 8 50 Douteux / en défaut 9 Total De première qualité 0 0 1B 1C 0 2A 0 0 2B 0 0 2B 0 0 3A 3B 0 3B 3C 0 De qualité 4A 0 inférieure 4B 0 5A 5B 5C 5C 2 Actifs sous 6 11 | 2,82 à 11,67 | 16 674 | 2,82 | 10,65 | 4 788 | 28,72 | B-/B3 |
| classés 8 50 Douteux / en défaut 9 Total 9 De première qualité 0 0 1B 1C 0 2A 2B 0 2C 3A 3B 3C 0 0 De qualité inférieure 4A 0 5A 5B 5C 5C 2 Actifs sous 6 11 | ,68 à 22,21 | 520 | 11,68 | 25,04 | 578 | 111,15 | CCC+/Caa1 |
| Douteux / en défaut 9 | 2,22 à 49,99 | 331 | 22,22 | 38,06 | 658 | 198,79 | à CC/Ca |
| défaut 9 Total 0 De première qualité 1A 1B 1C 2A 0 2B 2C 3A 3B 3C 0 De qualité inférieure 4A 4C 5A 5B 5C 2 2 Actifs sous 6 |),00 à 99,99 | 66 | 50,00 | 27,24 | 85 | 128,79 | |
| De première | | | | | | | |
| De première 0 1A 1B 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 1C 5A 5B 5C 2A Actifs sous 6 11 | 100,00 | 125 | 100,00 | 57,88 | 318 | 254,40 | D |
| qualité 1A 1B 1C 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 6 De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | | 145 718 \$ | 0,73 % | 23,69 % | 34 289 | \$ 23,53 | % |
| qualité 1A 1B 1C 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 0 De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | | | | | | | 31 octobre 2012 |
| qualité 1A 1B 1C 1C 2A 2B 2C 3A 3B 3C 6 De qualité 4A inférieure 4B 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0.00 à 0.01 % | 6 9 881 \$ | 0.00 % | 61,38 % | 14 | \$ 0.14 | |
| 1B 1C 2A 2B 2B 3C 3A 3B 3C 4C 5A 5B 5C 2A Actifs sous 6 11 | 0,02 à 0,03 | 6 673 | 0,03 | 2,51 | 40 | 0,60 | AA+/Aa1 |
| 2A 2B 2B 2C 3A 3A 3A 3B 3C 6 1De qualité 4A 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, | 0.04 à 0.04 | 8 211 | 0,04 | 6.36 | 163 | 1,99 | AA/Aa2 |
| 2A 2B 2B 2C 3A 3A 3A 3B 3C 6 1De qualité 4A 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11, | 0,05 à 0,05 | 16 333 | 0,05 | 6,51 | 389 | 2,38 | AA-/Aa3 |
| 2B 2C 3A 6 3A 3B 3C 6 De qualité 4A 6 6 6 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,06 à 0,07 | 5 091 | 0,06 | 19,37 | 505 | 9,92 | A+/A1 |
| 2C 3A 6 3B 3C 6 De qualité 4A 4C 6 6 5A 6 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,08 à 0,10 | 7 592 | 0,08 | 21,33 | 942 | 12,41 | A/A2 |
| 3A 3B 3C 6 De qualité 4A 4C 6 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,11 à 0,14 | 13 778 | 0,11 | 27,40 | 2 893 | 21,00 | A-/A3 |
| 3B 3C 6 3C 6 De qualité 4A 4C 6 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,15 à 0,20 | 8 000 | 0,15 | 28,57 | 2 098 | 26,23 | BBB+/Baa1 |
| 3C 0 0 0 0 0 0 0 0 0 | 0,21 à 0,26 | 8 840 | 0,21 | 22,64 | 2 212 | 25,02 | BBB/Baa2 |
| De qualité 4A inférieure 4B 4C 6 5A 6 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,27 à 0,33 | 10 143 | 0,27 | 32,53 | 4 170 | 41,11 | BBB-/Baa3 |
| Inférieure 4B 4C 6 6 11 < | 0.34 à 0.42 | 5 826 | 0.34 | 30.54 | 2 480 | 42.57 | BB+/Ba1 |
| 4C 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,43 à 0,64 | 5 843 | 0,43 | 29,21 | 2 408 | 41,21 | BB/Ba2 |
| 5A 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,65 à 0,96 | 7 903 | 0,65 | 22,09 | 3 061 | 38,73 | BB-/Ba3 |
| 5B 5C 2 Actifs sous 6 11 | 0,97 à 1,45 | 4 503 | 0,97 | 20,86 | 1 835 | 40,75 | B+/B1 |
| 5C 2 Actifs sous 6 11 | 1,46 à 2,88 | 3 527 | 1,46 | 27,75 | 2 148 | 60,90 | B/B2 |
| Actifs sous 6 11 | 2,89 à 11,30 | 12 603 | 2,89 | 11,96 | 4 024 | 31,93 | B-/B3 |
| | | 516 | 11,31 | 23,92 | 534 | 103,49 | CCC+/Caa1 |
| | 31 2 23 27 | 342 | 23,28 | 30,67 | 554 | 161,99 | à CC/Ca |
| | ,31 à 23,27 | 74 | 25,26 55,13 | 18,58 | 60 | 81,08 | a CC/Ca |
| Douteux / en | 3,28 à 55,12 | | 55, 15 | 10,00 | 60 | 01,00 | |
| défaut 9 | , | | | | | | |
| Total | 3,28 à 55,12 | 177 | 100,00 | 57,51 | 535 | 302,26 | D |

Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

TABLEAU 57 : EXPOSITIONS AUTRES QUE DE DÉTAIL SELON L'APPROCHE NI AVANCÉE – PAR CATÉGORIE DE CLIENTS – EMPRUNTEURS SOUVERAINS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | | | | Aux |
|-----------------|----------------|----------------------------|-------------|----------------|----------------|-------------|--------------|-----------------|
| | | | | | | Actifs | Pondération | |
| | | | Expositions | | | pondérés | moyenne en | Notations |
| | Notations | | en cas de | PD | PCD | en fonction | fonction des | externes |
| | internes (NRE) | Gamme de PD | défaut | moyenne | moyenne | des risques | risques | équivalentes |
| | | | | | 10.10.01 | | | 31 octobre 2013 |
| De première | 0 | 0,00 à 0,01 % | 187 017 \$ | 0,00 % | 18,13 % | 77 \$ | | AAA/Aaa |
| qualité | 1A | 0,02 à 0,03 | 19 116 | 0,02 | 4,11 | 127 | 0,66 | AA+/Aa1 |
| | 1B | 0,04 à 0,04 | 2 251 | 0,04 | 4,18 | 24 | 1,07 | AA/Aa2 |
| | 1C | 0,05 à 0,05 | 7 372 | 0,05 | 2,46 | 73 | 0,99 | AA-/Aa3 |
| | 2A | 0,06 à 0,06 | 1 399 | 0,06 | 2,76 | 20 | 1,43 | A+/A1 |
| | 2B | 0,07 à 0,08 | 7 218 | 0,07 | 2,35 | 60 | 0,83 | A/A2 |
| | 2C | 0,09 à 0,12 | 1 494 | 0,09 | 8,96 | 98 | 6,56 | A-/A3 |
| | 3A | 0,13 à 0,17 | | _ _ | - - | _ | | BBB+/Baa1 |
| | 3B | 0,18 à 0,22 | 106 | 0,18 | 8,63 | 6 | 5,66 | BBB/Baa2 |
| | 3C | 0,23 à 0,29 | 20 | 0,23 | 7,93 | 2 | 10,00 | BBB-/Baa3 |
| De qualité | 4A | 0,30 à 0,38 | 2 | 0,30 | 57,32 | 1 | 50,00 | BB+/Ba1 |
| inférieure | 4B | 0,39 à 0,58 | 12 | 0,39 | 13,65 | 2 | 16,67 | BB/Ba2 |
| | 4C | 0,59 à 0,90 | _ | _ | _ | _ | _ | BB-/Ba3 |
| | 5A | 0,91 à 1,38 | _ | _ | - | _ | - | B+/B1 |
| | 5B | 1,39 à 2,81 | _ | _ | _ | _ | _ | B/B2 |
| | 5C | 2,82 à 11,67 | 98 | 2,82 | 0,30 | 1 | 1,02 | B-/B3 |
| Actifs sous | 6 | 11,68 à 22,21 | - | _ | - | - | - | CCC+/Caa1 |
| surveillance et | 7 | 22,22 à 49,99 | - | - | - | _ | - | à CC/Ca |
| classés | 8 | 50,00 à 99,99 | _ | _ | _ | _ | _ | |
| Douteux / en | | | | | | | | |
| défaut | 9 | 100,00 | _ | _ | _ | _ | - | D |
| Total | | | 226 105 \$ | 0,01 % | 15,62 % | 491 \$ | 0,22 % | |
| | | | | | | | | 31 octobre 2012 |
| De première | 0 | 0,00 à 0,01 % | 191 106 \$ | 0.00 % | 11,90 % | 111 \$ | 0.06 % | AAA/Aaa |
| qualité | 1A | 0.02 à 0.03 | 16 881 | 0,02 | 4,69 | 141 | 0,84 | AA+/Aa1 |
| quanto | 1B | 0,04 à 0,04 | 3 169 | 0,04 | 4,80 | 20 | 0,63 | AA/Aa2 |
| | 1C | 0,05 à 0,05 | 6 685 | 0.05 | 2.00 | 48 | 0,72 | AA-/Aa3 |
| | 2A | 0,05 à 0,05 0,06 à 0,07 | 547 | 0,06 | 4,61 | 15 | 2,74 | A+/A1 |
| | 2B | 0,08 à 0,10 | 4 166 | 0,08 | 2,45 | 44 | 1,06 | A/A2 |
| | 2C | 0,08 a 0,10 0,11 à 0,14 | 1 151 | 0,08 | 12,37 | 96 | 8,34 | A-/A3 |
| | 3A | , , | 124 | , | 0,17 | 90 | 0,34 | BBB+/Baa1 |
| | 3B | 0,15 à 0,20 | 93 | 0,15 0,21 | , | 8 | 8.60 | BBB/Baa2 |
| | 3C | 0,21 à 0,26 | | | 10,60 | | - / | |
| B 11.7 | | 0,27 à 0,33 | 8 | 0,27 | 21,81 | 1 | 12,50 | BBB-/Baa3 |
| De qualité | 4A | 0,34 à 0,42 | 1 | 0,34 | 55,98 | 1 | 100,00 | BB+/Ba1 |
| inférieure | 4B | 0,43 à 0,64 | 2 | 0,43 | 55,98 | 1 | 50,00 | BB/Ba2 |
| | 4C | 0,65 à 0,96 | 20 | 0,65 | _ | _ | _ | BB-/Ba3 |
| | 5A | 0,97 à 1,45 | _ | _ | _ | _ | _ | B+/B1 |
| | 5B | 1,46 à 2,88 | _ | _ | _ | _ | _ | B/B2 |
| | 5C | 2,89 à 11,30 | 94 | 2,89 | 0,02 | _ | _ | B-/B3 |
| Actifs sous | 6 | 11,31 à 23,27 | _ | _ | _ | _ | _ | CCC+/Caa1 |
| surveillance et | 7 | 23,28 à 55,12 | - | _ | - | _ | _ | à CC/Ca |
| classés | 8 | 55,13 à 99,99 | _ | | | | | |
| Douteux / en | | | | | | | | |
| défaut Total | 9 | 100,00 | _ | _ | _ | _ | _ | D |
| | | | 224 047 \$ | 0,01 % | 10,76 % | 486 \$ | 0,22 % | |

¹ Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

TABLEAU 58 : EXPOSITIONS AUTRES QUE DE DÉTAIL SELON L'APPROCHE NI AVANCÉE - PAR CATÉGORIE DE CLIENTS - BANQUES1

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | | | | Aux |
|-----------------|----------------|----------------|-------------|---|----------|-------------|---|-----------------|
| | | | | | | Actifs | Pondération | |
| | | | Expositions | | | pondérés | moyenne en | Notations |
| | Notations | | en cas de | PD | PCD | en fonction | fonction des | externes |
| | internes (NRE) | Gamme de PD | défaut | moyenne | moyenne | des risques | risques | équivalentes |
| | | | | | | | | 31 octobre 2013 |
| De première | 0 | 0,00 à 0,01 | | | | | , | AAA/Aaa |
| qualité | 1 A | 0,02 à 0,03 | 730 | 0,03 | 57,32 | 121 | 16,58 | AA+/Aa1 |
| | 1B | 0,04 à 0,04 | 980 | 0,04 | 56,01 | 170 | 17,35 | AA/Aa2 |
| | 1C | 0,05 à 0,05 | 12 732 | 0,05 | 30,81 | 1 589 | 12,48 | AA-/Aa3 |
| | 2A | 0,06 à 0,06 | 21 147 | 0,06 | 18,69 | 1 850 | 8,75 | A+/A1 |
| | 2B | 0,07 à 0,08 | 23 303 | 0,07 | 14,68 | 1 936 | 8,31 | A/A2 |
| | 2C | 0,09 à 0,12 | 19 464 | 0,09 | 17,52 | 2 474 | 12,71 | A-/A3 |
| | 3A | 0,13 à 0,17 | 8 161 | 0,13 | 17,04 | 1 119 | 13,71 | BBB+/Baa1 |
| | 3B | 0,18 à 0,22 | 4 100 | 0,18 | 7,49 | 259 | 6,32 | BBB/Baa2 |
| | 3C | 0,23 à 0,29 | 1 591 | 0,23 | 23,22 | 328 | 20,62 | BBB-/Baa3 |
| De qualité | 4A | 0.30 à 0.38 | 821 | 0,30 | 4,52 | 43 | 5.24 | BB+/Ba1 |
| inférieure | 4B | 0,39 à 0,58 | 330 | 0,39 | 12,70 | 47 | 14,24 | BB/Ba2 |
| | 4C | 0,59 à 0,90 | 69 | 0,59 | 7,72 | 11 | 15,94 | BB-/Ba3 |
| | 5A | 0,91 à 1,38 | 2 | 0,91 | 24,45 | 1 | 50,00 | B+/B1 |
| | 5B | 1,39 à 2,81 | 42 | 1,39 | 57,32 | 63 | 150,00 | B/B2 |
| | 5C | 2,82 à 11,67 | 9 | 2,82 | 34.99 | 8 | 88.89 | B-/B3 |
| Actifs sous | 6 | 11,68 à 22,21 | | | | | - | CCC+/Caa1 |
| surveillance et | 7 | 22,22 à 49,99 | _ | _ | _ | _ | _ | à CC/Ca |
| classés | 8 | 50,00 à 99,99 | _ | _ | _ | _ | _ | a 00/0a |
| Douteux / en | | 30,00 a 33,33 | | | | | | |
| défaut | 9 | 100,00 | _ | _ | _ | _ | _ | D |
| Total | | 100,00 | 95 295 | \$ 0,08 9 | % 19,82 | % 10 066 | \$ 10,56 % | |
| | - | - | | '- · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | - ' | | · | _ |
| | | | | | | | | 31 octobre 2012 |
| De première | 0 | 0,00 à 0,02 | % 2 930 | \$ 0,01 9 | | | | AAA/Aaa |
| qualité | 1A | 0,03 à 0,03 | 1 748 | 0,03 | 49,83 | 114 | 6,52 | AA+/Aa1 |
| | 1B | 0,04 à 0,04 | 572 | 0,04 | 55,60 | 136 | 23,78 | AA/Aa2 |
| | 1C | 0,05 à 0,05 | 33 488 | 0,05 | 12,11 | 1 321 | 3,94 | AA-/Aa3 |
| | 2A | 0,06 à 0,07 | 20 550 | 0,06 | 20,01 | 1 549 | 7,54 | A+/A1 |
| | 2B | 0,08 à 0,10 | 32 068 | 0,08 | 11,15 | 1 554 | 4,85 | A/A2 |
| | 2C | 0,11 à 0,14 | 13 621 | 0,11 | 21,05 | 1 590 | 11,67 | A-/A3 |
| | 3A | 0,15 à 0,20 | 14 957 | 0,15 | 8,92 | 974 | 6,51 | BBB+/Baa1 |
| | 3B | 0,21 à 0,26 | 2 417 | 0,21 | 11,13 | 220 | 9,10 | BBB/Baa2 |
| | 3C | 0,27 à 0,33 | 2 118 | 0,27 | 18,67 | 370 | 17,47 | BBB-/Baa3 |
| De qualité | 4A | 0.34 à 0.42 | 2 158 | 0.34 | 6.13 | 123 | 5.70 | BB+/Ba1 |
| inférieure | 4B | 0,43 à 0,64 | 129 | 0,43 | 30,05 | 43 | 33,33 | BB/Ba2 |
| | 4C | 0,65 à 0,96 | 273 | 0,65 | 13,82 | 52 | 19,05 | BB-/Ba3 |
| | 5A | 0,97 à 1,45 | 1 | 0,97 | 9,43 | - | 10,00 | B+/B1 |
| | 5B | 1,46 à 2,88 | 1 | 1,46 | 40,89 | 1 | 100,00 | B/B2 |
| | 5C | 2,89 à 11,30 | 200 | 2,89 | 14.94 | 91 | 45,50 | B-/B3 |
| Actifs sous | 6 | 11,31 à 23,27 | 200 | 2,09 | 14,34 | <u> </u> | 45,50 | CCC+/Caa1 |
| surveillance et | 7 | 23,28 à 55,12 | _ | _ | _ | _ | _ | à CC/Ca |
| classés | 8 | 55,13 à 99,99 | 37 | 55,13 | 9.19 | 16 | 43,24 | a CC/Ca |
| Douteux / en | 0 | JJ, 1J a 33,33 | - 31 | 55,15 | 3,13 | 10 | 70,27 | |
| défaut | 9 | 100,00 | _ | _ | _ | _ | _ | D |
| Total | <u> </u> | 100,00 | 127 268 | \$ 0,11 9 | % 15,68 | % 8 246 | \$ 6,48 % | |
| iotai | | | 121 200 | ψ 0,117 | 70 13,00 | /0 0 240 | ψ 0,40 % | |

¹ Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est actuellement utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services de détail aux États-Unis. Nous procédons actuellement à la transition de cette tranche de portefeuille à l'approche NI avancée. Selon l'approche standard, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contrepartie, le type de produit et la nature et l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public) et aux banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public), nous utilisons les notations de crédit externes attribuées par Moody's, S&P et Fitch pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

| Emprunteurs souverains | 0 % |
|---|--------------|
| Banques | 20 % |
| Expositions garanties par l'immobilier résidentiel | 35 % ou 75 % |
| Autres expositions à la clientèle de détail | |
| (y compris les petites entreprises) | 75 % |
| Entreprises | 100 % |
| 1 La pandération du riagua paut variar calan la patation de ria | |

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

La pondération du risque peut varier selon la notation de risque externe.
 35 % pour un ratio prêt-valeur <=80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur >80 %.

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

Expositions sur instruments dérivés

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie manque à son obligation envers la Banque. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour calculer le montant de l'équivalent-crédit, qui est défini par le BSIF comme le coût de remplacement majoré d'un montant pour le risque futur éventuel, pour estimer le risque et établir les exigences de fonds propres réglementaires relatives aux expositions sur instruments dérivés. Le groupe mondial de crédit de contrepartie, qui fait partie de Gestion du risque des marchés financiers, est responsable de l'estimation et de la gestion du risque de crédit de contrepartie conformément aux politiques de crédit établies par le groupe Gestion du risque.

La Banque utilise diverses méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer et gérer le risque de crédit de contrepartie. Nous utilisons, entre autres, des méthodes statistiques pour mesurer le risque potentiel courant et futur, ainsi que des évaluations des facteurs de stress pour déterminer et quantifier l'exposition à des événements extrêmes. Nous établissons diverses limites dont des limites quant aux notionnels bruts pour gérer les volumes d'affaires et les concentrations. Nous évaluons à intervalles réguliers les conditions de marché et la valeur des instruments financiers sous-jacents. Le risque de crédit de contrepartie peut augmenter durant les périodes de contraction des liquidités sur le marché pour certains instruments. Le groupe mondial de Gestion du risque des marchés financiers se réunit à intervalles réguliers avec les groupes Gestion du risque de marché et de crédit et Négociation afin de discuter de la façon dont des conditions changeantes du marché peuvent avoir une incidence sur notre risque de marché et notre risque de crédit de contrepartie.

La Banque applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords-cadres de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Nous pouvons également devenir partie à des instruments dérivés réglés à travers une chambre de compensation centrale, ce qui réduit le risque de contrepartie en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets après compensation. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limite et de surveillance des limites et aux mêmes lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres transactions qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéances.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions conclues avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque nécessitent une approbation particulière dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous évaluons et gérons les risques de fausse orientation spécifique de la même manière que les obligations de crédit directes et nous en assurons le suivi en appliquant des limites approuvées par facilité de crédit.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions, y compris les expositions à des contreparties plus à risque, qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2013, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, la Banque n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés à des contreparties considérées plus à risque comme défini par les politiques de crédit de la Banque. En outre, la Banque n'a pas d'ajustement important de valeur lié au risque de crédit pour quelque contrepartie que ce soit.

Validation du système de notation du risque de crédit

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risque adéquats. Le processus de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des paramètres de risque la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles afin de s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.
- Performance des modèles les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille actuel et la conjoncture.

Le groupe Gestion du risque veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de modélisation des risques de la TD. Le comité du risque est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de la TD.

Évaluation des facteurs de stress

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves, mais plausibles, telles qu'un ralentissement économique marqué ou une perturbation importante du marché.

Atténuation des risques de crédit

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers affectés en garantie (sûretés) et l'examen et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les autres techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par la Banque de la qualité du crédit et de la capacité de remboursement de l'emprunteur ou de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des résidences, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des immeubles commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks, des immobilisations corporelles et des automobiles. Dans les Services bancaires de gros, une grande part des prêts va à des emprunteurs qui ont une bonne note de crédit et à qui on n'exige pas l'affectation d'actifs en garantie. Les emprunteurs n'ayant pas une bonne note de crédit affectent généralement en garantie des actifs commerciaux comme le font les emprunteurs commerciaux. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de la Banque pour évaluer les sûretés, établir la fréquence des recalculs, et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Nous utilisons aussi des sûretés et des conventions-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés. Les actifs affectés en garantie d'expositions sur dérivés sont essentiellement financiers et comprennent des liquidités et des titres négociables émis par des gouvernements de première qualité et des émetteurs de bonne qualité. Cette approche comprend des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les actifs en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons les actifs ou les confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut, de temps à autre, que nous prenions des cautionnements pour réduire l'exposition au risque de crédit. Pour les expositions au risque de crédit soumises à l'approche NI avancée, nous ne comptabilisons que les cautionnements irrévocables pour les risques de crédit des Services bancaires commerciaux et des Services de gros, qui sont fournis par des entités ayant une meilleure notation des risques que celle de l'emprunteur ou de la contrepartie à la transaction.

La Banque utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces transactions sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces transactions qu'avec des institutions financières de grande qualité et de demander des garanties de prêts. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au risque de crédit.

La Banque utilise des évaluations et des modèles d'évaluation automatisés pour valider les valeurs immobilières lorsqu'elle accorde un prêt garanti par une propriété immobilière. Ces outils informatisés permettent d'estimer ou de valider la valeur de marché des maisons à l'aide de comparables de marché et de courbes de prix dans un marché local. L'utilisation de ces outils comporte comme risque principal celui que la valeur d'une propriété en particulier puisse être très différente de la moyenne du marché local. Nous avons des lignes directrices qui s'appliquent spécifiquement aux circonstances permettant l'utilisation de ces outils ainsi que de processus de validation périodique des évaluations et modèles, notamment l'obtention d'évaluations indépendantes.

Exposition brute au risque de crédit

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée ECD («exposition en cas de défaut»), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | Aux |
|--|------------|------------|-------------|------------|------------|--------------|
| | | 31 oc | ctobre 2013 | | 31 | octobre 2012 |
| | Standard | NI avancée | Total | Standard | NI avancée | Total |
| Risque de crédit de détail | | | | | | |
| Expositions garanties par l'immobilier résidentiel | 25 671 \$ | 251 809 \$ | 277 480 \$ | 22 463 \$ | 234 240 \$ | 256 703 \$ |
| Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles | - | 43 862 | 43 862 | - | 43 173 | 43 173 |
| Autres expositions aux produits de détail | 41 225 | 34 465 | 75 690 | 32 921 | 30 707 | 63 628 |
| Total – Risque de crédit de détail | 66 896 | 330 136 | 397 032 | 55 384 | 308 120 | 363 504 |
| Expositions aux produits autres que de détail ³ | | | | | | |
| Entreprises | 69 411 | 145 718 | 215 129 | 61 052 | 135 856 | 196 908 |
| Emprunteurs souverains | 24 783 | 81 489 | 106 272 | 20 470 | 78 459 | 98 929 |
| Banques | 16 827 | 95 295 | 112 122 | 16 461 | 127 268 | 143 729 |
| Total – Risque de crédit autre que de détail | 111 021 | 322 502 | 433 523 | 97 983 | 341 583 | 439 566 |
| Expositions brutes au risque de crédit | 177 917 \$ | 652 638 \$ | 830 555 \$ | 153 367 \$ | 649 703 \$ | 803 070 \$ |

Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

Autres expositions au risque de crédit

Expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction

Nos expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction sont à un niveau qui représente moins de 5 % de nos fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 combinés. Par conséquent, nous utilisons des pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques sur les expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction.

Expositions de titrisation

Pour les expositions de titrisation notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après des notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient aussi compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble des actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche fondée sur les évaluations internes pour gérer le risque de crédit pour nos expositions liées aux titrisations de PCAA qui ne font pas l'objet d'une notation externe.

En vertu de l'approche fondée sur les évaluations internes, nous prenons en compte tous les facteurs de risque pertinents au moment d'évaluer la qualité du crédit de ces expositions, y compris ceux publiés par les agences de notation Moody's, S&P, Fitch et DBRS. Nous utilisons également des modèles de perte prévue et des politiques visant à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Notre approche fondée sur les évaluations internes consiste notamment à évaluer dans quelle mesure l'amélioration disponible de la protection contre les pertes couvre les pertes prévues. Les niveaux de couverture des facteurs de stress dont nous avons besoin pour chaque notation de risque interne sont conformes aux exigences en matière de facteurs de risque publiées par les agences de notation pour des notations externes équivalentes par catégorie d'actifs.

² Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

³ À compter de 2013, les expositions aux produits autres que de détail ne comprennent pas les expositions sur les contreparties centrales admissibles (CC admissibles) «présumées» par le BSIF étant donné que ces dernières sont comprises dans les «autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit», conformément au dispositif réglementaire de Bâle III. Avant 2013, les expositions aux produits autres que de détail comprenaient les expositions sur les CC admissibles conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

Toutes les expositions reçoivent une notation de risque interne fondée sur notre évaluation, laquelle doit être passée en revue au moins une fois par année. Nos notations reflètent notre évaluation du risque de perte, qui comprend une combinaison de la PD et de la PCD pour chaque exposition. L'échelle de notation que nous utilisons correspond aux échelles de notation à long terme utilisées par les agences de notation.

Notre approche fondée sur les évaluations internes est assujettie à tous les principaux éléments et principes de notre structure de gouvernance du risque et est gérée comme décrit dans la présente rubrique «Risque de crédit».

Nous utilisons les résultats de l'approche fondée sur les évaluations internes pour tous les volets de notre gestion du risque de crédit, y compris le suivi du rendement, les mécanismes de contrôle et la présentation de l'information de gestion, ainsi que pour le calcul des fonds propres. Selon l'approche fondée sur les évaluations internes, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres.

Risque de marché

Le risque de marché de négociation est le risque de perte dans les instruments financiers ou dans le bilan imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché comme les taux d'intérêt et de change, les prix, les écarts de taux, les volatilités et les corrélations des activités de négociation.

Le risque de marché autre que de négociation est le risque de perte dans les instruments financiers, dans le bilan ou dans les bénéfices, ou le risque de volatilité des bénéfices provenant des activités autres que de négociation comme la gestion actif-passif ou des placements, en particulier le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de position sur titres de participation.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placements ainsi que dans nos activités autres que de transaction. Pour ce qui est de nos portefeuilles de transaction et de placements, nous participons activement à des transactions sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la TD par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de transaction, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions bancaires courantes que des clients effectuent avec nous.

Au 31 octobre 2013, nous nous conformions aux exigences de Bâle III en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

| Page | FABLEAU 60 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN en millions de dollars canadiens) | | | | | |
|--|--|-------------------|---------------|----|-----------------------|--|
| Risque de marché sant risque de marché Risque de marché sant risque de marché sant risque de marché sant risque de marché sant risque de marché Risque de marché Risque de marché sant ris | , | | | | | Aux |
| Depois productifs directées augres de l'anniques 25 633 25 5 28 28 \$ Risque de taux d'intérêt Delives 24 24 24 24 24 27 3.344 \$ 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 24 | | Bilan | marché de | | arché autre que de | 31 octobre 2013 Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire |
| Prêts, yaleurs mobilières et autres detenus à oes fins de transaction Dérvis 49 461 497 52 328 8 Risque de taux d'intérêt Dérvis 59 461 59 50 7 59 50 | ctifs exposés au risque de marché | | | _ | | |
| Vaseur mobilières dépondible à la vente 79 544 - 97 544 18 18 18 19 18 18 18 19 18 18 | Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction Dérivés | 101 940 49 461 | \$ 98 682 | \$ | 3 258 5 384 | \$ Risque de taux d'intérêt Risque de taux d'intérêt Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt |
| Valeur mobiléres pries en pension 64 28 531 58 952 Filtrague de taux d'intéré Engagements de clients au litre d'acceptations 6399 - 6399 Risque de taux d'intéré Engagements de clients au litre d'acceptations 6390 - 6390 Risque de taux d'intéré Engagements de clients au litre d'acceptations au l'itre d'acceptation sur titre de participation cans TD Ameritande 40776 - 7 | Valeurs mobilières disponibles à la vente | 79 544 | | | 79 544 | Risque de taux d'intérêt Risque de change, risque de taux d'intérêt |
| Priss Engagements de clients au tire d'acceptations (8 399 — 6 399 Risque de taux d'interé a l'anterior d'acceptation dans TD Amarinade (8 399 — 6 399 Risque de position sur tirres cette (1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 | * * | | - | | | |
| Engagements de clients au titre d'acceptations 5.399 - 5.399 Risque de taux d'intéré 5.300 Risque de participation sur titres 5.300 - 5.300 Risque de participation sur titres 5.300 - 5.300 Risque de participation sur titres 5.300 - 5.300 Risque de taux d'intéré 5.300 - 5.300 - 5.300 Risque de taux d'intéré 5.300 - 5.300 | · | | 5 331 | | | • |
| Participation dans TD Ameritation | | | _ | | | • |
| ## Author passés au risque de marché ## Author passés au risque de marché ## Beptin delerous à des fins de transaction ## Beptin delarous de l'acceptations ## Beptin delarous de l'acceptations ## Beptin delarous de l'acceptations ## Beptin delarous del delarous de l'acceptation del delarous de l'acceptation de l'acceptation de l'acceptation de l'acceptation de l'acceptation del d'acceptation de l'acceptation de l'acceptation del d'acceptation del d'acceptation del d'acceptation del d'acceptation del d'acceptation del d'acceptation d'acceptation d'acceptation de l'acceptation d'acceptation d'acce | | | - | | | Risque de position sur titres de participation |
| Sear | | | _ | | 1 465 | Risque de taux d'intérêt |
| Selfe exposés au risque de marché Dipóts diferens à des fires de transaction 50 967 1 531 49 436 Risque de taux d'intéré Passifs de tirtisation à la juste valeur 21 960 10 216 11 744 Risque de taux d'intéré Passifs de tirtisation à la juste valeur 21 960 10 216 11 744 Risque de taux d'intéré Passifs de tirtisation à la juste valeur par le biais du résultain ent Dipóts 541 605 - 541 605 Risque de taux d'intéré Risque de passifion sur tirtise de position sur tirtise de l'Acceptations 63 99 - 541 605 Risque de taux d'intéré Passifia de l'acceptations 75 92 7 | | | | | | |
| Depois déreuns à des finns des fransaction 59.987 1.531 49.456 Risque de Laux d'intéré Passifs de titrisation à la juste valeur 1.535 | utal des actifs | 862 021 | 148 375 | | 672 870 | |
| Derives Passifs de tintsation à la juste valeur 21960 10 216 11744 21960 10 216 11744 21960 | · | 50.067 | 1 524 | | 10 12F | Diegue de tour d'intérêt |
| Passifs de titritation à la juste valeur 21 960 10 216 11 744 Risque de taux d'intérê 21 12 12 13 145 Risque de taux d'intérê 25 14 1605 25 | | | | | | Risque de change, risque de taux d'intérêt |
| Depós S41 605 | | | | | | Risque de taux d'intérêt |
| Deligations lides aux valeurs mobilitères vindues à découvert 41 829 39 479 2 350 Risque de taux d'intéré Displations liées aux valeurs mobilitères miss en pension 25 592 7 925 7 922 Risque de taux d'intéré Dissist de titrisation au coût amorti 25 592 7 982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de litrisation privilégées 7 982 7 982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des actions privilégées 7 982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des actions privilégées 7 982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des actions privilégées 7 982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de litricale de capital 7 982 7 982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de litricale de capital 7 982 7 98 | | | | | | Risque de taux d'intérêt Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt |
| Deligations lides aux valueurs mobilières mises en pension 34 414 5825 22 589 Risque de taux d'intéré ansais de litrisation au coût amorti 25 592 798 | Acceptations | | _ | | | Risque de taux d'intérêt |
| Passifs do titrisation au cotif amorti 25 592 7982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de fiducie de capital 7982 7982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de fiducie de capital 7982 7982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de fiducie de capital 7982 7982 Risque de taux d'intéré Passif au titre des titres de fiducie de capital 7982 | · · | | | | | • |
| Sillets et débentures subordonnés 7982 | · | | 5 825 | | | • |
| Passif au titre des actions privilégiées 27 | | | _ | | | • |
| Passif au titre des titres de fiduoie de capital | | | _ | | | Risque de taux d'intérêt |
| Sasifa et capitaux propres non exposés au risque de marché 88 719 - - - | . • | _ | _ | | - | Risque de taux d'intérêt |
| Section Sect | • | | | | 13 044 | Risque de taux d'intérêt |
| Dépòts productifs d'intérêts auprès de banques Dépòts productifs d'intérêts auprès de banques Dépòts productifs d'intérêts auprès de banques Dérités Dérivés D | | | \$ 102 706 | \$ | 690 596 | \$ |
| Etifs exposés au risque de marché Dépòts productifs d'inférêts auprès de banques Dépòts productifs d'inférêts auprès de banques Dépòts productifs d'inférêts auprès de banques Dépòts y roblières et autres détenus à des fins de transaction Dérivés Berriès | | | | | | 31 octobre 2012 |
| Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction Dérivés 60 919 54 983 5 936 Risque de position sur titres de participation fisque de change, risque de taux d'intéré Actifs financiers désignés à la juste valeur 61 73 61 73 86 759 85 76 Risque de change, risque de taux d'intéré Valeurs mobilières disponibles à la vente 98 576 81 81 81 81 81 81 81 81 81 81 81 81 81 8 | · | | | | | |
| Dérivés 6 0919 54 983 5936 Risque de position sur litres de participation risque de change, risque de taux d'intérê valeurs mobilières disponibles à la vente valeur 98 576 — 98 576 Risque de change, risque de taux d'intérê valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance — — — — Risque de change, risque de taux d'intérê valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance — — — — — Risque de change, risque de taux d'intérê valeurs mobilières prisses en pension 69 198 9 340 59 858 Risque de change, risque de taux d'intérê valeurs mobilières prisses en pension 69 198 9 340 59 858 Risque de taux d'intérê repairements de clients au titre d'acceptations 7 223 — 7 223 Risque de taux d'intérê repairements de clients au titre d'acceptations 7 223 — 7 223 Risque de taux d'intérê valures actifs' 1 418 — 1 418 Risque de position sur titres de participation durs actifs' 1 418 — 1 418 Risque de taux d'intérê det sex d'intérê det sex d'intérê des actifs 81 1053 151 281 625 285 residents à des fins de transaction 81 151 281 625 285 residents à des fins de transaction 82 74 9 750 37 274 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation à la juste valeur par le biais du résultat net Dépôts 487 754 9 355 15 969 Risque de taux d'intérê det participation silées aux valeurs mobilières vendues à découvert 33 435 31 079 2 356 Risque de taux d'intérê Chigations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 816 10 232 28 584 Risque de taux d'intérê Passif su titre des actions privilégiées 26 — 26 190 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 — 26 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 — 26 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 — 26 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 — 26 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 Risque de taux d'intérê Rassif au titre des actions privilégiées 26 Risque de taux d'intérê de Autres passifs' Risque d | | | \$ | \$ | | \$ |
| Actifs financiers désignés à la juste valeur Actifs financiers désignés à la vente 98 576 - 98 576 - 98 576 Risque de taux d'intérê Valeurs mobilières disponibles à la vente 98 576 - 98 576 Risque de change, risque de taux d'intérê Valeurs mobilières disponibles à la vente Valeurs mobilières prises en pension 69 198 9 340 59 888 Risque de taux d'intérê Valeurs mobilières prises en pension 69 198 9 340 59 888 Risque de taux d'intérê Crigagements de clients au titre d'acceptations 7 223 - 7 223 - 7 223 Risque de taux d'intérê Participation dans TD Ameritrade 5 344 - 5 344 Risque de position sur titres de participation Autres actifs' 1 1 418 - 1 418 Risque de taux d'intérê 1418 1418 Risque de taux d'intérê 1418 Risque de | | | | | | Risque de position sur titres de participation, |
| Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance Risque de change, risque de taux d'intérê Valeurs mobilières prises en pension 69 198 9 340 59 858 Risque de taux d'intérê Prêts Al 1492 - 411 492 Risque de taux d'intérê Engagements de clients au titre d'acceptations 7 223 - 7 223 Risque de taux d'intérê Participation dans TD Ameritrade 5 344 - 5 344 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 1 418 - 1 418 Risque de taux d'intérê Autres actifs' 1 448 - 1 448 Risque de position sur titres de participation des actifs and exposés au risque de marché 1 418 | | | _ | | | Risque de taux d'intérêt |
| Valeurs mobilières prises en pension 69 198 9 340 59 858 Risque de taux d'intérè rêts 411 492 - 411 492 Risque de taux d'intérè ratricipation dans TD Ameritrade 5 344 - 5 344 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 5 344 - 5 344 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 5 344 - 5 344 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 5 344 - 1 418 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 6 34 487 1 418 - 1 418 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 8 11 053 151 281 625 285 8 15 28 | | 98 576 | _ | | 98 576 | Risque de change, risque de taux d'intérêt |
| Prêts 411 492 — 411 492 Risque de taux d'intérê Engagements de clients au titre d'acceptations 7 223 — 7 223 Risque de taux d'intérê Participation dans TD Ameritrade 5 344 — 5 344 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 1 418 — 1 418 Risque de taux d'intérê Participation de participation de taux d'intérê Participation de participation de participation de taux d'intérê Participation de participation de participation de taux d'intérê Participation de par | <i>,</i> , | 60 109 | 0.240 | | E0 0E0 | |
| Engagements de clients au titre d'acceptations 7 223 - 7 223 Risque de taux d'intérê Participation dans TD Ameritrade 5 344 - 5 344 Risque de position sur titres de participation dans TD Ameritrade 1 1418 - 1418 Risque de taux d'intérê 1418 - 1418 Risque de taux d'intérê 1418 - 1418 Risque de taux d'intérê 1418 Risque de marché 811 053 151 281 625 285 | | | 9 340 | | | |
| Autres actifs¹ 1418 — 1 | | | _ | | | Risque de taux d'intérêt |
| tifs non exposés au risque de marché tal des actifs 811 053 151 281 625 285 ssifs exposés au risque de marché Dépôts détenus à des fins de transaction 38 774 Autres passifs de titrisation à la juste valeur Acceptations 7 223 Acceptations 7 223 Acceptations Acceptations Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 876 Acceptation au coût amorti 26 190 Passif de titrisation au coût amorti 26 190 Acseptation au coût amorti 27 224 Passif au titre des actions privilégiées Acceptation de de capital Active passifs¹ Active passifs au fixe des actions privilégiées Active passifs¹ Active passifs au titre des actions privilégiées Active passifs¹ Active passifs² Active passifs | Participation dans TD Ameritrade | 5 344 | _ | | 5 344 | Risque de position sur titres de participation |
| Ital des actifs 811 053 151 281 625 285 Italia des actifs 811 053 151 281 625 285 Italia des actifs 811 053 151 281 625 285 Italia des actifs 811 053 151 281 625 285 Italia des actifs 811 053 151 281 625 285 Italia des actifs 811 053 151 281 625 285 Italia des actifs 812 049 813 050 813 077 | | | _ | | 1 418 | Risque de taux d'intérêt |
| ssifs exposés au risque de marché Dépôts détenus à des fins de transaction 38 774 1 500 37 274 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation à la juste valeur 25 324 9 355 15 969 Risque de taux d'intérê Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Dépôts 487 754 - 17 Risque de taux d'intérê Acceptations 7 223 - 7 223 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert 33 435 31 079 2 366 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 816 10 232 28 584 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation au coût amorti 26 190 - 26 190 Risque de taux d'intérê Billets et débentures subordonnés 11 318 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 - 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 28 4 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 28 584 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 29 224 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 20 7 224 Risque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital Autres passifs¹ 20 7 7 224 Risque de taux d'intérê Pasque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital | • • | | 151 291 | | 625 285 | |
| Dépôts détenus à des fins de transaction 38 774 | | 011 033 | 131 201 | | 023 203 | |
| Dérivés Passifs de titrisation à la juste valeur Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Pépôts Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Pépôts Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Passifs de titrisation au valeurs mobilières vendues à découvert Passifs de titrisation au coût amorti Passifs de titrisation au coût amorti Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Passif au titre des titres de fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Passifs de titres de fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Passifs de titres de fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Passifs de titres de fiducie de capital Passifs de titres des fiducie de capital Pass | · | 38 774 | 1 500 | | 37 274 | Risque de taux d'intérêt |
| Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Dépôts 487 754 - 487 754 Risque de position sur titres de participation risque de taux d'intérê Acceptations 7 223 - 7 223 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert 33 435 31 079 2 356 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 816 10 232 28 584 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation au coût amorti 26 190 - 26 190 Risque de taux d'intérê Billets et débentures subordonnés 11 318 - 11 318 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 - 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 224 - 2 224 Risque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital 2 224 - 2 224 Risque de taux d'intérê Autres passifs¹ | | | | | | Risque de change, risque de taux d'intérêt |
| Dépôts 487 754 - 487 754 Risque de position sur titres de participation risque de taux d'intérê Acceptations Acceptations 7 223 - 7 223 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert 33 435 31 079 2 356 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 816 10 232 28 584 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation au coût amorti 26 190 - 26 190 Risque de taux d'intérê Billets et débentures subordonnés 11 318 - 11 318 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 - 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 224 - 2 224 Risque de taux d'intérê Autres passifs¹ 12 670 - 12 670 Risque de taux d'intérê | Passifs de titrisation à la juste valeur | 25 324 | 9 355 | | 15 969 | Risque de taux d'intérêt |
| Acceptations 7 223 – 7 223 Risque de taux d'intérê Dbligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert 33 435 31 079 2 356 Risque de taux d'intérê Dbligations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 816 10 232 28 584 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation au coût amorti 26 190 – 26 190 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 – 13 318 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 – 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital 2 224 – 2 224 Risque de taux d'intérê Autres passifs¹ 12 670 – 12 670 Risque de taux d'intérê | | | | | | Risque de taux d'intérêt Risque de position sur titres de participation, |
| Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert 33 435 31 079 2 356 Risque de taux d'intérê Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension 38 816 10 232 28 584 Risque de taux d'intérê Passifs de titrisation au coût amorti 26 190 – 26 190 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 – 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 224 – 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital 2 224 – 2 224 Risque de taux d'intérê Passifs¹ 12 670 – 12 670 Risque de taux d'intérê | Acceptations | 7 223 | _ | | 7 223 | Risque de taux d'intérêt |
| Passifs de titrisation au coût amorti 26 190 – 26 190 Risque de taux d'intérê Billets et débentures subordonnés 11 318 – 11 318 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 – 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital 2 224 – 2 224 Risque de taux d'intérê Autres passifs¹ 12 670 – 12 670 Risque de taux d'intérê | · | | 31 079 | | | Risque de taux d'intérêt |
| Billets et débentures subordonnés 11 318 – 11 318 Risque de taux d'intérê Passif au titre des actions privilégiées 26 – 26 Risque de taux d'intérê Passif au titre des titres de fiducie de capital 2 224 – 2 224 Risque de taux d'intérê Autres passifs¹ 12 670 – 12 670 Risque de taux d'intérê | · | | 10 232 | | | Risque de taux d'intérêt |
| Passif au titre des actions privilégiées26-26Risque de taux d'intérêPassif au titre des titres de fiducie de capital2 224-2 224Risque de taux d'intérêAutres passifs¹12 670-12 670Risque de taux d'intérê | | | - | | | Risque de taux d'intérêt |
| Passif au titre des titres de fiducie de capital 2 224 – 2 224 Risque de taux d'intérê Autres passifs¹ – 12 670 – 12 670 Risque de taux d'intérê | | | - | | | |
| Autres passifs ¹ 12 670 - 12 670 Risque de taux d'intérê | · | | _ | | | · |
| | | | | | | · |
| | • | | _ | | | Trioque de laux d'interet |

Total du passif et des capitaux propres 811 053 \$ 112 660 \$ 1 Les autres actifs et autres passifs se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux entités ad hoc.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les activités de négociation de la TD ont pour objectif global de fournir des services bancaires de gros, notamment de facilitation et de liquidité, aux clients de la Banque. La Banque doit prendre des risques afin d'être en mesure de servir efficacement ses clients là où ils font affaire. En particulier, la TD doit tenir des stocks, agir à titre de contrepartiste dans l'exécution des transactions de clients et agir à titre de preneur ferme pour les nouvelles émissions de titres. En outre, la Banque exécute des transactions afin d'acquérir une connaissance approfondie des conditions des marchés afin d'offrir les meilleurs prix et le service le plus efficace aux clients, tout en équilibrant les risques inhérents à ses activités de transaction.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DE NÉGOCIATION

La responsabilité de la gestion du risque de marché de négociation incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe Contrôle du risque de marché qui fait partie du groupe Gestion du risque. Le comité du capital et du risque de marché, qui se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risque de marché et les résultats de nos activités de négociation, recommande des modifications aux politiques sur les risques, passe en revue les stocks de prises fermes et l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros. Le comité est présidé par le premier vice-président, Risque de marché et conception de modèles, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros.

Il n'y a eu aucun reclassement important entre les portefeuilles de négociation et autres que de négociation au cours de l'exercice 2013.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DE NÉGOCIATION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de négociation. Nous lançons de nouvelles initiatives de négociation ou étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé conforme à notre appétit pour le risque et à nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque. Le cadre de gestion du risque de marché dans les activités de négociation intègre l'appétit pour le risque, la structure de gouvernance du risque ainsi que le recensement, l'évaluation et le contrôle du risque. Ce cadre est maintenu par le groupe Gestion du risque et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque de marché dans les activités de négociation.

Limites de transaction

Nous fixons des limites de transaction qui sont conformes à la stratégie d'affaires approuvée pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé, dans le respect de l'appétit de la TD pour le risque de marché. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau global des Services bancaires de gros, ainsi qu'à des niveaux plus détaillés.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et des limites de volatilité.

Une autre mesure importante des limites de transaction est la VaR que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille au cours d'une période donnée.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites de risque, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

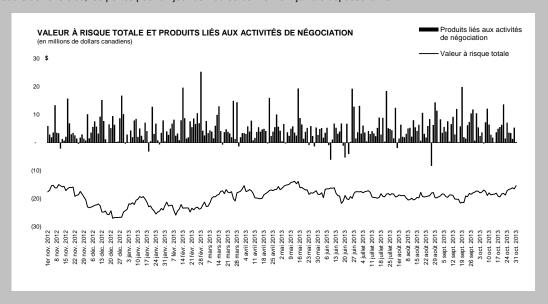
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risques idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de négociation présentées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. L'exercice clos le 31 octobre 2013 a compris 21 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 92 % des jours de négociation. Au cours de l'exercice, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- La VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions.
- Elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi.
- Elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

Nous améliorons sans cesse nos méthodes pour calculer la VaR et nous prévoyons de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, nous nous servons de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la TD calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2013, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque

Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les exigences supplémentaires de fonds propres liées au risque font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

TABLEAU 61 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

| | | | | | 2013 | | | | | 2012 | |
|---|---------|----|--------|-------------|-------------|-------------|----|--------|--------------------|--------------------|----|
| | Clôture | M | oyenne | Haut | Bas | Clôture | М | oyenne | Haut | Bas | |
| Risque de taux d'intérêt | 3,2 | \$ | 9,7 | \$ 19,2 | \$ 2,9 | \$ 8,5 | \$ | 8,6 | \$ 18,5 | \$ 5,3 | \$ |
| Risque d'écart de taux | 6,0 | | 6,0 | 10,9 | 2,4 | 2,5 | | 7,4 | 14,7 | 2,2 | |
| Risque sur titres de capitaux propres | 2,5 | | 3,6 | 8,8 | 1,8 | 3,2 | | 3,5 | 6,2 | 1,6 | |
| Risque de change | 1,7 | | 1,4 | 5,8 | 0,3 | 1,1 | | 2,3 | 7,4 | 0,4 | |
| Risque de marchandises | 0,5 | | 0,9 | 2,3 | 0,4 | 1,6 | | 1,0 | 2,4 | 0,5 | |
| Risque idiosyncratique propre à des titres de créance | 14,2 | | 16,5 | 23,6 | 11,3 | 15,2 | | 23,7 | 39,4 | 13,9 | |
| Effet de diversification ¹ | (12,8) | | (18,8) | négl.2 | négl.2 | (15,5) | | (20,4) | négl. ² | négl. ² | |
| Valeur totale à risque | 15,3 | \$ | 19,3 | \$ 26,9 | \$ 13,7 | \$ 16,6 | \$ | 26,1 | \$ 41,1 | \$ 14,8 | \$ |
| Valeur à risque en contexte de crise (une journée) | 27,6 | \$ | 32,0 | \$ 44,3 | \$ 22,4 | \$ 28,4 | | 47,7 | 77,6 | \$ 26,0 | |
| Exigences supplémentaires liées au risque (une année) | 185,6 | \$ | 267,9 | \$ 369,6 | \$ 177,6 | \$ 247,8 | \$ | 273,3 | \$ 387,6 | \$ 178,3 | \$ |

La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

La VaR moyenne et la VaR ont diminué de respectivement 6,8 millions de dollars et de 15,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en conséquence d'une baisse du risque idiosyncratique de dettes en particulier qui découle surtout des améliorations de la qualité des données du modèle. La VaR en contexte de crise moyenne est sensiblement la même que celle de l'exercice précédent, mais a varié pendant l'exercice du fait de changement dans les positions.

Validation du modèle de la VaR

La TD utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Simulations de crise

Les activités de transaction de la Banque sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress (chocs). En outre, les secteurs d'exploitation mondiaux doivent obéir à une limite d'évaluation des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risques est assortie d'un seuil global d'évaluation des facteurs de stress. Des scénarios de crise sont conçus pour modéliser des événements économiques extrêmes, reproduire les pires résultats historiques ou apporter des modifications hypothétiques importantes, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbation du marché, en plus des scénarios hypothétiques élaborés par le groupe Gestion du risque. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998, les séquelles du 11 septembre 2001, la crise du PCAA au Canada en 2007, ainsi que la crise du crédit à l'automne de 2008.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES AUTRES ACTIVITÉS BANCAIRES DE GROS

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché découlant d'un portefeuille existant d'obligations et d'actions privilégiées détenu par Valeurs Mobilières TD et de nos placements résiduels dans des banques d'affaires. Le groupe Gestion du risque examine et approuve les politiques et procédures, lesquelles sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de transaction avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Ces risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service Gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, qui est présidé par le chef de groupe, Assurances, Cartes de crédit et Stratégie d'entreprise, et comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement les principales politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et les activités autres que de transaction, et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

MODE DE GESTION DE NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque des produits de la TD sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les secteurs d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos bénéfices et notre valeur économique. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des résultats stables et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture rigoureuse pour la gestion de l'apport aux produits d'intérêts nets de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur les produits d'intérêts nets et la valeur économique, et élaborer des stratégies pour gérer la sensibilité globale aux taux selon divers scénarios de taux d'intérêt.
- Mesurer la contribution de chaque produit TD en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser les produits d'intérêts nets de tous les produits bancaires de détail.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est révisé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il subit aussi l'incidence des volumes de nouvelles affaires, des renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que de la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

L'exposition au risque de taux d'intérêt, déduction faite des activités de couverture économique, est mesurée à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la Banque. Les deux mesures utilisées sont le résultat à risque et la valeur économique à risque. Le résultat à risque correspond à la variation des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivants résultant d'un mouvement défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. Le résultat à risque évalue dans quelle mesure les flux de trésorerie de l'actif et du passif réappréciés et arrivés à échéance s'apparieront au cours de la prochaine période de douze mois et reflète les variations que subiront les produits d'intérêts nets au cours de cette période en raison du mouvement des taux d'intérêt. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts futurs.

Dans la mesure où les taux d'intérêt sont suffisamment bas et qu'il est impossible de mesurer l'incidence d'une baisse de 100 pdb des taux d'intérêt, notre exposition, telle qu'elle est mesurée par la valeur économique à risque et le bénéfice à risque, sera calculée en évaluant l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt lorsque le taux en résultant ne devient pas négatif.

Le modèle utilisé pour calculer le bénéfice à risque et la valeur économique à risque rend compte de l'incidence de changements dans les comportements présumés de clients, comme des paiements anticipés de prêts hypothécaires sensibles aux taux d'intérêt, mais ne présume pas d'une croissance du bilan, de changement dans la composition des activités ou la philosophie de fixation de prix des produits, ni de mesures de la part de la direction par suite de changements dans les conditions du marché.

La politique de la TD établit des limites globales pour la valeur économique à risque et le bénéfice à risque, qui sont liées respectivement aux capitaux propres et aux produits d'intérêts nets. Ces limites établies par le conseil d'administration sont fixées en fonction de l'appétit de la TD pour le risque et sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque du conseil d'administration. Les expositions par rapport aux limites établies par le conseil d'administration font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites quant aux instruments de négociation pour la gestion, par le service Gestion de la trésorerie et du bilan, du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de transaction. Les limites quant aux instruments de négociation sont établies à un niveau plus détaillé que celles fixées par le conseil d'administration pour le bénéfice à risque et la valeur économique à risque, et sont élaborées pour être conformes à la politique globale du conseil d'administration sur le risque de marché. Tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé sans délai au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres.

Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à stabiliser les produits d'intérêts au fil du temps grâce à une symétrie rigoureuse entre l'actif et le passif.

Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de remboursement anticipé aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- Un profil cible de sensibilité aux taux d'intérêt pour notre portefeuille de dépôts de base.
- Notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions.
- Les hypothèses de règlement des prêts hypothécaires, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer, dans la mesure du possible, l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que les produits d'intérêts nets deviennent plus prévisibles. Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable.

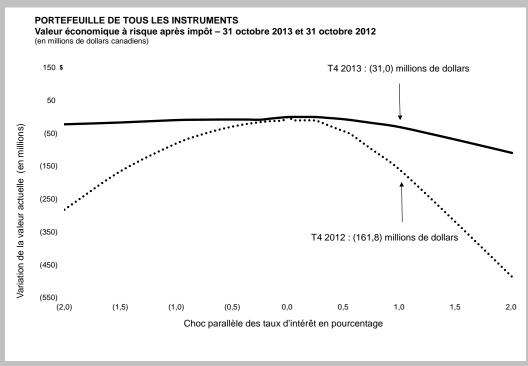
- Engagements de taux : Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. La propension des clients à financer et leur préférence pour des produits hypothécaires à taux fixe ou variable sont influencées par des facteurs comme les taux hypothécaires du marché, le prix des maisons et les facteurs saisonniers.
- Remboursement anticipé d'actifs: Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de
 remboursement anticipé de prêts hypothécaires résidentiels, d'après une analyse des comportements des clients. Des modèles économétriques sont utilisés
 pour modéliser les paiements anticipés et les effets des comportements de remboursement anticipé sur la Banque. En général, les remboursements anticipés
 de prêts hypothécaires sont aussi tributaires des encouragements sans lien avec le marché comme l'âge des prêts, le prix des maisons et la croissance du PIB.
 En outre, les incidences combinées de ces paramètres sont évaluées pour établir la cadence de liquidation repère qui est indépendante des incitatifs liés
 au marché
- Passifs sans échéance : Nous modélisons notre exposition aux passifs sans échéance comme les dépôts de base, l'élasticité des taux d'intérêt et la permanence des soldes à l'aide de données historiques et de jugements d'affaires. Il est possible que surviennent des changements dans les dépôts sans échéance du fait de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, les variations du marché des titres de participation et les variations de la préférence des clients pour des placements liquides.

Pour gérer les expositions aux options liées aux produits, nous achetons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt.

Les autres risques de marché que nous passons en revue régulièrement comprennent :

- Risque de base : La Banque est exposée aux risques posés par différents indices du marché.
- Risque de position sur titres de participation : La Banque est exposée au risque de position sur titres de participation du fait de son offre de produits de CPG fondés sur le rendement d'indices boursiers. L'exposition est gérée par l'achat d'options pour reproduire le rendement versé sur les titres de participation.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la VaR) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros et des instruments de financement et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 octobre 2013, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 31 millions de dollars (161,8 millions de dollars au 31 octobre 2012) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt au Canada et de 25 pdb aux États-Unis aurait fait baisser de 9,4 millions de dollars (80,5 millions de dollars au 31 octobre 2012) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

| TABLEAU 62 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE | TABLEAU 62 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE | | | | | | | | | | | |
|---|---|------------|--------------|------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | | | | |
| | | 31 octobre | | 31 octobre | | | | | | | | |
| | | 2013 | | 2012 | | | | | | | | |
| | Augmentation | Diminution | Augmentation | Diminution | | | | | | | | |
| Monnaie | de 100 pdb | de 100 pdb | de 100 pdb | de 100 pdb | | | | | | | | |
| Dollar canadien | 9,5 \$ | (1,3) \$ | (14,5) \$ | (70,1) \$ | | | | | | | | |
| Dollar américain ¹ | (40,5) | (8,1) | (147,3) | (10,4) | | | | | | | | |
| | (31,0) \$ | (9,4) \$ | (161,8) \$ | (80,5) \$ | | | | | | | | |

¹La sensibilité de la VaR a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

Pour la mesure du résultat à risque (non inclus dans le graphique), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2013 aurait fait augmenter les produits d'intérêts nets avant impôt de 562,0 millions de dollars (augmentation de 225,1 millions de dollars le 31 octobre 2012) au cours des douze mois suivants. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2013 aurait fait diminuer les produits d'intérêts nets avant impôt de 372,5 millions de dollars (diminution de 187,9 millions de dollars le 31 octobre 2012) au cours des douze mois suivants. Au cours du dernier exercice, les expositions mesurées par le résultat à risque tel qu'il est présenté ont augmenté du fait qu'une portion accrue de dépôts permanents non sensibles aux taux d'intérêt a été investie dans un profil d'échéances à plus court terme. Cela s'inscrit dans les stratégies de gestion des produits d'intérêts nets sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres. Le résultat à risque tel qu'il est présenté demeure conforme à l'appétit pour le risque de la Banque et dans les limites fixées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente la sensibilité des produits d'intérêts nets (avant impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 63 : SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT AVANT IMPÔT À RISQUE PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

| | | 31 c | octobre 2013 | | 31 octobre 2012 |
|-------------------------------|--------------|------|--------------|--------------|-----------------|
| | Augmentation | | Diminution | Augmentation | Diminution |
| Monnaie | de 100 pdb | | de 100 pdb | de 100 pdb | de 100 pdb |
| Dollar canadien | 309,1 | \$ | (309,1) \$ | 171,8 \$ | (171,8) \$ |
| Dollar américain ¹ | 252,9 | | (63,4) | 53,3 | (16,1) |
| | 562,0 | \$ | (372,5) \$ | 225,1 \$ | (187,9) \$ |

¹ La sensibilité du résultat à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements à l'étranger. Lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie, la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent avoir une incidence sur nos produits d'intérêts nets, sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ainsi que sur nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'incidence de fluctuations défavorables des taux de change sur les capitaux propres comme présentés donne lieu à une variation des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés dans une monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés dans une monnaie étrangère augmente, ce qui accroît nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements à l'étranger est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas un montant acceptable pour une variation donnée des taux de change.

Gestion des portefeuilles de placements

La Banque gère un portefeuille de titres qui est intégré dans le processus global de gestion de l'actif et du passif. La gestion du portefeuille de titres au moyen de titres de grande qualité comportant peu de risques vise les objectifs suivants : i) générer un crédit de fonds ciblé par rapport aux dépôts excédant les prêts; ii) procurer une marge suffisante d'actifs liquides pour faire face aux fluctuations non prévues des dépôts et des prêts et atteindre les objectifs globaux de gestion des fonds; iii) fournir des titres admissibles visant à respecter les exigences en matière de garantie et compatibles avec la gestion de la trésorerie; et iv) gérer le profil de risque de taux d'intérêt cible du bilan. Les stratégies du portefeuille de placements sont gérées selon les taux d'intérêt, la composition du bilan, la demande réelle et prévue pour les prêts, les possibilités de financement et la sensibilité globale de la Banque aux taux d'intérêt. Le comité du risque examine et approuve la politique de placement à l'échelle de l'entreprise qui établit les limites pour le portefeuille de la TD.

LES RAISONS POUR LESQUELLES LES MARGES SUR LES ACTIFS PRODUCTIFS MOYENS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant des produits d'intérêts nets devant être gagnés avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens pourrait varier au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les produits à taux fixe nouveaux et renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités changera.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage de la correction des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.

Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placements de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés sur options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations des produits d'intérêts nets qui seront dégagés au fil du temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt.

Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus ou de systèmes ou des activités humaines ainsi que de sources externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques opérationnels notamment l'inexécution des transactions et les erreurs dans la documentation, les manquements au devoir de fiduciaire et le non-respect de la confidentialité de l'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Le risque opérationnel fait partie intégrante de toutes nos activités, y compris les pratiques de gestion d'autres risques comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Nous devons atténuer et gérer le risque opérationnel de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires de manière durable, exécuter avec succès nos stratégies d'affaires, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque opérationnel officiel à l'échelle de l'entreprise, qui met l'accent sur une culture bien implantée de gestion du risque et du contrôle interne partout au sein de la TD.

Conformément à Bâle, nous utilisons l'approche standard à l'égard des fonds propres réglementaires exposés au risque opérationnel. La TD s'affaire à élaborer un cadre de gestion de son risque opérationnel afin de respecter les exigences de l'approche de mesure avancée en cette matière et de procéder à sa mise en œuvre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

La Gestion du risque opérationnel est une fonction indépendante qui conçoit et maintient le cadre de gestion global du risque opérationnel de la TD. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise afin de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque opérationnel ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le groupe Gestion du risque s'assure que notre risque opérationnel est adéquatement surveillé et présenté à la haute direction par l'entremise du comité de surveillance du risque opérationnel, du CGRE et du comité du risque du conseil d'administration.

Nous avons également des groupes affectés à des programmes précis de gestion du risque opérationnel nécessitant des activités d'atténuation et de contrôle spécialisées. Ces politiques régissent les activités des fonctions du Siège social responsables de la gestion et de la surveillance appropriées des questions touchant la poursuite des activités, la gestion du risque de fournisseurs, la gestion du risque de crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité de l'information.

La responsabilité de la gestion courante du risque opérationnel incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque opérationnel. Chaque secteur d'exploitation et chaque groupe du Siège social a une fonction de gestion des risques indépendante qui utilise le cadre de gestion du risque opérationnel en fonction de la nature et de l'étendue des risques opérationnels qui lui sont propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques composé de cadres supérieurs, qui voit à la bonne gestion des questions et initiatives touchant le risque opérationnel.

Tout compte fait, chaque employé a un rôle à jouer dans la gestion du risque opérationnel. Outre les politiques et lignes directrices qui guident les activités des employés, tout le personnel a accès à une formation concernant des types précis de risques opérationnels et son rôle dans la protection des intérêts et des actifs de la TD.

MODE DE GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le cadre de gestion du risque opérationnel décrit la structure de gestion des risques et de contrôle interne visant à gérer le risque opérationnel et tient compte de l'appétit pour le risque, des politiques, des processus ainsi que des limites et de la gouvernance. Le cadre de gestion du risque opérationnel est maintenu par le groupe Gestion du risque et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque opérationnel. Le cadre intègre les pratiques appropriées ayant cours dans l'industrie et respecte les exigences réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

Gouvernance et politique

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du risque opérationnel de chaque groupe de chaque secteur d'exploitation et du Siège social. En outre, des politiques et des pratiques à l'échelle de l'entreprise fixent les attentes du comité du risque du conseil d'administration et de la haute direction en matière de gestion du risque opérationnel.

Auto-évaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne est l'une des principales lignes de défense qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information, et servent à la prévention et à la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation complète des principaux risques et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats de ces évaluations afin de s'assurer que la gestion du risque et les contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

Surveillance des occurrences de risque opérationnel

Afin de réduire notre exposition à des pertes futures, il est très important que nous demeurions au fait de nos propres risques opérationnels et de ceux de l'industrie et que nous y répondions adéquatement. Nos politiques et processus exigent que les événements liés au risque opérationnel soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de pouvoir les analyser et les gérer adéquatement et prendre les mesures correctives et préventives qui s'imposent. De plus, nous examinons, analysons et évaluons la TD en regard des pertes dues au risque opérationnel qui sont survenues dans d'autres institutions financières, à partir de l'information obtenue auprès de fournisseurs de données reconnus dans l'industrie.

Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, surveille régulièrement la situation des risques à l'échelle de la Banque et les mesures prises à cet égard afin d'en faire rapport à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. Les mesures prises à l'égard du risque opérationnel font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et émergents.

Assurance

Afin de procurer à la Banque une protection additionnelle contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille complet de mesures d'atténuation des risques propres aux activités d'assurance et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire sont constamment évalués pour nous assurer que notre tolérance au risque et les exigences réglementaires sont respectées. Ce travail consiste à faire des analyses de risques et des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, au besoin. Quand elle transfère un risque par le biais de l'assurance, la Banque négocie avec des assureurs externes qui respectent les exigences de la Banque en matière de notation financière minimale.

Technologie et information

Pratiquement toutes les sphères de nos activités utilisent des technologies et de l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution, et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité, à la confidentialité et à la sécurité d'exploitation de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques de l'industrie et notre cadre de gestion du risque opérationnel. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités, et maintient l'accès des clients aux produits et aux services. Notre solide programme de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels et des stratégies de poursuite des activités. Tous les groupes de la TD sont tenus de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour faire face à un large éventail de scénarios possibles.

Gestion des fournisseurs

Un fournisseur tiers est une entité dont la principale activité est de fournir un service ou un produit en particulier. Les avantages de traiter avec des tiers comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficiences d'exploitation. Ce type de relations est avantageux pour nos activités et notre clientèle, mais nous devons également gérer et réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques liés aux tiers à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités menées avec des tiers et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance par la haute direction sont à la mesure de la portée et de l'importance de l'entente conclue avec le tiers.

Gestion des projets

Nous avons établi une approche rigoureuse pour la gestion de projets à l'échelle de l'entreprise qui est coordonnée par notre bureau de gestion des projets à l'échelle de l'entreprise (BGPE). Cette approche fait intervenir la haute direction pour ce qui est de la gouvernance et la gestion du portefeuille de projets de la TD et comporte des pratiques exemplaires de l'industrie, afin de guider l'application par la TD d'une méthodologie de gestion de projets standardisée, un cahier bien défini de responsabilités et de compétences de gestion de projets et, pour assurer le succès de la livraison des projets, des outils de gestion et de communication de l'information sur le portefeuille de projets.

Crime financier

Il est primordial pour la Banque de déceler les fraudes et autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous disposons de systèmes, de protocoles et de pratiques de pointe en matière de sécurité pour déceler et atténuer les crimes financiers perpétrés à l'endroit de la Banque.

Gestion du risque de modèle

La Banque considère que le risque de modèle est le risque d'erreur de précision dans les modèles ou une utilisation fautive des modèles aux fins d'établissement des prix, de gestion des risques ou de notation du crédit, ou pour l'établissement du capital économique et réglementaire qui aboutit à des conséquences défavorables comme une perte financière ou la prise de décisions d'affaires ou stratégiques inappropriées. La Banque gère ce risque conformément à des politiques approuvées par la direction en matière de risque de modèle et selon des règles de supervision qui couvrent entièrement le cycle de vie d'un modèle, depuis la validation du concept, l'élaboration, la validation initiale et continue, la mise en œuvre du modèle, l'utilisation, et la surveillance de la performance continue. Si un modèle devient désuet ou ne convient plus à l'utilisation initiale, il est abandonné conformément à la politique de la Banque en matière de risque de modèle.

Les secteurs d'activité décident s'il faut un nouveau modèle et sont responsables de la conception et de la documentation du modèle selon la politique de la Banque et les normes réglementaires. Pendant l'élaboration du modèle, tous les contrôles relatifs à la génération de codes, aux tests d'acceptation et à l'utilisation sont définis et documentés avec un certain niveau de détail et d'exhaustivité convenant à l'importance et à la complexité du modèle. Une fois les modèles mis en œuvre, les responsables du secteur s'acquittent de leur responsabilité de surveillance continue de l'application et de la performance en conformité avec la politique de la Banque en matière de risque de modèle et veillent à ce qu'aucune pratique ou utilisation ne soit inappropriée.

Gestion des risques a un stock centralisé de modèles qui est mis à jour et exerce un rôle de surveillance sur tous les modèles définis dans la politique de la Banque en matière de risque de modèle et est responsable de la validation officielle des modèles et de l'approbation de tous les nouveaux modèles avant leur mise en œuvre ainsi que des modèles existants selon un calendrier préétabli convenant aux exigences réglementaires et à l'importance. Le processus de validation varie quant à la rigueur selon le type de modèle et l'utilisation de celui-ci, mais il comprend généralement les étapes suivantes :

- Évaluation du bien-fondé conceptuel des méthodes de modélisation et des hypothèses sous-jacentes;
- Évaluation du risque de modèle selon la complexité du modèle et son importance;
- · Évaluation de la sensibilité du modèle aux hypothèses sous-jacentes et aux modifications des données d'entrée, y compris les simulations de crise;
- Identification des limites, proposition de mécanismes d'atténuation du risque de modèle, et, dans le cas d'une validation continue, assurance que la performance du modèle et les limites sont surveillées de manière adéquate;
- Surveillance régulière et revues périodiques du modèle.

Lorsqu'il convient, la validation initiale comprend une évaluation comparative, notamment la réalisation d'un modèle indépendant fondé sur une approche de validation semblable ou différente. Les résultats de l'étude comparative sont comparés à ceux du modèle évalué. Une performance comparable permet de confirmer avec plus de certitude que la méthodologie employée et l'application du modèle sont appropriées.

À la fin du processus de validation, soit un modèle sera approuvé aux fins d'utilisation, ou si la validation a échoué, le modèle sera révisé ou d'autres mesures seront prises. Les modèles jugés désuets ou qui ne conviennent plus du fait de changements survenus dans les pratiques de l'industrie, l'environnement d'affaires ou les stratégies de la Banque, peuvent être abandonnés. Les responsables du secteur d'activité et Gestion des risques se partagent les décisions relatives à l'abandon d'un modèle. Pour atténuer efficacement le risque de modèle à cette étape, des mécanismes provisoires d'atténuation des risques approuvés par Gestion des risques doivent être mis en place avant l'abandon ou le remplacement du modèle.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière imputable aux différences entre l'expérience réelle et les attentes à l'égard des prix des produits d'assurance ou du provisionnement. Une expérience défavorable pourrait être attribuable à des variations défavorables du calendrier, de l'importance ou de la fréquence des demandes de règlement (p. ex., risque de catastrophe), de la mortalité, de la morbidité, de la longévité et du comportement des titulaires de police, ou des charges connexes.

Les contrats d'assurance procurent une protection financière en transférant les risques assurés à l'assureur en échange de primes. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multirisques, d'assurance de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité ayant des activités d'assurance, sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance qui relève de Gestion des risques. Le comité d'audit du conseil d'administration agit comme comité d'audit et comité de révision pour les filiales d'assurances canadiennes. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaires externes nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

MODE DE GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Les pratiques de gouvernance en matière de gestion des risques de la Banque assurent une surveillance et un contrôle indépendants et rigoureux des risques dans le secteur Assurance. Le comité du risque du secteur Assurance fait un suivi essentiel des activités de gestion du risque pour ce secteur. Le cadre de gestion du risque d'assurance décrit la structure de gestion des risques et de contrôle interne visant à gérer le risque d'assurance et tient compte de l'appétit pour le risque, des politiques, des processus, des limites et de la gouvernance. Le cadre de gestion du risque d'assurance est maintenu par la Gestion des risques et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque d'assurance.

L'évaluation des provisions pour engagements d'indemnisation est fondamentale dans les activités d'assurance. La TD s'engage à établir des provisions pour couvrir les paiements futurs estimatifs (y compris les frais d'indemnisation) sur l'ensemble des demandes d'indemnisation associées aux contrats d'assurance souscrits. Les provisions ne peuvent être constituées avec une certitude absolue et représentent les meilleures estimations de la direction des paiements futurs au titre des demandes d'indemnisation. Ainsi, la TD examine régulièrement les estimations des passifs par rapport aux demandes d'indemnisation réelles et ajuste les provisions au besoin si l'expérience diffère de ce qui avait été prévu.

À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant de la gestion des risques. L'exposition de la TD au risque d'assurance est généralement à court terme, le risque de souscription principal étant lié à l'assurance auto et habitation pour les particuliers.

Les cycles du marché de l'assurance de même que les modifications de la réglementation en matière d'assurance auto, l'environnement judiciaire, les tendances relatives aux sommes accordées par les tribunaux, les tendances climatiques et le contexte économique peuvent avoir une incidence sur la performance des activités d'assurance. Des politiques sur l'établissement des prix et des normes en matière de souscription sont maintenues, et la conformité à celles-ci est surveillée par le comité du risque du secteur Assurance.

L'assurance auto est régie par les lois provinciales et, par conséquent, les indemnités versées aux titulaires de police peuvent différer d'une province à l'autre. Il existe aussi une exposition au risque de concentration géographique en ce qui a trait à la couverture des biens de particuliers. L'exposition aux concentrations du risque d'assurance est gérée au moyen de lignes directrices, de limites et de niveaux d'autorisation établis relativement à la souscription d'une police d'assurance qui gouvernent l'acceptation du risque. Le risque de concentration est également atténué par l'achat de réassurance.

Des stratégies sont en place pour gérer le risque dans nos activités de réassurance. Le risque de souscription de nouvelles polices est géré au moyen d'une politique qui limite l'exposition à certains types d'affaires et à certains pays. La grande majorité des ententes sont renouvelables annuellement, ce qui réduit le risque à long terme. Le risque en cas d'une pandémie est revu et estimé chaque année.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la TD soit dans l'incapacité de satisfaire à des demandes de liquidités ou de financer ses obligations au fur et à mesure des échéances. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, d'un appel à ses engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos entreprises dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être contraints de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement, à des actifs liquides disponibles et/ou à des garanties dans des conditions normales et en situation de stress.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure (ou serions perçus comme n'étant pas en mesure) de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, nous ne pourrions poursuivre nos activités. Par conséquent, la TD maintient une approche saine et prudente de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combinés propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur sa capacité d'accéder à du financement de gros non garanti. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque de liquidité. Il s'assure qu'une structure de gestion efficace est en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques de liquidité. Le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Les groupes de trésorerie suivants sont responsables d'évaluer, de superviser et de gérer les risques de liquidité des principaux secteurs d'exploitation :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable de la politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs en garantie ainsi que des limites, normes et processus connexes afin de s'assurer de l'application uniforme et efficiente des approches de gestion de risque de liquidité dans l'ensemble de nos activités. Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan gère la situation de risque de liquidité combinée des Services de détail au Canada (y compris des activités canadiennes de gestion de patrimoine); du Siège social et des Services bancaires de gros, et en fait rapport.
- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan aux États-Unis est chargé de gérer la situation de liquidité des Services de détail aux États-Unis.
- D'autres services régionaux de gestion des liquidités, notamment ceux compris dans nos activités d'assurance, nos succursales et filiales à l'étranger, sont responsables de gérer leurs propres risques de liquidité et situations de trésorerie.
- Les membres de la direction responsables de surveiller les liquidités au niveau des politiques régionales et les programmes de gestion du risque de liquidité qui sont nécessaires pour répondre aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales.
- La politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs en garantie et les politiques régionales sont soumises à l'examen du Forum général sur les liquidités ainsi qu'à l'approbation du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres.
- Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement des rapports portant sur la situation de trésorerie de l'entreprise et approuve le cadre de
 gestion du risque de liquidité et les politiques du conseil d'administration annuellement.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme d'actifs liquides que nous devons détenir pour financer les besoins attendus futurs de flux de trésorerie, plus une réserve prudente visant à combler d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influer sur notre accès à du financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale donnée de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Nous supposons aussi une perte d'accès à toute forme de financement non garanti externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de la disponibilité à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Nous calculons également nos «besoins en liquidités» pour ce scénario relativement aux conditions suivantes :

- la totalité des échéances des titres de créance de gros non garantis et des échéances de titres de créance garantis;
- l'attrition ou la liquidation accélérée des soldes de dépôt de détail;
- l'utilisation accrue des facilités de crédit disponibles pour les particuliers, les emprunteurs commerciaux et les grandes entreprises;
- le rehaussement des exigences de garantie en cas d'abaissement de la notation de la TD et de mouvements défavorables des taux de référence pour l'ensemble des contrats de dérivés;
- la couverture des échéances dans les programmes de financement soutenus par la Banque, comme les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et les canaux de PCAA renouvelables à court terme.

La politique en matière de liquidité de la TD stipule que nous devons maintenir des «liquidités disponibles» pour répondre aux «besoins en liquidités» associés au scénario de «stress combiné critique» en tout temps. Les actifs liquides que nous considérons comme des «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, avoir une qualité de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie sur l'horizon de survie minimal de 90 jours. Le tableau ci-après présente les actifs liquides dont nous tenons compte pour établir les «liquidités disponibles», lesquels excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la TD, ces actifs étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins généraux de liquidités de la Banque :

TABLEAU 64 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement Actifs liquides sur valeurs Actifs Actifs détenus par mobilières et Total des actifs liquides liquides la Banque sur dérivés liquides grevés non grevés 31 octobre 2013 Obligations du gouvernement du Canada 16.7 \$ 27.3 \$ 44,0 \$ 13 % 25,3 \$ 18,7 \$ Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation 42.6 0,6 43.2 13 7,9 35.3 Obligations de gouvernements provinciaux 4,3 5,4 9.7 3 5.9 3,8 Obligations de sociétés émettrices 6.5 4.0 10.5 3 0.6 9.9 20,1 3,0 23,1 4,8 18,3 2,8 0,2 3,0 0,3 Autres titres ou prêts négociables 2,7 \$ 40 % 88,7 \$ Total (libellé en dollars canadiens 93,0 40,5 133,5 44.8 6 Trésorerie et montants à recevoir de banques 20.6 20.6 0.5 20.1 Obligations du gouvernement des États-Unis 1,7 28,6 30,3 9 28,6 1,7 Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires 26,0 4,9 30,9 9 7,7 23,2 27.4 48,1 23.8 51.2 16 Autres obligations souveraines 3.1 Obligations de sociétés émettrices 41,7 2,6 44,3 13 5,1 39,2 1,7 3 8.0 9.7 0.8 8.9 Autres titres ou prêts négociables 6.0 5.5 11.5 5.8 5.7 60 % Total (non libellé en dollars canadiens) 131.4 67.1 \$ 198.5 \$ 51.6 146.9 \$ Total 224,4 107,6 332,0 100 % 96,4 235,6 \$ 31 octobre 2012 Obligations du gouvernement du Canada 17,9 \$ 25,1 \$ 43,0 \$ 14 % 23,9 \$ 19,1 \$ Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale 32,6 sur l'habitation 31.3 1.3 11 6.3 26.3 Obligations de gouvernements provinciaux 3,8 4,0 7,8 3 4,1 3,7 Obligations de sociétés émettrices 5,2 3,1 8,3 3 0,8 7,5 9 Actions 21.7 4.1 25.8 4.3 21,5 0,1 2,9 2,9 Autres titres ou prêts négociables 2,8 81,0 \$ Total (libellé en dollars canadiens) 82,7 37,7 120,4 41 % 39,4 3 11.4 Trésorerie et montants à recevoir de banques 11.4 11.4 Obligations du gouvernement des États-Unis 4,3 24,2 28,5 9 26.3 2,2 Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires 30,4 2,7 33 1 11 7,1 26,0 Autres obligations souveraines 24,7 24,8 49,5 16 1,8 47,7 32 8 Obligations de sociétés émettrices 26 35.4 12 29 32.5 3,7 1,8 5,5 2 1,1 4,4 Actions 9,3 10,3 Autres titres ou prêts négociables 8.1 17.4 6 7.1 Total (non libellé en dollars canadiens) 115,4 65,4 \$ 180,8 \$ 59 % 49,5 \$ 131,3 \$ 100 %

Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des transactions de prise en pension et de mise

198,1

103,1 \$ 301,2 \$

88 9 \$

Les actifs liquides sont détenus par l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales consolidées canadiennes ainsi que d'importantes succursales et autres filiales à l'étranger et sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 65 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

Total

| | | Aux | <u>t</u> |
|---|------------|------------|----------|
| | 31 octobre | 31 octobre | |
| | 2013 | 2012 | ł |
| La Banque Toronto-Dominion (société mère) | 57,7 \$ | 56,9 | \$ |
| Importantes filiales bancaires | 142,9 | 120,2 | ł |
| Succursales de la Banque à l'étranger | 34,6 | 34,8 | j . |
| Autres filiales | 0,4 | 0,4 | ļ |
| Total | 235,6 \$ | 212,3 | \$ |

212,3 \$

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

La moyenne mensuelle des actifs liquides de la TD pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 66: SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE1

| (en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire) | | | | | | | | <i>l</i> ' | version alon la |
|--|---|----|---|-------------|----------------------|------|------------------------------|------------|---|
| | Actifs liquides détenus par la Banque | Ċ | Valeurs mobilières obtenues en arantie au titre le transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ² | Tota | actifs quides | 1010 | Actifs liquides grevés | rrex | Actifs liquides non grevés ² |
| | | | | | | | | | octobre 2013 |
| Obligations du gouvernement du Canada | 15,0 | \$ | 28,8 | \$ 43,8 | \$ 14 | % | 23,8 | \$ | 20,0 \$ |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation | 39,8 | | 0,5 | 40,3 | 12 | | 7,8 | | 32,5 |
| Obligations de gouvernements provinciaux | 4,0 | | 5,6 | 9,6 | 3 | | 5,4 | | 4,2 |
| Obligations de sociétés émettrices | 6,6 | | 3,5 | 10,1 | 3 | | 0,6 | | 9,5 |
| Actions | 21,4 | | 4,0 | 25,4 | 8 | | 5,3 | | 20,1 |
| Autres titres ou prêts négociables | 1,6 | | 0,2 | 1,8 | 1 | | 0,3 | | 1,5 |
| Total (libellé en dollars canadiens) | 88,4 | \$ | 42,6 | \$ 131,0 | \$ 41 | % | 43,2 | \$ | 87,8 \$ |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 19,0 | | - | 19,0 | 6 | | 0,1 | | 18,9 |
| Obligations du gouvernement des États-Unis | 3,0 | | 28,6 | 31,6 | 10 | | 29,9 | | 1,7 |
| Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs | o= = | | | | 40 | | | | 00.4 |
| obligations adossées à des créances hypothécaires | 25,7 | | 5,2 | 30,9 | 10 | | 7,8 | | 23,1 |
| Autres obligations souveraines | 25,2 | | 20,9 | 46,1 | 14 | | 2,5 | | 43,6 |
| Obligations de sociétés émettrices | 37,0 | | 2,4 | 39,4 | 12 | | 4,9 | | 34,5 |
| Actions | 5,3 | | 1,8 | 7,1 | 2 | | 1,1 | | 6,0 |
| Autres titres ou prêts négociables | 7,5 | | 8,0 | 15,5 | 5 | | 8,2 | | 7,3 |
| Total (non libellé en dollars canadiens) | 122,7 | \$ | 66,9 | \$ 189,6 | \$ 59 | % | 54,5 | \$ | 135,1 \$ |
| Total | 211,1 | \$ | 109,5 | \$ 320,6 | \$ 100 | % | 97,7 | \$ | 222,9 \$ |

Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des transactions de prise en pension et de mise

Les actifs liquides moyens détenus par l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales consolidées canadiennes ainsi que d'importantes succursales et autres filiales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 67 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

| (cirminardo de dollaro caridación) | Moyenne pour l'exercice clos le |
|---|---------------------------------|
| | 31 octobre 2013 |
| La Banque Toronto-Dominion (société mère) | 60,0 \$ |
| Importantes filiales bancaires | 131,0 |
| Succursales de la Banque à l'étranger | 31,5 |
| Autres filiales | 0,4 |
| Total | 222,9 \$ |

Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre de l'écart cumulatif des liquidités après ajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché pour chaque catégorie d'actifs, des délais de règlement et d'autres restrictions connues limitant la vente ou la cession en garantie possible. En outre, la juste valeur de marché de ces valeurs fluctuera selon l'évolution des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de taux et de la demande sur le marché. Au besoin, nous ajustons la juste valeur de marché à la baisse pour tenir compte des conditions de marché et des exigences des investisseurs attendues dans un scénario de «stress combiné critique». Dans l'ensemble, nous nous attendons à un ajustement à la baisse des justes valeurs de marché actuelles relativement modeste compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de notre portefeuille d'actifs liquides sous-jacent. Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de notre capacité d'emprunt estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis.

La TD a accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Notre situation d'actifs liquides excédentaires pour chaque secteur d'exploitation est calculée en soustrayant le montant des «liquidités requises» de celui des «liquidités disponibles». Les liquidités excédentaires des Services de détail aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs en raison des restrictions de placement imposées par la Réserve fédérale des États-Unis à l'égard des fonds générés par les activités de dépôts de ses institutions financières. Les liquidités excédentaires détenues par certaines filiales d'activités de gestion de patrimoine et d'assurance sont exclues des calculs de la situation de trésorerie des Services de détail au Canada en raison de restrictions réglementaires.

La TD maintient des succursales à l'étranger, situées dans les principaux centres mondiaux comme New York, Londres et Singapour pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses succursales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

L'évaluation continue des liquidités des secteurs d'exploitation selon des limites liées à des scénarios de stress permet de s'assurer que des sources de liquidités suffisantes seront disponibles s'il survient une crise de liquidité. Des scénarios de stress additionnels sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible des niveaux de liquidité requis dont la Banque pourrait avoir besoin. Nous avons en place des plans de liquidité d'urgence pour chaque secteur d'exploitation

Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

d'importance et chaque territoire où nous menons nos activités afin de documenter les mesures de gestion de la liquidité prises et la gouvernance relativement à ces événements de stress. La documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à notre capacité de conclure des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture routinières.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre solidité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 68 : NOTATIONS DE CRÉDIT

| | | | 31 octobre 2013 ¹ |
|--------------------|----------------------|-------------|------------------------------|
| | <u>-</u> | No | otation de la dette |
| | Notation de la dette | | à long terme de |
| Agence de notation | à court terme | premier rar | g et perspectives |
| Moody's | P-1 | Aa1 | Stable |
| S&P | A-1+ | AA- | Stable |
| Fitch | F1+ | AA- | Stable |
| DBRS | R-1 (élevé) | AA | Stable |

Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse http://www.td.com/français/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

Nous examinons régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que nos contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous détenons régulièrement des actifs liquides pour nous assurer de pouvoir effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de notre dette à long terme de premier rang. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur nos «besoins en liquidités» qui entraînerait l'obligation d'affecter des sûretés additionnelles à nos contreparties. Le tableau ci-dessous présente les sûretés additionnelles dont le versement aurait pu être exigé à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans de nos notations de crédit.

TABLEAU 69 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS1

(en milliards de dollars canadiens)

| (c) Thinks as as asiate satisfactory | Moyenne pour les exer | rcices clos les |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| | 31 octobre | 31 octobre |
| | 2013 | 2012 |
| Abaissement de un cran | 0,4 \$ | 0,6 \$ |
| Abaissement de deux crans | 0,7 | 1,5 |
| Abaissement de trois crans | 0,9 | 1,7 |

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Dans le cours des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement et participer à des systèmes de compensation et/ou de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous comme ils sont présentés sur le bilan consolidé de la Banque :

TABLEAU 70 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS AU BILAN

(en milliards de dollars canadiens)

| | | | | | | Au |
|---|------------------------|---------------------|---|---------------------|---------------------|--|
| _ | | | | | | 31 octobre 2013 |
| | | Grevés ¹ | | Non grevés | _ | |
| | Donnés en garantie² | Autres ³ | Disponibles comme garantie ⁴ | Autres ⁵ | Total des actifs | Actifs grevés en pourcentage du total des actifs |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | - \$ | - \$ | _ | \$ 3,6 | \$ 3,6 | \$ - % |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de | 2,0 | 1,5 | 21,6 | 3,5 | 28,6 | 0,4 |
| transaction et autres ⁶ | 39,7 | 25,6 | 139,2 | 13,4 | 217,9 | 7,6 |
| Dérivés | _ | _ | - | 49,5 | 49,5 | - |
| Valeurs mobilières prises en pension Prêts, déduction faite de la provision pour pertes | - | - | - | 64,3 | 64,3 | - |
| sur créances | 15,1 | 55,1 | 67,0 | 307,7 | 444,9 | 8,1 |
| Engagements de clients au titre d'acceptations | - | _ | _ | 6,4 | 6,4 | - |
| Participation dans TD Ameritrade | - | - | - | 5,3 | 5,3 | - |
| Goodwill | _ | _ | _ | 13,3 | 13,3 | _ |
| Autres immobilisations incorporelles Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres | - | _ | - | 2,5 | 2,5 | - |
| actifs amortissables | _ | _ | - | 4,6 | 4,6 | - |
| Actif d'impôt exigible | - | _ | _ | 0,6 | 0,6 | - |
| Actifs d'impôt différé | _ | _ | _ | 1,8 | 1,8 | _ |
| Autres actifs | - | - | - | 18,7 | 18,7 | |
| Total | 56,8 \$ | 82,2 \$ | 227,8 | \$ 495,2 | \$ 862,0 | \$ 16,1 % |

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque détient de tels actifs au bilan et hors bilan, il est présumé aux fins de la présentation de cette information que l'actif présenté au bilan est grevé avant l'actif hors bilan.

Se reporter à la rubrique «Actifs affectés en garantie et sûretés» de la note 29 des états financiers consolidés pour de plus amples informations sur les actifs financiers acceptés en garantie que la Banque peut vendre ou céder à nouveau en garantie en l'absence de défaut.

FINANCEMENT

La TD a accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire ses besoins en fonds opérationnels. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs, laquelle prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée.

Notre approche principale de gestion des activités de financement consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires aux entreprises. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux et les comptes de passage de nos activités de gestion de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (collectivement les «dépôts personnels et commerciaux») qui comptent pour plus de 70 % de notre financement total. Plus de 60 % de ces dépôts sont assurés selon divers systèmes de garantie des dépôts, y compris la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et la Federal Deposit Insurance Corporation. Le montant du financement à long terme stable assuré par les dépôts personnels et commerciaux à préavis ou sans échéance précise est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée selon le scénario de «stress combiné critique».

| TABLEAU 71 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS ¹ | | |
|--|----------|----------|
| (en milliards de dollars canadiens) | | |
| | 2013 | 2012 |
| Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada | | |
| (y compris des activités canadiennes de gestion de patrimoine) | 260,5 \$ | 247,9 \$ |
| Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis | 200,0 | 172,4 |
| Autres dépôts | 2,0 | 2,6 |
| Total | 462,5 \$ | 422,9 \$ |

¹ Les montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

La Banque a un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros est réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre indûment d'un client ou de

Αu

² Représentent les actifs au bilan consolidé de la Banque qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la FHLB.

³ Actifs au bilan consolidé de la Banque qui soutiennent des activités de financement de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées et actifs couvrant les ventes à découvert.

⁴ Actifs présentés au bilan consolidé de la Banque qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs au bilan consolidé de la Banque qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent : les prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement et au risque de liquidité des actifs durant un événement de stress. Les responsabilités rattachées à nos activités de financement sont les suivantes :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable de satisfaire tous les besoins en financement à long terme de la TD en ce qui a trait à la croissance des prêts hypothécaires ou autres prêts, les besoins en investissement du siège social ou les besoins en fonds propres des filiales.
- Les Services bancaires de gros sont chargés de répondre aux besoins en financement et en liquidités à court terme liés à leurs propres activités.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres revoit les nouveaux programmes de financement externe et leur stratégie, en plus de revoir régulièrement le plan de financement à long terme de la TD.

La Banque continue d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement à moindre coût. Certains passifs ne sont pas considérés en tant que financement de gros en raison du fait qu'ils peuvent être engagés à des fins de gestion des fonds propres (p. ex., des titres de créance subordonnés) ou pour faciliter la conduite des affaires des clients (p. ex., des dépôts auprès de la Banque). Le tableau ci-dessous présente les diverses sources du financement obtenu respectivement au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012 :

| TABLEAU 72 : FINANCEMENT DE GROS | | | | | | | | |
|--|-----------|-----------|----------|--------------|-----------|---------|------------|--------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | |
| · | | | | | | | | Aux |
| | | | | | | | 31 octobre | 31 octobre |
| | | | | | | | 2013 | 2012 |
| | Moins | | | | Plus de | | | |
| | de | De 1 à 3 | De 3 à 6 | De 6 mois | 1 an | Plus de | | |
| | 1 mois | mois | mois | à 1 an | à 2 ans | 2 ans | Total | Total |
| Certificats de dépôt | 14 940 \$ | 16 182 \$ | 18 248 | \$ 6717 \$ | 52 \$ | - : | \$ 56 139 | \$ 42 616 \$ |
| Papier commercial | 4 147 | 2 829 | 925 | 291 | _ | _ | 8 192 | 5 289 |
| Billet de dépôt au porteur à terme | 388 | 54 | 1 571 | 614 | _ | _ | 2 627 | 2 494 |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang | 1 303 | _ | _ | 1 296 | 6 103 | 14 588 | 23 290 | 17 832 |
| Obligations sécurisées | _ | _ | _ | 2 085 | 2 084 | 6 273 | 10 442 | 10 012 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi | | | | | | | | |
| nationale sur l'habitation | 1 937 | 2 902 | 3 348 | 7 936 | 5 444 | 25 985 | 47 552 | 51 214 |
| Titres adossés à des créances mobilières à terme | 360 | _ | | 302 | _ | 1 000 | 1 662 | 1 535 |
| Total | 23 075 \$ | 21 967 \$ | 24 092 | \$ 19 241 \$ | 13 683 \$ | 47 846 | \$ 149 904 | \$ 130 992 \$ |
| Dont : | | | | | | | | |
| Garantis | 2 297 \$ | 2 902 \$ | 3 348 | \$ 10 323 \$ | 7 528 \$ | 33 258 | \$ 59 656 | \$ 62 761 S |
| Non garantis | 20 778 | 19 065 | 20 744 | 8 918 | 6 155 | 14 588 | 90 248 | 68 231 |
| Total | 23 075 \$ | 21 967 \$ | 24 092 | \$ 19 241 \$ | 13 683 \$ | 47 846 | \$ 149 904 | \$ 130 992 \$ |

Nous avons recours à des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles garanties comme une source principale de financement. À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis, au cours de l'exercice 2013, des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant 6,3 milliards de dollars (6,7 milliards de dollars en 2012), de même que d'autres titres immobiliers garantis au moyen de titres adossés à des créances totalisant 1,0 milliard de dollars (néant en 2012). Nous avons continué d'élargir nos sources de financement à long terme par l'émission de 13,4 milliards de dollars de billets à moyen terme non garantis (2,0 milliards de dollars en 2012) dans différentes monnaies et différents marchés. Toutefois, nous n'avons émis aucune obligation sécurisée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013 (3,0 milliards de dollars en 2012).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ

En décembre 2010, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un document-cadre définitif qui présente deux nouvelles normes en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures complémentaires présentées s'appliquant à l'ensemble des banques actives à l'échelle internationale. Le document stipule que le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme net deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement du 1er janvier 2015 et du 1er janvier 2018. En janvier 2013, le CBCB a publié les règles définitives s'appliquant au ratio de liquidité à court terme. Le CBCB poursuit son évaluation des lignes directrices relatives au ratio de liquidité à long terme net, dont la mise en œuvre est prévue en 2018. La TD continue d'évaluer les incidences de ces exigences et élabore des stratégies afin d'aligner son cadre de gestion du risque de liquidité avec les normes réglementaires.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau 73 présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas la symétrie entre les actifs et les passifs de la TD ou l'exposition au risque de taux d'intérêt. L'analyse des échéances diffère aussi de la méthode employée par la Banque pour évaluer son exposition possible au risque de liquidité et aux besoins de financement connexes. La TD s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement (ainsi, nous ne finançons pas des actifs illiquides à long terme par des emprunts à court terme). La TD se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes de chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La TD finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables sans échéance précise au moyen de sources de financement à long terme. Nous menons nos activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes des nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement ou de rachat anticipé. La TD cherche à synchroniser le plus étroitement possible les échéances de nouveaux financements et le profil d'échéances attendu qui en résulte dans son bilan. Nous recourons également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de nos estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | | Au |
|---|--|--------------------------|---|--|---|---|--|--|-----------------------------------|--|
| | | | | | | | | | 31 oc | tobre 2013 |
| | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 mois à 1 an | Plus de 1 an à 2 ans | Plus de 2 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Aucune échéance précise | Total |
| Actif | | <u> </u> | · | 0 | | | | 0 4.10 | p. 00.00 | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 3 581 \$ | - \$ | - \$ | _ | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - | \$ - | \$ 3 581 |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 22 539 | 402 | 350 | 214 | 138 | _ | - | _ | 4 940 | 28 583 |
| Prêts, valeurs mobilières et autres ¹ | 2 087 | 4 113 | 2 844 | 2 919 | 3 185 | 7 089 | 18 528 | 12 028 | 49 147 | 101 940 |
| Dérivés | 5 658 | 2 588 | 1 887 | 1 543 | 1 379 | 6 801 | 14 832 | 14 773 | - | 49 461 |
| Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du | 400 | | | | | | | | 4 | |
| résultat net Valeurs mobilières disponibles à la vente | 180 | 636 | 539 | 911 | 739 | 2 132 | 527 | 693 | 175 | 6 532 |
| Valeurs mobilières disponibles à la vente Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance | 3 470 293 | 4 284 831 | 4 373 862 | 1 097 548 | 1 851 412 | 5 873 2 825 | 22 725 11 804 | 34 033 12 386 | 1 838 | 79 544 29 961 |
| Valeurs mobilières prises en pension | 33 159 | 16 337 | 7 290 | 5 171 | 2 013 | 260 | 53 | 12 300 | | 64 283 |
| Prêts | 00 100 | 10 007 | 7 200 | 0 17 1 | 20.0 | 200 | • | | | 04 200 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 1 194 | 1 842 | 4 552 | 7 725 | 6 219 | 31 175 | 108 098 | 25 015 | _ | 185 820 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 1 014 | 1 376 | 2 147 | 2 375 | 2 700 | 10 460 | 28 099 | 8 895 | 62 126 | 119 192 |
| Cartes de crédit | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 22 222 | 22 222 |
| Entreprises et gouvernements | 17 832 | 3 886 | 3 340 | 4 382 | 3 090 | 8 059 | 31 745 | 32 682 | 11 783 | 116 799 |
| Titres de créance classés comme prêts | - | - | 635 | 41 | - | 307 | 893 | 1 868 | - | 3 744 |
| Total des prêts | 20 040 | 7 104 | 10 674 | 14 523 | 12 009 | 50 001 | 168 835 | 68 460 | 96 131 | 447 777 |
| Provision pour pertes sur créances | - | - | - | - | - | - | - | - | (2 855) | (2 855) |
| Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | 20 040 | 7 104 | 10 674 | 14 523 | 12 009 | 50 001 | 168 835 | 68 460 | 93 276 | 444 922 |
| Engagements de clients au titre d'acceptations | 4 927 | 1 381 | 91 | _ | _ | _ | _ | - | - | 6 399 |
| Participation dans TD Ameritrade | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | - | 5 300 | 5 300 |
| Goodwill ² | - | - | - | _ | _ | - | _ | - | 13 293 | 13 293 |
| Autres immobilisations incorporelles ² | - | - | - | - | - | - | - | - | 2 493 | 2 493 |
| Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres | | | | | | | | | 4.005 | 4.005 |
| actifs amortissables ² | - | - | - | - | - | - | - | Ξ | 4 635 | 4 635 |
| Actif d'impôt exigible | _ | - | - | - | 583 | - | - | _ | 1 800 | 583 |
| Actifs d'impôt différé Autres actifs | 10 808 | 300 | - 123 | 109 | - 190 | 416 | 1 100 | 1 122 | 4 543 | 1 800 18 711 |
| Total de l'actif | 106 742 \$ | 37 976 \$ | 29 033 \$ | 27 035 | | | | \$ 143 495 | | |
| | 100 /42 φ | 31 910 \$ | 29 033 ş | 27 033 | φ 22 433 | p 13 391 | \$ 230 404 | φ 145 435 | φ 101 440 | \$ 602 021 |
| Passif | 9 991 \$ | 14 000 \$ | 18 430 \$ | 5 562 | \$ 1609 | \$ 156 | \$ 807 | \$ 412 | \$ - | \$ 50 967 |
| Dépôts détenus à des fins de transaction Dérivés | 5 430 | 2 719 | 2 425 | 1 938 | 1 627 | 6 868 | 13 648 | 14 816 | • – - | 49 471 |
| Passifs de titrisation à la juste valeur | 1 896 | 2 385 | 2 619 | 3 529 | 2 401 | 1 962 | 4 662 | 2 506 | Ξ | 21 960 |
| Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le | 1 000 | 2 000 | 20.0 | 0 020 | 2 401 | . 552 | 4 002 | 2 000 | | 2.000 |
| biais du résultat net | 2 | 4 | 1 | 1 | 1 | 3 | - | - | - | 12 |
| Dépôts ^{3, 4} | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 5 288 | 8 461 | 9 116 | 6 778 | 6 366 | 9 180 | 12 666 | 150 | 261 463 | 319 468 |
| Banques | 9 412 | 3 056 | 355 | 255 | 37 | 14 | 25 | 27 | 3 968 | 17 149 |
| Entreprises et gouvernements | 22 931 | 13 167 | 4 058 | 2 825 | 3 181 | 8 824 | 21 844 | 1 860 | 126 298 | 204 988 |
| Total des dépôts | 37 631 | 24 684 | 13 529 | 9 858 | 9 584 | 18 018 | 34 535 | 2 037 | 391 729 | 541 605 |
| Acceptations | 4 927 | 1 381 | 91 | - | - | - | - | - | - | 6 399 |
| Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹ | 689 | 605 | 1 481 | 156 | 777 | 2 603 | 9 649 | 8 526 | 17 343 | 41 829 |
| Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension | 27 990 | 4 201 | 775 | 679 | 682 | 73 | 14 | - | - | 34 414 |
| Passifs de titrisation au coût amorti | 40 | 517 | 730 | 578 | 1 428 | 3 482 | 15 794 | 3 023 | _ | 25 592 |
| Provisions | 6 | 23 | 21 | 7 | 41 | 3 | 3 | 29 | 563 | 696 |
| Passif d'impôt exigible | _ | _ | _ | _ | 137 | _ | - | - | _ | 137 |
| Passifs d'impôt différé | - | - | - | - | - | - | - | - | 321 | 321 |
| Autres passifs | 13 048 | 3 547 | 1 209 | 536 | 993 | 1 053 | 2 874 | 901 | 5 065 | 29 226 |
| | - | - | - | - | 149 | - | - | 7 833 | - | 7 982 |
| Billets et débentures subordonnés | | | _ | - | - | - | - | 27 | - | 27 |
| Billets et débentures subordonnés Passif au titre des actions privilégiées | - | - | | | | _ | - | _ | _ | - |
| | | | - | _ | | | | | | 51 383 |
| Passif au titre des actions privilégiées | - - - | - - - | - | - | | | - | - | 51 383 | |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres | | - - - 54 066 \$ | | | - | - | - \$ 81 986 | | 51 383 \$ 466 404 | \$ 862 021 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital | - | - - - 54 066 \$ | - | _ | - | - | | | | \$ 862 021 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan | - | - - 54 066 \$ | - | _ | - | - | | | | \$ 862 021 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan | - | 54 066 \$ | - | _ | - \$ 19 429 | - \$ 34 221 | \$ 81 986 | \$ 40 110 | \$ 466 404 | \$ 862 021 \$ 6 256 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Obligations d'achat | - 101 650 \$ | | - 41 311 \$ | 22 844 | - \$ 19 429 | - \$ 34 221 | \$ 81 986 | \$ 40 110 | \$ 466 404 | |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Dibligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple | - 101 650 \$ 64 \$ | 129 \$ | - 41 311 \$ | 22 844 192 | \$ 19 429 S | - \$ 34 221 | \$ 81 986 | \$ 40 110 | \$ 466 404 | \$ 6256 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Dibligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau | - 101 650 \$ 64 \$ 2 | 129 \$ 4 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 | 22 844 192 7 | \$ 19 429 \$ \$ 190 \$ 7 | 34 221 \$ 732 | \$ 81 986 \$ 1 838 - | \$ 40 110 | \$ 466 404 | \$ 6 256 27 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Dibligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement | - 101 650 \$ 64 \$ 2 | 129 \$ 4 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 | 22 844 192 7 | \$ 19 429 \$ \$ 190 \$ 7 | 34 221 \$ 732 | \$ 81 986 \$ 1 838 - | \$ 40 110 | \$ 466 404 | \$ 6 256 27 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Obligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités | - 101 650 \$ 64 \$ 2 9 | 129 \$ 4 20 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 28 | - 22 844 192 7 45 | \$ 19 429 \$ \$ 190 \$ 7 46 - | 34 221 \$ 732 - 78 - | \$ 81 986 \$ 1 838 - 44 - | \$ 40 110 | \$ 466 404 | \$ 6 256 27 270 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Dibligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et | - 101 650 \$ 64 \$ 2 9 - 6 | 129 \$ 4 20 - 69 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 28 - 6 | 192 7 45 - 24 | \$ 19429 : \$ 190 : 7 46 - 7 | * 732 - 78 - 32 | \$ 81 986 \$ 1 838 - 44 - 19 | \$ 40 110 \$ 2 918 - - - | \$ 466 404 | \$ 6 256 27 270 - 163 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Dibligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution | - 101 650 \$ 64 \$ 2 9 - 6 | 129 \$ 4 20 - 69 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 28 - 6 | 22 844 192 7 45 - 24 2 497 | \$ 19 429 : \$ 190 : \$ 7 46 - 7 | - 34 221 \$ 732 - 78 - 32 3 788 | \$ 81 986 \$ 1 838 - 44 - 19 | \$ 40 110 \$ 2 918 - - - - - 502 | \$ 466 404 | \$ 6 256 27 270 - 163 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Obligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution Lettres de crédit documentaires et commerciales | - 101 650 \$ 64 \$ 2 9 - 6 | 129 \$ 4 20 - 69 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 28 - 6 | 192 7 45 - 24 2 497 | \$ 19 429 : \$ 190 : 7 46 - 7 1 485 24 | 732 - 78 - 32 3 788 3 3 788 | \$ 81 986 \$ 1 838 - 44 - 19 5 022 15 | \$ 40 110 \$ 2 918 - - - - - 502 1 | \$ 466 404 \$ - - - - | \$ 6 256 27 270 - 163 16 503 200 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital Capitaux propres Fotal du passif et des capitaux propres Engagements hors bilan Dibligations d'achat Engagements en vertu de contrats de location simple Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution | - 101 650 \$ 64 \$ 2 9 - 6 | 129 \$ 4 20 - 69 | - 41 311 \$ 193 \$ 7 28 - 6 | 22 844 192 7 45 - 24 2 497 | \$ 19 429 : \$ 190 : \$ 7 46 - 7 | - 34 221 \$ 732 - 78 - 32 3 788 | \$ 81 986 \$ 1 838 - 44 - 19 | \$ 40 110 \$ 2 918 - - - - - 502 | \$ 466 404 | \$ 6 256 27 270 - 163 |

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

⁵ Comprennent 82 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁶ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

Comprend les coûts (crédits) non comptabilisés de modification de régime d'avantages non acquis.

TABLEAU 73 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | | Au |
|---|---------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|---------------------|---------------------------|----------------------------|
| | | | | | | | | | 31 o | ctobre 2012 |
| | | | | | De | Plus de | Plus de | | Aucune | |
| | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | 9 mois à 1 an | 1 an à 2 ans | 2 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | échéance précise | Total |
| Actif | 1 111015 | 3 111013 | 0 111015 | 9 111013 | I all | 2 0115 | J alls | Jans | precise | Total |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 3 435 \$ | 5 - \$ | - | \$ - | \$ 1 | \$ - \$ | - | \$ - | \$ - | \$ 3 436 |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 12 808 | 1 290 | 284 | 159 | 34 | _ ` | _ | 9 | 7 108 | 21 692 |
| Prêts, valeurs mobilières et autres ¹ | 1 942 | 3 147 | 3 782 | 5 353 | 3 915 | 8 114 | 16 049 | 8 239 | 43 990 | 94 531 |
| Dérivés | 4 682 | 2 364 | 2 468 | 1 744 | 1 170 | 5 438 | 18 280 | 24 773 | - | 60 919 |
| Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net | 41 | 772 | 304 | 39 | 207 | 1 945 | 2 329 | 485 | 51 | 6 173 |
| Valeurs mobilières disponibles à la vente | 3 905 | 7 576 | 2 792 | 2 444 | 2 032 | 12 376 | 23 534 | 42 020 | 1 897 | 98 576 |
| Valeurs mobilières prises en pension Prêts | 25 181 | 23 964 | 7 683 | 4 080 | 3 898 | 1 | 1 998 | - | 2 393 | 69 198 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 4 752 | 2 442 | 5 180 | 7 371 | 5 948 | 24 487 | 98 727 | 23 265 | _ | 172 172 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 1 320 | 1 026 | 2 021 | 1 909 | 2 448 | 9 253 | 25 619 | 7 360 | 66 971 | 117 927 |
| Cartes de crédit | - | - | - | _ | - | - | - | _ | 15 358 | 15 358 |
| Entreprises et gouvernements | 12 932 | 4 384 | 3 753 | 3 655 | 3 509 | 7 385 | 24 854 | 25 155 | 15 414 | 101 041 |
| Titres de créance classés comme prêts | 70 | 292 | 69 | 50 | 41 | 1 087 | 517 | 2 868 | | 4 994 |
| Total des prêts | 19 074 | 8 144 | 11 023 | 12 985 | 11 946 | 42 212 | 149 717 | 58 648 | 97 743 | 411 492 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | _ | | - | | _ | (2 644) | (2 644) |
| Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | 19 074 | 8 144 | 11 023 | 12 985 | 11 946 | 42 212 | 149 717 | 58 648 | 95 099 | 408 848 |
| Engagements de clients au titre d'acceptations | 4 670 | 2 500 | 52 | 1 | - | - | - | - | - | 7 223 |
| Participation dans TD Ameritrade Goodwill ² | - | - | - | - | - | - | - | - | 5 344 | 5 344 |
| | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | - | 12 311 | 12 311 |
| Autres immobilisations incorporelles ² Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres | _ | - | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 2 217 | 2 217 |
| actifs amortissables ² | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 4 402 | 4 402 |
| Actif d'impôt exigible | - | - | - | - | 439 | - | - | - | - | 439 |
| Actifs d'impôt différé | _ | - | - | - | - | _ | - | - | 1 255 | 1 255 |
| Autres actifs | 7 117 | 414 | 214 | 153 | 170 | 251 | 430 | 137 | 5 603 | 14 489 |
| Total de l'actif | 82 855 | 50 171 \$ | 28 602 | \$ 26 958 | \$ 23 812 | \$ 70 337 \$ | 212 337 | \$ 134 311 | \$ 181 670 | \$ 811 053 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Dépôts détenus à des fins de transaction | 1 558 \$ | | | • | | \$ 226 \$ | | \$ 521 | \$ - | \$ 38 774 |
| Dérivés | 5 098 | 2 822 | 2 819 | 2 184 | 1 242 | 6 617 | 19 071 | 25 144 | - | 64 997 |
| Passifs de titrisation à la juste valeur | - | 1 215 | - | 1 766 | 3 180 | 12 997 | 4 641 | 1 525 | _ | 25 324 |
| Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Dépôts ^{3, 4} | 6 | 5 | 2 | 1 | 1 | 2 | - | - | - | 17 |
| Particuliers | 4 732 | 9 139 | 10 930 | 7 794 | 7 858 | 14 512 | 12 189 | 148 | 224 457 | 291 759 |
| Banques | 7 423 | 3 291 | 71 | 30 | 31 | 15 | 21 | 16 | 4 059 | 14 957 |
| Entreprises et gouvernements | 17 031 | 20 688 | 2 757 | 3 858 | 1 238 | 5 831 | 16 396 | 3 | 113 236 | 181 038 |
| Total des dépôts | 29 186 | 33 118 | 13 758 | 11 682 | 9 127 | 20 358 | 28 606 | 167 | 341 752 | 487 754 |
| Acceptations | 4 670 | 2 500 | 52 | 1 | _ | _ | _ | _ | _ | 7 223 |
| Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹ | 676 | 1 042 | 490 | 453 | 1 203 | 2 928 | 7 874 | 6 255 | 12 514 | 33 435 |
| Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension | 30 884 | 4 202 | 1 443 | 683 | 414 | 48 | - | - | 1 142 | 38 816 |
| Passifs de titrisation au coût amorti | 98 | 1 570 | 491 | 2 112 | 1 368 | 3 576 | 14 239 | 2 736 | - | 26 190 |
| Provisions | 2 | 7 | 12 | 15 | 14 | 26 | 3 | 27 | 550 | 656 |
| Passif d'impôt exigible | - | - | - | - | 167 | - | - | - | - | 167 |
| Passifs d'impôt différé | _ | | _ | _ | _ | _ | | | 327 | 327 |
| Autres passifs | 10 081 | 4 456 | 1 284 | 618 | 1 125 | 1 482 | 1 744 | 680 | 4 230 | 25 700 |
| Billets et débentures subordonnés | _ | | _ | - | _ | 150 | - | 11 168 | _ | 11 318 |
| Passif au titre des actions privilégiées Passif au titre des titres de fiducie de capital | _ | - | _ | _ | _ | _ | _ | 26 1 874 | 350 | 26 2 224 |
| Capitaux propres | | | | | | | | 10/4 | 48 105 | 48 105 |
| Capitaux propres Total du passif et des capitaux propres | 82.250 | 63 262 4 | 32 107 | \$ 24.072 | \$ 24.074 | \$ 48 410 \$ | 76 788 | \$ 50.122 | \$ 408 970 | |
| Engagements hors bilan | 02 235 (| , 00 200 ¢ | , 52 137 | ₩ Z+31Z | ψ 2 1 U/ I | ψ -υ+ιυ Φ | , 10100 | ψ 50 123 | Ψ -00 310 | ψ 011003 |
| Chigagements nors bilan Obligations d'achat | | | | | | | | | | |
| Engagements en vertu de contrats de location simple | | 120 \$ | 3 175 | \$ 169 | \$ 162 | \$ 681 \$ | 1 703 | \$ 2665 | \$ - | \$ 5736 |
| | 61 4 | 120 4 | 7 | 7 | 7 | 26 | | - 2 000 | _ | 52 |
| | 61 \$ | 3 | | | | | | | | 395 |
| Ententes de services de réseau Guichets automatiques | 61 \$ 2 11 | 3 22 | 33 | 27 | 32 | 147 | 123 | | | 393 |
| Ententes de services de réseau | 2 | | | | 32 3 | 147 | 123 | _ | _ | 28 |
| Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement | 2 11 | 22 | 33 | 27 | | 147 - 94 | 123 | - - - | - - | |
| Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités | 2 11 3 58 | 22 6 18 | 33 8 12 | 27 8 9 | 3 24 | - 94 | - - | 1.095 | - - | 28 215 |
| Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution | 2 11 3 58 | 22 6 18 1 027 | 33 8 12 1 828 | 27 8 9 | 3 24 1 836 | - 94 2 575 | - - 5 240 | 1 095 | - | 28 215 15 802 |
| Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution Lettres de crédit documentaires et commerciales | 2 11 3 58 106 68 | 22 6 18 1 027 96 | 33 8 12 1 828 53 | 27 8 9 2 095 38 | 3 24 1 836 7 | - 94 2 575 3 | - 5 240 14 | - | - - - - 1 544 | 28 215 15 802 279 |
| Ententes de services de réseau Guichets automatiques Technologie de centre d'appels Licences de logiciels et entretien de l'équipement Engagements au titre du crédit et des liquidités Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution | 2 11 3 58 | 22 6 18 1 027 | 33 8 12 1 828 | 27 8 9 | 3 24 1 836 | - 94 2 575 | - - 5 240 | 1 095 - 2 722 | - - - - 1 544 | 28 215 15 802 |

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

⁵ Comprennent 247 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁶ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

Risque d'adéquation des fonds propres

Le risque d'adéquation des fonds propres est le risque pour la Banque ne pas disposer de fonds propres suffisants par rapport aux montants requis pour exécuter sa stratégie et répondre aux exigences réglementaires et internes en matière d'adéquation des fonds propres.

Des fonds propres sont détenus afin de protéger la viabilité de la Banque en cas de pertes financières imprévues. Les fonds propres représentent le financement requis pour protéger les déposants et autres créanciers contre des pertes imprévues.

Les organismes de réglementation établissent des niveaux minimums de fonds propres qui sont désignés comme limites. La gestion des niveaux de fonds propres d'une institution financière expose notre Banque au risque de non-respect des limites de fonds propres réglementaires.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Le conseil d'administration a la responsabilité ultime de la surveillance de l'adéquation et de la gestion des fonds propres. Le conseil d'administration vérifie si les limites et cibles de fonds propres sont respectées, et passe en revue et approuve le plan de financement annuel et la politique globale de gestion des fonds propres. Le comité du risque du conseil d'administration s'assure que la direction a pris les mesures nécessaires pour le maintien d'un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes approprié correspondant au profil de risque de la Banque. Le chef de la gestion des risques s'assure que le processus d'évaluation des fonds propres interne de la Banque permet de satisfaire efficacement les exigences en matière d'adéquation des fonds propres.

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres établit et maintient la politique globale de gestion des fonds propres afin d'assurer une gestion efficace et prudente de la situation des fonds propres de la Banque, et appuie le maintien de fonds propres adéquats. Il supervise l'affectation des limites de fonds propres pour les secteurs d'exploitation et s'assure que ceux-ci respectent les limites et cibles établies.

Le groupe Gestion des fonds propres de l'entreprise est responsable de faire des prévisions et de surveiller la conformité aux limites et cibles de fonds propres, sur une base consolidée. Le groupe Gestion des fonds propres de l'entreprise met à jour les prévisions de fonds propres et fait des recommandations au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres concernant les émissions, les rachats et les remboursements de fonds propres. Le groupe Évaluation des fonds propres à risque, au sein du groupe Gestion du risque, dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les processus d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise. Les secteurs d'exploitation sont responsables de la gestion des limites de fonds propres alloués.

MODE DE GESTION DU RISQUE D'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Les ressources en fonds propres sont gérées de manière à assurer que la situation des fonds propres de la Banque peut soutenir les stratégies d'affaires dans le contexte d'affaires actuel et futur. La Banque gère ses activités selon des contraintes de fonds propres définies à la fois par les exigences de fonds propres internes et réglementaires, s'assurant ainsi de satisfaire les plus élevées de ces exigences.

Les exigences de fonds propres réglementaires représentent les niveaux de fonds propres minimums. Le conseil d'administration fixe des cibles de fonds propres au-delà des limites à cet égard. Les cibles de fonds propres visent à réduire le risque de dépassement des limites pouvant découler d'un événement de stress inattendu, donnant ainsi à la direction la possibilité de réagir à une baisse des niveaux de fonds propres avant que les limites ne soient dépassées. Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres gère le niveau de fonds propres qui dépasse la cible de fonds propres du conseil d'administration, en tenant compte de la volatilité normale des fonds propres et des besoins stratégiques. Les limites et les cibles de fonds propres sont définies dans la politique mondiale de gestion des fonds propres.

La Banque établit également ses besoins de fonds propres internes dans le cadre du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, en utilisant des modèles pour mesurer les fonds propres à risque requis d'après sa propre tolérance au risque de pertes imprévues. La tolérance au risque est calibrée en fonction du niveau de confiance requis pour que la Banque puisse respecter ses obligations, même après l'absorption des pires pertes imprévues sur une période de un an, associée à la notation cible de la dette par la direction.

De plus, la Banque a un plan de financement d'urgence conçu pour préparer la direction à assurer l'adéquation des fonds propres pendant des périodes de stress systémique ou propre à la Banque. Le plan de financement d'urgence définit la gouvernance et les procédures à suivre si on prévoit que les niveaux de fonds propres consolidés de la Banque chuteront sous les limites ou cibles établies. Il décrit les mesures que pourrait prendre la direction pour empêcher qu'une telle situation se produise.

Un processus de surveillance périodique complet est en cours afin de planifier et de prévoir les besoins en fonds propres. Dans le cadre du processus de planification annuel, une limite de fonds propres est attribuée aux secteurs d'exploitation. L'utilisation des fonds propres fait l'objet d'une surveillance et de rapports au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres.

La Banque évalue la sensibilité de ses besoins en fonds propres prévus et la formation de nouveaux capitaux aux diverses conditions économiques au moyen de son processus d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise. Les incidences du processus d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise sont appliquées aux prévisions de fonds propres et sont prises en compte dans l'établissement des cibles de fonds propres.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation et risque juridique est le risque associé au non-respect des obligations légales de la Banque sur le plan légal, réglementaire ou contractuel. Il comprend, entre autres risques, celui de ne pas recenser les lois, les règlements et les règles en vigueur et leurs modifications, ou les normes d'autoréglementation et les codes de conduite internes, de ne pas les communiquer et de ne pas s'y conformer.

L'industrie des services financiers est parmi les industries les plus strictement réglementées, et l'on s'attend à ce que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses transactions et relations d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et risque juridique dans la quasi-totalité de nos activités. Le non-respect des exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes et autres coûts associés aux poursuites judiciaires ainsi que les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation peuvent aussi avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la TD.

Le risque de réglementation et risque juridique diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. C'est un risque auquel nous faisons face dans le cadre normal de nos activités.

RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE

Les secteurs d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et risque juridique, tandis que les groupes chargés du risque juridique, du risque de conformité, du risque lié à la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et du risque réglementaire (y compris les relations avec les organismes de réglementation et les affaires gouvernementales) les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Les groupes Conformité, Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et Risque de réglementation établissent des programmes et normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque de conformité connu et émergent. En outre, ils assurent une surveillance indépendante et en mettent en place des processus de contrôle opérationnel afin de se conformer aux lois et aux exigences réglementaires pertinentes.

De plus, nos groupes chargés du risque de réglementation établissent et facilitent la communication avec des représentants élus et des organismes de réglementation, surveillent les lois et règlements, veillent au maintien des relations d'affaires avec les gouvernements, coordonnent les examens réglementaires, facilitent les approbations réglementaires de nouveaux produits et contribuent à la réalisation des objectifs d'intérêt général de la TD.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les secteurs d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et risque juridique potentiel, et les gèrent activement afin de réduire les risques pour la TD.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que toutes les décisions d'affaires et mesures prises au nom de la TD doivent être évaluées à la lumière de ce qui est juste, honnête et équitable. Le Code est soutenu par un certain nombre d'autres politiques, de programmes et d'outils de formation, ainsi que par du matériel d'orientation pour les nouveaux employés ou nouveaux administrateurs, portant sur divers sujets pertinents, comme la lutte contre le blanchiment d'argent et les pratiques de confidentialité et d'anticorruption. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les secteurs d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et risque juridique au quotidien, principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Les groupes Service juridique, Conformité et Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent les assistent collectivement comme suit:

- en communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant, y compris en passant en revue et en approuvant les nouveaux produits qui posent des risques de conformité aux lois et aux règlements potentiellement importants;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en évaluant les exigences réglementaires et légales et les risques liés à la conformité selon une approche indépendante fondée sur le risque;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, la réglementation ou des examens réglementaires.

Nos politiques et processus prévoient également la communication en temps opportun de problèmes juridiques ou réglementaires potentiels ou réels aux membres de la haute direction et du conseil d'administration pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de gestion et de surveillance.

Bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les secteurs d'exploitation et les autres groupes du Siège social pour recenser et gérer les risques découlant des obligations contractuelles et joue un rôle d'observation pour les risques juridiques inacceptables. Le Service juridique gère en outre le risque de litiges en lien avec la prise de position de la Banque en matière d'appétit pour le risque de la TD.

Risque de réputation

Le risque de réputation est la possibilité que des impressions de parties prenantes, qu'elles soient fondées ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions de la Banque, entraînent ou puissent entraîner une perte de valeur de l'institution ou de sa marque, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation peut découler des activités de l'entreprise et ne peut être géré indépendamment des autres risques. Toutes les catégories de risque sont susceptibles de porter atteinte à la réputation et ainsi ternir la marque et miner le résultat et les fonds propres.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'EHD et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leurs fonctions régulières sont responsables en dernier ressort de la gestion des risques pouvant entacher la réputation de la TD. Le comité du risque de réputation de l'entreprise est le comité de direction qui a comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les transactions, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les guestions connexes touchant le risque de réputation.

De plus, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps, de se conformer aux politiques, aux lois et aux règlements applicables et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties prenantes. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur de protéger et d'améliorer notre réputation.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris charger un comité d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation de l'entreprise.

Nous avons également une politique d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités à l'échelle de l'entreprise, assortie de processus définis et documentés d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités. Sont visées les opérations structurées dans le secteur Services bancaires de gros. Ces processus font intervenir des comités incluant des représentants des secteurs d'exploitation et des fonctions de contrôle, et ils consistent entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit, y compris le risque de réputation.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau stratégique et financier et au niveau de nos activités ou de notre réputation, découlant de l'incidence des enieux ou préoccupations écologiques à court et à long terme.

La gestion du risque lié à l'environnement est une priorité à l'échelle de l'entreprise. Parmi les principaux risques liés à l'environnement, citons : 1) les risques directs associés à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, de parcs, d'installations et des services connexes que l'entreprise possède ou gère; 2) les risques indirects associés à la performance environnementale ou à des événements environnementaux comme les changements climatiques qui peuvent nuire à nos clients de détail et aux clients à qui la TD fournit du financement ou dans lesquels la TD investit; 3) la détermination et la gestion des enjeux écologiques émergents qui pourraient représenter un risque important; et 4) le fait de ne pas

comprendre les tendances en matière environnementale ni d'en tirer parti de façon appropriée dans le but de satisfaire aux demandes des consommateurs et des clients pour des produits et des services.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

À la haute direction, la responsabilité de la gestion environnementale incombe au vice-président à la direction, Collectivité, Environnement et chef du marketing. Celui-ci est soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe des affaires environnementales. L'équipe des affaires environnementales a pour mission d'élaborer une stratégie environnementale, d'établir des normes et des cibles de performance environnementale et de faire rapport sur la performance. On trouve également un comité de direction en matière environnementale (CDE) à l'échelle de l'entreprise qui réunit des hauts dirigeants des principaux secteurs d'exploitation et des fonctions du Siège social de la TD. L'approbation de la stratégie environnementale et des normes de performance et la communication de celles-ci à tous les employés incombent au CDE. Les secteurs d'exploitation de la TD sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale et de la gestion des risques connexes dans leur secteur.

MODE DE GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Nous gérons le risque lié à l'environnement à l'aide du Système de gestion de l'environnement (SGE), qui réunit trois composantes : une politique environnementale, un cadre de gestion environnementale ainsi que des processus et une marche à suivre relatifs à la gestion environnementale. Notre SGE est conforme à la norme internationale ISO 14001, soit la meilleure pratique de l'industrie pour la gestion environnementale. Notre politique environnementale reflète la portée mondiale des activités environnementales de la TD.

À l'intérieur de notre cadre de gestion environnementale, nous avons relevé un certain nombre de domaines prioritaires à l'égard desquels nous avons pris des engagements volontaires.

Notre performance environnementale est communiquée publiquement dans notre Rapport annuel sur les responsabilités. Elle est présentée selon l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) et certifiée de façon indépendante.

Les activités mondiales de la TD sont demeurées neutres en carbone en 2013. Nous avons continué de marquer des progrès vers l'atteinte de nos engagements volontaires envers l'environnement, qui sont : 1) de réduire nos émissions de carbone de une tonne par employé d'ici 2015, et 2) de réduire notre consommation de papier en Amérique du Nord de 20 % d'ici 2015 (par rapport à une référence de 2010).

Au cours de 2013, la TD a appliqué nos procédures de gestion du risque de crédit environnemental et social aux activités de crédit et de prêts dans les secteurs de gros, commercial et de détail. Ces procédures comprennent l'évaluation des politiques, des procédures et du rendement de nos clients à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux connexes importants, comme le risque lié au climat, la biodiversité, le risque lié à l'eau, l'engagement des parties prenantes et le consentement éclairé, préalable et libre des peuples autochtones. Au sein des Services bancaires de gros, des lignes directrices propres au secteur ont été élaborées précisément pour les secteurs sensibles à l'environnement. La TD est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2007 et présente les projets liés aux Principes de l'Équateur dans son Rapport annuel sur les responsabilités.

Gestion de Placements TD (GPTD) est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. En vertu de ces principes, les investisseurs s'engagent à tenir compte des questions environnementales et sociales dans l'analyse et la prise de décisions liées à l'investissement. GPTD applique sa politique d'investissement durable partout au sein de ses activités d'exploitation. La politique fournit de l'information sur la façon dont GPTD met en œuvre les Principes pour l'investissement responsable.

Nous surveillons et évaluons de façon proactive les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons une politique de la «porte ouverte» avec des organismes communautaires et environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables.

Pour en savoir plus sur notre politique, notre gestion et notre performance environnementales, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse http://www.td.com/francais/responsabilite.

TD Ameritrade

MODE DE GESTION DU RISQUE DE TD AMERITRADE

La direction de TD Ameritrade est le principal responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment de son comité du risque et de son comité d'audit. La TD surveille le processus de gestion des risques de TD Ameritrade en siégeant au conseil d'administration et en participant à la gouvernance et aux protocoles de TD Ameritrade.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le président du Groupe et chef de la direction de la Banque, la vice-présidente à la direction, Produits et services, Services bancaires de détail de la Banque, deux administrateurs indépendants de la TD et un ancien administrateur indépendant de la TD. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que la nomination du chef de la direction doit être approuvée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font en sorte que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement obtenir un vaste appui du conseil d'administration de TD Ameritrade, nécessitant à l'heure actuelle l'approbation d'au moins un administrateur désigné par la TD. Selon la convention d'actionnaires, les comités du conseil d'administration de TD Ameritrade doivent inclure au moins deux administrateurs nommés par la TD; sous réserve du pourcentage de la participation de la TD dans TD Ameritrade et certaines autres exceptions limitées. À l'heure actuelle, les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité d'audit et du comité des ressources humaines et de la rémunération et comme membres du comité du risque et du comité de gouvernance.

Les modalités de la convention d'actionnaires prévoient des droits de partage de certaines informations en faveur de la TD dans la mesure où la TD a besoin de ces informations pour gérer et évaluer son investissement de façon adéquate et se conformer à ses obligations légales et réglementaires. Par conséquent, les processus et protocoles de gestion de la TD et de TD Ameritrade sont alignés afin d'assurer la bonne circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des revues d'exploitation régulières avec TD Ameritrade permettent à la TD d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation et les principaux risques de TD Ameritrade. De même, certaines fonctions comme l'audit interne, les finances et la conformité ont des protocoles de communication qui permettent le partage d'information sur les questions de risque et de contrôle. La TD a créé un comité de conformité conformément à une lettre de supervision fédérale des États-Unis, dont le mandat est d'avoir une vue holistique des principales questions de conformité et des faits nouveaux en matière de réglementation qui touchent toutes les activités de la TD aux États-Unis, y compris TD Ameritrade. Les questions touchant les risques sont portées à l'attention du comité du risque de la TD, selon ce qui convient.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES Estimations comptables critiques

Les méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales méthodes comptables et estimations de la Banque est présenté dans les notes aux états financiers consolidés. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et exécutés de manière appropriée et systématique. En outre, les méthodes comptables critiques de la Banque sont régulièrement passées en revue avec le comité d'audit. Les méthodes comptables critiques qui font appel au jugement de la direction et qui reposent sur des estimations incluent la comptabilisation des dépréciations d'actifs financiers, le calcul de la juste valeur des instruments financiers, la décomptabilisation, l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la comptabilisation des avantages du personnel, la comptabilisation de l'impôt sur le résultat, la comptabilisation des provisions, la comptabilisation des activités d'assurance et la consolidation des entités structurées.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables ainsi que sur les jugements, estimations et hypothèses importants selon les IFRS, voir les notes 2 et 3 des états financiers consolidés de la Banque.

Jugements, estimations et hypothèses comptables

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Valeurs mobilières disponibles à la vente

Les pertes de valeur pour les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements qui sont survenus après leur comptabilisation initiale (un «événement générateur de pertes») et si ces événements générateurs de pertes ont donné lieu à une diminution des flux de trésorerie estimés de l'instrument. La Banque soumet chacune de ces valeurs mobilières à un examen trimestriellement ou plus souvent pour déceler la présence d'un pareil événement. Dans le cas des titres de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, une diminution significative ou prolongée de la juste valeur en decà du coût est considérée comme une indication objective qu'une dépréciation pourrait être survenue. Dans le cas des titres de créance disponibles à la vente, une détérioration de la qualité du crédit est considérée comme une indication objective qu'une dépréciation pourrait être survenue. Le test de dépréciation tient compte d'autres facteurs, notamment la situation financière et les indicateurs financiers clés de l'émetteur de l'instrument, les pertes importantes passées et soutenues de l'émetteur ainsi que son historique de ruptures de contrat, y compris les défauts de paiement des intérêts et les violations de clauses restrictives du contrat de prêt.

Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance

Les pertes de valeur pour les valeurs mobilières classées comme détenues jusqu'à leur échéance sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements qui sont survenus après leur comptabilisation initiale (un «événement générateur de pertes») et si ces événements générateurs de pertes ont donné lieu à une diminution des flux de trésorerie estimés de l'instrument. La Banque soumet ces valeurs mobilières à un examen au moins trimestriel de dépréciation au niveau des contreparties particulières, la valeur mobilière est regroupée avec les autres valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumises collectivement à un test de dépréciation qui tient compte des pertes subies mais non encore décelées. Une détérioration de la qualité du crédit est considérée comme une indication objective qu'une dépréciation pourrait être survenue. Le test de dépréciation tient compte d'autres facteurs, notamment la situation financière et les indicateurs financiers clés de l'émetteur, les pertes importantes passées et soutenues de l'émetteur ainsi que son historique de ruptures de contrat, y compris les défauts de paiement des intérêts et les violations de clauses restrictives du contrat de prêt.

Prêts

Un prêt (y compris un titre de créance classé comme prêt) est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la comptabilisation initiale du prêt (un «événement générateur de pertes»), au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. La Banque évalue un par un les prêts individuellement significatifs pour déceler la présence d'une indication objective de dépréciation et elle évalue collectivement les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction de la dépréciation survenue dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La direction exerce son jugement pour établir un moment pour désigner un prêt comme prêt douteux, le montant de la provision nécessaire et celui qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Toute modification du montant que la direction prévoit recouvrer aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et pourrait entraîner une modification de cette provision.

S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, qu'il soit significatif ou non, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Pour calculer la fourchette probable de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut. La direction exerce son jugement pour établir le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées et pourrait entraîner une modification de cette provision.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour des marchés pour le même instrument ou un instrument semblable, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données peuvent comprendre les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de transactions courantes sur les marchés ou que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de taux, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque changera au fil du temps, à mesure que les titres arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer sous l'effet de l'évolution de la situation des sociétés émettrices. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Pour certains types d'instruments de capitaux propres, la juste valeur est présumée se rapprocher de la valeur comptable lorsque la gamme des techniques d'évaluation raisonnables est significative et s'il est impossible d'apprécier raisonnablement les probabilités des différentes techniques d'évaluation. Dans ces cas, la juste valeur pourrait ne pas être mesurée de façon fiable en raison des caractéristiques particulières aux instruments de capitaux propres, notamment les restrictions quant à leur négociation, ou parce qu'il n'y a pas de prix cotés disponibles pour des instruments financiers similaires.

Il faut aussi porter des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

Une analyse sur la juste valeur des instruments financiers et des détails sur le mode d'évaluation sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés de la Banque.

DÉCOMPTABILISATION

Certains actifs transférés dans le cadre d'une transaction de titrisation peuvent être admissibles à la décomptabilisation au bilan de la Banque. Pour déterminer si les actifs sont admissibles à la décomptabilisation, certaines questions importantes doivent être tranchées. Il faut établir si les droits de recevoir des flux de trésorerie des actifs financiers ont été conservés ou ont été transférés et dans quelle mesure les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été conservés ou transférés. Si la Banque n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif financier, il faut établir si la Banque a conservé le contrôle de l'actif financier. Au moment de la décomptabilisation, la Banque comptabilise un profit ou une perte sur la vente de ces actifs calculé comme la différence entre la valeur comptable de l'actif transféré et la somme du produit en espèces reçu, y compris tout actif financier reçu ou passif financier pris en charge, et tout profit ou perte cumulé attribué à l'actif transféré qui avait été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Pour calculer la juste valeur de l'actif financier reçu, la Banque évalue les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimé des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation de ces flux de trésorerie futurs attendus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la Banque. Les droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont initialement comptabilisés à la juste valeur relative au bilan consolidé de la Banque. Par la suite, la juste valeur des droits conservés comptabilisée par la Banque est calculée en évaluant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés, notamment les pertes sur créances, les taux de remboursements anticipés, les courbes des taux d'intérêt à terme et les taux d'actualisation, correspondant aux risques en jeu. La différence entre les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie futurs estimés par la Banque est comptabilisée en résultat. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La juste valeur des UGT de la Banque est calculée à l'aide de modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction doit exercer son jugement pour estimer la juste valeur des UGT, et l'utilisation de différentes hypothèses et estimations pour le calcul de la juste valeur pourrait influer sur la détermination de l'existence d'une dépréciation et sur l'évaluation du goodwill. La direction est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables. Si possible, les justes valeurs internes sont comparées à des données de marché pertinentes. Les valeurs comptables des UGT de la Banque sont établies par la direction à l'aide de modèles de capital basés sur le risque aux fins de l'ajustement des actifs et passifs nets par UGT. Ces modèles intègrent divers facteurs, notamment le risque de marché, le risque de crédit et le risque opérationnel, y compris le capital de placement (comprend le goodwill et les autres immobilisations incorporelles). Tout le capital non réparti qui n'est pas directement attribuable aux UGT est détenu dans le secteur Siège social. Les comités de surveillance du capital de la Banque surveillent les méthodes de répartition du capital de la Banque.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations des régimes de retraite et du régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le taux d'actualisation, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et les taux de mortalité, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de grande qualité au 31 octobre. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice et ont en outre une incidence sur les charges au cours des périodes futures.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Banque est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs dans le cadre normal des activités est incertaine. La Banque constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon elle, reflètent de facon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels de la part des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations de la Banque quant au montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation de tous les facteurs pertinents, lesquels sont révisés à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Cependant, il se peut qu'une vérification de la part d'autorités fiscales compétentes puisse donner lieu à un passif d'impôt additionnel.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que les résultats imposables des périodes futures seront suffisants pour compenser les différences temporaires déductibles. Cependant, le montant d'un actif d'impôt différé comptabilisé et considéré comme réalisable peut être réduit si les résultats projetés ne sont pas réalisés à cause de divers facteurs, comme une situation financière défavorable. Si la Banque estime que les résultats projetés ne seront pas atteints, elle ramène l'actif d'impôt différé à un montant qu'elle croit réalisable. L'ordre de grandeur de la réduction repose en grande partie sur les prévisions de la Banque quant à ses résultats, qui donnent une indication de l'utilisation possible de l'actif d'impôt différé.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque l'échéance ou le montant de la perte est incertain dans l'avenir. Les provisions sont fondées sur les meilleures estimations de la Banque à l'égard des dépenses qui pourraient être requises pour régler ses obligations actuelles, compte tenu de tous les risques et incertitudes pertinents, de même que, si elle est importante, de la valeur temporelle de l'argent.

Un grand nombre de provisions établies est lié aux diverses poursuites intentées contre la Banque dans le cadre normal des activités. Les provisions pour litiges nécessitent l'implication de la direction et des conseillers juridiques de la Banque pour évaluer la probabilité de perte et estimer toute incidence monétaire. Tant qu'une provision existe, la direction ou les conseillers juridiques de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent faire changer leur évaluation quant à la probabilité de perte et au montant estimatif de la perte. Toute modification d'une évaluation peut amener une correction du montant des provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces litiges peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions. La Banque examine individuellement ses provisions pour litiges, après prise en compte de différents facteurs, notamment l'évolution de chaque cas, l'expérience de la Banque, l'expérience de tiers dans des cas similaires, et l'opinion et l'avis des conseillers juridiques.

Certaines des provisions découlent d'initiatives de restructuration entreprises par la Banque dans un effort de réduire les coûts à long terme et d'atteindre une plus grande efficience de l'exploitation. Les provisions de restructuration exigent la meilleure estimation de la direction, y compris sur les prévisions à l'égard des conditions économiques. Tout au long de la durée d'une provision, la Banque peut prendre connaissance de nouvelles informations qui pourraient avoir une incidence sur l'évaluation des montants à être engagés. Des changements dans ces évaluations peuvent mener à des variations dans le montant comptabilisé pour ces provisions.

ASSURANCE

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les assurances multirisques, le coût final des engagements d'indemnisation est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. La principale hypothèse servant de fondement à ces techniques consiste à supposer que l'expérience en matière de sinistres d'une société peut servir à prévoir l'évolution des sinistres et, par conséquent, le coût final de leur indemnisation. Ces méthodes extrapolent donc l'évolution des pertes payées et subies, les coûts moyens d'indemnisation par sinistre et le nombre de sinistres en fonction de l'évolution observée durant les exercices antérieurs et de la sinistralité attendue. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure dans laquelle les tendances passées pourraient ne pas s'appliquer à l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable.

Pour les assurances de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices.

Les hypothèses de mortalité de la Banque tiennent compte des résultats techniques récents de la Banque et de ceux de l'industrie. Les titulaires de police peuvent décider de mettre fin à leur police (déchéance) en cessant de payer les primes. La Banque estime les taux de déchéance futurs sur les résultats techniques dont elle dispose, ou sur ceux de l'industrie. L'estimation des coûts futurs d'administration des polices repose sur les résultats techniques et les prévisions de risque de la Banque.

CONSOLIDATION DES ENTITÉS STRUCTURÉES

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, il pourrait être impossible de déterminer si la Banque contrôle une entité en évaluant uniquement les droits de vote pour certaines entités structurées. En pareil cas, le jugement de la direction est nécessaire pour déterminer si la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux activités importantes pertinentes de l'entité. La Banque exerce aussi son jugement afin de déterminer si elle détient ce pouvoir à titre de mandant, soit pour son propre compte, ou à titre de mandataire, soit pour le compte d'une autre partie. Ces prises de décision se fondent sur des faits et circonstances précis et pertinents pour l'entité et pour des transactions connexes envisagées. Le jugement est décrit de façon plus détaillée à la note 2 des états financiers consolidés de la Banque.

Modifications de méthodes comptables courantes et futures

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté les normes nouvelles et modifiées suivantes.

Présentation des autres éléments du résultat global

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a adopté les modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers (IAS 1), publiées en juin 2011, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés à l'état du résultat consolidé au cours des périodes ultérieures. Les modifications ne visent pas à établir quels éléments doivent être présentés dans les autres éléments du résultat global et n'ont rien changé à l'option de présenter les éléments après impôt. Les modifications d'IAS 1 ont été appliquées de manière rétrospective et n'ont pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat net de la Banque.

Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées suivantes portent sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10, États financiers consolidés (IFRS 10), qui remplace IAS 27, États financiers consolidés et individuels (IAS 27), et SIC 12, Consolidation entités
- IFRS 11, Partenariats (IFRS 11).

La Banque a aussi adopté les modifications apportées à IFRS 10 et les modifications corrélatives d'autres normes.

Les normes et les modifications donneront lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées sont toutes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, soit le 1er novembre 2013 pour la Banque, et ont été appliquées de manière rétrospective dans les présents états financiers consolidés, compte tenu de certaines exceptions et de certains allègements transitoires. Afin d'adopter les normes susmentionnées, la Banque a réévalué ses analyses pour toutes les sociétés émettrices aux fins de la consolidation, notamment ses filiales, entreprises associées, coentreprises, entités structurées telles que les entités ad hoc ainsi que pour ses liens conservés avec d'autres entités tierces. Des renseignements supplémentaires sur la mise en œuvre de ces normes sont présentés ci-après.

États financiers consolidés

Le 1er novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 10 par la Banque s'est traduite par la déconsolidation de Fiducie de capital TD IV (Fiducie IV), laquelle était consolidée auparavant par la Banque. Au moment de la déconsolidation de la Fiducie IV, les billets de Fiducie de capital TD IV (billets TD CaTS IV) émis par la Fiducie IV ont été retirés des états financiers consolidés de la Banque. Ce retrait a entraîné une diminution des passifs au titre des titres de fiducie de capital de 1,75 milliard de dollars qui ont été remplacés par un montant équivalent de passifs au titre des billets de dépôt émis par la Banque à la Fiducie IV. L'incidence sera une baisse d'environ 5 millions de dollars des résultats non distribués d'ouverture de la Banque attribuable au différentiel de taux d'intérêt entre les billets TD CaTS IV et les billets de dépôt. Outre la déconsolidation de la Fiducie IV, IFRS 10 n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

Partenariats

IFRS 11 remplace les indications fournies auparavant par IAS 31, Participation dans des coentreprises (IAS 31), et SIC-13, Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs. La nouvelle norme énonce les principes de la comptabilisation des partenariats qui sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Elle rend obligatoire l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des partenariats, alors que la Banque appliquait la consolidation proportionnelle préconisée par IAS 31. Le 1er novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 11 par la Banque n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

Avantages du personnel

Les modifications d'IAS 19, Avantages du personnel, publiées en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les charges d'intérêts nettes ou les produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies et seront comptabilisés dans l'état du résultat consolidé, ainsi que le coût des services rendus pour la période et le coût des services passés pour la période. Les coûts de modifications de régime seront comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. Les réductions sont comptabilisées en résultats par la Banque au moment où elles surviennent. Une réduction survient lorsque le nombre de personnes bénéficiant du régime baisse significativement. De plus, la Banque comptabilisera une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne pourra plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou lorsqu'elle comptabilisera des frais de restructuration s'y rapportant.

Les modifications d'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, soit le 1er novembre 2013 pour la Banque, et ont été appliquées rétrospectivement dans les présents états financiers consolidés.

Les modifications ont été appliquées le 1er novembre 2011 et ont entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé de 74 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 112 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 98 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 136 millions de dollars.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque.

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et adoptera les normes lorsqu'elles seront en vigueur.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations supplémentaires sur les entités consolidées et les entités non consolidées dans lesquelles une entité détient une participation. IFRS 12 vise à ce que soient présentées des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le fondement du contrôle, si les actifs et les passifs consolidés sont visés par des restrictions, les expositions au risque entraînées par les liens avec des entités non

consolidées, les liens des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités des entités consolidées, et l'exposition de la Banque à des entreprises associées et des coentreprises. IFRS 12 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, soit le 1er novembre 2013 pour la Banque, et est applicable de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions et de certains allègements transitoires. L'adoption d'IFRS 12 ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque; cependant, la norme entraînera la présentation d'informations supplémentaires. Les informations supplémentaires exigées selon IFRS 12 seront incluses dans les états financiers annuels en date du 31 octobre 2014.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13), fournit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur qui s'applique quand d'autres normes IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur la juste valeur. La norme fournit un cadre sur la facon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché. IFRS 13 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013, soit le 1er novembre 2013 pour la Banque, et est applicable de façon prospective. Cette nouvelle norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque; cependant, la norme entraînera la présentation d'informations supplémentaires sur la juste valeur.

Informations à fournir - Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les modifications d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir (IFRS 7), publiées en décembre 2011, fournissent les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société. Bien que les modifications d'IFRS 7 entraînent la présentation d'informations supplémentaires, elles ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les modifications d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, soit le 1er novembre 2013 pour la Banque. Les informations à fournir selon les modifications d'IFRS 7 seront présentées rétrospectivement par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Présentation et informations à fournir - Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 32, Instruments financiers : Présentation, qui clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, soit le 1er novembre 2014 pour la Banque. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 32.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (le Comité) a, avec l'approbation de l'IASB, publié l'Interprétation IFRIC 21, Droits ou taxes (IFRIC 21). IFRIC 21 donne des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement, selon IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, soit le 1er novembre 2014 pour la Banque, et doit être appliquée de manière rétrospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

Instruments financiers

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IAS 39 et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture ont été ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais la question de la comptabilité de macrocouverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IASB a décidé en novembre 2013 de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 et d'attendre la version définitive des exigences en matière de dépréciation, de classement et d'évaluation avant de fixer une nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire. La Banque surveille actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 ainsi que de toute modification future potentielle de cette norme, y compris la comptabilité de macro-couverture proposée.

Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39, qui proposent d'introduire une exception à la disposition relative à la règle d'abandon de la comptabilité de couverture lorsqu'un dérivé désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation si certaines conditions sont remplies. Les modifications à IAS 39 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, soit le 1er novembre 2014 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective. Les modifications à IAS 39 ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES Contrôles et procédures

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2013. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2013.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui : 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les IFRS, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis en 1992 dans le document intitulé Internal Control - Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace, selon les critères applicables, en date du 31 octobre 2013. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été auditée par les auditeurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi audité les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2013 et pour l'exercice clos à cette date. Dans leur rapport sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) joint aux états financiers consolidés, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2013.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice et du trimestre clos le 31 octobre 2013, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Informations financières supplémentaires

Total des prêts

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de la Banque, qui sont dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

| (en millions de dollars canadiens) | | | | Au |
|--|---------------|--------------------|------------------|-----------------|
| | - | Durée restante jus | rui'à l'échéance | Au |
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| | | | | 31 octobre 2013 |
| Canada | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 21 286 | 139 175 \$ | 3 928 | \$ 164 389 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 46 630 | 14 949 | 2 | 61 581 |
| Prêts-auto indirects | 509 | 9 307 | 4 850 | 14 666 |
| Divers | 12 933 | 1 507 | 753 | 15 193 |
| Cartes de crédit | 15 288 | _ | | 15 288 |
| Total des prêts aux particuliers | 96 646 | 164 938 | 9 533 | 271 117 |
| Prêts immobiliers | | | | |
| Résidentiels | 5 021 | 4 799 | 3 865 | 13 685 |
| Non résidentiels | 4 962 | 1 780 | 1 411 | 8 153 |
| Total des prêts immobiliers | 9 983 | 6 579 | 5 276 | 21 838 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 40 694 | 13 997 | 9 581 | 64 272 |
| Total des prêts – Canada | 137 340 | 178 935 | 19 114 | 335 389 |
| États-Unis | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 246 | 98 | 20 601 | 20 945 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 7 974 | 164 | 2 469 | 10 607 |
| Prêts-auto indirects | 3 368 | 12 248 | 707 | 16 323 |
| Divers | 138 | 313 | 82 | 533 |
| Cartes de crédit | 6 900 | _ | _ | 6 900 |
| Total des prêts aux particuliers | 18 626 | 12 823 | 23 859 | 55 308 |
| Prêts immobiliers | | | | |
| Résidentiels | 833 | 1 400 | 1 237 | 3 470 |
| Non résidentiels | 1 433 | 5 884 | 4 767 | 12 084 |
| Total des prêts immobiliers | 2 266 | 7 284 | 6 004 | 15 554 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 7 830 | 24 511 | 22 659 | 55 000 |
| Total des prêts – États-Unis | 26 456 | 37 334 | 46 518 | 110 308 |
| Autres pays | | | | |
| Prêts aux particuliers | 1 | 9 | _ | 10 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 1 746 | 491 | 3 | 2 240 |
| Total des prêts – Autres pays | 1 747 | 500 | 3 | 2 250 |
| Autres prêts | | | - | |
| Titres de créance classés comme prêts | 676 | 1 200 | 1 868 | 3 744 |
| Prêts acquis ayant subi une perte de valeur | 661 | 867 | 957 | 2 485 |
| Total – Autres prêts | 1 337 | 2 067 | 2 825 | 6 229 |
| Total des prets | 466,000 | | CO 4CO | |

166 880 \$

218 836 \$

454 176

TABLEAU 74 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS – Échéance des prêts (suite) (en millions de dollars canadiens)

| (on millione de delitare caritatione) | | | | Au | | |
|--|---------------|-----------------------------------|---------------|-----------------|--|--|
| | | Durée restante jusqu'à l'échéance | | | | |
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | | |
| | | | | 31 octobre 2012 | | |
| Canada | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 25 530 | \$ 123 174 \$ | 5 543 \$ | 154 247 \$ | | |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 50 606 | 13 588 | 559 | 64 753 | | |
| Prêts-auto indirects | 2 244 | 8 683 | 3 038 | 13 965 | | |
| Divers | 12 239 | 2 210 | 125 | 14 574 | | |
| Cartes de crédit | 14 236 | _ | = | 14 236 | | |
| Total des prêts aux particuliers | 104 855 | 147 655 | 9 265 | 261 775 | | |
| Prêts immobiliers | | | | | | |
| Résidentiels | 3 840 | 5 700 | 2 937 | 12 477 | | |
| Non résidentiels | 3 988 | 1 965 | 1 299 | 7 252 | | |
| Total des prêts immobiliers | 7 828 | 7 665 | 4 236 | 19 729 | | |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 34 759 | 14 146 | 6 892 | 55 797 | | |
| Total des prêts – Canada | 139 614 | 161 801 | 16 157 | 317 572 | | |
| États-Unis | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 117 | 35 | 17 210 | 17 362 | | |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 7 304 | 215 | 2 603 | 10 122 | | |
| Prêts-auto indirects | 2 918 | 9 747 | 801 | 13 466 | | |
| Divers | 81 | 305 | 104 | 490 | | |
| Cartes de crédit | 1 097 | _ | _ | 1 097 | | |
| Total des prêts aux particuliers | 11 517 | 10 302 | 20 718 | 42 537 | | |
| Prêts immobiliers | | | | | | |
| Résidentiels | 950 | 1 106 | 959 | 3 015 | | |
| Non résidentiels | 2 475 | 4 192 | 4 164 | 10 831 | | |
| Total des prêts immobiliers | 3 425 | 5 298 | 5 123 | 13 846 | | |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 13 297 | 16 047 | 17 837 | 47 181 | | |
| Total des prêts – États-Unis | 24 814 | 26 349 | 38 555 | 89 718 | | |
| Autres pays | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 1 | 10 | _ | 11 | | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 2 208 | 431 | 14 | 2 653 | | |
| Total des prêts – Autres pays | 2 209 | 441 | 14 | 2 664 | | |
| Autres prêts | | | | | | |
| Titres de créance classés comme prêts | 522 | 1 604 | 2 868 | 4 994 | | |
| Prêts acquis ayant subi une perte de valeur | 979 | 1 734 | 1 054 | 3 767 | | |
| Total – Autres prêts | 1 501 | 3 338 | 3 922 | 8 761 | | |
| Total des prêts | 168 138 | | 58 648 \$ | 418 715 \$ | | |

TABLEAU 74 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS – Échéance des prêts (suite)

(en millions de dollars canadiens)

| | | | | Au |
|--|---------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| | | Durée restant | e jusqu'à l'échéance | |
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| | | | | 31 octobre 2011 |
| Canada | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 51 358 | \$ 90 289 \$ | 650 \$ | 142 297 \$ |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 56 758 | 8 770 | 3 | 65 531 |
| Prêts-auto indirects | 2 032 | 8 311 | 3 264 | 13 607 |
| Divers | 12 524 | 2 031 | 825 | 15 380 |
| Cartes de crédit | 8 094 | _ | _ | 8 094 |
| Total des prêts aux particuliers | 130 766 | 109 401 | 4 742 | 244 909 |
| Prêts immobiliers | | | | |
| Résidentiels | 4 607 | 4 254 | 1 877 | 10 738 |
| Non résidentiels | 3 349 | 1 384 | 1 166 | 5 899 |
| Total des prêts immobiliers | 7 956 | 5 638 | 3 043 | 16 637 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 35 360 | 10 795 | 5 565 | 51 720 |
| Total des prêts – Canada | 166 126 | 120 196 | 10 307 | 296 629 |
| États-Unis | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 83 | 32 | 12 380 | 12 495 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 6 473 | 270 | 2 911 | 9 654 |
| Prêts-auto indirects | 2 897 | 6 477 | 367 | 9 741 |
| Divers | 115 | 221 | 113 | 449 |
| Cartes de crédit | 892 | _ | _ | 892 |
| Total des prêts aux particuliers | 10 460 | 7 000 | 15 771 | 33 231 |
| Prêts immobiliers | | | | |
| Résidentiels | 1 363 | 1 090 | 648 | 3 101 |
| Non résidentiels | 1 551 | 4 440 | 3 452 | 9 443 |
| Total des prêts immobiliers | 2 914 | 5 530 | 4 100 | 12 544 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 12 115 | 15 846 | 13 892 | 41 853 |
| Total des prêts – États-Unis | 22 575 | 22 846 | 29 663 | 75 084 |
| Autres pays | | | | |
| Prêts aux particuliers | 2 | 10 | _ | 12 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 2 703 | 801 | 16 | 3 520 |
| Total des prêts – Autres pays | 2 705 | 811 | 16 | 3 532 |
| Autres prêts | | | | |
| Titres de créance classés comme prêts | 1 297 | 1 443 | 3 771 | 6 511 |
| Prêts acquis ayant subi une perte de valeur | 1 891 | 2 361 | 1 308 | 5 560 |
| Total – Autres prêts | 3 188 | 3 804 | 5 079 | 12 071 |
| Total des prêts | 194 594 | \$ 147 657 \$ | 45 065 \$ | 387 316 \$ |

TABLEAU 75 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS – Sensibilité aux taux

(en millions de dollars canadiens)

| , | | | | | | | | | Aux | |
|---------------|-----------------|-----------------|------|------------|-----------------|----|--------------|------|---------------|----|
| | ; | 31 octobre 2013 | | | 31 octobre 2012 | | | 31 c | octobre 2011 | |
| | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | De 1 | an à 5 ans | Plus de 5 ans | De | 1 an à 5 ans | Р | Plus de 5 ans | |
| Taux fixe | 158 435 | \$ 45 395 | \$ | 133 730 | \$ 37 781 | \$ | 90 753 | \$ | 28 301 | \$ |
| Taux variable | 60 401 | 23 065 | | 58 199 | 20 867 | | 56 904 | | 16 764 | |
| Total | 218 836 | \$ 68 460 | \$ | 191 929 | \$ 58 648 | \$ | 147 657 | \$ | 45 065 | \$ |

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque pour les exercices clos les 31 octobre 2013, 2012 et 2011 est présentée dans le tableau suivant.

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2042 | 2012 | 2011 |
|---|------------------|------------------|----------|
| Provision pour perte sur prêts – solde au début de l'exercice | 2013 2 644 \$ | 2012 2 314 \$ | 2011 |
| Provisions pour pertes sur créances | 1 631 | 1 795 | 1 490 |
| Radiations | | | |
| Canada | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 20 | 18 | 11 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers Lignes de crédit domiciliaires | 18 | 16 | 12 |
| Prêts-auto indirects | 160 | 155 | 155 |
| Divers | 274 | 310 | 329 |
| Cartes de crédit | 543 | 335 | 365 |
| Total des prêts aux particuliers | 1 015 | 834 | 872 |
| Prêts immobiliers | _ | _ | |
| Résidentiels Non résidentiels | 2 3 | 3 4 | 3 3 |
| Total des prêts immobiliers | 5 | 7 | 6 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 104 | 108 | 102 |
| Total des prêts – Canada | 1 119 | 942 | 974 |
| États-Unis | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 33 | 42 | 30 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 65 224 | 101 | 74 |
| Prêts-auto indirects | 231 74 | 145 67 | 55 69 |
| Divers Cartes de crédit | 74 56 | 67 50 | 54 |
| Total des prêts aux particuliers | 459 | 405 | 282 |
| Prêts immobiliers | | | 202 |
| Résidentiels | 16 | 91 | 113 |
| Non résidentiels | 59 | 84 | 60 |
| Total des prêts immobiliers | 75 | 175 | 173 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 191 | 385 | 373 |
| otal des prêts – États-Unis | 650 | 790 | 655 |
| Autres pays | | | |
| Prêts aux particuliers | - | - | _ |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | | _ | _ |
| Total des prêts – Autres pays | _ | - | _ |
| Autres prêts Fitres de créance classés comme prêts | 11 | _ | 48 |
| Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2} | 38 | 112 | 39 |
| Fotal – Autres prêts | 49 | 112 | 87 |
| Total – Autres prets Total des radiations en diminution du portefeuille | 1 818 | 1 844 | 1 716 |
| Recouvrements | 1 010 | 1 044 | 1710 |
| Canada | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 | 4 | 4 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 2 | 3 | . 1 |
| Prêts-auto indirects | 35 | 20 | 20 |
| Divers | 55 101 | 51 46 | 48 43 |
| Cartes de crédit Fotal des prêts aux particuliers | 196 | 124 | 116 |
| Prêts immobiliers | 190 | 124 | 110 |
| Résidentiels | 1 | 1 | _ |
| Non résidentiels | 1 | 1 | 1 |
| Total des prêts immobiliers | 2 | 2 | 1 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 28 | 25 | 27 |
| Fotal des prêts – Canada | 224 | 149 | 143 |
| États-Unis | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 17 | 15 | 9 |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | | | |
| Lignes de crédit domiciliaires | 4 | 6 | 3 |
| Prêts-auto indirects Divers | 64 22 | 35 10 | 14 20 |
| Divers Cartes de crédit | 22 5 | 19 5 | 20 4 |
| otal des prêts aux particuliers | 112 | <u>5</u> 80 | 50 |
| rêts immobiliers | 112 | 80 | 30 |
| Résidentiels | 8 | 8 | 9 |
| Non résidentiels | 10 | 13 | 8 |
| Total des prêts immobiliers | 18 | 21 | 17 |
| Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts immobiliers) | 49 | 57 | 71 |
| otal des prêts – États-Unis | 161 | 137 | 121 |
| Autres pays | | | |
| Prêts aux particuliers | _ | = | _ |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | | _ | |
| fotal des prêts – Autres pays | | - | _ |
| Autres prêts | | | |
| Fitres de créance classés comme prêts | _ | _ | _ |
| Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2} | 9 | 1 | _ |
| Total – Autres prêts | 9 | 1 | - |
| Total des recouvrements portés au portefeuille | 394 | 287 | 264 |
| Radiations nettes | (1 424) | (1 557) | (1 452) |
| Cessions Ecart de conversion et autres ajustements | (41) 46 | _ 20 | (28) |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 856 | 2 572 | 2 319 |
| | 2 656 | (72) | 2319 |
| | | | 5 |
| Moins : Provision pour les positions hors bilan ^o Provision pour pertes sur prêts – solde à la fin de l'exercice | 2 855 \$ | 2 644 \$ | 2 314 |

Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subit une perte de valeur.

D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» à la note 7 des états financiers consolidés de la Banque.

La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé.

TABLEAU 77 : DÉPÔTS MOYENS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | | | | Exercices | s clos les | |
|---|----------------|------------------------------|------------------------|----------------|------------------------------|------------------------|-----------------|------------------------------|------------------------|--|
| | | 31 octo | bre 2013 | | 31 oct | obre 2012 | 31 octobre 2011 | | | |
| | | Total | | | Total | | | Total | | |
| | Solde moyen | des charges d'intérêts | Taux moyen versé | Solde moyen | des charges d'intérêts | Taux moyen versé | Solde moyen | des charges d'intérêts | Taux moyen versé | |
| Dépôts comptabilisés au Canada ¹ | - | | | - | | | - | | | |
| Dépôts à vue non productifs d'intérêts | 4 050 | \$ - \$ | - % | 4 218 \$ | - \$ | - % | 3 622 \$ | - \$ | - % | |
| Dépôts à vue productifs d'intérêts | 35 768 | 443 | 1,24 | 34 699 | 251 | 0,72 | 29 725 | 136 | 0,46 | |
| Dépôts sur préavis | 144 463 | 459 | 0,32 | 127 564 | 528 | 0,41 | 113 982 | 482 | 0,42 | |
| Dépôts à terme | 110 648 | 2 039 | 1,84 | 112 516 | 2 371 | 2,11 | 97 131 | 2 341 | 2,41 | |
| Total – Dépôts comptabilisés au Canada | 294 929 | 2 941 | 1,00 | 278 997 | 3 150 | 1,13 | 244 460 | 2 959 | 1,21 | |
| Dépôts comptabilisés aux États-Unis | | | | | | | | | | |
| Dépôts à vue non productifs d'intérêts | 7 544 | _ | _ | 5 742 | _ | _ | 3 923 | _ | _ | |
| Dépôts à vue productifs d'intérêts | 897 | 3 | 0,33 | 504 | 1 | 0,20 | 59 | _ | _ | |
| Dépôts sur préavis | 170 255 | 1 222 | 0,72 | 149 300 | 1 243 | 0,83 | 130 038 | 1 180 | 0,91 | |
| Dépôts à terme | 70 034 | 248 | 0,35 | 58 299 | 256 | 0,44 | 52 826 | 236 | 0,45 | |
| Total – Dépôts comptabilisés aux États-Unis | 248 730 | 1 473 | 0,59 | 213 845 | 1 500 | 0,70 | 186 846 | 1 416 | 0,76 | |
| Dépôts comptabilisés dans d'autres pays | | | | | | | | | | |
| Dépôts à vue non productifs d'intérêts | 10 | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | |
| Dépôts à vue productifs d'intérêts | 2 557 | 6 | 0,23 | 2 802 | 12 | 0,43 | 2 310 | 7 | 0,30 | |
| Dépôts sur préavis | 28 | _ | - | 26 | _ | _ | 31 | _ | _ | |
| Dépôts à terme | 9 435 | 41 | 0,43 | 7 912 | 8 | 0,10 | 8 847 | 84 | 0,95 | |
| Total – Dépôts comptabilisés dans d'autres pays | 12 030 | 47 | 0,39 | 10 740 | 20 | 0,19 | 11 188 | 91 | 0,81 | |
| Total – Dépôts moyens | 555 689 | \$ 4 461 \$ | 0,80 % | 503 582 \$ | 4 670 \$ | 0,93 % | 442 494 \$ | 4 466 \$ | 1,01 % | |

Au 31 octobre 2013, les dépôts effectués dans nos lieux bancaires au Canada par des déposants étrangers totalisaient 7 milliards de dollars (7 milliards de dollars au 31 octobre 2012, 3 milliards de dollars au 31 octobre 2011).

TABLEAU 78 : DÉPÔTS – Dépôts en coupures de 100 000 \$ ou plus¹

(en millions de dollars canadiens)

| (| | | | | Aux | | | | |
|-------------|--------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------------|-----------------|--|--|--|--|
| | | Durée restante jusqu'à l'échéance | | | | | | | |
| | Moins de 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | Plus de 12 mois | Total | | | | |
| | | | | | 31 octobre 2013 | | | | |
| Çanada | 25 229 \$ | 5 196 \$ | 8 695 \$ | 36 036 \$ | 75 156 \$ | | | | |
| États-Unis | 41 595 | 15 634 | 7 974 | 1 684 | 66 887 | | | | |
| Autres pays | 11 141 | 4 504 | 77 | 18 | 15 740 | | | | |
| Total | 77 965 \$ | 25 334 \$ | 16 746 \$ | 37 738 \$ | 157 783 \$ | | | | |
| | | | | | 31 octobre 2012 | | | | |
| Canada | 32 421 \$ | 4 885 \$ | 8 524 \$ | 26 869 \$ | 72 699 \$ | | | | |
| États-Unis | 27 605 | 13 537 | 12 876 | 1 741 | 55 759 | | | | |
| Autres pays | 8 907 | 127 | 17 | _ | 9 051 | | | | |
| Total | 68 933 \$ | 18 549 \$ | 21 417 \$ | 28 610 \$ | 137 509 \$ | | | | |
| | | | | | 31 octobre 2011 | | | | |
| Canada | 19 970 \$ | 5 339 \$ | 7 989 \$ | 28 737 \$ | 62 035 \$ | | | | |
| États-Unis | 33 264 | 7 998 | 6 524 | 2 028 | 49 814 | | | | |
| Autres pays | 5 321 | 371 | 17 | 33 | 5 742 | | | | |
| Total | 58 555 \$ | 13 708 \$ | 14 530 \$ | 30 798 \$ | 117 591 \$ | | | | |

Les dépôts au Canada, aux États-Unis et pour les autres pays incluent les dépôts de gros et de détail.

TABLEAU 79 : EMPRUNTS À COURT TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | | | | | Aux | |
|---|-----------------|-----------------|--------|----|-----------------|----|
| | 31 octobre 2013 | 31 octobre 2013 | | | 31 octobre 2011 | |
| Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension | | | | | | |
| Solde à la clôture de l'exercice | 34 414 | \$ | 38 816 | \$ | 25 991 | \$ |
| Solde moyen au cours de l'exercice | 46 234 | \$ | 42 578 | \$ | 32 603 | \$ |
| Solde maximal à la fin du mois | 42 726 | \$ | 40 349 | \$ | 30 037 | \$ |
| Taux moyen pondéré au 31 octobre | 0,43 | % | 0,42 | % | 0,47 | % |
| Taux moyen pondéré au cours de l'exercice | 0,45 | % | 0,58 | % | 0,57 | % |